QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12024 – SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1983

La drôle de grève en Belgique

LIRE PAGE 4 LE REPORTAGE DE PIERRE GEORGES



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La riposte française au Liban

Paris affirme que l'intervention des Super-Étendard « ne dénature pas » la mission de ses forces

La règle du jeu

En ripostant, avec les avions dont elle dispose, aux tirs dirigés par des batteries « syro-druzes » contre les positions de son contingent, la France n'a fait que mettre à exécution ses mises en garde et qu'obéir à la logique de la situation. En envoyant des soldats à Beyrouth, il eût fallu beaucoup d'angélisme pour croire que, la situation se dégradant et le gouvernement que l'on entendait conforter étant assailli dans sa capitale par des forces à la fois internes et étrangères, ce contingent resterait épargné par la tourmente, qu'il pourrait contempler, l'arme au pied, le naufrage de sa mission. La seule autre attitude concevable, le retrait pur et simple, était un aveu de faillite. La réaction française relève du même engrenage que celle des Américains. C'est la Syrie qui en a monté le mécanisme, avec l'extrême habileté et la détermination que chacun reconnaît au président Assad. Devenue la principale partie à un conflit communautaire qu'elle module à son gré, elle détermine très largement – avec l'appui de son allié soviétique – la suite du scénario. Elle qui soutint et combattit successivement, au nom de ses seuls intérêts, tous les acteurs du drame libanais, connaît admirablement les règles du jeu. Certaines d'entre elles sont, aujourd'hui encore, tout à son avantage.

Certes, un affrontement entre des grandes puissance occidentales, dotées d'un arsenal impressionnant, et une puissance moyenne peut sembler inégal. La technologie avancée qui permit, il n'y a pas si longtemps, aux Israéliens équipés à l'américaine de détruire des rampes de missiles et des avions syriens par dizaines ne doit pourtant pas faire illusion. Le géant américain est vulnérable, ne pouvant perdre que peu d'hommes avant que l'indignation de son opinion le contraigne à se retirer du combat. A un moindre degré, il en va de même pour la France. Ne craignant rien d'une contestation interne et largement refourni en armes par Moscou, le président Assad est beaucoup plus libre de ses mouvements.

Pourquoi a-t-il voulu amener les Occidentaux à une confrontation qui les met en difficulté ? Au Liban, toute son action relève de la prise de gages afin que – but ultime et permanent de sa politique – aucun pouvoir n'émerge à Beyrouth ni aucune solution dans la région qui n'ait son entier accord.

Au-delà des canonnades – dont, en fin de compte, la malheureuse population libanaise fait encore et toujours les frais, – la négociation ne prendra corps que lorsque les Syriens et leurs alliés soviétiques estimeront avoir obtenu tout ce qui leur est accessible. Un Gemayel affaibli et docile à Beyrouth ? Un autre président de leur goût ? Des Occidentaux mis en posture d'agresseurs dans le monde arabe ? De graves difficultés pour M. Reagan, dont la réélection serait compromise ? Le retour en force de Moscou dans le jeu proche-oriental ? La réponse dépend, pour une bonne part, de l'ampleur du soutien qu'après les Etats-Unis la France accordera au gouvernement de Beyrouth.

L'intervention de l'aviation française, jeudi 22 septembre, contre les batteries qui ont tiré sur le contingent français de la force multinationale à Beyrouth « ne dénature pas, au contraire, notre mission » au Liban et « contribue à la faire respecter », a dit jeudi M. Hernu au micro de R.M.C. « La réplique (...) a été immédiate, a-t-il dit. La riposte a été rapide et totale ».

Cette dernière précision (qui ne concorde guère avec ce que l'on sait des faits : depuis un an, dix-sept soldats français ont été tués et trente-cinq blessés à Beyrouth), répond à M. Chirac qui tout en approuvant l'envoi du contingent, reprochait dimanche au gouvernement le « flou » de sa politique libanaise et ses hésitations. « La France, avait dit le président du R.P.R., n'avertit pas deux fois. Lorsqu'elle a averti une fois, elle agit. Nous aurions dû détruire les batteries syriennes ».

La France a donc répliqué après... plusieurs avertissements, mais sa politique n'est pas plus claire pour autant. Que veut ? Que peut la France ? Ces deux questions restent posées, un an après l'envoi du contingent français au Liban.

Après une grande confusion initiale, M. Mitterrand ne semblant pas saisir pendant le sommet de Versailles (4 au 6 juin 1982) l'ampleur de l'invasion israélienne, le gouvernement a agi avec détermination, poussant avec succès à la mise en place d'une force internationale d'« interposition » à Beyrouth qui mit fin aux combats. Pour s'être retirée trop tôt, malgré l'avis de la France, elle laissa place aux massacres de Palestiniens de Sabra et de Chatila. Force donc fut de renvoyer des contingents français, américain, italien et britannique : ce fut la force dite « multinationale ».

Premier élément flou : le mandat de cette force, établi d'un commun accord par les participants et le gouvernement libanais n'a jamais été publié. Le gouvernement français en a cependant fait connaître la substance : « Le mandat de la force multinationale est limité au Grand-Beyrouth, a dit M. Cheysson, le 15 septembre, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, il comporte l'appui à l'autorité légitime libanaise, il ne comporte pas d'affrontement avec des armées étrangères ni la substitution à l'armée libanaise. Ce mandat prévoit qu'en cas de légitime défense l'élément français utilise tous ses moyens pour se défendre ; il en ira ainsi s'il est attaqué. » Mais cette discription de sa mission est-elle exhaustive ?

Second élément flou : l'imprécision de l'analyse et de son expression. Sommes-nous en présence d'une guerre civile ou d'une guerre internationale ? Le 8 août, M. Cheysson a déclaré que la situation au Liban comportait des « risques de guerre civile » et, le 15 septembre « des éléments de guerre civile ». S'il y a « guerre civile », la France ne s'en mêle pas. Mais y a-t-il seulement une guerre civile ? Et ces « éléments de guerre civile » sont-ils ou non dominants ?

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Présomption

Le bon sens et la loi s'accordaient sur un point : c'est à l'accusation que revient la charge de la preuve. On s'écarte aujourd'hui sans vergogne de cette tradition.

Quand un haut fonctionnaire tombe en Corse sous les coups des tueurs, on vient en toute hâte salir sa mémoire. Comme on le fit naguère avec René Lucet. Et l'on cherche dans son passé tout ce qui rendrait sa triste fin moins suspecte et, finalement, tolérable. Quand un ministre est visé par les rumeurs les plus folles, le voici, de même, sommé de prouver qu'il est innocent.

Autant proposer une réforme du code pénal prévoyant que les victimes sont présumées suspectes.

BRUNO FRAPPAT.

La lutte contre la hausse des prix

Pour respecter l'objectif des 8 % le gouvernement pourrait être amené à renforcer son dispositif d'encadrement

Les prix continuent d'évoluer trop vite en France. Sur leur lancée actuelle, la hausse pourrait atteindre, voire dépasser 9 % cette année. On serait loin de l'objectif de 8 % que s'était fixé le gouvernement, objectif dont dépendent en grande partie les prochaines négociations salariales dans la fonction publique et, par contrecoup, les salaires du secteur privé. Que la barre des 9 % soit franchie, et c'est la crédibilité de la politique gouvernementale de lutte contre l'inflation qui serait gravement atteinte, les sacrifices demandés en matière de revenus qui seraient contestés.

M. Delors n'a pas caché son inquiétude en inaugurant, jeudi 22 septembre, le salon du SICOB. « L'inflation sera plus difficile à combattre que le déficit commercial », a-t-il déclaré, ce qui est une évidence, mais représente surtout un avertissement.

Il semble que huit jours seulement après les propos rassurants du président de la République déclarant à TF 1 que « l'inflation diminue en France » et que « nous nous engageons peu à peu dans le bon sens », les pouvoirs publics s'apprêtent à prendre des mesures autoritaires pour limiter la hausse de certains prix en bloquant quelques marges ou tarifs.

Comment en est-on arrivé là ? Le 14 septembre, l'INSEE publiait ses estimations pour l'indice des prix d'août : entre 0,5 % et 0,6 % de hausse. Les premiers commentaires du ministère de l'économie et des finances (« très sensible décélération de l'évolution des prix », « résultat proche de l'objectif de 8 % », « réalité de la désinflation ») dissimulaient déception et inquiétude. Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en sept mois, les prix de détail ont augmenté de 6,2 %. Même si la hausse des prix revenait à 0,5 % par mois, nous serions en fin d'année à presque 9 %. Or un rythme mensuel de 0,5 % est pratiquement hors d'atteinte, sauf mesures de blocage. Tel est le dilemme.

Les prix de nombreux produits alimentaires sont actuellement très tendus : ceux des fruits et des légumes frais que les intempéries (inondations, pluies) ont renchéris. Mais aussi les prix de plusieurs produits tropicaux de base : le cacao dont les cours en francs ont augmenté de 50 % depuis janvier (du fait d'intempéries au Ghana et au Brésil), le café (+ 16 % en sept mois), l'arachide (+ 120 % en dollars, + 150 % en francs depuis janvier), le soja (+ 50 % depuis le début de l'année), du fait d'une terrible sécheresse aux Etats-Unis, du fait aussi de la hausse du dollar. Résultat : les cours des matières premières importées par la France ont augmenté globalement de 28,4 % en un an (en francs), de 55,8 % pour les produits alimentaires, de 67 % pour les seuls oléagineux. A l'évidence, ces hausses vont avoir des conséquences sur les prix de détail en France.

Autre problème : les prix des produits manufacturés du secteur privé augmentent encore trop vite. Leur hausse sur les trois derniers mois connus (mai-juin-juillet) est de 9 % en rythme annuel, malgré le régime de semi-blocage auquel ils sont toujours soumis. En un an (juillet 1982 à juillet 1983), la hausse est de 8,9 %.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 41.)

LES ACCUSATIONS DU F.L.N.C. CONTRE LE GOUVERNEMENT

La Corse est entrée dans l'ère du soupçon

Lire page 12 l'article de PHILIPPE BOGGIO

Trois points de vue sur l'action économique du gouvernement

Rigueur et réussite

par PHILIPPE HERZOG
membre du bureau politique du P.C.

LIRE PAGE 40

La gauche sans politique industrielle ?

par MAURICE DUVERGER

Conjurer le déclin

par MICHEL BARNIER
député R.P.R.

LIRE PAGE 2

Le taureau et le chiffon

L'idéologie d'extrême droite n'est pas rendue dangereuse par les forces qui la brandissent mais par la puissance de contamination

par JEAN-DENIS BREDIN (*)

A Dreux, la gauche a retrouvé le grand soleil de l'évidence. Défilés au coude à coude pour célébrer la liberté, pèlerinages autour des tombes où sont couchés ses héros, joyeuses retrouvailles sur les clairs chemins où se redresse l'Homme humilié : la gauche a toujours eu la nostalgie de ses fraternelles certitudes. Sortie des combats de l'opposition, elle risquerait d'en manquer. Ni la rigueur socialiste, ni les frémissements de la balance des paiements, ni même, au Tchad, les mâles uniformes, ne peuvent aujourd'hui porter un fraternel élan. Mais que s'entende à nouveau le vieux discours de l'extrême droite française, à peine modulé de Boulanger à Pétain, que le racisme soit proclamé, que se profile l'ombre du fascisme sur notre histoire, et la gauche est debout ! Dreux ? Ce n'était peut-être ni le lieu ni le moment. Qu'importe. Voici la gauche délivrée de ses dissentiments et de ses déceptions, tirée des complications de la gestion, enfin retrempée, réchauffée !

Et il est sans doute bon que la gauche, tant détestée, parfois essoufflée à force d'affronter tant de forces hostiles, se retrouve, même un jour, portée par sa foi, se revigore, forte et fière d'être fraternelle, regardant soudain vers ses étoiles. Mais passée la fête, du souvenir ou du devenir, il faut aussi, pour être adulte et faire face, apercevoir quelques évidences.

Dénonçant les organisations d'extrême droite, maudissant les « fascistes » qui accompagnent M. Le Pen, la gauche ne doit pas se tromper d'adversaire, ni se jeter, comme un taureau, sur un chiffon qui la détourne. A peu près immuable depuis un siècle, l'idéologie d'extrême droite n'est pas rendue dangereuse par les forces qui la brandissent. Elle l'est par sa puissance de contamination.

L'extrême droite française, hors le temps où la victoire du fascisme allemand l'a portée au pouvoir, n'a jamais eu vocation à devenir dominante, ni même essentielle au rapport des forces politiques. On ne voit pas qu'aujourd'hui ses chances soient meilleures. La droite conservatrice, appuyée sur les forces économiques et les nombreux pouvoirs dont elle dispose, l'a toujours contenue, absorbée, exploitée. Les libéraux de droite qui dénoncent, les uns par conviction d'autres par opportunité, les outrances, les violences des amis du Front national, se situent bien dans la tradition d'une droite qui n'a cessé de tenir en laisse son extrême, de redouter son agitation, de paralyser son action, et d'engranger ses voix.

Mais l'idéologie que l'extrême droite affiche, en la caricaturant, se propage bien au-delà. Elle parcourt à peu près toute la droite française, et sans doute prend-elle beaucoup aux traditions d'une nation repliée sur elle-même, toujours assoiffée d'ordre, et d'uniformité. Qu'il faut être méfiant à l'égard de tout ce qui est différent, étrange, étranger ?

(Lire la suite page 10.)

(*) Professeur à l'université Paris-I.

Mme EDITH CRESSON invitée du « Grand Jury R.T.L.-le Monde »

Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-le Monde », dimanche 25 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre, maire socialiste de Châtellerault, qui vient d'accompagner un groupe de chefs d'entreprise français aux États-Unis, répondra aux questions d'André Passeron et Michel Boyer, du Monde, et de Bruno Cortès et Jean-Yves Hollinger, de R.T.L., le débat étant dirigé par Henri Marque.

« LE DESTIN DE JULIETTE », UN FILM D'ALINE ISSERMANN

Un enfer très simple

Aline Issermann a trente-quatre ans. Avant de partir dans une exploitation agricole de 1975 à 1977, elle était journaliste à *Libération*. Dessinatrice et scénariste de bandes dessinées, à l'intention surtout des enfants, elle réalise quelques courts métrages. En 1982, elle tourne *le Destin de Juliette*, sélectionné cette année par la Semaine de la critique à Cannes et accueilli avec enthousiasme.

Aline Issermann, retenez bien son nom. Il sonne déjà comme celui de Jean Eustache. Voici l'entrée en scène d'une cinéaste qui sait ce qu'elle veut montrer et comment, qui trouve dès son premier film l'adéquation qu'il faut entre une histoire et la représentation de cette histoire.

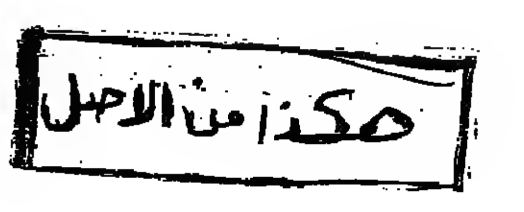
Une femme, un soir dans un train. Aux martèlements sourds répondent dans la nuit du souvenir les coups sonores d'un marteau sur l'enclume. La jeune Juliette travaille avec son père. C'est une famille modeste à la campagne. Un de ses frères est employé dans une ferme ; l'autre, encore petit, rêve d'être boulanger. Il y a aussi une sœur, une enfant, et Juliette, donc, clé de voûte de l'édifice familial.

Juliette ramasse son père quand il est saoul à la sortie du bistro. Juliette est la première en alerte lorsque sa mère a une crise, crise de folie, d'absence. La machine du déterminisme social est en marche, on le voit bien, mais cette machine-là a des caprices : le destin de Juliette, lancé comme une locomotive sur ses rails, change d'aiguillage.

Il faut vendre la forge et la maison, trouver à se loger. Juliette se renseigne : un cheminot, paraît-il, a une maison trop grande pour lui. L'affaire est conclue. Le jour du déménagement, catastrophe. La S.N.C.F. s'interpose. N'ont droit d'habiter là que ses employés. Juliette se retrouve mariée au cheminot, faute de quoi les siens seraient à la rue.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 29.)



Le Monde

idées

La France et son industrie

Le gouvernement de la gauche a-t-il une politique industrielle ? Malgré l'accord C.G.E.- Thomson, Maurice Duverger croit plutôt qu'il se contente de naviguer entre les récifs. Michel Barnier est convaincu que le déclin est inévitable, sauf à changer de discours, encourager massivement l'investissement et décider une pause en matière de prélèvements obligatoires. François Simon rend compte d'un livre d'Eliane Mossé sur les pauvres des pays riches, ces laissés-pour-compte de l'industrialisation.

La gauche sans politique ?

par MAURICE DUVERGER

AU départ, les vainqueurs des élections de 1981 avaient élaboré une politique industrielle qui ouvrait des perspectives séduisantes. A un socialisme de la distribution préoccupé surtout de modifier la répartition des ressources, ils voulaient substituer un socialisme de la production qui tendrait à les augmenter. Dans l'euphorie de la victoire, ils avaient malgré tout sacrifié d'abord au premier, pour atténuer des injustices aggravées par la crise économique. Au-delà de cette générosité provisoire, ils voyaient dans la rénovation des structures industrielles l'un des objectifs majeurs de la législature, les nationalisations étant elles-mêmes l'un des moyens essentiels pour atteindre cette fin.

La récesssion générale rendant très insuffisants les investissements privés, ils seraient relayés par de puissants investissements dans le secteur public. En l'étendant largement, en constituant avec lui des groupes structurés à l'échelle mondiale, en substituant la logique de l'intérêt national à celle des profits particuliers, en développant rationnellement la recherche pour les fabrications à haute technologie, on pourrait compenser les faiblesses d'une puissance moyenne affrontant un marché planétaire, et lui permettre d'intervenir d'égal à égal dans le jeu des multinationales. L'expérience du pouvoir ayant montré l'importance des firmes privées pour la réalisation d'un tel projet, on a mis sur pied des aides les concernant. *La défection de la reprise* attendue pour 1982, l'aggravation du déficit commercial, les difficultés financières, ont obligé ensuite à freiner le mouvement, sans le remettre en cause.

La réorganisation coordonnée de Thomson et de la C.G.E. montre que ce programme n'est pas oublié, et qu'on ose parfois l'appliquer hardiment. *Elle ne suffit pas à convaincre* qu'il définisse encore l'orientation fondamentale de la gauche, et que celle-ci en ait toujours une. Trop d'atermoiements et de contradictions se sont succédé ces derniers mois pour qu'un acte audacieux puisse à lui seul dissiper des doutes et des inquiétudes que nourrissent d'ailleurs les propos tenus dans plusieurs secteurs de la majorité. Certes, lenteur et prudence sont nécessaires dans un domaine où l'on ne doit pas confondre vitesse et précipitation. Sans imiter le lièvre, on pourrait toutefois ne pas s'aligner sur la tortue. Mais il est plus grave qu'on n'ait *même* pas adapté la régularité de sa démarche, et que les décisions prennent une allure zigzagante, souvent opposée aux principes proclamés voici deux ans.

Quoi de commun, par exemple, entre celles qui viennent de se se suivre pendant l'été, juste avant l'accord Thomson-C.G.E. ? Le gouvernement a d'abord fait l'effort nécessaire pour sauver une nouvelle fois Manufrance, coopérative ouvrière sentimentalement émouvante, mais catastrophique par son absence de productivité. Quelques jours *plus tard, on apprenait* que l'agence Havas, chargée d'organiser la quatrième chaîne de télévision, avait préféré le décodeur d'une filiale de Philips, principal concurrent de *Thomson*, entreprise nationalisée, dont on veut faire un pionnier de l'électronique pour grand public. Voici quelques semaines enfin qu'a éclaté l'affaire de La Chapelle-Darblay, où des *Néerlandais ont* été chargés de prendre en main la réorganisation de la plus grande usine française de papier journal, une fois celle-ci amputée des trois quarts de *son personnel*.

Au coup par coup ?

Comme la dizaine d'autres qu'on ne cite pas, aucune des décisions précédentes n'est absurde en elle-même. Chacune peut exciper de raisons valables. Mais ces raisons sont contradictoires entre elles, et certaines tournent le dos à l'objectif de rénovation des structures industrielles qui devait être une priorité du socialisme à la française. Tenir à bout de bras la vieille maison de Saint-Etienne est l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire, si l'on ne veut pas enliser notre industrie dans l'impuissance et le marasme. Officiellement justifié par un prix de revient légèrement inférieur et par la présence de plus de valeur ajoutée nationale, le choix d'Havas repose sur deux arguments, dont le premier correspond à une logique capitaliste et le second à une vision de myope. Seul, l'appel à Parenco pour réorganiser notre industrie de papier journal reste dans la ligne du modèle défini en 1981-1982 : la firme des Pays-Bas étant l'une des plus *performantes dans ce secteur* et pouvant ainsi nous permettre une modernisation efficace et rapide, à condition toutefois que la France ne se trouve pas ensuite enchaînée à une entreprise étrangère.

Ces flottements et ces contradic*tions* donnent *l'impression* que la gauche gouverne au coup par coup, et qu'elle se détourne du modèle de socialisme élaboré voici deux ans, sans lui en substituer un autre. Bref : qu'elle n'a plus de *politique* industrielle. Pour les communistes, la chose est assez claire puisqu'ils proclament ouvertement le principe d'une priorité absolue de l'emploi. En elles-mêmes, la rénovation des structures de production et la lutte contre le chômage ne s'opposent pas, et *la* gauche a manifesté dès son arrivée au pouvoir une volonté de les conduire simultanément. Si le progrès technique abaisse les coûts de fabrication d'une entreprise en dimi*nuant sa main*-d'œuvre, la firme ainsi modernisée bénéficie d'une croissance qui entraîne une multiplication d'emplois à l'extérieur. Mais le P.C.F. et la C.G.T. n'acceptent *pas* ce déplacement, et s'opposent à tout changement. Si on les suivait, l'argent public servirait à scléroser indéfiniment les structures établies.

Un tel comportement est normal *pour un parti* qui n'a jamais souhaité vraiment le succès d'un socialisme à la française, fort éloigné de son orthodoxie. On peut trouver plus étonnant qu'un théoricien de ce dernier *semble maintenant* emboîter le pas des communistes. Jean-Pierre Chevènement n'a-t-il pas déclaré dans son interview à *En jeu*, revue proche du CERES, que sa politique « *fait de l'emploi la priorité essentielle* » ? Quelques lignes auparavant, n'a-t-il pas critiqué violemment ce président d'entreprise nationale qui lui « *disait un jour que le coût actualisé d'une embauche – cotisations sociales comprises – l'amenait à ne plus faire que des investissements de productivité et à interrompre tout recrutement nouveau* » ? Mais alors, que devient la théorie d'un secteur public dont la capacité de compétition ferait le fer de lance pour la reconquête des marchés, extérieur et intérieur ?

L'ancien ministre de l'industrie et de la recherche vilipende avec raison la croissance zéro. Pense-t-il pouvoir la dépasser avec une productivité zéro ? Telle est la question cruciale. Il ne l'élude pas complètement, puisqu'il apporte un correctif *notable* à la position des communistes. Sa politique « *fait de l'emploi la priorité essentielle*, avant la défense du pouvoir d'achat global qui évoluera en fonction de la production et de l'effort de chacun » (1). Formule sibylline, qui ne permet pas de savoir si la priorité de l'emploi ne s'entend que par rapport au pouvoir d'achat, ou si elle a un caractère absolu qui l'emporte même sur la productivité de l'*entreprise considérée*. On retrouve là le clair-obscur cher aux stratèges politiques. La volonté de se placer à gauche en employant un vocabulaire plaisant au P.C.F. s'unit *habilement* à un propos proche de la pensée d'Edmond Maire.

N'oublions pas cependant que l'interview de Jean-Pierre Chevènement est expressément consacrée à définir une action « d *moyen terme* », fondée sur une dévaluation forte, accompagnée de clauses de sauvegarde limitant les importations pendant dix-huit mois environ. Dans un tel laps de temps, les gains de productivité ne sont possibles que par une limitation du pouvoir d'achat des travailleurs. Il est courageux de le dire, et d'envisager ainsi une rigueur pas moindre que celle imposée actuellement par Jacques Delors. En abordant le problème à ce niveau, le congrès de Bourg-en-Bresse pourrait diminuer les incertitudes et les confusions qui *entourent aujourd'hui la politique* industrielle.

On s'apercevrait alors que les débats entre socialistes portent sur la technique de navigation entre les récifs de la crise, plutôt que sur les objectifs du voyage tels qu'ils ont été déterminés au début de la législature. Malheureusement à force d'évoluer au plus près, le gouvernement a perdu quelque peu de vue l'orientation générale, ce qui explique l'anarchie des décisions qu'on a citées. Faut-il rappeler que les perspectives à long terme deviennent purement symboliques si on les déconnecte ainsi de la vie quoti*dienne* ? *Elles ne reprendront* leur force d'attraction que si elles sont reliées aux politiques à moyen terme, ce que tout le monde a tendance à oublier aujourd'hui.

(1) C'est moi qui souligne.

Conjurer le déclin

par MICHEL BARNIER (*)

EN optant pour l'austérité au lendemain des municipales, le pouvoir a-t-il obéi à un instinct de survie, ou bien véritablement pris la dimension de la crise ?

Si l'on s'en tient aux mesures annoncées depuis le printemps dernier, on peut craindre qu'il ne s'agisse que d'une parenthèse dans le déclin de l'industrie française.

Quelques mesures de ponction du pouvoir d'achat – si rigoureuses qu'elles soient – ne suffiront pas en effet à interrompre la dégradation profonde que reflètent la stagnation de la production, la chute de l'investissement productif et l'accroissement spectaculaire du déficit commercial vis-à-vis des pays industrialisés.

Trois causes

Cette évolution a trois causes :

A) *La France a sous-estimé, depuis le début, la crise internationale* et ses enjeux, alors que nos partenaires allemands et japonais réagissaient dès le début à l'augmentation du coût de l'énergie par une baisse de leur pouvoir d'achat et par un effort considérable de compétitivité sur les marchés extérieurs. En Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, le redressement est venu plus tard, avec l'accession au pouvoir de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan. En quelques années, tous ces pays ont pris conscience que le monde était entré dans une période de désordre économique profond et que seules les nations résolues à se battre avaient une chance d'être sauvées.

En France, un certain optimisme des milieux officiels, l'aveuglement d'une opposition acharnée à dénoncer la responsabilité du pouvoir, la lassitude d'une opinion qui aspirait à une pause après vingt-cinq ans « sur les sommets » ont conduit à vivre dans les illusions. L'accession au pouvoir de la gauche a été révélatrice de cette situation. Relance par la consommation, développement de l'assistance, étatisation tous azimuts, ont été les idées-forces d'un gouvernement qui a agi comme s'il était seul au *monde*.

B) *Depuis dix ans, notre taux d'inflation a toujours été deux à trois fois supérieur au taux allemand.* Aujourd'hui, comment ne pas entendre avec tristesse notre gouvernement se réjouir d'un taux annuel de 8 % ou de 9 % alors qu'aux Etats-Unis, au Japon, en Allemagne et même en Grande-Bretagne, les taux sont désormais compris entre 1 % et 4 % ? Le pouvoir aurait-il oublié qu'un taux d'inflation n'a pas de *signification en soi, l'essentiel étant* « de ne pas faire plus de bêtises que ses voisins » ?

Pourquoi cette « sur-inflation » française ? Pour trois raisons : 1) Au cours des dix dernières années, les Français *ont* davantage dépensé qu'ils n'ont gagné. A aucun moment, ils n'ont eu le sentiment de transférer une partie de leur pouvoir d'achat vers les producteurs de pétrole, à l'image de ce qui s'est passé chez leurs principaux partenaires.

2) En Allemagne, le déficit budgétaire a toujours été financé en totalité par l'épargne à long terme. En Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, un contrôle extrêmement strict de la masse monétaire a été mis en application. En France, la tentation a été grande de faire fonctionner la planche à billets dès que les premières difficultés sont survenues...

3) En Allemagne, les syndicats ont réagi immédiatement à la crise en ne négociant au début de chaque année que des augmentations de salaire modérées. Aux Etats-Unis, l'adaptation a été beaucoup plus brutale, la loi du marché s'imposant spontanément. Ainsi, des entreprises ont-elles simultanément réduit les salaires et augmenté la durée du travail ! En France, seules des raisons politiques ont permis à Jacques Delors d'évoquer la nécessité d'une politique des revenus sans provoquer une levée de boucliers. Pour le moment...

De Gaulle disait que l'inflation est « *une drogue qui, par des phases alternées d'agitation et d'euphorie, mène la société à la mort* ». Si la France est aujourd'hui à nouveau sur la voie du déclin, c'est parce qu'insensiblement elle a renoué avec cette drogue.

C) *D'après les dernières statistiques de l'INSEE, le montant des prélèvements obligatoires rapportés au produit « marchand » (1) aurait dépassé 50 % en 1982...* Il pourrait approcher 53 % en 1984. On est loin du seuil des 40 %, dont on disait il y a dix ans qu'en aucun cas il ne devrait être franchi ! Ce glissement spectaculaire est d'autant plus inquiétant que, dans le même temps, le taux des prélèvements est resté à peu près stable en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Japon.

Cette évolution entraîne deux conséquences extrêmement graves pour notre industrie :

– Une démotivation générale des travailleurs, quelle que soit leur position dans la hiérarchie ;

– Des charges insupportables pour nos entreprises, qui n'affron*tent plus leurs concurrentes* à armes égales dans la compétition internationale.

Trois actions

Pour redresser la France, les responsables politiques – et d'abord le gouvernement – doivent :

A). Changer de discours. Il faut tenir un langage de vérité aux Français, cesser de les entretenir dans le mythe de « l'Etat-Providence ». Le salut ne viendra pas d'une assistance tous azimuts de l'Etat mais d'abord de nous-mêmes. Les Américains, les Anglais, les Allemands, les Japonais ont compris au cours des dix dernières années que dans la compétition économique ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes.

Cependant, pour que le message soit reçu, comme il l'a été chez nos partenaires, il faut un gouvernement compétent, résolu et faisant preuve d'esprit d'ouverture. En d'autres termes, il faut restaurer la crédibilité du pouvoir, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières.

B) Définir une grande politique en faveur de l'investissement. Les chefs d'entreprise ne deviendront des « partenaires », selon le vœu formulé par le président de la République, que le jour où ils auront reçu l'assurance que l'armistice recherché par le gouvernement n'est pas seulement de circonstance. Il faut placer *nos chefs d'entreprise au premier* rang du combat pour le redressement et, dans cette perspective, prendre une initiative spectaculaire en faveur de l'investissement. La *liberté* d'amortissement serait un excellent moyen de redonner à nos entreprises le goût d'investir. Parallèlement, des mesures de protection temporaires et limitées – à l'image de celles qu'appliquent nos partenaires américains, britanniques, japonais, allemands ou italiens, – ainsi que des mesures significatives pour encourager l'exportation, devraient permettre à cette action de relance de l'investissement d'être pleinement efficace ;

C). Décider une pause en matière de prélèvements obligatoires, avant d'amorcer ultérieurement une diminution. Il n'y a pas de doute que cette orientation implique une bonne *dose de courage politique puisqu*'il faudra sortir la « hache » au niveau des dépenses. Dans cette perspective, afin de rendre irréelle la prochaine discussion budgétaire, on pourrait envisager de confier à une commission composée de gens venant d'horizons politiques divers, nommés en raison de leurs compétences, le soin de faire des propositions d'économies.

Ne doutons pas que toutes ces orientations se traduiraient rapidement par un retour à la confiance et, par conséquent, par des effets positifs sur l'inflation et sur la croissance. Comme l'a souvent affirmé Jacques Chirac, *la confiance* est au cœur du redressement.

A plus long terme, d'autres actions de caractère plus structurel seraient naturellement nécessaires, notamment dans les domaines de la démographie, de la planification, de la *solidarité* et de l'*emploi*.

Est-il naïf de croire, au-delà des clivages *politiques*, qu'une *politique* de redressement soit encore possible ? N'est-ce pas de la survie de notre pays qu'il s'agit désormais ? Si le pouvoir socialiste continuait à conduire la France sur la voie du déclin au moment où la plupart de nos partenaires relèvent la tête, il n'y a aucun doute que, les échéances électorales venues, les Français en tireraient la conclusion pour longtemps.

Ils le *feront* avec d'autant *moins* d'hésitation que l'opposition aura pris le temps et le soin de bâtir un véritable projet économique rejetant toute démagogie et programmant l'effort.

(1) La notion de « produit marchand » était celle qui était retenue pour définir le produit national avant la réforme de la comptabilité nationale de 1975.

(*) Député de la Savoie (R.P.R.).

LU
« Les Riches et les Pauvres »
d'Eliane Mossé

IL y a toujours des pauvres parmi nous. Eliane Mossé nous le rappelle opportuné*ment*. *Economiste, professeur à* l'Institut d'études politiques, elle a, pour parler de ce sujet délicat, délibérément mélangé les statistiques aux témoignages. Enfermer la pauvreté dans la rigueur des chiffres l'éloignerait encore de nos préoccupations.

Qui est vraiment pauvre ? Le riche soupçonne toujours quelque pécule caché sous le galetas. Toutes ces familles nombreuses, aussi dépenaillées soient-elles, touchent bien les allocations familiales, que diable !

Eliane Mossé remet de l'ordre dans les *définitions* en retenant trois critères indissociables de la pauvreté : faiblesse du niveau de vie, précarité, exclusion. En France, 15 % de la population *répondrait à ces critères*, d'autant qu'aux précarités ordinaires, si l'on peut dire, et qui ont trait essentiellement à l'éducation et au logement, s'ajoute celle de l'emploi.

***

Inutile donc d'aller chercher des exemples au Bangladesh ou en Ouganda. Dans chacune de nos banlieues, principalement, dans nos villes même et dans nos campagnes, il y a des pauvres, un mal qui vous prend au pied du berceau. Or l'enfant pauvre, c'« *est celui qui court le plus de risques d'être inadapté, malade et, plus tard, chômeur, délinquant, perpétuant ainsi de génération en génération le cycle infernal de la misère* ». L'auteur use d'un néologisme pour mieux *cerner le concept de l'exclusion*, la pauvreté étant aussi un jugement de valeur. Ainsi apparaît le mot « déprivation » qui définit la pauvreté en terme d'exclusion « *par rapport à un mode de vie dominant répandu dans les pratiques sociales et encouragé par les médias* ». Le régime alimentaire, l'habillement, l'équipement et le confort de la *maison*, les conditions de travail, la santé, l'éducation, la famille, les divertissements, l'environnement social, sont autant d'indicateurs de « déprivation » que chaque pays pourrait utiliser à condition de réunir des informations de ce type. On doit cette initiative à Peter Townsend, dont le livre *Poverty in the United Kingdom* fait autorité.

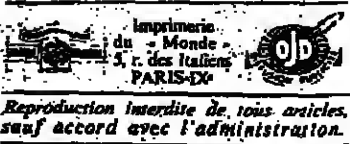
***

Comment lutter contre ce mal, si difficile à comprendre vraiment quand on ne l'a pas enduré ? Ayant parfaitement accompli son travail d'information, Eliane Mossé se garde bien de fournir une réponse circonstanciée à cette question. Qui pourrait prétendre régler son compte à la *misère* ? Il faudrait pour cela autant de générosité que de mesures économiques. Il faudrait aussi bousculer tant de privilèges que bien peu s'y résoudraient. Selon *Peter Townsend, pour parvenir* à réduire valablement le champ de la pauvreté, il faut abolir les richesses et les revenus excessifs, réorganiser les services collectifs, disloquer les structures hiérarchiques et supprimer le chômage (grâce notamment à l'*offre* de types alternatifs d'emploi). Un programme dont la réalisation n'est ni facile ni probable, reconnaît son auteur. Le Français, par sens des nuances sans aucun doute, préférera les soixante propositions du rapport Oheix, remis au gouvernement il y a deux ans...

FRANÇOIS SIMON.

★ *Les Riches et les Pauvres*, d'Eliane Mossé, Le Seuil, 242 pages, 85 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



LA GUERRE AU LIBAN

Beyrouth se félicite que la France ait enfin opté pour la fermeté

Beyrouth. – L'aviation française a bombardé, jeudi après-midi 22 septembre, des batteries d'artillerie situées dans un secteur de la montagne libanaise tenu officiellement par l'armée syrienne.

Cette intervention, totalement inattendue après les « *errements de la France* » – c'est ainsi que l'on qualifie couramment à Beyrouth la politique de Paris depuis le rebondissement de la crise, – a fait forte impression. Elle suit une série d'attaques contre les positions et les intérêts français survenues depuis deux jours, notamment un nouveau pilonnage du contingent français de la force multinationale à Beyrouth, jeudi matin, au cours duquel quatre hommes ont été blessés. Ce qui, avec deux autres blessés dans un attentat, porte à dix-sept morts et trente-cinq blessés le total des pertes françaises à Beyrouth.

La résidence provisoire de l'ambassadeur de France avait elle-même reçu des éclats d'obus la veille. En attaquant des batteries syriennes, ou sous protection syrienne, l'aviation française a clairement désigné la source des tirs, après un nouvel avertissement adressé mercredi par Paris à Damas.

La riposte française constitue une manifestation de fermeté et de détermination montrant à la Syrie qu'elle n'a pas affaire seulement aux États-Unis, dont la marine pilonne sévèrement ses positions et celles de ses alliés depuis trois jours. Elle est aussi un signe à l'adresse des autres pays de la force multinationale : Grande-Bretagne et Italie. Ce dernier pays vient lui-même de dépêcher une escadrille de six chasseurs-

De notre correspondant

bombardiers sur une base britannique de Chypre.

Ce sont huit Super-Etendard embarqués à bord du *Foch* qui ont opéré le raid jeudi peu après 17 heures. Deux appareils ont piqué sur les cibles à Dhour-el-Choueir, Dahr-el-Baidar et Aïn-Dara, détruisant complètement quatre batteries tandis que les autres assuraient leur couverture. Aucun avion syrien n'est apparu dans le ciel, mais les batteries de D.C.A. ont tiré sur les chasseurs-bombardiers français sans les atteindre. La radio phalangiste avait annoncé, en début de semaine, que l'armée syrienne, avec l'aide de conseillers soviétiques, avait déployé des Sam-6, précisément dans le secteur attaqué par les Super-Etendard. L'aviation israélienne, cependant, avait fait la preuve l'an dernier, durant l'invasion du Liban, que ces missiles antiaériens pouvaient être neutralisés et détruits sans grand problème.

Une fois de plus, comme lors du premier vol de reconnaissance il y a deux semaines, la France aura surpris tout le monde et agi là où on attendait les Etats-Unis. Néanmoins, malgré le côté spectaculaire de l'intervention des Super-Etendard, c'est l'engagement américain qui constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie l'Etat libanais. Cet engagement ne fait que se confirmer et tend à devenir irréversible. L'arrivée dans les eaux libanaises dans les prochaines heures du cuirassé *New Jersey*, doté d'une puissance de feu sans équivalent dans d'autres marines, en est une manifestation supplémentaire.

Le contingent français de la force multinationale n'a pas été, jeudi, le seul touché. Deux roquettes se sont abattues dans la banlieue est de Beyrouth sur un dépôt de munitions du contingent italien, qui a explosé en provoquant un grand incendie. Quant aux « marines » américains, le pilonnage de leurs positions est devenu quotidien, entraînant la riposte des bâtiments au large. Seuls les quatre-vingt-dix-sept « dragons de la reine » sont encore épargnés, parce que dit-on en plaisantant à Beyrouth, les Syriens et leurs alliés se souviennent des Malouines et savent pertinemmment qu'avec la « dame de fer » la riposte serait immédiate et sans merci...

Dans la montagne, l'armée libanaise a repoussé de nouveaux assauts des milices druzes et de leurs alliés à Souk-el-Gharb, tandis que celles-ci pilonnaient la région de Jbeil, où se trouve la piste aérienne militaire libanaise, et harcelaient l'armée dans la banlieue sud de Beyrouth. Des quartiers chrétiens de la capitale ainsi que des localités du secteur chrétien ont été bombardés sporadiquement.

Malgré l'escalade dans la riposte, les émissaires des pays occidentaux continuent d'être reçus à Damas. M. McFarlane, au nom des Etats-Unis, vient d'y mener durant vingt-quatre heures des pourparlers ardus, le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Gutman, délégué par la France, y est arrivé inopinément en soirée, peu après la spectaculaire intervention des Super-Etendard. L'émir Bandar et M. Hariri poursuivent, au nom de l'Arabie Saoudite, leur très difficile médiation.

LUCIEN GEORGE.

La riposte française

(Suite de la première page.)

Lors de la reprise des combats, M. Cheysson a paru minimiser leur portée politique et ménager les Syriens. Ainsi a-t-il remarqué que les projectiles qui ont tué, le 30 août, cinq militaires français à l'ambassade de France « *ne nous étaient pas destinés !* » Le 7 septembre il rectifiait en déclarant : « *Nous ne pouvons accepter que l'on canarde nos soldats.* »

Enfin l'on peut se demander si au moment où soldats français et américains font face aux mêmes dangers, il était opportun de souligner que la France et les États-Unis ne sont pas « *sur la même roue dentée* », ce que le secrétaire d'État américain a jugé « *flamboyant* » et « *inutile* ».

Ces remarques faites, il n'est que juste de reconnaître que le ministre des relations extérieures a vu très clair depuis longtemps : dès le début de 1982 il était certain de l'intervention en force d'Israël au Liban. Certain aussi qu'une telle opération risquait (et le risque est plus grand que jamais) de conduire à un partage du Liban et du Proche-Orient, mettant les superpuissances en contact direct sur le terrain le plus explosif du monde. C'est ce risque que le gouvernement français s'est efforcé de conjurer.

Aujourd'hui que fait-il ? Pour conforter la position du président Gemayel et du gouvernement de Beyrouth, seuls éléments subsistant de l'unité libanaise, il propose d'étendre le rôle des « casques bleus » de l'ONU, la FINUL, à laquelle la France participe depuis plusieurs années, plutôt que celui la force multinationale. La France participe aux deux, alors que les Etats-Unis ne participent qu'à la seconde. Une telle opération serait en principe plus acceptable par les Syriens, avec lesquels Paris reste en contact – le secrétaire général du Quai d'Orsay est à Damas, – et par les Soviétiques.

Mais une telle politique est-elle encore réaliste ? N'est-elle pas totalement dépassée par les événements ? Comment concevoir, étant donné les tensions Est-Ouest et entre Américains et Soviétiques qu'un concensus se dégage aux Nations unies – où l'accord Moscou-Washington est indispensable à toute action ? Or une décision est urgente pour mettre fin au calvaire de Libanais.

Le gouvernement français n'a jamais été à cours d'idées et, en politique étrangère, il est vrai que depuis que M. Mitterrand est à l'Elysée il a payé d'audace. Mais comment le ferait-il comprendre quand il ne s'explique pas, sinon que des petites phrases sans cohérence visible ? Il est étonnant que M. Mitterrand n'ait pas jugé bon de tenir une conférence de presse sur l'ensemble de sa politique depuis juin 1982 et que l'Assemblée nationale n'ait pas discuté de politique étrangère depuis le débat budgétaire de novembre dernier.

MAURICE DELARUE.

● *M. Jacques Chirac*, dit-on dans son entourage, « *enregistre que la réaction française va tout à fait dans le sens de ce qu'il avait souhaité* ». Le président du R.P.R., rappelle-t-on, avait déclaré au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » : « *La France n'avertit pas deux fois. Lorsqu'elle a averti une fois, elle agit (...) Nous aurions dû attaquer et détruire les batteries syriennes qui nous bombardaient et avaient tué nos soldats.* »

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R. trotskiste), a dénoncé, vendredi 23 septembre, « *l'intervention des avions militaires français au Liban, qui révèle la fonction exacte de la force internationale d'intervention* » en faveur de la « *fraction conservatrice dirigée par Gemayel* ». La L.C.R. « *exige le retrait immédiat de toutes les troupes françaises* du *Liban* ».

Une opération conçue à Paris

Le « Clemenceau » va remplacer le « Foch »

Au ministère français de la défense, on se déclarait « *satisfait* » des premiers résultats, observés sur place, du bombardement, par des avions d'attaque Super-Etendard de la marine nationale, de batteries d'artillerie situées dans des zones, au Liban, contrôlées par l'armée syrienne. Commandée directement depuis le centre opérationnel, à Paris, du chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, la mission du porte-avions *Foch* a été exécutée par le contre-amiral Bernard Klotz, qui commande les porte-avions et l'aéronautique navale.

Le *Foch* a envoyé sur ses cibles trois vagues d'avions : des avions de reconnaissance préalable Etendard, des avions de bombardement Super-Etendard, enfin des avions chargés de constater les résultats. Ces trois vagues ont été couvertes par des intercepteurs Crusader, à moyenne altitude, chargés de la protection des raids. Au total, une dizaine d'appareils du *Foch* ont été mobilisés pour la circonstance.

De source militaire, on se refuse à préciser l'identité des batteries visées, mais on rappelle que le ministère des relations extérieures avait indiqué que la France a, à plusieurs reprises, élevé des protestations à Damas pour que tous ceux qui peuvent concourir à la cessation des tirs prennent leurs responsabilités. Devant la commission de la défense, à l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avait déclaré, le 14 septembre dernier, que les Super-Etendard, envoyés sur place dès les premiers tirs sur le contingent français, avaient effectué des missions de reconnaissance photographique approfondie sur des batteries placées en zone sous contrôle syrien.

En principe, durant la première quinzaine d'octobre, le *Foch* doit être remplacé, sur zone, devant le Liban, par l'autre porte-avions de l'escadre de la Méditerranée, le *Clemenceau*. Cette opération obligera le *Clemenceau*, organisé aujourd'hui en version porte-avions équipé essentiellement en intercepteurs Crusader, à prendre à son bord des flottilles d'avions d'attaque au sol Super-Etendard et des hélicoptères lourds Super-Frelon transférés depuis le *Foch*. Cette relève sur zone est, toujours, une opération délicate mais, depuis ses missions Saphir en océan Indien, la marine nationale a l'habitude de telles manœuvres.

Le *Foch* regagnera son port d'attache de Toulon, au sein de l'escadre de la Méditerranée, pour y subir, à l'arsenal, une révision périodique, de quatre à six mois, qui était prévue de longue date. Le commandement de l'escadre de la Méditerranée, qui joue actuellement un rôle important, sera bientôt confié au contre-amiral René Hugues, qui est présentement le chef du cabinet militaire du ministre de la défense. Il remplacera le vice-amiral Bernard Louzeau, qui doit devenir commandant de la Force océanique stratégique (les sous-marins nucléaires).

AVEC LE CHEF DES FORCES DRUZES, A ALEY

« Si vous trouvez un seul militaire syrien... »

Aley. – Le siège du parti socialiste progressiste (P.S.P.) de M. Walid Joumblatt est installé dans une maison bourgeoise de pierres blanches, située aux confins d'Aley, dans un quartier provisoirement à l'abri des bombardements. Une foule de miliciens en tenues militaires dépareillées, s'y presse dans un climat de kermesse révolutionnaire. Certains d'entre eux, chevelus et barbus, ressemblent étrangement aux « barbudos » sud-américains ; d'autres n'ont pour tout uniforme qu'un blue-jean et un blouson kaki usagés.

« *Notre armée est l'armée du peuple* », lance M. Anouar Fattairi, « *commandant en chef* » des forces militaires du P.S.P. Les guillemets, ici, sont de rigueur puisqu'il n'existe pas de grades dans l'armée druze. Officiellement « *chargé de la mobilisation populaire* », M. Fattairi est, à ce titre, le second de M. Joumblatt, qui, lui, « *élabore la ligne politique autour de laquelle nous édifions notre stratégie militaire* ».

M. Fattairi, qui est âgé de trente-six ans, n'est pas un militaire de carrière. Il est tout amusé à l'idée d'avoir fait ses études au Collège des apôtres, de Jounieh, et a, ainsi, l'impression d'avoir joué un bon tour aux maronites. Par la suite, il a obtenu une licence de mathématiques à l'Université libanaise de Beyrouth avant d'enseigner les sciences exactes dans une école secondaire. « *Ne vous fiez pas aux apparences, nous dit-il, derrière ces barbes hirsutes, vous découvrirez de nombreux intellectuels, enseignants et étudiants qui ont tout abandonné pour la défense de notre cause* ».

Certains affirment que c'est M. Fattairi qui a fait des druzes des « *artilleurs émérites* » grâce notamment à l'utilisation d'ordinateurs dont il est passionné. Lui-même jure ses grands dieux que, contrairement à ce qui se dit souvent, ces artilleurs n'ont pas été formés en Union soviétique. « *En tout cas,* ajoute-t-il, *l'U.R.S.S. est notre amie. Mais nous ne lui avons jamais demandé une quelconque aide militaire. L'assistance qu'elle nous fournit est plutôt d'ordre scientifique et technique – nous avons plus d'un millier d'étudiants en Union soviétique – et humanitaire, puisque cent cinquante de nos blessés sont soignés à Moscou.* »

M. Fattairi, que nous avons rencontré jeudi matin avant l'attaque menée par les Super-Etendard français, enchaîna avec une pointe de malice : « *Nos camarades socialistes français devraient suivre l'exemple de nos amis soviétiques au lieu de nous envoyer régulièrement leurs Super-Etendard photographier nos positions. Je ne comprends pas ce comportement. Il n'y a point de divergences entre nous sur le fond.* »

Mourir pour Souk-el-Gharb ?

Pour le chef militaire druze, l'ennemi numéro un, ce sont les Etats-Unis, qui, depuis une semaine, ont commencé à « *bombarder des objectifs civils* ». Jeudi matin, encore, nous avons vu plusieurs camions chargés à ras bord quitter la ville pour des lieux plus cléments, tandis que les obus de mortier tombaient régulièrement dans certains quartiers de la ville devenue un polygone de tir. M. Fattairi se montra menaçant : « *Si ces bombardements ne cessent pas, nous serons, à notre corps défendant, obligés de nous attaquer, nous aussi, à des objectifs civils.* » Il affirme qu'il ne craint nullement la puissance militaire américaine. « *Les druzes,* dit-il, *sont prêts à perdre mille hommes pour Souk-el-Gharb, qui est notre débouché naturel vers Beyrouth et la mer, une bouffée d'oxygène pour le Chouf. L'intervention américaine multipliera peut-être le nombre des victimes par dix. Cela ne nous importe guère, nous sommes un peuple qui n'a pas peur de la mort.* » Un de ses « lieutenants », un chrétien, nous glisse à l'oreille : « *N'oubliez pas que les druzes croient fermement à la réincarnation, ce qui fait d'ailleurs d'eux de redoutables guerriers.* »

M. Fattairi affirme que l'armée libanaise se trouve dans une situation précaire par suite des pertes qu'elle est en train de subir dans la montagne. « *Je mets le haut commandement au défi de publier le nombre exact des tués et des blessés. A notre avis, ce chiffre a déjà atteint le millier. Nous donnerons des précisions à ce sujet en temps voulu. Pour*

De notre envoyé spécial

l'instant, nous pouvons dire sans exagérer que, depuis le début des hostilités, quelque neuf cents soldats libanais, en majorité des druzes et des chiites, ont déserté les rangs de l'armée. Certains d'entre eux combattent déjà avec nous. »

« Nous sommes des Libanais à part entière »

L'ancien professeur de mathématiques se fâche lorsqu'on évoque devant lui la thèse selon laquelle la guerre actuelle serait menée par des « *étrangers* ». « *95 % des combattants,* affirme-t-il, *sont des miliciens du P.S.P. Il y a avec nous également des miliciens des anciennes formations du Mouvement national libanais dont les communistes... Si vous trouvez un seul militaire syrien entre Sofar et Souk-el-Gharb, je suis disposé à ordonner un cessez-le-feu immédiat. Vous n'ignorez pas que les Israéliens ont imposé à la Syrie des « lignes rouges » que celle-ci ne peut transgresser.* »

En ce qui concerne les Palestiniens, M. Fattairi estime qu'ils ne font plus le poids militairement depuis leur défaite de l'année dernière à Beyrouth et surtout par suite de leurs divergences intérieures. « *Nous ne sommes ni pour Abou Moussa, ni pour Arafat,* dit-il. *Tout ce que nous leur demandons c'est de ne pas évoquer de victoire imaginaire sur l'armée libanaise pour essayer de se revaloriser auprès de leur opinion publique, et surtout de ne pas intervenir dans nos affaires intérieures.* »

M. Fattairi souligne qu'il n'a pas de leçons à recevoir des Palestiniens. « *Notre lutte conre le maronitisme politique* » dit-il « *a commencé avant même la création de l'Etat d'Israël et la naissance du problème palestinien. Nous n'avons pas l'intention de devenir les alliés ou les agents de quiconque. Nous sommes des citoyens libanais à part entière et des Arabes de première catégorie.* »

– Et les druzes israéliens et syriens ?

La réponse fuse aussitôt : « *Ils nous ont fait savoir qu'ils étaient disposés à se battre avec nous. Nous avons répondu que pour l'instant nous n'avons pas besoin de leur aide. Mais si un jour on nous y pousse, nous serons contraints d'accepter leur concours. Est-ce cela que veulent les « marines » ?*

M. Fattairi répète qu'il s'agit « *d'une guerre civile entre ceux qui demandent leurs droits politiques et ceux qui exploitent le pays à des fins égoïstes et confessionnelles* ». « *Au début,* dit-il, *notre différend était avec l'armée et les Forces libanaises. Ces dernières ont subi une grave défaite et n'existent pratiquement plus sur le terrain. Nous ne faisons plus face qu'aux seuls militaires libanais qui, hélas ! ont revêtu les oripeaux des Forces libanaises (...).* »

« *Seul un accord sur l'entente nationale peut préserver l'avenir des chrétiens et des druzes dans ce pays. Nous constituons une nation qui ne peut vivre sans entente nationale.* »

Répondant à certaines accusations il lance : « *Comment pourrions-nous créer un canton druze alors que nous n'avons même pas un anesthésiste druze, que nous n'avons que trois hôpitaux et un seul directeur de banque. Nous ne remplissons aucune des conditions nécessaires à la formation d'un canton. Ceux qui nous accusent de séparatisme nuisent à notre réputation de Libanais.* »

Deux « vrais massacres »

Enfin, M. Fattairi évoque l'affaire des massacres interconfessionnels. Selon lui, il n'y a eu depuis le début des événements que deux « *vrais massacres* », à Kfar-Matta et à Maasser-el-Chouf.

A Kfar-Matta, dit-il, ce seraient des officiers supérieurs de l'armée, les commandants Toubiya et Tahan, qui auraient ordonné l'exécution de quelque deux cents druzes. A Maasser-el-Chouf, en revanche, ce sont les druzes qui, affirme-t-il, ont massacré trente chrétiens. Il semble cependant trouver des circonstances atténuantes à ce drame en ajoutant que « *des éléments suspects avaient au préalable tiré sur nos miliciens pour les provoquer* ».

M. Fattairi affirme, en revanche, que le massacre de El-Biré n'en était pas un car, dit-il « *les dix-sept miliciens phalangistes que nous avons abattus méritaient mille fois la mort puisqu'ils étaient venus du Kesrouan pour nous massacrer. Pourquoi devaient-ils réchapper sans mal de l'aventure criminelle dans laquelle ils s'étaient volontairement fourvoyés ?* »

JEAN GUEYRAS.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU LIBAN

Washington espère que la netteté de son engagement hâtera un cessez-le-feu

New-York. – Malgré le « compromis historique » annoncé solennellement mardi 20 septembre par le président Reagan, l'opposition au maintien des « marines » au Liban n'a pas disparu au Congrès. Bien au contraire : les hésitations, les revirements, les déclarations multiples et contradictoires des responsables américains sur la situation au Liban commencent à inquiéter l'opinion, et la commission des attributions budgétaires de la Chambre des représentants, à majorité démocrate, a décidé mercredi de bloquer le 1er décembre les fonds destinés à l'entretien des « marines », à moins que le président Reagan ne reconnaisse, plus explicitement qu'il ne l'avait fait mardi, que la situation est du ressort du *War Powers Act*, c'est-à-dire soumise à la bonne volonté du Congrès.

La « ligne » de Washington reste en principe définie par la déclaration faite mercredi par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, devant les commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre. En maintenant les « marines » au Liban et en demandant à la Flotte d'appuyer, éventuellement en bombardant les positions adverses, les troupes du gouvernement libanais, les Américains veulent obtenir : 1) Le retrait de toutes les forces étrangères du Liban (c'est-à-dire celles d'Israël, de la Syrie et de l'Organisation de libération de la Palestine) ; 2) Assurer l'indépendance du Liban et son unité ; 3) Garantir la frontière nord d'Israël.

Dans un premier temps, les Américains entendent obtenir un cessez-le-feu, grâce aux bons offices de l'Arabie Saoudite, théoriquement appuyée par la Jordanie et l'Egypte. Parmi les éléments qui, espère Washington, permettront de transformer ce cessez-le-feu en paix viable, figurent le soutien international au gouvernement de M. Gemayel, appuyé sur une armée forte et unie, et la « *réconciliation nationale* » du peuple libanais.

Mais, depuis un an que les « marines » sont au Liban, aux côtés des éléments français, italiens et britanniques de la force multinationale de paix, la situation n'a cessé de se dégrader. Aujourd'hui, la force de paix est de plus en plus souvent contrainte à des opérations qu'il est difficile de ne pas appeler « de guerre ». M. Shultz a accusé, devant les sénateurs et les représentants, la Syrie « *armée par l'Union soviétique* », d'empêcher le « *retrait des troupes étrangères* », la « *réconciliation nationale* » au Liban, et d'avoir favorisé le retour de l'O.L.P. sur le champ de bataille. Il a été plus nuancé sur le rôle joué par Is-

De notre correspondante

raël « *qui continue à influencer de nombreux groupes au Liban* » et a, estime-t-il, intérêt à la « *réconciliation nationale* ». Mais il a ajouté que Jérusalem était naturellement concerné par la situation « *au nord de l'Awali, qui intéresse sa sécurité à long terme* ».

Le secrétaire d'Etat a insisté sur le fait que la présence des « marines » constitue un « *symbole* » essentiel de la volonté des Etats-Unis de parvenir à un règlement dans une région dans laquelle l'Union soviétique a toujours tenté de « *s'opposer à la diplomatie américaine* ».

Un nouveau « pétrin » ?

Malgré ces bonnes paroles, rien n'indique qu'un cessez-le-feu soit proche et, tandis que la force multinationale de paix paraît chaque jour s'enfoncer un peu plus dans la bataille, l'opinion américaine recommence, une fois de plus, à brandir le spectre d'un « nouveau Vietnam ». Dans un éditorial intitulé « Pétrin, nous revoilà », Anthony Lewis du *New-York Times* rappelle comment, de 1965 à 1975, plusieurs administrations successives se sont laissées entraîner « *à prendre des mesures militaires pour régler les problèmes politiques d'une société à laquelle elle ne comprenait rien* ». « *Si Ronald Reagan croit qu'il peut régler la politique libanaise en utilisant la force américaine, il rêve... Si les Etats-Unis veulent jouer un rôle décisif, ce doit être dans le domaine diplomatique : en essayant de parvenir à une véritable négociation entre les parties qui se déchirent et en obtenant la bénédiction syrienne pour un équilibre précaire quelconque.* » Et Anthony Lewis souligne qu'il est dangereux, pour M. Reagan, de soutenir aveuglément le « *président Gemayel qui a manqué à sa promesse de créer* un *gouvernement soucieux de tous les intérêts* » et qui, au surplus, est « *dominé par un parti dont les miliciens sont responsables des massacres de Sabra et de Chatila* ».

L'enthousiasme n'est guère plus grand au Pentagone, où on s'inquiète de la multiplication des « fronts » : l'Europe, le Proche-Orient, l'Amérique centrale. Il est question d'installer de nouvelles garnisons au Maroc, à Oman, dans l'île de Diego-Garcia. Un certain nombre de responsables font valoir que les effectifs du temps de paix – un peu plus de 2 millions d'hommes, plus 880 000 avec la réserve et la Garde nationale – ne sont pas assez nombreux pour faire face à des obligations qui se multiplient : 40 % des effectifs sont actuellement stationnés outre-mer.

Face à ces critiques, l'administration Reagan hésite et temporise. Le remplacement de M. Philip Habib par M. Robert McFarlane, un ancien officier de « marines », qui connaît peu le Proche-Orient et n'avait, jusqu'ici, rempli que des missions de contacts, pas de négociations, ne paraît pas avoir apporté l'ouverture décisive que la Maison Blanche en attendait, bien que le nouvel envoyé du président soit nettement mieux reçu à Damas que son prédécesseur.

Du bon usage de l'armée israélienne

Le rôle présent et futur des Israéliens est de plus en plus flou, et des voix commencent à s'élever au Congrès pour suggérer que, après tout, l'armée israélienne pourrait, avec efficacité, remplacer les « marines » dans une mission à laquelle elle est mieux entraînée qu'eux. On dément cependant formellement au département d'Etat que cette reconversion de la force de paix soit envisagée. On souligne, d'ailleurs, que l'opinion publique israélienne ne l'accepterait pas.

Du côté des démocrates, on soupçonne M. Reagan d'utiliser l'affaire du Boeing de la Korean Air Lines pour obtenir du Congrès de nouveaux moyens de lutter contre les entreprises soviétiques, aussi bien au Liban qu'en Amérique centrale et on se déclare prêt à en découdre s'il le faut, pour ne pas laisser entraîner le pays dans une nouvelle aventure sans gloire.

Les milieux officiels américains continuent cependant à afficher un certain optimisme. A les en croire, les discussions en vue d'un cessez-le-feu sont sur la bonne voie et l'accélération des combats ne serait qu'une façon, pour les divers adversaires en présence, de mieux se placer à la table des négociations. Dans les milieux diplomatiques occidentaux, on note d'ailleurs que les Américains laissent, avec sagesse, jouer les Saoudiens. Les milieux militaires américains ne tarissent pas d'éloge sur la nouvelle armée libanaise, son interconfessionnalisme, sa capacité de combat. Les milieux politiques assurent que le président Gemayel est sensible aux pressions qui l'incitent aux concessions à l'égard des groupes jusqu'ici sous-représentés dans son gouvernement.

Mais le temps presse : une fois de plus, la télévision joue sur les nerfs du public et il suffirait sans doute que les images de « *marines* » tués, blessés, ou simplement accablés se fassent plus fréquentes pour qu'une véritable campagne s'orchestre, chez les républicains comme chez les démocrates, pour « *ramener les boys au pays* ».

NICOLE BERNHEIM.

LE CENTRE CATHOLIQUE D'INFORMATION DE BEYROUTH : « 1 500 CHRÉTIENS ONT ÉTÉ MASSACRÉS »

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. – Le Centre catholique d'information de Beyrouth a affirmé que « *mille cinq cents chrétiens ont été massacrés, soixante-deux villages chrétiens dévastés, des couvents, des églises et des monastères saccagés et incendiés dans la montagne libanaise* » ces dernières semaines.

Dans un message envoyé dans la nuit de mercredi à jeudi à Radio-Vatican et repris jeudi 22 septembre par la radio pontificale, le Centre catholique précise que « *les victimes de cette épouvantable violence sont surtout des vieux, des enfants et des femmes, et que certains ont même été assassinés dans l'église de leur village, d'autres chez eux, d'autres encore ont été regroupés et massacrés dans un seul lieu* ».

Selon ce message, « *quelque cinquante mille personnes ayant fui les villages chrétiens du Chouf mènent une vie précaire à Deir-el-Kamar. Parmi eux se trouvent cinq mille enfants. Les vivres manquent, ainsi que l'eau potable et les médicaments. En outre, des dizaines de personnes blessées dans les bombardements n'ont aucune assistance médicale* ».

« *Nous sommes consternés*, conclut le Centre catholique d'information, *par l'indifférence du monde à l'égard des chrétiens libanais.* »

LA GUERRE DU GOLFE

Nouvel avertissement de l'iman Khomeiny à la France

L'iman Khomeiny a menacé une nouvelle fois, jeudi 22 septembre, de faire le blocus du détroit d'Ormuz, par où passe le pétrole à destination de l'Occident, au cas où « *des armes destructrices menaçant les ressources iraniennes* » seraient livrées à l'Irak. Le chef spirituel iranien, qui s'exprimait à l'occasion du troisième anniversaire de la guerre du Golfe, s'en est pris directement à la France en affirmant qu'elle serait « *responsable des conséquences de ce grave problème* » au cas où l'Irak utiliserait les Super-Etendard qui doivent lui être livrés.

A Paris, cependant, un diplomate irakien qui a tenu à garder l'anonymat a dénoncé la « *campagne* » menée au niveau international contre la livraison de ces avions. Il a souligné que, sans eux, l'Irak avait déjà été capable de « *détruire partiellement à trois reprises le terminal pétrolier de Kharg* » et de « *couler des dizaines de navires iraniens* ».

La marée noire

A propos de ces bombardements qui ont été à l'origine de la marée noire qui sévit depuis plusieurs mois dans le Golfe, un expert pétrolier iranien a annoncé, jeudi, dans une interview au journal *Keyhan* que après vingt-neuf jours d'efforts, une équipe a réussi à colmater, dimanche 18 septembre, le puits no 3 du gisement de Nowrouz, au large des côtes iraniennes. Il a également précisé que les autres puits touchés par les bombardements irakiens étaient en feu et que le pétrole brûlait au lieu de se répandre dans les eaux du Golfe.

Sans démentir cette information, un porte-parole irakien l'a qualifiée de « *propagande visant à porter au crédit de l'Iran des capacités militaires et techniques qu'il ne possède pas* ». De son côté, M. Khaled Fakhro, directeur du centre de lutte antipollution basé à Bahrein, a déclaré n'avoir pas été informé du colmatage et a précisé que deux mille à trois mille barils par jour continuent à s'écouler de deux plates-formes bien qu'elles soient enflammées. – *(A.F.P., Reuter.)*

EUROPE

Belgique

La drôle de grève...

Bruxelles. – Les rails rouillent sur les voies ferrées belges. Charleroi manifeste. Liège mobilise. Anvers ne renonce point encore. Namur tient bon. Bruxelles fait avec. Les ordures ménagères s'amoncellent. Les transports en commun sont inexistants. Les péniches butent sur les écluses fermées à la frontière française. Les poids lourds se bloquent sur les barrages établis à la frontière allemande. La guerre scolaire par racolage d'effectifs fait rage. Le courrier n'arrive plus. Les pensions font cruellement défaut aux retraités. La radiotélévision, en grève générale, n'assure qu'un programme minimum, d'ailleurs contesté par le pouvoir. Et les détenus prennent, à l'occasion, la clé des champs.

Bref, une vision apocalyptique, qu'on pourrait assombrir à plaisir ou noircir à dessein, d'une Belgique K.O., d'une Belgique paralysée par ses fonctionnaires en grève et déjà vacillante sur ses bases politiques. Au risque de se tromper totalement, même si chacun des faits rapportés est parfaitement exact.

Bruxelles est calme. Les entreprises fonctionnent. Les gens travaillent et, à la limite, semblent s'être accommodés de la situation. Les embouteillages sont raisonnables, les propos modérés. La ville n'est pas si sale ; l'électricité, le gaz, non nationalisés, sont là, les journaux aussi. Le système D fonctionne à plein, courrier et transports parallèles. Tout irait à peu près bien si les métros étaient un peu plus fréquents et les facteurs moins rares. Tableau acceptable qu'on pourrait enjoliver au besoin d'une Belgique capable de bien vivre au ralenti, ou plutôt de bien s'en tirer, d'un pays laborieux et sage, dans l'attente d'une inéluctable normalisation. Au risque, là encore, d'une erreur magistrale.

Tout cela n'est pas si simple. Ni simpliste comme cette affichette accrochée aux portes de la gare de Namur : « *Gare à vendre, grève générale !* » Ou comme ces affirmations de stratèges libéraux parlant déjà au passé d'une « *grève irresponsable* ». Drôle de grève, en effet, dont personne raisonnablement n'aurait osé, jeudi soir à Bruxelles, prévoir le dénouement, ni même en fixer l'échéance. Drôle de grève, dont on ne sait trop si elle est sur sa fin, déjà effilochée, rouillée elle aussi, après une bonne semaine d'action, voire plus de quatorze jours pour les cheminots. Ou si elle annonce la vraie épreuve à venir : la grève générale tous secteurs, public et privé, confondus en pays wallon du moins.

La Belgique attend de voir ce que les Belgiques, chrétienne et socialiste ou bien les deux à la fois, flamande et wallone, ou les deux séparément, lui préparent. Entre le refus de l'austérité sélective et la crainte du chômage, les difficultés d'aujourd'hui et les perspectives peu reluisantes de demain, la Belgique oscille, hésite, se compte déjà.

En ce sens, le pays a vécu jeudi 22 septembre un moment important dans l'épreuve de force : comme si les fonctionnaires en grève ne se résignaient pas vraiment à en sortir et que les salariés du privé ne se décidaient pas réellement à y entrer. Un moment important aussi parce que, à l'espèce d'état de grâce qui, une semaine durant, a permis « *l'historique front commun syndical* », chrétiens et socialistes, Flamands et Wallons, côte à côte, a succédé le retour au pur classicisme habituel : la tendance à la reprise en pays flamand, à l'exception partielle d'Anvers, et celle au durcissement en pays wallon.

A *partir* de là, les états-majors syndicaux de la fonction publique, celui de la C.C.S.P., centrale chrétienne, largement majoritaire en Flandre, et celui de la C.C.S.P., socialiste, puissante en Wallonie, ne pouvaient, désunis par la force des choses, qu'être très embarrassés. Les leaders de la C.G.S.P. comme ceux de la troisième organisation de fonctionnaires, les libéraux très minoritaires, avaient accepté de défendre devant leur base le projet d'accord élaboré mercredi 21 septembre avec le gouvernement. Ils ont pu constater ce jeudi qu'une part non négligeable de leurs adhérents, en Wallonie, toujours présents dans une importante manifestation à Charleroi comme dans les piquets de grève, ne les suivraient pas nécessairement.

Les responsables de la centrale socialiste avaient fait savoir au gouvernement qu'ils n'entendaient pas dé-

De notre envoyé spécial

fendre le protocole d'accord mais se borneraient à présenter objectivement ses éléments positifs et négatifs à leur base. Ils n'ont pu ignorer, au-delà de la réponse massivement négative de cette base au protocole, qu'une notable partie de leurs militants en pays flamand ne suivraient pas. Ou déjà ne suivaient plus. La classique déchirure Nord-Sud menaçait.

Lancer un mot d'ordre national en Belgique est chose bien difficile. D'un côté comme de l'autre, il a donc paru urgent d'attendre. Soit par peur d'être débordé à la base, de voir localement se recréer ou se défaire, contre consignes et mots d'ordre, le front commun. Soit par peur de perdre, pour les uns dans le Sud, pour les autres dans le Nord, une bonne part de crédibilité par excès de prudence ou par excès de combativité.

Une situation diablement embarrassante et très perceptible dans les locaux de la C.G.S.P. à Bruxelles jeudi. Dans ses bureaux, suffisamment luxueux pour témoigner de la puissance et de la richesse de la centrale, l'ambiance était curieuse. D'un côté, l'humeur se voulait combative. Elle l'était d'ailleurs, à écouter les propos des délégués et responsables arrivant des villes du pays et portant témoignage de la mobilisation des troupes ou de la colère générale « *contre la désertion chrétienne en pleine bataille* ».

Vers la grève générale en Wallonie

Mais, au-delà de ces humeurs et de cette détermination, la « *raison* » et une volonté d'apaisement se faisaient entendre au sommet ; ainsi, les déclarations de M. Gilbert Mousset, secrétaire général de la centrale, parlant de la « *nécessité de savoir terminer une grève* » au moment même où les onze secteurs et centrales régionales, réunis en assemblée générale, décidaient en grande majorité, à l'unanimité parfois, de la continuer. Ainsi cette évocation d'un « *armistice social, l'arme au pied* », parce que la centrale entend « *privilégier la défense du front commun syndical* » dans une stratégie à moyen terme.

En tout cas, on a le sentiment que, dans cette affaire, les centrales syndicales du secteur public courent derrière leurs adhérents plutôt qu'elles ne maîtrisent le mouvement. Cela s'est vu au départ de l'action, quand les cheminots socialistes de Charleroi anticipèrent avec virulence le plan d'action préparé par la C.G.S.P. pour le mois d'octobre. Cela risque de se voir ce vendredi encore en Wallonie, où le relais public-privé est déjà pris. L'interrégionale wallone de la F.G.T.B., l'organisation du travail socialiste, a lancé un mot d'ordre de grève générale de quarante-huit heures pour lundi prochain. Cela risque enfin de se vérifier à nouveau lundi si la C.S.C., la *grande centrale chrétienne*, fait un pas en arrière après avoir fait un pas en avant.

Jeudi soir en effet, au terme d'une réunion extraordinaire, le bureau de national et interprofessionnel de la C.S.C., soucieux « *de défendre les intérêts des travailleurs et de contrer les excès libéraux* », précisait sa position : si les réponses du gouvernement aux requêtes de la C.S.C., concernent non plus les seules revendications des fonctionnaires mais l'ensemble du budget 1984, apparaissent « *insuffisantes* » lors de la concertation au sommet prévue lundi à Bruxelles, la centrale déterminerait dès mardi prochain des moyens d'action « *qui*, était-il précisé, *seraient mis immédiatement en œuvre et si possible avec la F.G.T.B.* »

En somme, ce que le gouvernement belge avait réussi à casser d'un côté – le front commun syndical de la fonction publique – pourrait, si nécessaire, se reconstituer plus largement en un front commun syndical national. La menace est très claire pour la coalition social-chrétienne-libérale. Il ne s'agirait plus cette fois d'une querelle entre l'Etat patron et ses salariés mécontents, mais d'une mise en cause plus globale de la politique du gouvernement. Ceux-là mêmes qui en furent les *soutiens actifs* lui reprochent maintenant « *ses excès libéraux* », sa politique d'austérité « *sélective* ». La C.S.C. chrétienne dénonçait, jeudi, l'attitude « *indigne et inique* » du patronat, et exigeait que « *les nouveaux moyens mis à la disposition des entreprises par la modération salariale et la restauration de la compétitivité conduisent à la création de nouveaux emplois* ».

Signe évident d'un fort malaise à la base du syndicalisme chrétien ? Nécessité d'un discours dur pour ne pas laisser la F.G.T.B. socialiste occuper seule le terrain ? Dernier avertissement à un gouvernement de coalition en perte de crédit et de cohérence ? Il est urgent d'attendre pour le savoir vraiment.

PIERRE GEORGES.

Espagne

Le P.C.E. se pose en principal adversaire du gouvernement socialiste

De notre correspondant

Madrid. – Le gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez a conclu à *son avantage*, le jeudi 22 septembre, le premier débat de politique générale de la jeune démocratie espagnole. Ce débat avait été ouvert l'avant-veille par une allocution de M. Gonzalez baptisée, sur le modèle américain, « *discours sur l'état de la nation* ».

Le chef du gouvernement a refusé, pendant ces trois journées de débat, d'entrer dans les détails concrets de sa politique. Il est même parvenu à maintenir dans le flou ses intentions à propos de sujets aussi importants que sa position vis-à-vis de l'OTAN. Il n'a pas davantage abordé certains dossiers brûlants de l'actualité, tel celui du prochain démantèlement des aciéries de Sagunto, près de Valence, qui provoque une très forte tension entre le pouvoir et les syndicats.

Cette séance a également mis en lumière un fait qui pourrait être lourd de conséquences pour l'évolution future de la législature : l'opposition la plus rude au gouvernement socialiste ne viendra pas de la coalition populaire conservatrice de l'ancien ministre franquiste, M. Manuel Fraga Iribarne, mais du parti communiste espagnol.

Si M. Fraga a équilibré ses critiques de la gestion des socialistes par une offre très remarquée de collaboration dans le domaine de l'emploi, M. Santiago Carrillo, ancien secrétaire général du P.C.E., a, en revanche, prononcé un véritable réquisitoire contre la politique économique et sociale de M. Gonzalez, qualifiée de « *conservatrice et bourgeoise* », et contre sa politique étrangère, qu'il estime totalement soumise aux intérêts américains. Le P.C.E. ne disposant plus au congrès que de quatre députés, c'est dans la rue et dans les usines, comme à Sagunto, que devrait se manifester son opposition croissante au pouvoir socialiste. Les communistes espèrent ainsi reconquérir une partie de l'électorat ouvrier qu'ils avaient perdu lors des élections du 28 octobre dernier au profit du parti socialiste.

Le débat sur « *l'état de la nation* » a également permis d'observer que le gouvernement ne dispose d'aucune politique de rechange en matière de régionalisation après le rejet, par le tribunal constitutionnel, de la loi organique sur l'harmonisation du processus des autonomies (LOAPA).

Dans l'immédiat, M. Gonzalez peut toutefois dresser un bilan relativement positif de ce débat. Les partis d'opposition, qui n'avaient nullement envisagé de présenter une motion de censure, se sont contentés de soumettre une quarantaine de résolutions, rédigées le plus souvent en termes très vagues ; vingt-quatre ont été adoptées par le parti socialiste. Parmi celles qui ont été rejetées figurait une motion communiste demandant au gouvernement d'organiser avant la fin de cette année le référendum promis par le P.S.O.E. sur l'OTAN, et dont M. Gonzalez a obstinément refusé de préciser la date.

(Intérim.)

République fédérale d'Allemagne

DEUX ÉLECTIONS DIFFICILES POUR LES SOCIAUX-DÉMOCRATES

HESSE : l'impossible entente avec les Verts

De notre envoyé spécial

Marburg. – Les quatre millions d'électeurs du Land de Hesse sont très sollicités. Ils ont été appelés trois fois aux urnes en un an : le 26 septembre dernier pour élire la Diète du Land, le 6 mars pour élire le Bundestag et le dimanche 25 septembre pour élire une nouvelle Diète. Celle de septembre 1982, désignée sous le choc de la dislocation de la coalition socialo-libérale à Bonn, n'avait pas dégagé une majorité capable de gouverner. Une fois de plus, les démocrates-chrétiens devenaient le parti le plus fort du Land avec 45,6 % des suffrages et cinquante-deux sièges sur les cent dix que compte le Parlement régional. Les sociaux-démocrates, qui sont au pouvoir à Wiesbaden depuis trente-sept ans sans interruption, n'avaient recueilli que 42,8 % des voix et quarante-neuf mandats, tandis que les libéraux, qui avaient participé au gouvernement de Wiesbaden pendant douze ans, quittaient la scène. Sous le coup de leur désertion à Bonn, ils voyaient fondre leur électorat à moins de 5 % et ne furent donc pas représentés au Landtag.

Une campagne de style présidentiel

Par contre, les Verts y entraient haut la main avec neuf députés. Le ministre-président de Hesse, M. Holger Börner (S.P.D.), en tira la conclusion qu'il n'avait pas à briguer de nouveau mandat. Comme la prévoit la Constitution de la Hesse dans un pareil cas, il resta au pouvoir à la tête d'un gouvernement minoritaire chargé d'expédier les affaires courantes. Ses tentatives pour convaincre les Verts de lui apporter leur soutien se soldèrent, après des palabres interminables, par un concours si aléatoire que M. Börner se décida finalement à convoquer de nouvelles élections. Les chrétiens-démocrates les réclamaient depuis longtemps, mais, M. Börner ne voulait pas qu'elles aient lieu sous l'influence des élections du Bundestag du 6 mars dernier et en retarda volontairement l'échéance.

A en croire les affiches électorales, la campagne a un style présidentiel. Elle tourne autour de deux hommes, le ministre-président sortant, M. Holger Börner, et son rival C.D.U., M. Walter Wallmann, maire de Francfort. Ils sont aussi dissemblables que possible. Mais tous les deux sont capables de s'attirer des sympathisants pris dans la réservoir des 15 % à 20 % d'électeurs encore indécis.

M. Börner a renvoyé à plus tard la question d'une éventuelle coalition. Si la composition du Landtag qui sortira des urnes dimanche prochain est analogue à celle du précédent, un arrangement devra bien être trouvé avec les Verts, et il est possible que M. Börner passe la main à un homme politique qui ne s'est pas déclaré aussi catégoriquement contre toute tractation avec les écolo-pacifistes.

Le candidat C.D.U. de Marburg, Dietrich Müller, aurait mis la main sur un papier secret posant les conditions des Verts pour une véritable participation gouvernementale, réclamant un ministère et des sous-secrétaires d'État. Le thème d'une collusion S.P.D.-Verts est largement exploité par la C.D.U., qui en fait une sorte d'épouvantail à bourgeois. Il sembla cependant que les Verts ne soient pas en position de force pour faire adopter un programme maximal. Les pronostics leur accordent six mandats au lieu des neuf qu'ils obtinrent en 1982.

La C.D.U., qui a mobilisé toutes ses vedettes pour épauler M. Walter Wallmann – Franz Josef Strauss a tenu quatre réunions électorales en Hesse, – se livre, dans les derniers jours de la campagne, à une opération de résurrection des libéraux. La consigne est de voter F.D.P. pour qu'à Wiesbaden, règne la même coalition qu'à Bonn. Opération risquée, d'abord parce que les sondages ne donnent pas plus que 4,6 % des voix au F.D.P., ensuite parce que les libéraux, associés longtemps au gouvernement de Wiesbaden, ont laissé de mauvais souvenirs à la clientèle démocrate-chrétienne, très montée contre la politique scolaire suivie par le F.D.P.

Un test de popularité pour M. Kohl

La campagne s'est déroulée dans un certain calme malgré la présence fréquente de commandos paracommunistes, qui tentèrent à coups de slogans et de sifflets de recouvrir la voix de l'orateur. Ainsi, à Gross-Gerau, le ministre fédéral de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, ne parvint à se faire écouter vendredi dernier qu'après avoir fait évacuer les perturbateurs par la police.

L'enjeu du scrutin de dimanche est d'ordre plus psychologique que politique. La Hesse n'a pas en ce moment de problèmes aigus. Le chômage y est plus faible que dans les autres États. Il s'agit donc avant tout d'un test sur la popularité du gouvernement de Bonn dans un vieux fief social-démocrate.

ALAIN CLÉMENT.

BRÊME : un fief menacé par la crise des chantiers navals

Les élections du dimanche 25 septembre tombent en un bien mauvais moment pour le parti social-démocrate dont la ville de Brême (le plus petit Land de R.F.A.) est l'un des fiefs depuis trente-huit ans. M. Koschnick, chef du gouvernement régional depuis seize ans, voit régulièrement défiler les ouvriers en colère des chantiers navals sous les fenêtres de l'hôtel de ville. La région a beau être l'un des berceaux du syndicalisme ouest-allemand, on n'est guère habitué en République fédérale au type de contestation ouvrière qui s'y déroule actuellement : la grève avec occupation.

Le mouvement a commencé à Hambourg, au chantier Howaldtswerke où 1 400 licenciements sur les 4 100 emplois sont prévus. Et puis, lundi 19 septembre, alors que ceux de Hambourg évacuaient l'entreprise, 2 200 ouvriers de Brême prenaient le relais en occupant le chantier Weser menacé de fermeture.

Tout va mal en fait dans toutes les industries de Brême. Les pêcheries, les aciéries, connaissent une dure récession, et le taux de chômage du Land (13,4 %) est le plus élevé de R.F.A. Qu'en sera-t-il demain après la mise en œuvre du plan de restructuration de la construction navale qui prévoit la fusion des divers chantiers et la disparition pure et simple de Weser ? Certes, chacun fait des efforts : le gouvernement fédéral qui a prévu une commande de 120 millions de DM pour 1984 et 1985 et des aides à l'exportation dans le cadre de la loi de finances ; les gouvernements des régions côtières aussi qui viennent de décider un programme de commandes portant sur 1,3 milliard de DM. Il n'empêche, les ouvriers de Weser savent bien qu'ils n'échapperont pas au plan de restructuration, même si on leur dit au sénat de Brême que rien n'est encore définitivement arrêté.

Le parti social-démocrate pourrait donc perdre, dimanche, la majorité absolue qui lui permet de gouverner seul dans la ville depuis douze ans. Aussi la même question qu'en Hesse est posée : avec qui les sociaux-démocrates peuvent-ils gouverner ?

Le parti libéral (F.D.P.) a fait des offres de services. Son chef de file, M. Lohmann, avait été hostile au départ au retournement d'alliance opéré à Bonn il y a un an par M. Genscher ; il est disposé à rétablir localement la vieille alliance libérale-socialiste. Reste à savoir s'il en aura les moyens : le F.D.P. avait obtenu plus de 10 % des suffrages aux dernières élections régionales, en 1979, mais il était tombé à Brême à 6,5 % aux élections générales de mars dernier. Il n'est donc pas absolument assuré de franchir la barre des 5 % nécessaires pour être représenté au parlement de Brême.

Quant aux écologistes, ils partent en ordre très dispersé. L'électeur risque de se perdre entre les trois listes qui se recommandent de ce courant. D'autant que deux d'entre elles se disputent le label « Vert » et n'ont pu se différencier qu'en adoptant l'une le sigle... en capitales et l'autre... en minuscules. C'est pourtant à Brême que les écologistes avaient fait pour la première fois leur entrée au Parlement régional, en remportant quatre sièges en 1979. C'est aussi à Brême qu'ils ont obtenu leur meilleur score aux élections générales de mars dernier (9,7 %).

Parmi les trois factions concurrentes, la liste alternative (BAL), qui s'était d'ailleurs déjà présentée, séparément en 1979 et n'avait obtenu qu'un peu plus de 1 % des voix, bénéficiera cette fois-ci du soutien du D.K.P. (parti communiste) et d'autres groupes communisants. Mais la compétition la plus sérieuse oppose la liste verte de Brême (B.G.L.), celle qui avait obtenu quatre sièges en 1979, aux Verts, qui se recommandent du parti représenté au Bundestag. Pour ces derniers, la B.L.G., qu'ils surnomment « le C.S.U. de Brême », écologiste au sens étroit, est trop tentée de pactiser avec la droite. L'un des quatre députés élus en 1979, M. Peter Willers, a abandonné cette tendance et se présente comme tête de liste de la tendance représentée à Bonn. Ces rivalités risquent d'empêcher les trois listes de franchir la barre des 5 %. Le test des élections de Brême portera donc à la fois sur la solidité de l'électorat social-démocrate traditionnel, sur l'état du parti libéral après un an de gouvernement avec les chrétiens-démocrates à Bonn, et sur les tendances qui s'affirment dans le mouvement écologiste et pacifiste, à un moment où les modalités de la « campagne d'automne » autant que les types d'alliance acceptables dans les instances régionales font encore l'objet de divergences profondes.

CLAIRE TREAN.



AMÉRIQUES

Honduras

Les Américains s'organisent en vue d'une installation militaire permanente

Les Etats-Unis renforcent leur dispositif militaire au Honduras, pays-clé de l'Amérique centrale. En outre, le Sénat américain vient de voter le déblocage de 19 millions de dollars pour aider les guérillas anti-sandinistes nicaraguayennes. La Chambre des représentants s'était, en juillet, opposé à une telle aide.

En octobre, les deux Chambres devront s'accorder sur un texte commun. Le président Reagan assure que cette aide viserait non à renverser le gouvernement révolutionnaire de Managua, mais à faire pression sur lui afin qu'il cesse d'appuyer les mouvements de guérilla marxistes en Amérique centrale.

On apprend, d'autre part, que la « commission Kissinger », organe bi-partite destinée à élaborer une politique américaine à long terme à propos de l'Amérique centrale, se rendra, le 9 octobre, dans la région. L'ancien secrétaire d'Etat devrait remettre les conclusions du groupe en février prochain à M. Reagan.

De notre envoyé spécial

Tegucigalpa. — Deux policiers militaires américains, brassard blanc, colt et gourdin réglementaires à la ceinture, sont plantés devant la gracieuse église coloniale de Comayagua, à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Tegucigalpa. Une jeep bourrée de soldats américains noirs se faufile entre les maisons basses et blanches de cette petite cité qui fut la capitale du Honduras.

La chaleur est torride. Entre sa place ombragée et ses bordels, Comayagua somnole. Mais c'est quand même un choc pour les habitants de voir les deux géants de la M.P. patrouiller en se dandinant. En apparence, ils le prennent avec le sourire et un brin de fatalisme. Ils ont entendu dire que les sandinistes allaient envahir le Honduras, et maintenant ils se sentent rassurés.

Les autorités de la localité affichent un optimisme raisonnable : elles espèrent que l'arrivée de quinze cents *gringos* en uniforme à la base aérienne de Palmerola toute proche va être bénéfique pour Comayagua. Le quart des vingt-cinq mille habitants de la ville sont au chômage, et ceux qui travaillent gagnent moins de 100 dollars par mois. C'est un peu la situation qui prévaut dans l'ensemble du pays. Le Honduras a longtemps été, pour son malheur, considéré comme la « *République bananière* » type. Aujourd'hui, l'économie, s'est un peu diversifiée, et le café est en passe de devenir le premier produit d'exportation. L'industrie nationale, encore très modeste, est en grande partie contrôlée par les *Turcos*, les Honduriens d'origine palestinienne ou libanaise. Les petits paysans (65 % de la population) survivent avec des ressources dérisoires. Le salaire moyen d'un employé dans la capitale est de 250 dollars par mois, et le taux d'analphabétisme est encore de 69 %.

Les experts doutent sérieusement que la mise en place d'une importante infrastructure militaire américaine puisse avoir des conséquences économiques positives sensibles. En revanche, ils sont certains que le coût de la vie va encore monter, alors que le chômage est en progression spectaculaire. « *En fait*, disent-ils, *nous participons aux dépenses de l'installation américaine. Ainsi, le gouvernement a dû débloquer d'urgence 1,5 million de dollars pour la construction du centre d'entraînement de Puerto-Castilla.* »

Ce que les intellectuels libéraux de la capitale appellent déjà l'« *occupation américaine* » se développe dans un pays particulièrement sous-développé. Misère, sous-emploi, chômage, analphabétisme, dépendance excessive à l'égard de l'étranger : tel est le cadre de la plus spectaculaire opération des Etats-Unis en Amérique centrale. « *Les Américains se trompent toujours*, dit un professeur d'université. *Ils souhaitent se débarrasser du régime sandiniste de Managua. Mais leurs menaces contribuent à radicaliser les commandants nicaraguayens. Ils veulent en terminer avec la guérilla salvadorienne, mais c'est au Honduras qu'ils débarquent...* »

A voir les énormes moyens utilisés, les villages de tentes militaires, les pistes construites en hâte, la noria des hélicoptères Chinooks et des Hercules C-130 et C-141, les centres de communications et les hôpitaux militaires montés en vingt-quatre heures, les bases d'entraînement antiguérilla, c'est bien l'image d'un « débarquement » qui s'impose.

Un porte-avions face à chaque côte

Au nord de Comayagua, à San-Pedro-Sula, un véritable pont aérien fonctionne entre les Etats-Unis et le Honduras. La capitale économique du Honduras, qui baigne dans une moiteur tropicale poisseuse, dispose de la seule piste capable d'accueillir les avions gros porteurs Galaxie. De là, matériel, armements et munitions sont aussitôt acheminés vers les autres « points d'ancrage » de l'armée américaine : San-Lorenzo et Choluteca, sur le Pacifique ; Puerto-Castilla et Trujillo sur la côte nord ; et Palmerola au centre, siège de l'état-major interarmes américain, qui doit superviser les manœuvres combinées honduro-américaines, étalées sur plusieurs mois, « *et en tout cas jusqu'en mars 1984* », selon le porte-parole militaire des Etats-Unis à Tegucigalpa.

Deux mille cinq cents « bérets verts » sont attendus à Puerto-Cortes, le port de la côte caraïbe devant lequel est ancré le porte-avions *Coral Sea* et ses navires d'escorte lance-missiles. Côté Pacifique, au large de la baie de Fonseca et des côtes du Nicaragua, c'est le *New Jersey*, 58 000 tonnes, qui a remplacé le porte-avions *Ranger*, lui aussi assisté de destroyers et de navires lance-missiles.

Des artilleurs américains sont à pied d'œuvre à Puerto-Cortes et à Trujillo, non loin du centre d'entraînement régional de Puerto-Castilla, qui a déjà formé en un temps record plusieurs bataillons de recrues salvadoriennes à la lutte antiguérilla. Une centaine de « bérets verts » sont chargés de l'instruction des « étudiants » salvadoriens dans un décor de jungle tropicale et de lagunes. A Puerto-Castilla, il est aussi question de construire une nouvelle base navale. Elle serait, selon un officier hondurien, le colonel Montoya, destinée en priorité « *à la protection des bateaux* » qui pêchent langoustes et crevettes dans l'Atlantique, à la limite des eaux territoriales du Nicaragua.

Le CREM (Centre régional d'entraînement) de Puerto-Castilla « *sera permanent* », a précisé M. Caspar Weinberger, secrétaire d'Etat américain à la défense, lors de son récent voyage en Amérique centrale. Cette déclaration incite les Honduriens à penser que bases et points d'appui américains installés chez eux sont faits « *pour durer* ».

Bien que le gouvernement panaméen ait récemment accepté de prolonger d'une année l'existence de l'école des Amériques de la zone du canal de Panama (elle devait fermer ses portes à la fin 1984 après avoir formé près de cinquante mille officiers de tous les pays du sous-continent), personne ne doute ici que Puerto-Castilla est tout indiqué pour prendre la relève.

A San-Lorenzo, sur la côte Pacifique, des soldats honduriens sont instruits aux méthodes de lutte antiguérilla, et les Américains prévoient des installations particulièrement importantes dans ce secteur stratégique du Honduras. « *Les hommes*, dit leur porte-parole, *devront être prêts à affronter les chars soviétiques T. 54 des Nicaraguayens quand ils débouleront dans ce corridor.* » A une trentaine de kilomètres de Tegucigalpa, un puissant radar américain contrôle déjà la totalité du trafic sur le territoire hondurien. Un autre radar doit être installé sur un îlot dans la baie de Fonseca. Bien que les militaires américains restent discrets, il ne fait pas de doute que ce radar est destiné à surveiller les éventuelles routes maritimes ou terrestres du trafic d'armes dans ce secteur.

De très bonne source, on affirme d'autre part que la C.I.A. a pratiquement pris en main la direction militaire des unités de *contras* de la Force démocratique nicaraguyenne (F.D.N.) antisandiniste, à qui il était reproché de ne pas avoir remporté de succès très probants. Ce changement de commandement pourrait expliquer la nouvelle tactique des hommes de la F.D.N. Dans les milieux antisandinistes, on fait grand cas du récent sabotage du pipe sous-marin de Puerto-Sandino, au Nicaragua, réalisé le 8 septembre par un commando d'hommes-grenouilles...

Un solide bastion

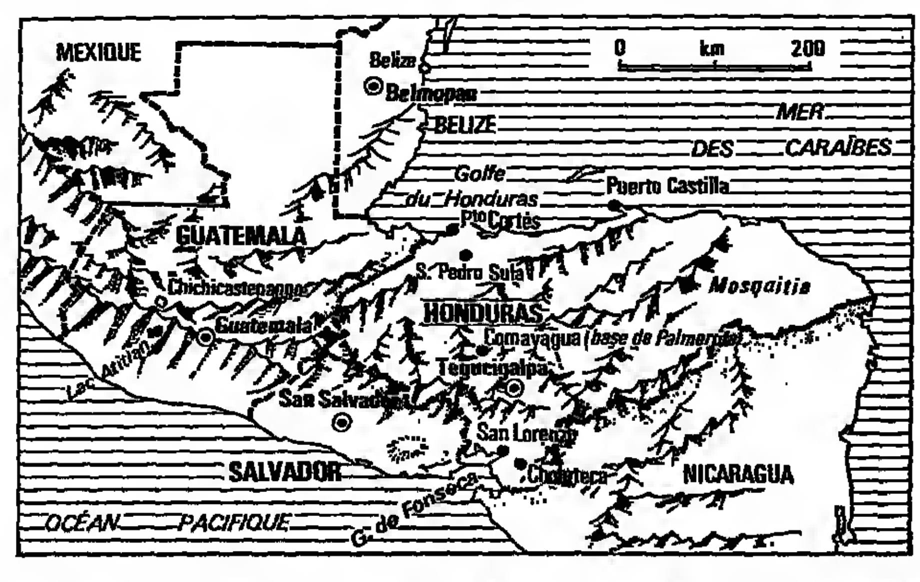
« *Nous sommes en train de bâtir au Honduras un solide bastion*, dit un diplomate américain à Tegucigalpa. *Nous avons compris que nous étions arrivés trop tard pour sauver le Nicaragua du communisme, le Salvador et le Guatemala de la guerre civile. Maintenant, il faut faire vite et en dur.* » On estime que cinq mille soldats américains sont déjà sur place, pour la plupart des spécialistes, des hommes du génie ou des télécommunications, des aviateurs, des membres des forces spéciales, et des « instructeurs » pour les centres de formation. Ils seront sans doute deux fois plus nombreux lorsque les manœuvres combinées battront leur plein, peut-être en novembre.

En attendant, les soldats américains s'installent, montent leurs tentes, creusent des rigoles pour la pluie dans les allées du camp de Palmerola. On les croise en survêtement ou en short, décontractés, faisant patiemment la queue pour le courrier ou pour la soupe vers 5 heures du soir. Il y a beaucoup de Noirs et beaucoup de femmes. « *Environ 10 % des effectifs sont féminins* », précise le lieutenant-colonel Buttimer, second du général Schlossberg, commandant en chef des forces américaines au Honduras. Le « clou » de la base de Palmerola, c'est son hôpital de campagne : salle de chirurgie, rayons X, air conditionné. « *Pour l'instant, seulement quelques jambes cassées* », dit le colonel qui commande cette unité de deux cent cinquante médecins et infirmières pour soixante-cinq lits.

« *Il n'y a pas une seule unité combattante américaine à l'est de Puerto-Castilla* », affirme le porte-parole militaire de l'ambassade des Etats-Unis. C'est-à-dire que le vaste territoire de la Mosquitia, où rôdent groupes de *contras* et unités d'Indiens Miskitos antisandinistes, est théoriquement « dégarni ». « *Nous avons le souci de ne pas nous installer à proximité de la frontière nicaraguayenne pour éviter les provocations.* »

Pour l'instant, le haut commandement américain est d'abord soucieux d'entraîner les troupes honduriennes (la moitié de l'armée doit participer aux exercices baptisés « Grand Pin II »). « *Nous faisons beaucoup de plans ensemble, beaucoup d'hypothèses de travail*, confirme le porte-parole. *Il faut que les Honduriens apprennent et soient éventuellement capables de se débrouiller tout seuls.* »

MARCEL NIEDERGANG.



AFRIQUE

ÉCHEC A ADDIS-ABEBA

Le Maroc a refusé toute discussion directe avec le Polisario

Addis-Abeba (*Reuter.*). — La réunion du comité de mise en œuvre des résolutions de l'O.U.A. sur le Sahara occidental s'est achevée prématurément sur un échec, jeudi 22 septembre, à Addis-Abeba, jetant une nouvelle ombre sur l'avenir de l'organisation panafricaine.

M. Peter Onu, secrétaire général par intérim, a déclaré que la commission avait mis fin à ses travaux un jour plus tôt que prévu en raison de l'impossibilité de réunir à la même table les deux belligérants, le Maroc et le Front Polisario. Il a souligné que le Maroc avait opposé un refus à une demande du lieutenant-colonel Menguistu Haïle Mariam, président en exercice de l'O.U.A., d'entamer des pourparlers directs avec les maquisards sahraouis.

Le chef de l'Etat éthiopien a expliqué qu'il avait invité les deux parties « *à se rencontrer dans la même salle et à la même table avec les autres membres du comité et de mener des négociations par l'intermédiaire et avec l'aide des membres du comité. Le Front Polisario a accepté cette offre, mais pas le Maroc* ».

En ouvrant les travaux, mercredi, le lieutenant-colonel Menguistu avait souligné l'importance de cette réunion en déclarant que le conflit du Sahara occidental, qui a divisé l'Afrique en deux camps antagonistes, représentait une « *menace pour l'avenir de l'O.U.A.* ». A l'ordre du jour figuraient les deux résolutions adoptées au dernier sommet d'Addis-Abeba, en juin, qui demandent l'instauration d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du territoire d'ici à la fin de l'année.

Avant l'ouverture des travaux, le chef de l'Etat éthiopien avait reçu séparément la délégation marocaine, dirigée par le prince héritier Sidi Mohamed et M. Boucetta, ministre des affaires étrangères, et celle du Front Polisario, conduite par son secrétaire général, M. Mohamed Abdelaziz. Il avait souligné qu'une solution était possible si les deux belligérants faisaient des « *gestes positifs* », mais s'était heurté déjà à un premier refus des Marocains.

Ces derniers ont déclaré, après la séance du comité, que le Nigéria, le Soudan et la Guinée avaient insisté pour que la réunion se poursuive, mais que les autres membres permanents, Mali, Sierra-Leone et Tanzanie, étaient tombés d'accord avec le président Menguistu pour faire de la question des pourparlers directs un préalable.

L'échec de cette réunion risque de rouvrir la crise qui a paralysé l'O.U.A. pendant plus d'un an. Seul le retrait volontaire de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique) avait permis à l'O.U.A. de se retrouver en juin dans la capitale éthiopienne. M. Onu a indiqué que le président Menguistu continuerait à œuvrer pour l'application des résolutions. Mais aucune date n'a été fixée pour une nouvelle session du comité des Sept.

M. Boucetta déclare, de son côté, que son pays appuyait totalement la résolution sur le référendum, mais rejetait l'idée selon laquelle un cessez-le-feu ne pourrait être instauré que par des négociations directes avec le Polisario.

ASIE

Chine

Mort de Qiao Guanhua ancien ministre des affaires étrangères

M. Qiao Guanhua, ancien ministre chinois des affaires étrangères, est décédé, le jeudi 22 septembre à Pékin, d'un cancer du poumon.

Né en 1913, M. Qiao Guanhua fut l'un de ces jeunes intellectuels chinois qui eurent le privilège de perfectionner leur formation en Europe. Il avait reçu, en 1936, le titre de docteur en philosophie de l'université de Tübingen. De retour en Chine, il avait adhéré au parti communiste puis, après une courte expérience de journalisme à Hongkong, avait fait la connaissance de Zhou Enlai, dont il devait devenir un des plus proches et fidèles collaborateurs.

Entré au ministère des affaires étrangères aussitôt après la libération en 1949, on le voit notamment aux Nations unies en 1950 et à Genève en 1954. Toujours aux côtés de Zhou Enlai, il traverse sans encombres les années de la révolution culturelle et se retrouve, en qualité de vice-ministre des affaires étrangères, à la table des négociations frontalières sino-soviétiques qui s'ouvrent à l'automne 1969. Il joue, trois ans plus tard, un rôle-clé dans le rétablissement des relations avec les Etats-Unis.

C'est en 1974 qu'il prend la tête de la diplomatie chinoise, mais il ne demeure que deux années à peine à ce poste. Accusé d'avoir entretenu des liens personnels — et par l'intermédiaire de sa femme — trop étroits avec la veuve de Mao Zedoung et les autres membres de la « bande des quatre », il disparaît au mois de novembre 1976, aussitôt après son retour de New-York où il avait dirigé la délégation chinoise aux Nations unies. Il n'avait reparu qu'en 1982 sans reprendre, toutefois, de fonctions officielles.

Parlant couramment plusieurs langues étrangères, d'une courtoisie extrême, M. Qiao Guanhua était l'un des diplomates les plus raffinés de son temps. Ceux qui l'ont approché ont généralement reconnu en lui les qualités d'un des meilleurs élèves de Zhou Enlai.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

- EXPLOSION DANS UN CENTRE CULTUREL AMÉRICAIN. — Un étudiant a été tué et cinq gardes ont été blessés lors d'une explosion jeudi soir, 22 septembre au centre culturel américain de Taechon près de Séoul. Selon la police sud-coréenne, cette explosion pourrait être un acte terroriste. — (*A.F.P.*)

Inde

- VINGT-QUATRE MORTS DANS DES HEURTS ENTRE HINDOUS ET MUSULMANS. Des affrontements entre membres des communautés hindoue et musulmane ont fait vingt-quatre morts en une semaine à Hyderabad, (capitale de l'Andhra-Pradesh, Etat du sud de l'Inde), a annoncé, jeudi 22 septembre, l'agence indienne P.T.I. Les violences ont débuté le 9 septembre, quand une organisation musulmane a appelé à la grève après l'attaque d'un lieu de culte dans une entreprise d'Etat à Hyderabad, selon la même source. — (*A.F.P.*).

Nigéria

- L'ANCIEN CHEF DE LA SÉCESSION BIAFRAISE, le général Ojukwu, est devenu sénateur de la circonscription d'Onitsha sous l'étiquette du Parti national du Nigéria (N.P.N.), du président Shagari. C'est une décision du tribunal de Nnewi, Etat d'Anambra, qui l'a proclamé vainqueur après qu'il eut déposé un recours en annulation de l'élection, le 20 août dernier, du candidat du Parti nigérian du peuple (N.P.P.), en alléguant la fraude électorale. Exilé pendant treize ans en Côte-d'Ivoire à la suite de l'échec de la sécession biafraise de 1967 à 1970, M. Ojukwu s'est lancé dans la politique dès son retour au Nigéria au printemps 1983. — (*A.F.P., Reuter.*)

Turquie

- SÉLECTION DES CANDIDATS A L'ÉLECTION. — Le Conseil national de sécurité a opposé mercredi 21 septembre son veto à un certain nombre de candidats des trois partis autorisés à se présenter aux élections législatives du 6 novembre. Le parti de la démocratie nationaliste de l'ancien général Turgut Sunalp a eu soixante-quatorze candidats refusés ; le parti de la mère patrie de M. Ozal, quatre-vingt-un, et le parti du peuple, quatre-vingt-neuf ; soit au total environ 20 % de l'ensemble des candidats présentés par ces trois formations. Pour les candidats « indépendants », anciens dirigeants ou représentants des partis non autorisés, la sélection a été encore plus rude : 90 % d'entre eux ont vu leur candidature refusée. — (*Corresp.*)





DIPLOMATIE

Mme Gandhi a réduit les ambitions de son « mini-sommet » en marge de la session de l'Assemblée des Nations unies

Mme Gandhi, premier ministre indien, fera dimanche 25 septembre une visite de vingt-quatre heures à Paris sur le chemin de New-York, où elle a pris l'initiative, en sa qualité de présidente du mouvement des non-alignés, de réunir un certain nombre de chefs d'Etat et de gouvernement en marge de la session de l'Assemblée générale de l'ONU. M. Mitterrand devait offrir un dîner de travail en son honneur à l'Elysée.

L'initiative de ce sommet fait suite à l'appel lancé par les membres du Mouvement des pays non-alignés, en mars, à New-Delhi. Cet appel, séparé de la déclaration finale, *« pressait »* les responsables mondiaux de se rendre à l'Assemblée pour *« coopérer à la recherche de solutions équitables et rapides »* à différents problèmes : course des grandes puissances aux armements, prévention de la guerre nucléaire, reprise des économies du Nord par le développement de celles du Sud, restructuration des relations économiques internationales par un processus de négociations globales, convocation *« immédiate »* d'une conférence internationale sur la monnaie et sur le développement.

Mme Gandhi avait souhaité initialement que ces hauts dirigeants passent une dizaine de jours à New-York. Mais certains membres importants du mouvement non aligné n'avaient pas caché leurs réserves à l'égard d'un sommet limité ou non. Le président algérien Chadli, notamment, ne fera pas le voyage de New-York. Finalement, les Indiens se défendent d'avoir eu une telle intention. Il s'agit pour eux d'une réunion informelle, dont on ignore encore si elle donnera lieu à l'adoption d'un document. Une quarantaine seulement de chefs d'État et de gouvernement du Nord et du Sud ont répondu à l'invitation du premier ministre indien.

L'objectif de l'appel de New-Delhi paraît particulièrement ambitieux dans le climat provoqué par l'affaire du Boeing. Parler paix, désarmement et développement dans les circonstances présentes relève quelque peu de la gageure. Une fois de plus, la tension Est-Ouest porte un coup au dialogue Nord-Sud.

L'Inde n'a pas condamné l'U.R.S.S. pour avoir abattu l'avion de la KAL ; elle s'est contentée de *« déplorer profondément »* la tragédie, et son ministre des affaires étrangères est allé, comme prévu, quelques jours plus à tard à Moscou pour tenter de convaincre les Soviétiques de participer à la rencontre de New-York. L'apparente neutralité indienne dans l'affaire du Boeing a indisposé l'administration américaine, mais Mme Gandhi devrait néanmoins s'entretenir avec le président Reagan.

Sur d'autres sujets (conflit Irak-Iran, Proche-Orient), l'initiative de la présidente du Mouvement des non-alignés se trouve paralysée. A son arrivée, mercredi 21 septembre, à Chypre, Mme Gandhi s'est déclarée favorable à la démarche du secrétaire général de l'ONU en vue de relancer les discussions intercommunautaires, et elle a répété ce message à l'occasion de sa visite en Grèce les jours suivants. Enfin, l'Inde n'a pas condamné l'intervention militaire française au Tchad, pas plus que celle de la Libye. Lorsqu'ils sont saisis de conflits africains, les non-alignés s'abritent généralement derrière l'existence de l'O.U.A. pour rechercher des solutions.

Le rapprochement franco-indien

L'escale de Paris, dimanche, est considérée, du côté indien, comme importante. Mme Gandhi a insisté pour que M. Mitterrand aille à New-York, et le président français sera l'un des principaux dirigeants politiques européens à participer au « mini-sommet ». Depuis mai 1981, les contacts ont été fréquents entre les deux pays. Mme Gandhi et M. Mitterrand se sont déjà rencontrés à trois reprises : à Paris et à Cancun en 1981, à la Nouvelle-Delhi en 1982. Déjà caractérisées par une large entente politique, les relations bilatérales ont été « consolidées » à la suite de la décision prise par la France, en novembre 1982, de livrer de l'uranium enrichi à l'Inde pour sa centrale de Tarapur, près de Bombay, alors que les Etats-Unis avaient arrêté leurs fournitures (la première livraison a eu lieu en mai dernier). Le fait que Paris ait accepté de fournir à l'Inde des Mirage 2000 a renforcé le préjugé favorable des autorités indiennes. Plusieurs marchés ont été remportés ces derniers mois par l'industrie française en Inde (centraux téléphoniques, cyclomoteurs, exploitation du charbon), sans parler du matériel militaire – bien que les Indiens continuent de se tourner aussi en ce domaine vers l'U.R.S.S.

GÉRARD VIRATELLE.

Les sénateurs américains veulent réduire de moitié la contribution des États-Unis à l'ONU

Washington. *(A.F.P.)*. – Le Sénat américain s'est prononcé, *jeudi 22 septembre*, pour une réduction draconienne de la contribution américaine aux Nations unies. Par soixante-six voix contre vingt-trois, les sénateurs ont adopté un amendement qui vise à réduire considérablement la contribution américaine à l'organisation internationale sur les quatre prochaines années.

L'amendement proposé par un sénateur républicain, Mme Nancy Kassebaum (Kansas), vise à réduire la contribution américaine de 21 % pour le prochain exercice budgétaire débutant en octobre, et de 10 % pour chacune des trois années suivantes. Pour entrer en vigueur, cette mesure doit être approuvée par la Chambre des représentants et signée par le président Reagan. Les Etats-Unis participent actuellement pour 25 % au financement du fonctionnement de l'ONU à New-York. Pour la prochaine année budgétaire, la contribution américaine devrait être de 363 millions de dollars (environ 3 milliards de francs). Aux termes de la mesure adoptée par le Sénat, elle serait réduite à 200 millions de dollars (environ 1,6 milliard de francs) d'ici à 1987, soit près de la moitié de ce qu'elle est actuellement.

Le Sénat a aussi approuvé, à l'unanimité, un amendement non contraignant, recommandant au gouvernement américain d'expulser plusieurs centaines de diplomates soviétiques en poste aux Etats-Unis. L'avis du Congrès, souligne cet amendement, adopté en réaction à la destruction par la chasse soviétique du Boeing sud-coréen, est que Moscou ne devrait pas avoir plus de personnel diplomatique en poste aux Etats-Unis, que Washington n'en a en U.R.S.S.

[Ces votes interviennent au moment où la controverse se développe entre Washington et Moscou sur l'opportunité de maintenir à New-York le siège des Nations unies. L'affaire a été déclenchée par la décision des autorités américaines, après la destruction par l'U.R.S.S. du Boeing civil sud-coréen, d'exiger que l'avion de M. Gromyko, venant aux Nations unies, atterrisse sur un aérodrome militaire. Le ministre des affaires étrangères soviétiques a repoussé cette condition et a, pour la première fois, refusé de venir à l'Assemblée générale. Après le représentant adjoint des États-Unis à l'ONU, M. Lichenstein, le président Reagan a indiqué, mercredi 21 septembre, qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce que l'ONU siège ailleurs.]

● *Le 158e Etat des Nations unies.* – Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est prononcé, jeudi 22 septembre, pour l'admission de Saint-Christophe et Nevis dans l'organisation internationale. L'admission formelle devait être décidée ce vendredi par l'Assemblée mais ne fait aucun doute. Saint-Christophe et Nevis, deux îlots volcaniques des Caraïbes, 44 500 habitants, seront le 158e et le plus petit Etat des Nations unies. Sous le nom de Saint-Kitt et Nevis, cet ancien territoire britannique a accédé lundi à l'indépendance. – *(Reuter)*.

LA CONTROVERSE SUR LES EUROMISSILES

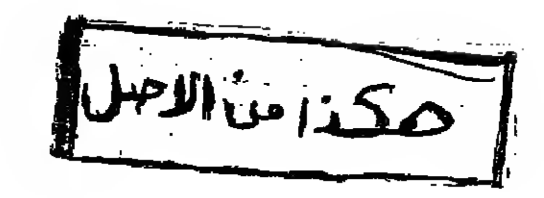
L'agence Tass rejette les nouvelles propositions américaines

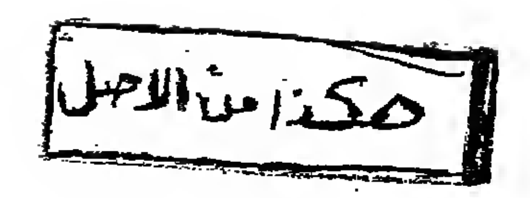
Les nouvelles propositions américaines sur les euromissiles *(le Monde du 23 septembre)* ont été exposées, jeudi 22 septembre, à Genève par M. Nitze, chef de la délégation américaine aux négociations, au cours d'une séance qui a duré plus de deux heures. M. Kvitsinsky, au nom de la délégation soviétique, a confirmé ce fait tout en assurant que ces nouvelles propositions *« ne le rendent pas plus optimiste »* sur la possibilité de conclure un accord. Le même jour d'ailleurs, l'agence Tass avait en fait rejeté l'initiative américaine, dont il émane, selon elle, *« une odeur qui ressemble fortement à celle de l'ancienne et odieuse soi-disant option zéro, laquelle est notoirement inacceptable par l'U.R.S.S. »*.

L'agence soviétique a également diffusé le texte d'un article signé par le maréchal Ogarkov, chef de l'état-major général des forces armées soviétiques. L'auteur y réaffirme la nécessité de prendre en compte les forces françaises et britanniques, d'autant plus que, selon lui, *« la France s'éloigne de plus en plus, ces dernières années, de la politique de de Gaulle et développe par tous les moyens la coopération militaire avec l'OTAN, allant jusqu'à coordonner les plans opérationnels de ses forces armées avec les plans généraux de l'OTAN »*.

Rappelant la volonté de l'U.R.S.S. de prendre, en réponse à l'installation des missiles de l'OTAN, *« des mesures de rétorsion qui exposeront le territoire des Etats-Unis et des pays sur les territoires desquels seront stationnés les missiles américains à la même menace militaire à laquelle les Etats-Unis tentent d'exposer l'Union soviétique et ses alliés »*, le maréchal Ogarkov ajoute néanmoins : *« Cela ne veut pas dire que l'Union soviétique va rivaliser avec les Etats-Unis dans le domaine militaire et les copier aveuglément dans la folle course aux armements vers laquelle Washington pousse le reste du monde. (...) En nous inspirant de la doctrine militaire soviétique et du niveau atteint par la science et la technologie, nous suivrons notre propre route dans les domaines relatifs au renforcement de notre sécurité. »*

Des diplomates occidentaux en poste à Moscou, cités par le *New York Times*, en concluent que Moscou pourrait ne pas installer des missiles terrestres à moyenne portée analogues aux Pershing mais leur préférer des missiles de croisière embarqués à bord de navires de surface non loin des côtes américaines. – *(A.F.P., Tass.)*.





Le Monde

politique

LA PREPARATION DES ELECTIONS SENATORIALES

Deux membres du gouvernement et cinq députés sont candidats

Le renouvellement triennal du Sénat intéresse cette année la série B, qui comprend théoriquement 103 sièges. Toutefois, à l'issue du scrutin du 25 septembre, dont 102 sénateurs auront été désignés, puisque la loi organique, seule susceptible de supprimer le siège de l'ancien Territoire des Afars et des Issas, indépendant depuis 1977, n'ait pas encore été votée.

Quatre sénateurs représentant les Français établis hors de France ont été désignés le 11 septembre par le Conseil supérieur des Français de l'étranger : MM. Charles de Cuttoli (R.P.R.) ; Jean-Pierre Cantegrit (U.D.F.-rad.) ; Olivier Roux (sans étiquette), et Jean-Pierre Bayle (P.S.). Ce sont donc 98 sièges (1) qui seront pourvus dimanche : 94 dans trente départements métropolitains (de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales) et 4 dans les DOM-TOM (3 à la Réunion, 1 en Nouvelle-Calédonie).

Vingt-huit départements sont placés sous le régime du scrutin majoritaire à deux tours. Les 4 d'entre eux qui ont plus de 5 sièges à pourvoir sont soumis au système de la représentation proportionnelle (Loire-Atlantique, Moselle, Nord, Pas-de-Calais).

Trois cent quatre-vingt-huit candidats se présentent au suffrage des 46 156 grands électeurs (délégués des conseils municipaux, conseillers généraux et députés). Deux membres de l'actuel gouvernement, MM. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement (Puy-de-Dôme), et François Autain, secrétaire d'Etat à la défense (Loire-Atlantique), sollicitent un mandat, ainsi que cinq députés : MM. Christian Bonnet (U.D.F.-P.R.) dans le Morbihan ; Dominique Dupilet (P.S.) dans le Pas-de-Calais ; Maurice Faure (M.R.G.) dans le Lot ; Marcel Garrousta (P.S.) dans le Lot-et-Garonne, et Henri de Gastines (R.P.R.) dans la Mayenne. L'élection de ces 5 députés à la Haute Assemblée aurait pour conséquence l'organisation de législatives partielles.

Une grande majorité des 85 sénateurs sortants (2 sièges sont vacants, puisque Louis Le Montagner, sénateur du Morbihan, et Pierre Sallenave, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, décédés en cours d'année n'ont pu être remplacés) sollicitent le renouvellement de leur mandat. Ils sont 32 à renoncer : 2 membres du groupe R.P.R. ; 5 membres du groupe de l'Union des républicains et des indépendants (U.R.E.I.) ; 4 membres de la Gauche démocratique ; 9 membres de l'Union centriste des démocrates de progrès (U.C.D.P.) ; 6 membres du groupe socialiste et 6 non inscrits.

Dans la majorité, la constitution de listes séparées du P.S. et du P.C. a été la règle dans la presque totalité des départements concernés. Et les négociations qui ont eu lieu entre les deux formations de la gauche pour la constitution de listes d'union dans les quatre départements soumis à la représentation proportionnelle n'ont abouti que dans la Loire-Atlantique et la Moselle.

Dans l'opposition, les états-majors du R.P.R. et de l'U.D.F. se sont efforcés d'aboutir à la constitution de listes d'union. Toutefois, dans certains départements, ces listes seront concurrencées par des listes dissidentes ou des candidatures isolées. C'est notamment le cas de la Loire, de la Meurthe-et-Moselle, du Morbihan, de la Moselle, du Nord, de l'Oise et du Pas-de-Calais. Dans certains départements, les partis de l'opposition ne sont parvenus à aucun accord. Il en est ainsi dans l'Indre-et-Loire, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.

Dans une déclaration rendue publique le 22 septembre, M. Jacques Chirac, président du R.P.R., souligne que les élections sénatoriales revêtent une « *importance toute particulière* » puisque le Sénat « *est devenu le dernier rempart des libertés locales et individuelles face au pouvoir socialiste et communiste* ». Il appelle les grands électeurs à voter massivement dès le premier tour pour les listes d'union de l'opposition.

NADINE AVELANGE.

(1) Treize sièges supplémentaires ont été créés : 10 dans neuf départements de la métropole ; 1 à la Réunion, et 2 pour les Français établis hors de France.

VINGT-DEUX MILLE HOMMES MANŒUVRENT SANS LEUR MINISTRE...

Le rendez-vous manqué de Lorraine

De notre envoyé spécial

Metz. – Campagne sénatoriale oblige : le ministre de la défense, M. Charles Hernu, s'était décommandé à la demande du premier ministre, qui ne tenait pas à le voir assister aux manœuvres Moselle-83 du 1er corps d'armée, dans six départements de l'est de la France. Coup de théâtre : jeudi 22 septembre, alors que l'exercice, commencé samedi 17 septembre, touchait à sa fin, M. Hernu a choisi de rompre avec la tradition républicaine – qui veut qu'un ministre en exercice s'abstienne de battre campagne pendant des élections – et il est apparu, durant quelques secondes, au-dessus du terrain de manœuvres de Damvillers (Meuse), dans un hélicoptère Gazelle, tel « *Jeanne d'Arc en une vision céleste* », pour reprendre l'expression d'un officier supérieur d'état-major médusé.

Le temps de manifester, ainsi, l'intérêt qu'il portait à Moselle-83. Le temps, aussi, de faire lire aux militaires présents, par le général André Multon, commandant le 1er corps d'armée à Metz, un court message de lui rappelant, par son passage rapide, qu'il était, lui, ministre de la défense, le créateur de la « force éclair » d'hélicoptères antichars, « pion » principal de cette importante manœuvre.

De ce survol ministériel du champ d'exercice au ras du sol, les vingt-deux mille hommes de Moselle-83 n'ont rien su sur le coup. Ils étaient, sans doute, trop occupés à expérimenter, en vraie grandeur pour la première fois, le réseau intégré de transmissions automatiques (RITA), véritable T.G.V. (transmissions à grande vitesse) capable de relier mille cinq cents postes répartis sur les 15 000 kilomètres carrés du champ de bataille, et, surtout, cette fameuse « *force éclair* », l'embryon de la 4e division aéromobile, qui sera stationnée en 1985 à Nancy et qui réunira des hélicoptères et des compagnies d'infanterie antichars.

A entendre de nombreux élus locaux et officiers présents à la tribune officielle, que présidait le général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, il n'est pas certain que la voix ministérielle tombée du ciel par surprise les ait convaincus, ni même qu'elle ait été appréciée ou qu'elle les ait séduits, comme, de toute évidence, le souhaitait le ministre de la défense en prenant cette initiative inattendue.

Rendez-vous spectaculaire, certes, mais aussi rendez-vous manqué dans cette Lorraine que son attachement à l'institution militaire rend susceptible et irritable dès lors qu'on décide de toucher à la réorganisation de l'armée de terre française.

M. Hernu a donné à l'assistance l'impression qu'il avait voulu concilier deux ambitions contradictoires : d'une part, montrer aux militaires son intérêt personnel dans l'expérimentation de cette « *force éclair* » dont il a, dès le début, encouragé la création, et, de l'autre, respecter les consignes gouvernementales de neutralité politique face aux élus locaux présents à Moselle-83, qui désigneront les sénateurs.

Bien lui en a pris, du reste. C'est le directeur-adjoint de son cabinet civil et militaire, M. François Cailleteau, qui a dû affronter des pétitionnaires ; quelques élus locaux, disciplinés et courtois, venus remettre à M. Hernu une motion, signée notamment du président du conseil général et sénateur C.N.I.P. de la Meuse, M. Rémi Herment, qui protestait contre la fermeture des garnisons de Montmédy et de Bar-le-Duc, transférées respectivement à Châlons-sur-Marne et à Sedan.

Car, en se contentant de survoler Moselle-83, le ministre de la défense a évité – durant la campagne sénatoriale – d'entrer, avec les élus lorrains, dans une querelle sur la diminution sensible des forces qui constitueront le 1er corps d'armée, après le remaniement des unités de l'armée de terre d'ici à la fin de cette décennie. « *Un 1er corps d'armée dévalué* », dit un officier, avec la disparition de deux divisions blindées.

La veille, M. Jean-Marie Rausch, président du conseil régional de Lorraine, sénateur U.D.F. de la Moselle et maire de Metz, avait, devant la presse, dénoncé « *le mauvais sort fait à la Lorraine* », victime de la crise de la sidérurgie, de la baisse de la production de charbon et, depuis peu, de cette menace qui pèse sur la déflation des effectifs militaires. « *Avec un départ de quatre mille hommes*, a-t-il expliqué, *soit 14 à 15 % des effectifs, c'est, dès juillet prochain, un manque à dépenser de 200 millions à 300 millions de francs par an pour les armées* ».

JACQUES ISNARD.

Meurthe-et-Moselle

LE NORD SANS REPRÉSENTANTS ?

(De notre correspondant)

Nancy. – Les mille neuf cent cinquante-huit grands électeurs de Meurthe-et-Moselle auront à élire quatre sénateurs, soit un de plus qu'en 1974 – les trois sortants, MM. Roger Boileau (U.C.D.P.), Hubert Martin et Richard Pouille (U.R.E.I.), se représentent. En dépit de la création d'un siège supplémentaire, le nord du département risque de ne plus être représenté. Nombre de grands électeurs pourraient, en effet, hésiter à confier un nouveau mandat de neuf ans à M. Hubert Martin, maire de Barey, sous-préfecture du nord de la Meurthe-et-Moselle, en raison de son âge : soixante et onze ans.

Cette éventualité explique la candidature de M. Pierre Mersch, conseiller général et maire de Longuyon qui, début septembre, s'est présenté comme le candidat du « pays haut ».

M. Pierre Hersch, divers gauche, est proche du mouvement des démocrates de M. Michel Jobert. Sa candidature, sans réaliser l'union sacrée, devrait toutefois recueillir suffisamment de voix pour mettre M. Martin en difficulté au premier tour. Elle réduit semble-t-il définitivement les chances d'élection d'un candidat du P.S. et du P.C. qui présentent des listes séparées (1).

Dans ce département où les sénateurs sortants appartiennent tous à l'opposition, la gauche a peu de chances d'obtenir un siège. Pour souligner le danger d'une absence de représentation du nord, le parti communiste et le parti socialiste ont pris soin de répartir harmonieusement leurs candidats sur l'ensemble du département. Ils ont tenu aussi à lancer, pour la première fois, des jeunes dans la bataille : Mme Madeleine Meyer, maire-adjointe de Jœuf (supléante du conseiller général Robert Bouillon) pour le P.S., et MMmes Monique Hacquin, maire-adjointe d'Auboné, et Gilberte Peixoto, maire de Haucourt-Moulaine (suppléante de M. André Claudel) pour le P.C.

Pour sa part, l'opposition présente cinq candidats : outre les trois sortants, MM. Claude Huriet (div. d.), président du conseil général, qui a reçu le soutien du C.N.I.P., et Jacques Gossot (R.P.R.), maire de Toul. Le nom d'un candidat indépendant, M. Charles Choné, maire C.D.S. de Ludres, vice-président du district urbain de Nancy et président de l'agence d'urbanisme, revient avec insistance. M. Choné joue ses chances sur son appartenance au milieu rural. Il est vrai que le nombre des grands électeurs des communes de moins de 3 500 habitants avoisine les 50 % du collège électoral. Un autre candidat indépendant d'opposition se présente : M. Marcel Le Bihan.

J.-L. B.

(1) Liste du parti socialiste : MM. Daniel Groscolas, Daniel Reiner, Gilbert Gilson et Robert Pouillon. Liste du parti communiste : MM. Bogolan Politanski, André Claudel, Michel Giambi et Mme Monique Hacquin.

D'un département à l'autre

● *LOZÈRE.* – Dans ce département, l'opposition est largement majoritaire, et la réélection de M. Jules Roujon (U.D.F.-P.R.), sénateur sortant, ne semble faire aucun doute. M. Roujon, qui bénéficie du soutien du R.P.R. et du C.N.I.P., a choisi comme suppléant le président du conseil général, M. Joseph Caupert. Deux candidats de la majorité se présentent au suffrage des grands électeurs : MM. Yvan Calvet, P.S., conseiller municipal de Bardaroux, et Claude Turc, P.C., maire de Saint-Michel-de-Dèze, président du Modef.

● MANCHE. – Une candidature trouble un peu les règles du jeu, dans ce département, celle de M. Fernand Le Rachinel (div. dr.) soutenu par le mouvement normand. Et elle n'est pas sans déranger les trois sénateurs sortants qui se représentent sur une liste commune : MM. Jean-François Legrand, R.P.R. (élu au Sénat en avril 1982 après le décès de d'Auguste Cousin, suppléant de Michel Yver, décédé lui aussi Jean-Pierre Tizon (U.R.E.I.), qui a succédé à M. Léon Jozeau-Marigné, nommé membre du Conseil constitutionnel en février 1983, et René Travert (U.R.E.I.).

Conseiller général du canton de Canisy et vice-président de la commission des affaires économiques du conseil général, M. Rachinel était déjà candidat à l'élection sénatoriale partielle d'avril 1982. Il avait obtenu un peu moins de 17 % des suffrages. Dans la majorité qui part à la bataille sans beaucoup d'illusions, le parti socialiste présente, MM. Bernard Dupuis, ancien maire de Saint-Lô, Georges Jourdan et René Vaillant, tous deux conseillers généraux. Le parti communiste sera représenté par MM. Bernard Regnault, conseiller municipal d'Octeville, Michel Boulay, conseiller municipal de Saint-Lô et Victor Hagard, conseiller municipal de Granville.

● MARNE. – Ils sont onze candidats pour trois sièges. La majorité présente deux listes. Sur celle du P.S. figurent MM. Robert Gautier, conseiller général, maire de Sainte-Menehould, Alain Petit, maire de Muntmort et Mme Marie-Ange Rahola, conseiller municipal de Reims. Sur celle du P.C. figurent MM. Bernard Barberousse, conseiller régional, adjoint au maire de Châlons-sur-Marne, Jacques Perrein, conseiller général et ancien maire d'Epernay, et Maurice Mestre, conseiller général et régional.

Dans l'opposition, M. Jean Amelin, R.P.R., seul des trois sénateurs sortants à se représenter, fait liste commune avec MM. Jacques Machet (C.D.S.) et Albert Vecten (C.D.S.) respectivement vice-président et président du conseil général. Une seconde liste a été constituée par MM. Jean Bernard (R.P.R.), maire de Vitry-le-François et suppléant de M. Bourg-Broc à l'Assemblée nationale, et Jacques Haudart (P.R.), adjoint au maire d'Epernay, vice-président de l'assemblée départementale.

● *HAUTE-MARNE.* – Les premiers à annoncer leur candidature ont été les deux sénateurs sortants : MM. Georges Berchet (div. d.), maire de Chaumont, et Jacques Delong (R.P.R.), élu en 1981 lors d'une élection partielle destinée à remplacer M. Pisani (P.S.), nommé à la Commission des Communautés européennes. Ils seront les deux seuls représentants de l'opposition à briguer les deux sièges du département. MM. Marc Souveton, adjoint au maire de Langres, et Pol Fontaine, conseiller général et conseiller municipal de Saint-Dizier, défendront les couleurs du parti communiste ; MM. Claude Popko, conseiller général, et Gérard Hocquet, maire de Poulangy, celles du parti socialiste.

● ORNE. – Les deux sièges à pourvoir ne seront vraisemblablement pas l'objet d'une rude bataille entre la majorité et l'opposition fortement ancrée dans ce département. Les deux sénateurs sortants MM. Hubert d'Andigné (R.P.R.) et Henri Olivier (C.N.I.P.) élus en 1974 avec une confortable avance sur leurs adversaires de gauche devraient retrouver leurs sièges sans difficulté. Ils sont les deux seuls candidats de l'opposition.

La majorité présente quatre candidats, deux socialistes (MM. Yves Le Pape et Jacques Mortier) et deux communistes (MM. Roger Jouade, conseiller général, conseiller municipal d'Argentan, et Marcel Delaunay).

● MEUSE. – M. Rémy Herment (U.D.F.), sénateur sortant et président du conseil général semble assuré de retrouver son siège. Il fait liste commune avec M. Michel Ruffin, (R.P.R.), président de l'association des maires meusiens, M. François Schleiter (U.R.E.I.) ayant décidé de ne pas se représenter.

Cette liste de l'opposition affrontera, d'une part quatre candidats de la majorité, MM. Daniel Schenini et Gilbert Weber, socialistes, MM. Daniel Mayer et Bernard Serrier, communistes ; d'autre part, un candidat divers droite, M. Pierre Amboise qui se présente à titre individuel.

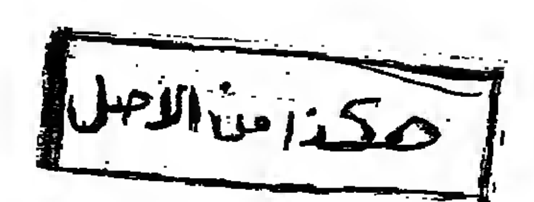
● PYRÉNÉES-ORIENTALES. – Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 22 septembre, M. Paul Alduy, candidat aux élections sénatoriales, est membre de l'U.D.F.











POLITIQUE

M. Lecanuet est réélu président de l'U.D.F.

Le conseil national de l'U.D.F., réuni jeudi 22 septembre, a réélu à l'unanimité et pour deux ans M. Jean Lecanuet, à la présidence de la confédération. M. Lecanuet sera désormais *« soutenu dans sa tâche »* par une équipe composée de quatre vice-présidents. A ces postes ont été élus les responsables des partis politiques qui composent l'U.D.F. : MM. François Léotard (P.R.), Pierre Méhaignerie (C.D.S.), Didier Bariani (rad.) et Georges Donnez (P.S.D.).

Le poste de secrétaire général laissé vacant par la récente démission de M. Michel Pinton est supprimé au profit d'une *« délégation à l'organisation »*, dont le titulaire devrait être nommé prochainement par le président de l'U.D.F., après avis du bureau politique.

Rejetée dans l'opposition en 1981, après avoir été, depuis sa création en 1978, le soutien fidèle de M. Giscard d'Estaing, l'U.D.F. a du mal à faire cohabiter harmonieusement ses différentes composantes et à trouver une expression politique. Périodiquement, le renforcement de ses structures venait à l'ordre du jour.

La démission de M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., à qui il était reproché de vouloir jouer un rôle politique à part, a favorisé, semble-t-il, un début de solution. Le P.R., le C.D.S. et les radicaux se sont rapidement mis d'accord pour juger que M. Michel Pinton, en exprimant dans *le Monde* des positions sur la défense contraires à la doctrine de l'U.D.F., ne pouvait rester en place (*le Monde* du 10 septembre) et qu'il fallait désormais mettre sur pied des structures qui évitent à l'avenir de telles incartades.

A plusieurs reprises, ces derniers jours, les responsables de ces trois postes se sont rencontrés autour de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui tenait à ce que les difficultés de l'U.D.F. soient réglées avant les journées parlementaires de Divonne-les-Bains les 27, 28 et 29 septembre. Ils ont choisi très vite la formule de trois vice-présidents chargés d'épauler M. Lecanuet et d'un secrétariat administratif pour assurer la coordination au sein de l'U.D.F. C'était compter sans le P.S.D. et les clubs Perspectives et Réalités, qui, mécontents d'être tenus à l'écart, réclament aussi une vice-présidence.

Un compromis a été trouvé, qui, bien qu'il ne satisfasse pas les clubs, a obtenu, jeudi au conseil national, la majorité des trois quarts : quatre vice-présidents, représentant les quatre partis politiques de l'U.D.F. sont élus, tandis qu'il est proposé aux clubs Perspectives et Réalités de désigner l'un de leurs responsables, MM. Jean-François Deniau ou Jean-Pierre Fourcade, pour participer à la délégation U.D.F. qui rencontre régulièrement le R.P.R.

Le poste de secrétaire général est supprimé. Il est remplacé par une délégation à l'organisation. Son titulaire pourrait être M. Philippe Lachenaud, maire (U.D.F.) de Pontoise et membre du Conseil pour l'avenir de la France de M. Giscard d'Estaing, ou M. Jean-Louis Chaussende, trésorier-payeur général de l'Aube, ancien conseiller auprès de M. Raymond Barre. De son côté, M. Michel Pinton continuera à siéger au bureau politique en tant que représentant des adhérents directs, à la place de M. André Fourçans.

Jeudi, M. Jean Lecanuet s'est félicité de ce renforcement de l'U.D.F. qui devrait lui permettre de jouer enfin le rôle d'un *« grand mouvement centriste de progrès »*.

Avec les quatre vice-présidents, M. Lecanuet se propose d'organiser *« une concertation qui ne mutilera pas l'originalité d'expression de chacune des formations »*. *« Nous accepterons une plus grande discipline politique »*, devait affirmer pour sa part M. Méhaignerie, président du C.D.S. Faute d'une telle discipline, il est en effet fort probable que l'U.D.F. ne réussisse pas, comme elle le souhaite, à prendre un nouveau départ. M. Lecanuet se voulait cependant optimiste : *« Les heures difficiles de l'U.D.F. sont passées »*, affirmait-il au terme de la réunion du conseil national.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.





LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

Le CERES a-t-il un discours à géométrie variable ?

« Je n'ai eu aucune peine à me reconnaître dans les objectifs affichés par le président de la République », déclare M. Jean-Pierre Chevènement dans une interview publiée vendredi 23 septembre par *Libération*. L'ancien ministre, animateur du CERES, approuve notamment les objectifs suivants : *« sortir de la crise par une accélération de la mutation technologique, éviter la récession par l'investissement et par la reconquête du marché intérieur, former les jeunes aux technologies nouvelles »*. *« Ce sont bien là*, dit-il, *les principaux enjeux de la société historique actuelle. »*

Ces objectifs, dont M. Chevènement se félicite qu'ils aient été réaffirmés par le chef de l'Etat, sont depuis longtemps au centre du discours de M. François Mitterrand. Ils étaient contenus dans son intervention de Figeac, le 27 septembre 1982. Comment se fait-il, dans ces conditions, que M. Chevènement et ses amis ressentent la nécessité de proposer *« une autre politique »* que celle du gouvernement, au risque de s'entendre dire par le chef de l'Etat : *« Il n'y a qu'une politique possible dans les circonstances présentes (...). Qu'il y ait des théories différentes, à compter du moment où elles ne viennent pas se substituer à la politique que nous faisons, disons que cela intéressera, plus tard, les historiens »* ?

Les objectifs affichés conviennent aux tenants de l'*« autre politique »*, mais ceux-ci estiment que le gouvernement de la gauche ne prend pas les meilleurs moyens de les atteindre. Ils ont attendu le lendemain des élections municipales de mars 1983 pour le dire avec quelque éclat et pour le répéter de plus en plus fort jusqu'à ce que M. Chevènement y mette un point d'orgue devant la convention nationale du P.S., le 28 mai dernier. L'intervention – spectaculaire – de l'ancien ministre avait été reçue par de nombreux dirigeants socialistes comme une provocation et par certains de ses amis comme une maladresse. M. Chevènement avait « dérapé » en évoquant publiquement l'éventualité, inéluctable à ses yeux, d'une forte et nouvelle dévaluation du franc, thèse mise en valeur par le *Financial Times* de Londres.

Les amis de M. Chevènement considéraient alors que la politique du gouvernement, confirmée et accentuée par le nouveau plan d'austérité du 25 mars, conduisait la gauche à un échec. En réduisant la demande intérieure, elle était, selon eux, contradictoire avec la volonté d'encourager l'investissement industriel, donc avec le souci d'améliorer la situation de l'emploi. La déflation – puisque, à leurs yeux, il s'agit de cela – leur paraît synonyme de défaite politique pour la gauche en 1986, lors des élections législatives. A l'époque, la politique incarnée par M. Jacques Delors, accusé d'être ligoté par les tabous de l'économie libérale, était condamnée sans appel.

La « campagne » du CERES, dans cette première période, avait pour objet de convaincre qu'un choix autre que celui retenu par le gouvernement était offert à la gauche, et de contraindre les socialistes à en débattre. Cette opération a conduit ses responsables à adopter parfois un ton outrancier et à courir le risque d'être taxés d'*« irresponsables »* dans la mesure où elle ôtait de son crédit à l'action gouvernementale.

Les idées du CERES ont fait, à cette époque, leur chemin, et les socialistes ont débattu, bien que le « dérapage » de M. Chevènement devant la convention nationale du P.S. ait provoqué un mouvement de recul.

Dans un deuxième temps, MM. Didier Motchane, membre du secrétariat national, Michel Charzat, Georges Sarre, membres du secrétariat national, et Jean-Pierre Chevènement ont rectifié le ton de leurs analyses jusqu'à présenter, lors du comité directeur des 10 et 11 septembre, un texte de motion qui s'efforce de laisser la porte ouverte à un accord avec M. Lionel Jospin au congrès de Bourg-en-Bresse, à la fin du mois d'octobre. Il reste aujourd'hui au CERES à franchir l'étape la plus difficile, celle de l'explication devant les militants socialistes d'une stratégie qui est apparue, malgré sa logique, à « géométrie variable ». Explication qui – accord ou pas au congrès – connaîtra sa sanction dans les votes des militants.

Confrontés, eux aussi, aux réalités – la politique d'austérité existe, et, admettent-ils, elle est peut-être en train de réussir, – les dirigeants du CERES s'y sont adaptés. Il ne s'agit plus aujourd'hui de substituer brutalement une autre politique à celle du gouvernement, bien qu'ils continuent de penser que, réussie ou non, elle accentue l'apathie industrielle du pays et augmente, si elle dure trop longtemps, les risques d'échec politique de la gauche.

Il s'agit de l'infléchir, de la *« compléter »*, comme dit M. Chevènement, par *« un volet industriel »* – donc un effort accru d'investissement – et par la réduction « temporaire » et sélective de certains produits étrangers.

Les amis de M. Chevènement font remarquer, à ce propos, qu'aux Etats-Unis des économistes travaillent sur des plans de « reconquête » d'un marché intérieur qui, pourtant, ne laisse encore qu'une faible part – moins de 10 % du P.N.B. – à l'étranger et que, dès lors, la référence à l'orthodoxie économique libérale n'est plus de mise.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Propos et débats

M. Debarge : grand écart

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, jeudi 22 septembre à R.T.L., à propos de la réunion du comité central du P.C.F. : *« Je crois que le parti communiste et nous sommes différents, qu'il peut y avoir des appréciations différentes. Mais nous pensons, nous socialistes, qu'il ne convient pas de jouer au jeu du grand écart. »*

M. Leroy : quoi faire ?

« Nous ne jouons pas au « grand écart », écrit M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., *vendredi 23 septembre, dans l'Humanité*. Après avoir indiqué que *« le parti communiste a toujours été et reste lui-même »*, le directeur de *l'Humanité* ajoute : *« Ses décisions n'ont jamais dépendu de l'attitude d'autres, serait-ce ses partenaires. Il s'est engagé dans un accord de gouvernement et le respecte (...). Nous sommes (...) dans le gouvernement pour faire quelque chose. C'est justement toute la question : quoi faire ? »*

M. Seguin : incident de parcours

M. Philippe Seguin, *député R.P.R. des Vosges et vice-président* de l'Assemblée nationale, estime, dans une interview publiée par *l'Express* daté 23-29 septembre, que l'alliance conclue à Dreux entre l'opposition et l'extrême droite *« doit rester un incident de parcours »*. M. Seguin, qui estime que cette opération a été *« plus bête que méchante »*, ajoute : *« Si nous ne rectifions pas le tir, l'affaire peut avoir, à moyen terme, pour l'ensemble de l'opposition, des répercussions très négatives. »*

Pour M. Seguin, le R.P.R., dont l'objectif *« doit être de dépasser le clivage droite-gauche »*, est *« exposé à un risque permanent, la dérive droitière »*.

M. Edgar Faure : l'Europe

M. Edgar Faure a émis l'idée, jeudi 22 septembre à Paris, au cours d'un déjeuner-débat organisé par la Maison de l'Europe, que le Parlement européen ait un pouvoir réglementaire applicable dans les États membres de la C.E.E., *« sauf si* [un règlement européen] *est récusé dans les six mois par un Parlement national »*.

Le sénateur du Doubs, qui est également député européen, s'est prononcé pour la création de *« ministères européens »* et a regretté l'absence de partis politiques européens indépendants des partis nationaux.

Au sujet de la construction européenne, le président du conseil régional de Franche-Comté a estimé qu'il fallait *« faire avancer ceux qui sont en retard sans retarder ceux qui avancent »*.

Le taureau et le chiffon

(Suite de la première page.)

Que le chômage, les difficultés de la vie, l'insécurité des personnes et des biens, sont la faute des étrangers, des immigrés, des marginaux, des homosexuels, et aussi des femmes qui revendiquent, des intellectuels qui nous « décérèbrent », des socialistes enfin qui traînent avec eux tous ces agents de corruption ? De quoi s'agit-il ? De protéger la France contre toutes les forces du mal qui la corrompent et la ruinent. *« Éliminons*, proposait fièrement Barrès, *tous ces points de pourriture sur notre admirable race... »* Si nous étions entre nous, solidement groupés dans « notre vieux jardin français », gouvernés « selon l'intérêt de notre race », il n'y aurait ni chômage, ni violence, ni atteinte à la propriété. Nous serions prospères, heureux, tranquilles...

Ce vieux discours, qui réclame le respect de l'ordre moral et le maintien des hiérarchies installées, qui se nourrit de répression, qui rejette l'étranger, l'immigré, comme il rejetait le juif à la fin du siècle précédent, ce vieux discours n'appartient pas à M. Le Pen. Il n'a jamais cessé d'alimenter une large partie de la droite française en idées, ou en préjugés. Et si la gauche vient au pouvoir porteuse des « forces du mal », ce discours peut beaucoup aider à rassembler la droite. Il lui fournit une idéologie cohérente, et vigoureuse, quand elle ne peut plus se contenter d'annoncer l'apocalypse. Faut-il s'en indigner ? La gauche, quand elle est au pouvoir, durcit forcément la droite, comme la droite durcissait la gauche au temps où elle gouvernait.

Sans doute la droite ne manque-t-elle pas d'hommes et de femmes qui ne peuvent se satisfaire de doctrines sinistrement éclairées par l'histoire du fascisme allemand. Ici on rejette un mot. Là une idée. Là on condamne une alliance. Hésitations et scrupules n'empêchent pas que cette idéologie est la seule où la droite puisse commodément puiser ; ces hommes et ces femmes recommandent seulement d'en refuser les excès, et d'en modérer l'expression. Mais imagine-t-on sérieusement que la droite renoncerait à un tel patrimoine au risque d'arracher ses racines et de gaspiller son audience ? De quel parti politique attendrait-on tant de vertu ?

Même la gauche...

Sombre évidence : l'idéologie du repliement et de la sécurité, intelligemment modulée et présentée, peut traverser les classes sociales, et contaminer tous les systèmes de pensée. Et les partis de gauche, si même ils sont devenus sincèrement antiracistes, n'en sont pas forcément protégés. Parce que des Français qui vivent, autrement qu'en politique, le chômage, la crise, la rivalité et l'« étrangeté » des immigrés risquent de porter leur suffrage de gauche à droite ? Parce que l'amour de soi, la sécurité, la ressemblance, sont les vrais cultes des civilisations dites développées ? Surtout parce que cette idéologie vit, même refoulée, même détestée, en chacun de nous ou presque : elle est faite de notre culture et de notre héritage, nourrie de nos épreuves et de nos anxiétés. On ne peut commencer de la combattre, si on ne la reconnaît pas.

D'où peuvent-ils donc venir le respect du travailleur immigré, le souci obstiné de sa dignité, et ce regard fraternel que sollicite la gauche ? Non d'une solidarité de classe, ni d'une convergence d'intérêts. Ils ne viennent que d'une morale qui revendique en toute circonstance le respect de l'homme, de tous et de chacun, si différent, si étranger qu'il soit. Sans cette loi morale, nul fondement indiscutable au refus du racisme, nul obstacle irrésistible à la montée de l'idéologie sécuritaire.

Cette morale impose une cohérence des comportements. La gauche ne pourrait tout à la fois revendiquer le droit à la différence et tenir, quand elle parle des Français de droite, un discours d'exclusion. Elle ne pourrait exalter la dignité et la refuser à ceux qui ne font pas route avec elle, condamner les idéologies du mépris et s'en réserver l'usage. Peut-on le rappeler fraternellement à quelques athlètes du verbe excommunicateur ? Les proclamations qui rejettent les Français de droite de notre communauté servent la droite. Elles la justifient. Elles l'innocentent. Une gauche repliée, fanatique, participe, qu'elle le veuille ou non, du projet de la droite : elle aide à répandre l'idéologie qui exclut l'étranger. Étranger de race, de couleur, de culture, de conviction, ou d'intérêt. Le respect de l'homme ne se divise pas.

JEAN-DENIS BREDIN.

Le TGV. Une nouvelle gare. Un nouveau quartier.

LYON LA PART-DIEU PARI GAGNÉ

Volonté politique des élus,
la Part-Dieu a donné une nouvelle dimension au cœur de l'agglomération lyonnaise.
Elle est la réponse des collectivités locales
à l'événement technologique que constitue le TGV.
Grâce à leur esprit d'entreprise, c'est un grand pari gagné,
la S.E.R.L. ayant mené à bien cette vaste opération d'urbanisme en plein centre-ville,
sur plus de 50 hectares.

C'est l'œuvre commune :

de l'État, de la S.N.C.F., de l'Établissement Public Régional Rhône-Alpes, du département du Rhône, de la Communauté Urbaine de Lyon, des villes de Lyon et Villeurbanne, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.

DES ARCHITECTES :

- architectes en chef : MM. Delfante et Macary,
- coordination architecturale et technique : M. Provost,
- gare S.N.C.F. : MM. Gachon et Girodet, Mmes Bourgin et Petit, MM. Ageca, Bourgin, Chuzet, Dugelay, Favier, Genin, Gergondet, Goirand, Heskia, Minassian, Moulins, Perrot, Petit, Relave, Roche, Rouillat et Viehe, du cabinet A.A.U.

DES DIRECTEURS D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX :

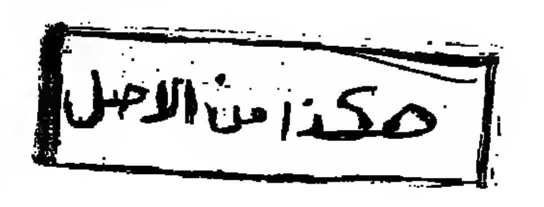
• Agence d'Urbanisme • C.E.B.T.P. • C.E.T.E. • D.D.E. • Semely • S.N.C.F. • Services Techniques COURLY • Services Techniques Ville de Lyon • T.C.L. • BETERALP • C.E.P. • C.P.A. • Delescluse Magnat • E.S.B. • Europe Études • Global • Seralp • Setec • Sesirt • Socotec • Sud France Engineering • Veritas • Cabinet Berthier, Charmasson • Semaly.

DES ENTREPRISES :

- **Gare :** S.N.C.F., G.F.C., Mure, SIR-SMAC, Jean Lefebvre, C.N.I.M., Maçonnerie du Cluzel, R.C.S., Legrand, Nouvetra, Burdet, Escharavie, Chamoux, Descotes, Guinet Derriaz, Marbrerie Générale du Rhône, Berry, Sedceram, Denco, Targe, Fayard, Louve, Wanner isofi, Frangeclim, C.G.E.E., Nugier, Roiret, Lyaudet, Brandt, Jeumont Schneider, Solgec, Cimeg, Coop-Tub, Auclair, Petit, Carreleurs de Lyon, Carrelages Campoy, IB Morin, Mazza, Fichet Bauche.
- **Passages inférieurs Bonnel et Servient** (gros œuvre) : S.N.C.F., Pressiat, Mure, Société Lyonnaise des Entreprises Guignardat.
- **P.R.S. :** S.N.C.F., Cacérès, ACMG, Somfa, SMS, De Gasparis, Curtil, Scop, Sols Modernes, Gamma Industries, Polac, Patrujac, Di Folco, Danto Rogeat, EMA.
- **Terrassements - démolitions :** Eltra, Perrier, Mazza.
- **Passages inférieurs Bonnel et Servient** (revêtements) : Petit Brusson, Soriev, S.E.C.
- **Voirie - parkings :** **chaussées Vivier-Merle :** Mazza, Monin, Lefebvre, Viafrance, **chaussées Villette :** Perrier, S.C.R., Coiro, **parking et mail est :** Colas, Bourdin et Chaussées, Blondet, Société Lyonnaise des Entreprises Guignardat, Cathelin, Arev, Asphalteurs Réunis.
- **Galerie de jonction est :** SORMAE, Smac, Somfa, Rolando & Poisson, Campoy + Rhodanienne de Carrelages, Entreprise Industrielle, Sovedys.
- **Trémie taxi :** E.R.L., Maïa Sonnier, Soletanche, Smac, G.F.C., Xerotec, Berry, Gentellini, Monin, Solec.
- **Parking ouest :** E.T.F., Nallet, Scarpari, Xerotec, Eltra, Perrier, S.M.A.C., Seitha, Entreprise Industrielle, Trindel, Courtadon, Guidani, Serruriers de Lyon.
- **Réseaux :** Deluermoz, Montcocol, Serpollet, C.G.E.E., Sacer, Drouard, Blondet, Saunier Duval, Philips, E.G.H.
- **Trémie Vivier-Merle :** Entreprise Industrielle, Mazza, Pommier, Deluermoz, Eltra, Razel.
- **Passerelle Bibliothèque :** G.T.M.
- **Espaces verts :** Rhône Jardin Service, Cathelin, Arev.
- **Signalisation :** S.E.S., Decaux.
- **Second œuvre couloir métro-gare :** Semaly, Joly, Rossi, Spap, Campoy, Rhodanienne de carrelage, Pujade, Bel, Godefroy-Ravaud, Serange, Relando - Poisson, Chatelet, Courvoisy, M.J.B., Trindel, Roiret.
- **Sormae :** S.M.S., Spapa, Reckinger, Auger, S.G.E.P., Climalec, R.C.S.
- **Soframur :** G.F.C., S.G.E.E., Bonnet, Rinaldi.
- **Hôtel Athéna:** SOLGEC.
- **Cofimeg :** Pitance, L'Avenir.
- **Nixdorf :** L'Avenir.
- **Hôtel Mercure :** G.F.C.
- **S.N.C.F. / S.E.R.L. / Soframur :** G.F.C.
- **S.N.C.F. / S.E.R.L. / C.C.P.M.A. :** G.F.C., Spapa, Somfa.
- **Maillard et Duclos.**

serl

Société d'Équipement de la Région de Lyon - 4, boulevard Eugène-Deruelle, B.P. 99 - 69398 Lyon cedex 3 - Tél. : (7) 860.95.02



société

La Corse est entrée dans l'ère du soupçon

De notre envoyé spécial

Ajaccin. – « *La plus grande sévérité... toutes les décisions nécessaires...* » Voilà des mots que la Corse voulait entendre mais qu'nn a tellement tardé à lui dire. La déclaration du premier ministre, le 22 septembre, répondant à l'émotion suscitée par la revendication, la veille, par l'ex-F.L.N.C., de l'assassinat de Pierre-Jean Massimi, a été bien accueillie par l'opinion et la classe politique insulaire.

L'beure était grave, et nn appréciait que M. Mauroy intervienne lui-même pour rappeler que l'État maintenait ses engagements à l'égard de l'île et qu'il n'oubliait pas ses devoirs dans l'épreuve qu'elle traversait.

Il se trouve pourtant de nombreux Corses pour dénoncer aujourd'hui, malgré les garanties de Matignon, « *les fautes du gouvernement* », et pour s'étonner qu'on ait attendu pour réagir la revendication du meurtre, alors que tant de signes, depuis deux mois, prouvaient que la Corse était entraînée dans la spirale de la violence terroriste. Les pouvoirs publics auraient tort de croire que le mécontentement et les accusations de faiblesse, avancées depuis deux jours, émanent des seuls milieux d'opposition. Les élus de droite dans l'île ont fait preuve au contraire, pendant plusieurs semaines, d'une prudence notable, et leur analyse met aujourd'hui en avant à peine plus d'arguments polémiques que celle des partisans de la gauche, de nombreux observateurs et plus généralement de ce que la Corse compte encore d'hommes de bon sens.

Quand M. José Rossi, conseiller régional U.D.F., parle, à propos de l'État, d'un « *double discours* », de « *tergiversations* » ou de « *contradictions* », il ne part pas en guerre. Il exprime une impression ressentie bien au-delà de sa famille politique.

Obligé à s'engager, à brandir la menace de représailles dont il n'est pas certain d'avoir les moyens, le gouvernement paye aujourd'hui deux mois d'hésitation et d'incompréhension, malgré les alarmes répétées de ses hauts fonctionnaires sur place. Alors qu'il se proposait d'adopter, pour freiner la violence politique, d'autres méthodes en Corse que celles employées sous le septennat précédent, il se retrouve contraint de lutter contre un terrorisme nettement plus engagé qu'avant 1981. Le contexte insulaire ne profite évidemment plus à la « paix civile », ce concept original mélange d'adaptation politique et de répression « démocratique », défini par le chef de l'État au début de l'année.

Deux reproches

Les Corses adressent surtout deux reproches à l'État. Le silence obstiné, un peu hautain, qu'il a opposé aux soupçons, même fantaisistes, qui parcourent l'île. L'impression que donnent sans cesse deux ministères, celui de l'intérieur et celui de la justice, de ne jamais s'entendre sur une attitude commune, concourant ainsi à l'*affaiblissement* de l'autorité nationale dans l'île.

1. – *Le silence*. Pour avoir oublié que la Corse affectionne les histoires échevelées, le gouvernement, en la personne de son secrétaire d'État à la sécurité publique, M. Joseph Franceschi, est placé au cœur du plus formidable champ de *rumeurs* que l'île ait connu depuis longtemps. L'idée que l'enlèvement, le 17 juin, du militant nationaliste Guy Orsoni par des *truands de Propriano* pouvait ressembler à une opération secrète, à un « coup fourré » où se mêlaient agents spéciaux et « barbouzes » d'extrême droite, cette idée-là ne valait encore, depuis juillet, que par les accusations brouillonnes – et sans preuve – des *séparatistes*.

Elle a, depuis, pris corps. A son prisme s'interprètent, même par des gens de bonne foi, les assassinats de Félix Rosso, truand de Porto-Vecchio, et de Pierre-Jean Massimi, les actes ou les propos des enquêteurs et du secrétaire d'État, la gêne ou la discrétion des pouvoirs publics. Pour combler les zones d'ombre des affaires Orsoni, Rosso et Massimi, la Corse a utilisé plus d'une autre grille de lecture que celle d'un *feuilleton* noir.

Et le soupçon paraît tellement ancré que, même si l'État apporte la preuve de sa totale innocence, même s'il prend la peine de démonter point *par point* chacune des *rumeurs, il se* trouvera toujours des Corses pour affirmer que cette affaire Orsoni « *n'est pas très claire* ».

Le rôle de M. Franceschi

M. Franceschi ne pouvait pas mesurer, bien sûr, les conséquences qu'allait avoir son bref aller et retour, le 18 juin, en Corse. Il venait dans la région de Bastia, a-t-il expliqué *par* la *suite*, *réserver* un hôtel pour quelques-uns de ses électeurs du troisième âge. La rumeur de « complot » allait naître de ce court *séjour*. Que pouvait donc faire en Corse le premier responsable français de la lutte antiterroriste ? Une dépêche de l'Agence France-Presse devait engendrer un premier soupçon. Arrivé par l'avion régulier d'Air Inter, flanqué de deux policier bastiais et en contact avec un hôtelier et un haut fonctionnaire du département, M. Franceschi avait, croyait-on savoir, rendez-vous avec les responsables de l'ex-F.L.N.C. Absurde ! Un tel contact aurait été plus discret, et le ministre se serait fait représenter. Mais celui-ci a tardé à démentir l'information, lui donnant, du coup, un léger crédit.

Quand la Corse apprend, le 22 juin, que Guy Orsoni a disparu, et, deux jours plus tard, que des truands du Sud sont suspectés, le soupçon s'aggrave. Dans les milieux nationalistes d'abord, où l'on s'emploie à mettre en avant la thèse d'un « complot » de l'État contre les militantd de l'ex-F.L.N.C., puis dans des sphères de plus en plus larges. Qu'importe si les éléments de preuves font défaut, si le scénario change selon les interlocuteurs, si les invraisemblances abondent. Le « camp patriotique » a compris les dangers qu'il y a à entretenir le mystère. L'État commet l'erreur, dès juin, de minimiser ce penchant insulaire. Sans doute aussi a-t-il tort de ne pas répliquer aux accusations lancées contre Pierre-Jean Massimi, désigné publiquement comme l'un des artisans du « complot » parce qu'il avait déjeuné, le 18 juin, avec M. Franceschi. La rumeur, depuis plusieurs années, en avait fait l'intermédiaire entre l'État et les « barbouzes » qui avaient « servi » sous le septennat précédent.

Le gouvernement ne peut pas passer son temps à démentir les ragots insulaires. Mais il était sans doute des accusations sérieuses. Celle-ci, par exemple : les Corses apprennent, le 11 septembre, que Félix Rosso, intime du commanditaire présumé de l'enlèvement de Guy Orsoni, a été assassiné à Porto-Vecchio. Le fait lui-même intéresse peu. Beaucoup moins que la personnalité du beau-frère de la victime, le commissaire Charles Pellegrini, qui assure la coordination entre le ministère de l'intérieur et la D.G.S.E. (ancien SDECE). M. Pellegrini se trouvait en Corse durant le voyage présidentiel des 12 et 13 juin. Tous ceux qui croient à l'idée d'un « complot » de l'État pensent en découvrir le maître d'œuvre.

Le soupçon peut alors gagner des milieux réputés de plus de sang-froid. Les élus régionaux, les *hommes politiques insulaires*, par exemple ceux qui, comme le docteur Edmond Simeoni (U.P.C.), demandent au gouvernement « *de dévoiler la vérité* », ont compris, le *13* septembre, après la mort de Pierre-Jean Massimi, que l'État décidément était trop avare de confidences.

Ils ont appris qu'*un haut fonctionnaire* de police et un officier spécialistes de la sécurité connaissaient Alain Orsini, frère de Guy et militant nationaliste, à travers les milieux d'extrême droite parisiens qu'il fréquentait. Ces membres de l'appareil d'État auraient-ils, même involontairement, « soufflé » la thèse du « complot » aux nationalistes ?

2) *La difficulté d'une attitude commune*. C'est le deuxième reproche *fait* à l'État. Certains estiment qu'il aurait été possible d'enrayer l'avancée des soupçons. Une fois au moins : dans les jours qui ont suivi la disparition du Guy Orsini. M. Robert Broussard avait demandé avec insistance l'autorisation de donner sur cet enlèvement une information minimum. Il ne l'avait pas obtenue. Confiée à un magistrat, l'affaire était déjà murée par le secret de l'instruction. La chancellerie ne partageait pas l'analyse des hauts fonctionnaires en Corse. La première considère en effet que le comportement judiciaire doit ressembler dans l'île à celui de n'importe quelle autre région de France, alors que les seconds voudraient faire admettre que la Corse exige un traitement spécial. Face aux accusations publiques, les autorités ne devaient-elles pas accepter quelques entorses au secret de l'instruction ?

Les craintes de la chancellerie

Ces divergences seront sensibles tout l'été. Notamment lorsque l'ex-F.L.N.C. et la C.C.N. (Consulte des comités nationalistes), vitrine légale du « Front », se livreront à Vero (Corse-du-Sud) à une provocation délibérée au cours d'une cérémonie, le 10 juillet, à la mémoire de Guy Orsini, en faisant surgir un commando armé devant les caméras de la télévision. On tenait le moyen d'accuser les nationalistes de « reconstitution de ligue dissoute ». Mais, après une garde à vue, ils ont été remis en liberté sur décision judiciaire.

Plus généralement, la chancellerie donne l'impression de redouter surtout une éventuelle comparaison avec l'image que donnait la justice dans l'île au temps de la défunte Cour de sûreté de l'État. D'où des hésitations à se mettre à dos des militants habiles à évoquer la « répression », voire la « torture ».

Cette attitude ne facilite pas la mission des enquêteurs du commissaire Broussard. Ces pudeurs humanistes dont joue l'ex-F.L.N.C. ont pour effet de compliquer les interventions et d'affaiblir la position des policiers. Pourtant, les enquêteurs avaient trouvé en Corse certains alliés dans la magistrature régionale. De jeunes juges membres du Syndicat de la magistrature qui font preuve de ce qu'un inspecteur appelle « *un courage judiciaire certain* ». Fin août, la chancellerie semblait avoir admis les thèses de ces magistrats, et on annonçait l'arrivée à Ajaccio de nouveaux magistrats décidés, eux aussi, à ne pas se laisser impressionner par les pressions insulaires. Ils viennent, fort paradoxalement, d'être désavoués par leur hiérarchie, clairement rappelée à l'ordre quelques heures avant les promesses de fermeté du premier ministre.

L'intervention de M. Mauroy trouve les policiers et les magistrats singulièrement fatigués de toutes ces incohérences officielles. M. Broussard a démenti, jeudi, les rumeurs faisant état de sa démission. Il tonne même, décidé à en découdre et multiplie les propositions d'action. Policiers et magistrats vont tenter d'arracher à leur hiérarchie des consignes claires. Mais Dieu, laisse-t-il entendre, que l'État est sourd et aveugle !

PHILIPPE BOGGIO.

LES RÉACTIONS

● M. PIERRE MAUROY : intoxication et terrorisme

M. Pierre Mauroy a fait, jeudi 22 septembre, la déclaration suivante : « *A partir d'allégations d'inconnus se réclamant d'un mouvement dissous par décision du conseil des ministres, certains tentent de mettre en cause le gouvernement de la République. La justice étant saisie, il n'appartient pas au premier ministre de se prononcer sur le fond. Les magistrats sauront faire la part de ce qui, dans ces différents dossiers, relève du grand banditisme.*

» *La manœuvre d'intoxication consistant à mettre en cause nommément un membre du gouvernement à partir de telles allégations relève des procédés classiques du terrorisme. La justice s'exerce en Corse, comme dans l'ensemble des départements de la République. Tous ceux qui se placent hors la loi en subiront les conséquences. Le gouvernement demandera la plus grande sévérité. Dans l'immédiat, il prendra toutes les décisions nécessaires au respect, dans l'unité nationale, des règles démocratiques qui sont celles de la République.* »

● M. GIACOBBI : les fascistes et les assassins

M. François Giacobbi, sénateur M.R.G. et président du conseil général de la Haute-Corse, dont M. Massimi était le collaborateur, a repris les commentaires qu'il avait faits au lendemain de l'assassinat de celui-ci : « *Si cette affaire est politique, c'est l'unité de la République et de la patrie qui est mise en cause. Je me verrai contraint d'appeler toute la population de la Corse contre les fascistes et les assassins, et j'espère que le gouvernement de la République saura défendre l'unité de la patrie, la République et la paix civile.* »

● LE M.R.G. : l'enjeu réel.

Le bureau du M.R.G., dans un communiqué publié jeudi 22 septembre, explique : « *Le lâche assassinat d'un haut fonctionnaire, revendiqué par une organisation terroriste, inspire indignation et dégoût. Il révèle brutalement, s'il en était besoin, les objectifs et les méthodes des séparatistes. Nul ne peut désormais ignorer ou feindre d'ignorer l'enjeu réel de la situation actuelle en Corse et l'importance nationale de ses développements. Le gouvernement doit très vite assumer avec fermeté ses responsabilités.* »

● M. SIMÉONI : la Corse n'est pas l'Irlande ni la Palestine.

L'assemblée régionale, Corse doit désormais « *manifester son autorité et demander aux pouvoirs publics de dire la vérité* », a déclaré jeudi 22 septembre à Antenne 2, M. Edmond Siméoni, dirigeant de l'U.P.C. (Union du peuple corse, autonomiste) à propos de l'affaire Massimi. Selon lui, le gouvernement, qu'il a accusé d'incohérence, a, immédiatement après l'attentat, « *politisé l'affaire* » puis, pendant quelques jours, « *fait marche arrière* » ; actuellement, il est impossible de cerner la vérité « *dans ce climat d'intoxication générale* », a affirmé M. Siméoni, ajoutant que le gouvernement avait « *le devoir impérieux, malgré le sacro-saint secret de l'instruction, de dire la vérité* ». « *La Corse n'est pas l'Irlande ni la Palestine* », a poursuivi le dirigeant autonomiste.

● M. MÉHAIGNERIE : l'échec d'une politique.

M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., estime dans un communiqué publié le jeudi 22 septembre, qu'après la revendication par le F.L.N.C. du meurtre de M. Pierre-Jean Massimi « *se trouvent dramatiquement confirmés la dégradation de la situation en Corse, l'incapacité à y faire régner l'ordre républicain et l'échec d'une politique mêlant laxisme, promesses inconsidérées et paralysie institutionnelle* ».

Voir page 38

SPORTS

VOILE

COUPE DE L'AMERICA : la dernière régate départagera « Liberty » et « Australia-II »

La septième et dernière régate de la finale de la Coupe de l'America doit avoir lieu samedi 24 septembre dans la baie de Newport (Rhode-Island). Les Australiens, qui ont *égalisé jeudi 22 – trois victoires* à trois – avec les Américains, ont, en effet, demandé un jour de repos pour préparer l'ultime course qui décidera si le trophée boulonné depuis cent trente-deux ans dans les salons du Yatch-Club de New-York prendra ou non le chemin de Perth (Australie occidentale).

Pour la première fois dans les annales de la Coupe, le *défender* américain va être obligé de disputer la septième manche du défi dont le vainqueur remportera le trophée. Dans la sixième manche, le 12 mètres J.I. *Australia-II* barré par John Bertrand a fait une nouvelle fois la démonstration de la supériorité de sa carène en devançant de 3 min. 25 sec. *Liberty*, dont le barreur Dennis Conner avait pourtant pris le meilleur départ par un vent de 12 à 15 nœuds creusant une houle de 0,60 à 1,20 mètre.

Après avoir mené 3-1, les derniers espoirs américains de conserver le trophée reposaient sur l'habileté tactique de Conner, qui a une connaissance parfaite du plan d'eau de Newport et une expérience inégalée de la régate.

ATHLÉTISME

LE CHINOIS ZHU JIANHUA SAUTE 2,38 MÈTRES

Troisième aux championnats du monde d'Helsinki avec un bond de 2,29 mètres, le prodige de l'athlétisme chinois, Zhu Jian-Hua a amélioré d'un centimètre, le 22 septembre, le record du monde du saut en hauteur en franchissant au deuxième essai la barre à 2,38 mètres, lors des Jeux nationaux de Chine à Shanghaï.

Zhu, qui détenait le précédent record depuis le mois de juin, est âgé de vingt ans et il mesure 1,93 mètre pour 70 kilos. Le successeur de Ni Chi Chin, détenteur du record en 1963 avec 2,29 mètres, a réussi successivement au cours du concours 2,26 mètres, 2,30 mètres et 2,34 mètres. Entraîné par Hu Hong Fei, Zhu, qui a fait un stage en R.F.A. auprès du « sorcier » Tantic, peut espérer être le premier homme à 2,40 mètres en améliorant sa course d'élan qui reste son point faible.

● *La semaine du sport pour tous.* – Mme Edvige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, a estimé que trois millions de personnes participeront du 24 septembre au 2 octobre à la « *deuxième semaine du sport pour tous* ». Cette manifestation aura lieu dans plus de deux mille points d'animation mis en place par soixante-neuf fédérations sportives et offices municipaux des sports (O.M.S.).

RELIGION

L'Opus Dei sera représenté au synode

Parmi les vingt-cinq membres nommés personnellement par Jean-Paul II au synode qui se réunira, à Rome, le 29 septembre, consacré à la réconciliation et à la pénitence, figurent : le prélat espagnol Alvaro del Portillo, supérieur de l'Opus Dei, Mgr Jan Hirka, évêque coadjuteur de Presov (Tchécoslovaquie), le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris et Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon.

Ces deux derniers s'ajoutent à la délégation française composée d'évêques élus par leurs pairs : Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la Conférence épiscopale, le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, Mgr Robert Coffy, évêque d'Albi, Mgr François Favreau, évêque de Nanterre, et deux suppléants, Mgr Paul-Louis Carrière, évêque de Laval (Mayenne) et Mgr Bussini, évêque auxiliaire de Grenoble.

● *Quatre assistants généraux pour les jésuites.* – La congrégation générale de la Compagnie de Jésus, réunie à Rome, vient d'élire les quatre assistants du préposé général, le Père Peter-Hans Kolvenbach. Il s'agit d'un Belge, le Père Simon Decloux, cinquante et un ans ; d'un Américain, le Père John O'Callaghan, cinquante-deux ans, qui était un des experts consultés par les évêques américains pour leur lettre pastorale sur l'armement nucléaire ; d'un Indien, le Père Michaël Amaladoss, quarante-sept ans, et d'un Chilien, le Père Juan Ochagavia Larrain, cinquante-cinq ans, directeur de la revue mensuelle « Mensaje ».

Le Père Kolvenbach doit maintenant choisir, à son tour, deux autres conseillers, en tenant compte de l'avis des assistants généraux et de assistants régionaux de la Compagnie.









هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES -

Dimanche 25 Septembre

« Place de la Concorde », 15 heures, métro Concorde (Approche de l'art).

« Le Palais-Royal », 10 h 30, place du Palais-Royal, grilles (Arcus).

« Le Père-Lachaise », 14 h 30, entrée (Art et promenade).

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (M. Bouchard).

« Maison de la Légion d'honneur », 15 h 30, 5, rue de la Légion-d'Honneur (Mme Camus).

« La Mosquée », 11 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île de la Cité », 10 h 45, 24, place Dauphine (M. Czarny).

« Les salles du Conseil d'Etat », 15 heures, grilles du Palais-Royal (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Mme Hauller).

« Le Paris de Rabelais », angle place du Panthéon et rue Valette (Histoire et archéologie).

« Quartier Mouffetard », 10 h 30, métro Monge (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h 30, métro Louvre (Lutèce-visites).

« La Seine », 10 h 30, 30, place du Châtelet (Paris autrefois).

« Rues du Cherche-Midi et du Dragon », 15 heures, métro Vaneau (Résurrection du passé).

« La place des Vosges », 15 heures, 1, place des Vosges (Mme Romann.

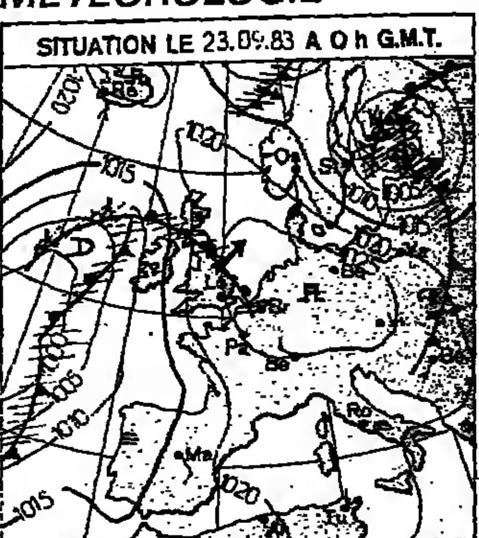
« Les Catacombes », 10 heures, 2 *bis*, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Israël connu et inconnu », M. Brumfeld.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23.09.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24-IX DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 24 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 septembre à 0 heure et le samedi 24 septembre à minuit.

Des conditions anticycloniques vont régner sur la France. Les perturbations vont circuler au niveau de l'Angleterre ne débordant que par intermittence sur nos régions frontalières du nord-est. Une évolution orageuse se dessine d'autre part sur le golfe de Gascogne.

Samedi. Début de matinée brumeux sur la plus grande partie de la France. Quelques bancs de brouillard locaux dans les vallées. Températures de 7 à 8 degrés sur la moitié nord-est du pays et de 13 à 17 degrés sur la moitié sud-ouest au lever du jour.

La journée sera partout bien ensoleillée et chaude pour la saison, de 20 à 28 degrés des côtes de la Manche aux rivages méditerranéens.

Sur le golfe de Gascogne et sur la côte landaise, en soirée, menace d'orages isolés.

Évolution générale. Alors que les hautes pressions gagnent progressivement la majeure partie du pays, une perturbation atténuée balaye les régions qui s'étendent de la Manche aux Vosges et au Jura.

Prévision pour dimanche. Un temps assez nuageux et localement faiblement pluvieux de la Manche au Nord-Est et à la Franche-Comté.

Un temps assez lourd affectera les côtes en bordure du golfe de Gascogne. Quelques orages ne sont pas exclus.

Sur le reste du pays le temps sera très beau. Les températures atteindront 25 degrés sur le nord du pays (sauf sur les régions où des nuages sont prévus où les maxima seront inférieurs de 2 à 3 degrés), et pourront dépasser 30 degrés dans le Midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 septembre 1983 à 8 heures, de 1024,2 millibars, soit 768,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 septembre ; le second le minimum de la nuit du 22 septembre au 23 septembre) : Ajaccio, 25 et 17 degrés ; Biarritz, 27 et 18 ; Bordeaux, 26 et 17 ; Bourges, 20 et 11 ; Brest, 19 et 15 ; Caen, 19 et 9 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 23 et 10 ; Dijon, 20 et 9 ; Grenoble, 26 et 11 ; Lille, 18 et 6 ; Lyon, 22 et 10 ; Marseille-Marignane, 29 et 17 ; Nancy, 18 et 6 ; Nantes, 21 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 18 et 7 ; Pau, 28 et 16 ; Perpignan, 30 et 18 ; Rennes, 20 et 13 ; Strasbourg, 20 et 8 ; Tours, 19 et 11 ; Toulouse, 28 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 15 degrés ; Amsterdam, 17 et 7 ; Athènes, 26 et 16 ; Berlin, 19 et 8 ; Bonn, 18 et 5 ; Bruxelles, 16 et 7 ; Le Caire, 31 et 18 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 15 et 10 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 31 et 17 ; Genève, 25 et 9 ; Jérusalem, 25 et 15 ; Lisbonne, 32 et 16 ; Londres, 18 et 10 ; Luxembourg, 17 et 7 ; Madrid, 34 et 17 ; Moscou, 22 et 12 ; Nairobi, 25 et 10 ; New-York, 20 et 11 ; Palma-de-Majorque, 30 et 15 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 12 et 7 ; Tozeur, 33 et 21 ; Tunis, 30 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VIE QUOTIDIENNE

Révision des listes électorales

La révision des listes électorales a lieu chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Doivent demander leur inscription :

– Les jeunes Français et Françaises qui ont ou auront dix-huit ans avant le 1er mars 1984.

– Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales qui ont changé de domicile ou de résidence. Ils sont invités à demander une nouvelle inscription à la mairie de leur nouveau domicile. Faute de quoi, dans la mesure où ils ont perdu la qualité d'électeur dans la circonscription de leur bureau de vote, ils risquent d'être radiés de la liste électorale du lieu de leur ancien domicile.

Les demandes d'inscription sont reçues dans les mairies d'arrondissement de Paris jusqu'au 31 décembre 1983 (se munir d'un papier d'identité et d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la circonscription du bureau de vote).

Les demandes d'inscription peuvent également être adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé, ou présentées par un tiers dûment mandaté.

VIVRE A PARIS

Une permanence téléphonique pour les élections à la Sécurité sociale.

Pour tous renseignements utiles concernant le scrutin du 19 octobre à la Sécurité sociale, une permanence téléphonique est ouverte à la mairie de Paris, au numéro 276-46-46. Elle fonctionne de 9 heures à 18 heures tous les jours ouvrables. Elle s'ajoute aux permanences qui se tiennent dans les mairies d'arrondissement, a-t-on précisé à l'Hôtel de Ville.

L'envoi des cartes électorales a commencé et toutes auront été distribuées d'ici au 30 septembre. Les électeurs qui ne l'auraient pas reçue le 15 octobre sont invités à se présenter à la mairie de leur domicile afin de vérifier s'ils sont inscrits.

Les non-inscrits devront se rendre, le jour même du scrutin, devant le juge du tribunal d'instance de leur arrondissement, qui, après vérification de leur situation, pourra les inscrire.

LOISIRS

PISCINES PROPRES. – Après la publication de notre article relatant la parution d'une circulaire sur la propreté des piscines (*le Monde* du 18 août), nous recevons de M. Prun, président de l'Association nationale des ingénieurs du génie sanitaire, la précision suivante :

« Le décret du 7 avril 1981 n'est pas applicable aux piscines thermales ou aux piscines des centres de réadaptation fonctionnelle d'usage exclusivement médical et à celles réservées à une seule famille. En revanche, le texte vise toutes les piscines, publiques ou privées, y compris celles des ensembles résidentiels, ouvertes partiellement au public pour un usage récréatif. »

AUTOMOBILE

LES COUTS AU KILOMETRE. – La revue *50 millions de consommateurs* dans son numéro d'octobre publie sous forme de tableaux et de commentaires les coûts réels au kilomètre de 83 voitures essence ou diesel. Par ailleurs on trouvera dans ce numéro également un reportage sur le temps de réparation observé dans les garages. (Prix du numéro : 10 francs.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 23 septembre :

DES DÉCRETS

- Portant modification du décret du 12 septembre 1960 relatif aux caisses des écoles.
- Portant promotions, nominations, réintégrations, affectations et admissions par anticipation dans les cadres des officiers généraux (active et réserve).

DES ARRÊTÉS

- Relatifs au régime de la sécurité sociale des étudiants ;
- Portant création de sections internationales dans divers lycées et collèges.

Les mots croisés se trouvent page 37.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LOTO TIRAGE N° 38 DU 21 SEPTEMBRE 1983

8 – 12 – 25 – 27 – 39 – 43

NUMERO COMPLEMENTAIRE 11

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	35	370 370,10 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	90	72 016,40 F
5 BONS NUMEROS	4 590	4 236,20 F
4 BONS NUMEROS	187 180	103,80 F
3 BONS NUMEROS	3 067 358	9,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 28 SEPTEMBRE 1983

VALIDATION JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 1983 APRES-MIDI



LE SICOB

XXXIVe Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau

La grande informatique n'est pas morte

L'émergence de la micro-*informatique* a éclipsé en 1983 la grande informatique au point *que certains* pensent à son prochain déclin. Pourtant, elle est *bien vivante*, et son évolution, si elle est peu spectaculaire, est *profonde*.

LES « grands constructeurs » font toujours l'essentiel de leur chiffre d'affaires avec les « *grands ordinateurs* ». Leur stratégie est axée, aujourd'hui plus qu'hier, sur la protection de leur parc installé qui impose une évolution des puissances et des prix des systèmes. Si les moyens utilisés sont divers, ce but est bel et bien le même pour tous.

L'utilisateur achète d'abord un ordinateur pour résoudre ses problèmes de gestion ou de production. L'informatique de l'utilisateur novice est la *mieux organisée* car elle se calque – en principe – sur l'entreprise. Très vite elle va devenir, hélas, un point de passage obligé. Insensiblement, la machine est chargée de nouvelles applications que son universalité favorise. On atteint finalement la saturation, d'autant qu'on encombre l'ordinateur de travaux peu optimisés, voire inutiles pour l'entreprise, mais nécessaires aux processus strictement informatiques (à partir d'une certaine masse critique, l'informatique tend à s'auto-alimenter et à vivre en autarcie). Les nouveaux besoins imposent bientôt un accroissement de puissance de calcul. Cette puissance, une fois acquise, donne naissance à d'autres besoins, etc.

La motivation des constructeurs, avant tout commerciale, aboutit aux mêmes résultats. Ils cherchent bien évidemment à fournir les ordinateurs demandés par leurs clients et s'efforcent de suivre leur évolution. Ils vont ensuite faire tout leur possible pour susciter de nouveaux besoins artificiels. Les méthodes sont classiques : annonces de produits ou perfectionnements apparents ; changement de spécifications des matériels et des logiciels ; possibilités particulières de communication, etc.

Toutes forcent l'utilisateur à rêver, à s'adapter, à acheter, à consommer du temps-machine. Globalement, on constate donc une progression logarithmique des puissances demandées et offertes. L'utilisateur double sa puissance de calcul tous les trois *ans*, le *fournisseur* lui propose tous les trois ans un système de puissance double. La *demande* et l'*offre* se multiplient par dix tous les dix ans. La puissance maximum des ordinateurs universels est passée ainsi de 0,1 Mips (ou million d'instructions par seconde, mesure linéaire qui en vaut une autre) en 1960, à 1 Mips en 1970 et à 10 Mips en 1980; elle est aujourd'hui à quelque 25 Mips, sera à 100 Mips en 1990 et sans doute 1 000 Mips en l'an 2000. La progression est similaire du côté des ordinateurs scientifiques, mais l'échelle est plus haute et l'unité de mesure des puissances différente : 25 Mflops (millions d'opérations flottantes par seconde) en 1970, 250 Mflops en 1980, probablement près de 2.500 Mflops en 1990...

Stratégie de base : protéger le parc

Cette évolution des puissances s'accompagne d'un accroissement des prix dans le même sens. Le coût du *kilogramme* de matériel chute, c'est certain, mais le coût d'un système *informatique installé* triple en francs courants tous les dix ans. Le *rapport* performance-prix s'améliore, mais les utilisateurs reçoivent de *leurs fournisseurs une facture* qui augmente tous les ans.

L'accroissement des puissances et des prix est général. De haut en bas sur toute la gamme des systèmes. C'est-à-dire que si, à un moment donné, une série, un parc, se trouvent positionnés de 0,2 à 1 Mips et *de 200 000 francs* à 1 million de francs, dix ans après cette série et ce parc *sont dans* les fourchettes 2 à 10 Mips et 600 000 francs à 3 millions de francs. *Les* petits ordinateurs ont grandi et les plages de puissance et de prix se sont élargies.

Du même coup, un « trou » apparaît régulièrement en bas de gamme et de parc, laissant la place pour de nouveaux modèles et une jeune clientèle. Les constructeurs doivent proposer à ces utilisateurs potentiels chaque fois une nouvelle classe de petits systèmes, de façon à protéger leur parc futur en empêchant toute intrusion des *concurrents* ; simultanément, ils assurent la continuité en haut de gamme en offrant des ordinateurs de plus en plus puissants qui permettront de conserver leur parc actuel. En gros, on constate que l'offre de nouveaux petits systèmes se situe à un niveau constant en francs courants – environ 100 000 francs pour une configuration – alors que celle des grands systèmes croît un peu plus que le coût de la vie.

Le but n'est donc pas tant d'innover mais de protéger un parc installé générateur de profits permanents et de conquérir de nouveaux marchés. Une conquête obligatoire pour se protéger des adversaires et assurer les recettes futures. En bas de gamme, la compatibilité est évidemment inutile et des couches successives *de petits systèmes* constitueront autant de remparts pour des parcs de niveau hiérarchique supérieur. En haut, la compatibilité est nécessaire pour assurer la continuité. Parallèlement, les constructeurs agissent aux frontières : périphériques, terminaux, logiciels, services, communications.

I.B.M...

Toutes les annonces des grands constructeurs s'inscrivent dans cette logique. I.B.M. est passé maître dans l'art de protéger son parc et de l'étendre ; d'enfermer ses clients dans un « goulag doré ». C'est le constructeur qui a le mieux compris le processus évolutif des besoins informatiques. En 1970, I.B.M. annonce la série 370 en prolongement des 360 et positionne la série 3 à la place laissée libre par la montée de ces derniers.

GUY VÉZIAN.

(Lire la suite page 22.)

La fin du monopole des organismes publics de télécommunication en Europe ?

Été 1982 : le gouvernement américain déréglemente les réseaux de télécommunication aux États-Unis. Le monopole dont jouit la société privée A.T.T. depuis un siècle saute au nom de la libre concurrence. L'Angleterre de Mme Thatcher *va emboiter le pas et déréglementer* à son tour. Le phénomène, *lié aux perspectives* du marché de la communication, va-t-il se généraliser ?

Aujourd'hui, les États-Unis s'interrogent sur les réseaux internationaux par satellites. Les déréglementer serait casser le monopole de l'organisation internationale Intelsat. Puis, de proche *en proche, poser le problème* en Europe.

LE 11 mars 1983, le groupe américain Orion Satellite Corp. a demandé à la Federal Commission of Communication (F.C.C.), qui exerce la tutelle gouvernementale sur les télécommunications américaines, l'autorisation de lancer deux satellites au-dessus de l'Atlantique, afin de servir de relais aux transmissions entre l'Europe et l'Amérique. Le groupe a été créé pour l'occasion par deux avocats spécialistes des communications, MM. Mac Knight et Vizas. Ils jouent gros. Pour la première fois, un groupe privé remet en cause le monopole d'Intelsat.

Les transmissions internationales par satellite relèvent exclusivement depuis 1964 de cette organisation internationale, qui regroupe cent neuf pays. L'enjeu est de taille, car, en s'attaquant au plus vaste et au plus rémunérateur des marchés – l'Atlantique, – Orion risque de priver l'organisation des ressources financières nécessaires à sa mission de « service public » mondial. Concurrencée sur l'Atlantique, privée d'une partie de la « crème » du marché, Intelsat serait contrainte d'augmenter considérablement ses tarifs sur les autres régions du monde. En particulier pour les communications des petits pays, faibles utilisateurs, qui paient actuellement la même somme que les riches pour chacune de leurs communications. Le système de tarification d'Intelsat, qui interdit tout « prix de gros » (le prix d'une location d'un circuit téléphonique est fixe, quel que soit le nombre de circuits loués), deviendrait vraisemblablement obsolète.

Orion a déjà fait école puisqu'une autre société, T.R.T. Telecommunications Inc., filiale de United Brands Co., a fait la même demande en août à la F.C.C., et d'autres firmes privées l'*imiteront*. Au-delà des hausses de tarif, le risque est extrême : Intelsat *risque* de disparaître, ne pouvant assurer seule les communications des « pauvres », tandis que les firmes privées se garderaient les « riches ». Des pays étendus géographiquement, mais trop peu développés pour s'être offert un réseau terrestre complet (le Zaïre, par exemple, qui utilise les satellites d'Intelsat pour certaines de ses communications entre ses régions Est et Ouest) seraient alors purement et simplement privés d'une partie importante de leurs communications internes...

A Washington, où le dossier a été confié au département d'État, la proposition d'Orion a été prise très au sérieux. Elle s'inscrit dans la philosophie de déréglementation d'un gouvernement pour qui la communication est un marché avant d'être *un* droit. La logique en est que les monopoles, jugés néfastes, doivent laisser place à la concurrence, seule capable de faire baisser les prix, et partant de développer les marchés et la production, et, en définitive, d'assurer la croissance du secteur. Les résultats d'une telle logique à long terme sont encore imprévisibles. Très certainement favorable aux entreprises américaines, en particulier aux grandes comme I.B.M. ou A.T.T., la déréglementation peut aussi avoir des conséquences macro-économiques redoutables, parce que, se privant d'une réglementation d'État ou la réduisant au strict minimum, on détruit non seulement les équilibres du passé, mais également des forces mêmes de ces équilibres, et l'on plonge dans l'inconnu. On l'observe déjà aux *États-Unis* sur les tarifs.

Les prix des communications « longue distance » (ville à ville) ont chuté avec l'entrée de la concurrence sur ce qui était auparavant un monopole très rémunérateur d'A.T.T. Pour gagner des parts de ce marché, les compagnies se battent en effet sur les prix, et A.T.T. a dû baisser les siens. Mais, du même coup, A.T.T. a dû relever les tarifs des communications « locales » (à l'intérieur d'une même ville), jusqu'ici peu coûteuses et sur lesquelles la société perdait de l'argent. A.T.T. ne peut plus rééquilibrer l'un par l'autre. La conséquence est claire : les consommateurs américains paieront plus cher l'essentiel de leurs conversations téléphoniques qui sont locales, tandis que les entreprises paieront moins cher les leurs et leurs transmissions de données informatiques dont l'essentiel s'effectue de ville à ville. Les consommateurs seront tentés de téléphoner moins souvent, réduisant encore le marché, ce qui aura pour effet d'élever encore les prix, et ainsi de suite.

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 20.)

LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

Des risques grandissants, mal connus, peu combattus

par ANDRÉ GRISSONNANCHE (*)

LE développement de l'informatique génère inévitablement des risques. Dans l'entreprise, l'informatique peut être à l'origine de pertes, à la suite d'erreurs, de pannes, d'accidents, de fraude, de malveillance, de sabotage... *On se rappellera par exemple l'« escroquerie informatique »* dont furent victimes les ASSEDIC en 1981 (1), ou encore les attentats perpétrés à plusieurs *reprises par* le CLODO contre les ordinateurs. Mais il *ne s'agit là que* d'un « *risque normal d'entreprise* », qui ne se différencie *pas fondamentalement* de ceux introduits par tout autre moyen de production.

L'avènement de la productique renforce cette similarité, en scellant un lien de dépendance directe entre la production finale et le traitement de l'information. Si le risque informatique est un risque normal pour l'entreprise, il n'est pas pour autant banal, et trois caractéristiques au moins devraient conduire à lui accorder une attention particulière :

● Il s'agit d'un risque nouveau, et, pour cette raison, méconnu. Si quelques études ont été réalisées sur le sujet, elles sont encore en nombre insuffisant et ne permettent pas de couvrir la totalité du domaine, ni de faire des recoupements. Les assureurs notamment connaissent bien cette difficulté.

● Il s'agit d'un risque très souvent *négligé*. *Ce manque d'intérêt* n'est certainement pas sans rapport avec l'absence *de données et de références*. Le résultat est que malheureusement beaucoup d'entreprises assument aujourd'hui des risques *qu'elles identifient* mal, et qu'elles ne mesurent pas. Cette situation est évidemment *fort dangereuse*, et il est nécessaire d'y remédier au plus tôt.

● La maîtrise du risque informatique nécessite la mise en place de méthodes et de systèmes de prévention nouveaux, dont la plupart restent encore à développer : procédures fiables d'authentification des documents, moyens d'identification des individus, supports sûrs d'information.

Mais il reste nécessaire d'attirer l'attention des utilisateurs sur le fait que, pas plus en informatique qu'ailleurs, la sécurité totale n'existe. Toute solution laisse nécessairement subsister un risque résiduel qui ne peut être éliminé. Il appartient à l'entreprise de connaître et de mesurer ce risque et le cas échéant d'en reporter une partie vers l'extérieur, contractuellement, par la voie de garantie de disponibilité, de systèmes de secours ou par l'assurance notamment.

Le risque engendré par l'utilisation de l'*informatique ne se limite* pas à l'entreprise, mais peut également atteindre *la collectivité dans* son ensemble. Ce risque n'a pas été suffisamment analysé et mis en lumière jusqu'à ce jour, sauf en Suède où une commission a été spécialement chargée d'étudier la vulnérabilité engendrée par l'*informatique* et d'y porter remède (2). Cette commission a notamment relevé des risques accrus de vulnérabilité vis-à-vis :

– d'actions de sabotage ou de terrorisme, pouvant viser des centres de traitements essentiels ou, demain, de larges réseaux de paiement électronique ;

– d'accidents ou de catastrophes naturelles, *qui* pourraient être très sérieusement aggravées s'ils affectaient un centre de traitement essentiel ;

– de pressions politiques s'exerçant à l'étranger à travers des moyens économiques comme la livraison de matériels industriels, de pièces détachées pour ces matériels, l'utilisation de moyens internationaux de communication ou encore l'accès à des centres de traitement à l'étranger.

Il s'agit d'événements dont les *conséquences sont* susceptibles d'affecter non plus seulement une entreprise, ou *un groupe d'entreprises*, mais une partie significative de la nation entière. Cette *réflexion* conduit à penser que des mécanismes *d'analyse et* de prévention extérieures à l'entreprise devraient s'*appliquer dans* ce type de situation. S'il est vrai que le risque informatique est aujourd'hui méconnu et très souvent négligé, il ne s'agit pas non plus de tomber dans l'excès inverse, qui serait celui de l'exagération et du catastrophisme.

De nombreux efforts sont nécessaires

Un point n'est pas suffisamment mis en lumière : l'informatique ne contribue pas seulement à créer des risques nouveaux : elle permet aussi d'en réduire, voire d'en éliminer. Dans le domaine bancaire, par exemple, *la possibilité*, actuellement en cours de développement, de consulter au moyen d'un *terminal vidéotex* des listes, mises à jour en temps réel, de cartes de paiement perdues ou volées, constitue indéniablement un gain de sécurité pour la banque, les commerçants et les porteurs (3).

Un certain nombre d'éléments comme la priorité affichée pour le *développement* des *applications* de la carte à mémoire ou, à tout autre *niveau*, l'*annonce récente par* une compagnie d'assurances d'un contrat *spécialement* étudié pour l'utilisateur de micro-informatique – malheureusement incomplet – autorisent à penser qu'une prise de conscience *se* fait *jour* et que les conditions nécessaires à l'élaboration de *solutions adaptées commencent* à être réunies. Des efforts demeurent nécessaires dans plusieurs directions.

Une meilleure information des utilisateurs, surtout de petits et moyens systèmes, aujourd'hui très peu sensibilisés au risque que peut engendrer l'utilisation d'outils informatiques, est nécessaire. Une information générale peut être menée, mais elle doit nécessairement être complétée par des conseils adaptés à chaque cas au moment de la livraison du matériel et des logiciels.

Il conviendrait d'améliorer la sécurité du matériel et des logiciels, tant du point de vue de la confidentialité que de la fiabilité. Des efforts sont actuellement entrepris en France pour améliorer la qualité du logiciel (4). Mais c'est sur le marché américain que sont apparus ces dernières années les premiers systèmes qualifiés de « tolérant aux pannes », capables de fonctionner sans interruption, grâce à la duplication des éléments vitaux. Or les recherches sur des systèmes d'exploitation capables d'assurer une meilleure confidentialité de l'information semblent, aujourd'hui, marquer le pas. En outre, une approche originale totalement isolée se heurterait dans ce domaine à de délicats problèmes de comptabilité des équipements.

Les techniques d'identification des individus doivent être améliorées, afin de permettre une meilleure sélectivité des contrôles d'accès, physiques et logiques, aux ressources informatiques, et de satisfaire aux besoins de preuve en matière de transactions automatisées. Des développements sont en cours, dont les plus prometteurs sont certainement ceux basés sur la reconnaissance de la signature. Cette méthode présente, en outre, l'avantage d'être parfaitement compatible avec les moyens « traditionnels » de preuve et d'authentification.

Les techniques de chiffrement devraient devenir plus disponibles. Les méthodes de chiffrement dites à « clefs publiques » récemment apparues devraient permettre de résoudre le difficile problème de communication d'informations confidentielles à travers un réseau, et apporter une solution élégante aux questions d'authentification des usagers.

Nous avons, aujourd'hui, dépassé le stade de la découverte du risque informatique. Des études qui permettent de mieux les connaître existent. Il reste que la prise de conscience des dangers qui s'accroissent à mesure de l'expansion du parc des ordinateurs et du développement des applications est encore très insuffisante.

(*) Chef de département à l'Agence de l'*informatique (ADI). Responsable* des questions Protection des données.

(1) *Le Monde* du 28 février 1983.

(2) Commission SARB (Särbarhetsberedningen) P.O. Box 12 050 – 10 222 Stockholm.

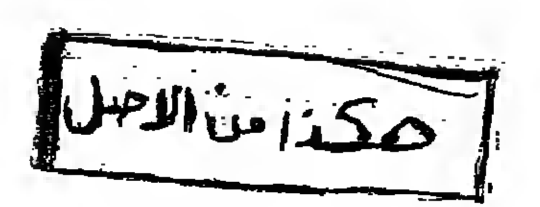
(3) *Un système de ce type est* actuellement développé par la société Valitel, filiale de Sligos.

(4) Notamment par l'Association française pour le contrôle industriel et la qualité (AFCIQ), tour Europe, Cedex 7, 92080 Paris-la Défense et l'Agence de l'informatique (ADI).

Chiffrement...

Les méthodes de *chiffrement* consistent à transformer un texte « en clair » en un texte « chiffré » ou « cryptogramme », sans signification apparente, au moyen d'une méthode mathématique et d'une *clef*. La *clef* sert à paramétrer l'algorithme utilisé, et constitue le moyen indispensable pour pouvoir chiffrer ou déchiffrer le *message*. L'*algorithme* n'a *normalement* pas besoin d'être tenu secret et peut même être *normalisé*.

Les méthodes de *chiffrement* « à clefs publiques » associent *deux clefs différentes à chaque* utilisateur ; l'une pour « chiffrer » le message, l'autre pour le « déchiffrer ». La première peut être *rendue publique*, par exemple au moyen d'un annuaire, ce qui permet à *n'importe quel utilisateur* du réseau de chiffrer un message *avant de l'adresser à son destinataire*. Par contre, seul ce *destinataire pourra déchiffrer le* message, au moyen de sa clef secrète qu'il est seul à détenir.



LA PÉNURIE DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Un phénomène mondial

Le monde manque d'ingénieurs informaticiens et nul ne s'en réjouit. Pays industrialisés ou en voie de développement, informaticiens ou non-informaticiens, producteurs ou consommateurs. Tous souffrent, directement ou non, de cette grande faiblesse de la nouvelle civilisation électronique : le manque de spécialistes qui en limite la diffusion.

AUX États-Unis, une enquête de l'American Electronics Association (A.E.A.) prévoit, pour la période 1983-1987, une pénurie de 113 500 ingénieurs électroniciens et informaticiens, soit 23 500 par an au cours des cinq prochaines années, 84 250 ingénieurs seulement étant formés à ces spécialités. Pour combler un tel déficit, l'A.E.A. propose que les sociétés membres de l'Association consacrent 2 % de leur budget de recherche et développement à la formation d'ingénieurs. Cela risque d'être insuffisant, car c'est l'ensemble du système éducatif scientifique et technique américain qui est aujourd'hui à revoir.

Certains responsables américains remarquent que le volume d'heures de cours et le nombre des professeurs ne cessent de diminuer, que le niveau des examens baisse et qu'un tiers seulement des *high schools* – l'équivalent des lycées – enseignent suffisamment de mathématiques et de sciences pour permettre aux élèves de se diriger vers une école d'ingénieurs ; « *l'Américain moyen*, constate le vice-président d'une société d'électronique, *est un illettré technologique* ».

Au Japon, la situation, bien que différente, n'est pas fondamentalement meilleure. Certes, pour la première fois, les carrières de l'électronique-informatique attirent plus les jeunes Japonais que les études médicales ; ce qui est un signe. Certes, 21 % des étudiants, contre 6 % seulement aux États-Unis, suivent une formation d'ingénieur (soit au total 100 000 par an). Mais pour le MITI, le tout-puissant ministère japonais de l'industrie et du commerce extérieur, le Japon aurait besoin de 800 000 ingénieurs informaticiens en 1985. Or il en manquera quelque 600 000.

Faut-il y voir un symbole ? Malgré les stuctures mentales et sociales japonaises, les sociétés recrutent à l'université des femmes ingénieurs qu'elles n'auraient même pas imaginé contacter il y a dix ans. On considère au Japon qu'il s'agit, plus que du signe d'une pénurie, d'un bouleversement profond de la société, directement provoqué par l'informatique et les technologies de pointe.

En France, les besoins sont criants : il suffit de lire les petites annonces des journaux non spécialisés, tel *le Monde*, pour en être convaincu. L'informatique y représente, en surface, près de 15 %. C'est beaucoup plus que la part de l'informatique dans le P.N.B. français. Ce n'est pas une nouveauté. Au cours du colloque sur les techniques de pointe organisé par les anciens élèves de l'École polytechnique, Michel Sauvant (Sema) et Robert Mallet (C.G.I.) rappelaient que « *les pénuries de personnel des années 1968-1971 et depuis 1977 ont entraîné une forte densité d'informaticiens débutants souvent mal formés, d'où un travail de mauvaise qualité, qui a eu des conséquences sur la qualité des matériels français ainsi que sur la qualité des logiciels d'application, et le désintérêt de l'industrie informatique pour des investissements demandant beaucoup d'hommes (grands logiciels de base concurrentiels avec ceux des États-Unis)* ».

Des nombreux rapports rédigés depuis quelques années sur le problème de la formation des informaticiens, on peut retenir deux éléments. Pour Maurice Nivat, « *ce dont souffre sans doute le plus l'informatique en France, c'est de ne pas être vraiment prise au sérieux par la plupart des gens et, hélas, par beaucoup de chefs d'entreprise, d'universitaires puissants et de décideurs* ». Olivier Pastre, dans une partie du rapport Farnoux sur la filière électronique, écrivait : « *La France continue à former les jeunes aux métiers les plus directement menacés par l'informatisation alors que les métiers d'avenir sont complètement sacrifiés. Le cri d'alarme poussé par le rapport Tebeka a été complètement étouffé. Pourtant, chaque année, le déficit qui existe entre le flux de sortis du système éducatif et les besoins réels des entreprises se creuse. En 1979, il aurait fallu former 19 000 informaticiens ; bilan : moins de 4 000 diplômés. A l'horizon 1985, la France a besoin de 145 000 nouveaux informaticiens.* »

Peu d'hommes peu de matériels

En informatique plus qu'ailleurs, il est évident pour les spécialistes que la distance entre le discours et la réalité est considérable. Dans le cas particulier du système de formation français – dont fait évidemment partie l'Éducation nationale, – les optimistes parlent d'échec, les pessimistes de faillite. Peu d'hommes, peu de matériels, les difficultés liées à la pénétration d'une technologie totalement nouvelle dans le corps professoral et universitaire, la propension à organiser des débats culturels sur l'informatique plus qu'à former des informaticiens, caractérisent l'état de la situation. La plupart des opérations engagées ces dernières années se soldent par des déconvenues : plan d'équipement de cinquante-huit lycées, puis des « 10 000 micros » ; plan de formation de 1 000 cadres informaticiens, etc.

Le bilan universitaire de l'année est assez rapide à dresser : 350 D.U.T., 750 licences, 450 maîtrises, 300 D.E.A., 450 MIAGE, 50 expertises et 40 DESS. Il faut y ajouter les ingénieurs formés dans les diverses écoles. C'est peu et, de toute façon, insuffisant. D'où les réactions d'adaptation. « *Il y a*, dit Éric Hayat, directeur général adjoint de Steria, *deux compensations. D'abord, l'escroquerie : on promet n'importe quoi à n'importe qui, à n'importe quel prix, pourvu qu'il soit élevé, et on baptise ça formation. Ensuite, il y a les sociétés qui sont bien obligées de faire de la formation si elles veulent pouvoir continuer à travailler avec des gens compétents. Les effectifs tournent très vite dans les sociétés de services. Avec un effectif total de 1 250 personnes, nous formons, pour nos propres besoins, 250 informaticiens de bon niveau par an. Aucune université n'en fait autant et pourtant ce n'est pas notre métier.* »

Le besoin général d'informaticiens continuera à se faire sentir de façon aiguë pendant au moins dix ans. Au-delà, personne ne sait. La diffusion générale de la micro-informatique ne devrait pas commencer par le grand public mais plutôt par les sites déjà informatisés et de nouveaux sites professionnels. Il ne sera pas question, pour ces applications, de se passer d'informaticiens.

Or le parc va continuer de s'étendre. On l'estime actuellement à 150 000 machines, toutes tailles confondues. Selon l'enquête 1982 de Moore-Parangon, le personnel travaillant sur ces machines serait supérieur à 200 000, dont 24 000 chefs de projet, 74 000 analystes et programmeurs, et 110 000 agents d'exploitation. Avec toutes les réserves attachées aux moyennes, le service informatique serait composé de 6 personnes dans les entreprises de moins de 100 salariés, et de 75 personnes dans celles de plus de 2 000 salariés. A l'horizon 1985, ces chiffres passeraient respectivement à plus de 8 personnes et 80 personnes. Sans parler des petites entreprises non encore informatisées et qui le seront à l'époque.

Une demande bien réelle

La demande est donc bien réelle, tant chez les constructeurs – I.B.M. forme pour ses propres besoins environ 2 000 spécialistes par an – que dans les sociétés de services – le Syntec Informatique estime que ses sociétés auront embauché en 1983 près de 5 000 spécialistes – et chez les utilisateurs. Or la pénurie, outre les inconvénients déjà cités, en présente quelques autres qui ne sont pas négligeables. Elle risque notamment d'engendrer une anarchie générale : de l'emploi, des salaires, des carrières, etc. Chez les utilisateurs – les sociétés non informatiques – les cadres informatiques ont des propositions mirobolantes : leur salaire devient marginal par rapport à ceux du reste de l'entreprise, et cet excès est admis de tous. En revanche, dans les sociétés de services, les salaires des informaticiens représentent la quasi-totalité. Ils ne suivent pas le rythme des utilisateurs et il se crée des tensions à l'intérieur du secteur et des sociétés. Les véritables spécialistes se trouvent pourtant dans les S.S.C.I. et chez les constructeurs, ils ont souvent intérêt, financièrement, à poursuivre leur carrière ailleurs. La moyenne du renouvellement dans les S.S.C.I. (14 % par an) conduit à un changement complet du personnel tous les sept ans.

Le gouvernement tente de réagir face à une telle situation. De nouveaux plans ont été lancés sous l'égide de plusieurs ministères : éducation nationale, formation professionnelle, industrie, etc. La formation de 1 000 ingénieurs supplémentaires vient ainsi d'être décidée par ces deux derniers ministères ; trois nouveaux départements d'I.U.T. entrent en activité à la rentrée scolaire, à Bayonne, Calais et Orléans ; l'AFPA ouvre un nouveau cycle de formation ACSI (analyste concepteur en systèmes d'information), etc.

Tout cela ne suffira sans doute pas, en France comme dans le reste du monde, à rattraper le retard déjà pris. Plus l'informatique devient « transparente » et facile d'accès pour l'utilisateur, plus elle a besoin de spécialistes de haut niveau au moment de l'élaboration des matériels et des programmes. Les informaticiens qui nous manquent aujourd'hui sont les enseignants qui nous manqueront demain et les élèves que nous n'aurons pas après-demain. C'est au niveau social et culturel que se posent les problèmes de la formation informatique et de celle des informaticiens. Les sujets ne sont pas confondus mais ils sont liés. Compte tenu des délais de mise en route des systèmes d'éducation (dix ans), la partie ne peut pas être gagnée avant 1995. A condition de démarrer dès maintenant en commençant par vaincre les pesanteurs de tous ordres.

PHILIPPE CHASSAING.

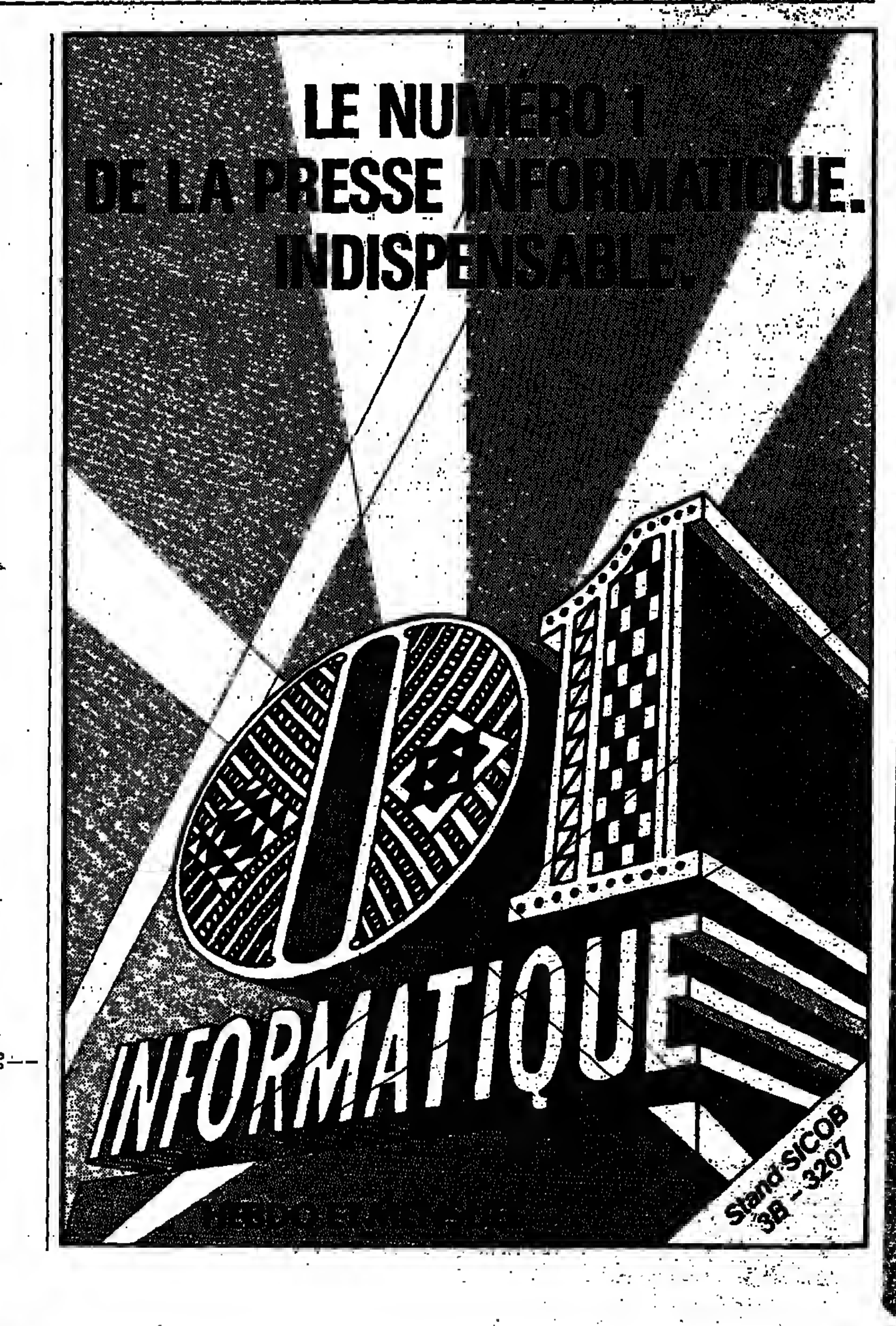
SUPERDOC

Après avoir acquis une renommée internationale pour sa banque de données spécialisée en thermodynamique (*le Monde* du 27 janvier 1979), l'association Thermodata commercialise Superdoc, un progiciel (1) de gestion de bases de données textuelles sur micro-ordinateur. Développé avec le soutien de l'agence de l'informatique (ADI) et spécialement conçu pour des non-informaticiens, ce progiciel permet la création d'une base de données, son interrogation par mots-clés, sa mise à jour, l'édition des informations sélectionnées... En reliant son appareil au réseau distributeur des grandes bases de données, l'utilisateur peut extraire de celles-ci les informations utiles pour constituer sa propre base de données, s'affranchissant ainsi des habituelles contraintes extérieures (tranches horaires d'interrogation, incident réseau...).

Vendu 12 000 F (ou 80 000 F clés en main avec le matériel Symag), ce progiciel s'adresse à une très large clientèle : P.M.I., P.M.E., collectivités locales, médecins... Souplesse d'utilisation (approche conversationnelle), confidentialité totale, capacité illimitée (les seules limites viennent du matériel), grande portabilité et prix très abordable devraient assurer le succès commercial de Superdoc. Des versions en langue anglaise, italienne et espagnole lui ouvriront bientôt le marché international.

Il est intéressant de noter que Thermodata (association type loi de 1901) et la société Symag ont été créées par des chercheurs universitaires. Des exemples à suivre, d'autant plus que d'après M. Yves Daniel, directeur de Thermodata, de véritables mines d'or, immédiatement exploitables, gisent au fond des laboratoires de recherche français.

(1) Un progiciel est un type particulier de logiciel conçu, non pas pour un seul usager, mais pour remplir une fonction donnée auprès d'un grand nombre de clients et produit industriellement.





هكذا من الاصل

La fin du monopole des organismes publics de télécommunication en Europe ?

(Suite de la page 17.)

Le processus est donc bien celui d'un déséquilibre croissant entre, schématiquement, les riches et les pauvres, consommateurs mais aussi entreprises. Personne ne peut encore prévoir où il conduira. Constatons seulement qu'en matière de trafic aérien, en partie déréglementé, les compagnies en ont toutes souffert.

Reste que la déréglementation présente de bons arguments. Elle a séduit l'Angleterre de Mme Thatcher, qui a brisé le monopole de British Telecom pour introduire un concurrent, privé, Mercury. Le mouvement va-t-il gagner l'Europe ?

L'apparition d'Orion et de T.R.T. Telecommunications va y contribuer. En effet, si ces deux compagnies, ou l'une d'entre elles, obtiennent l'aval du gouvernement américain, il leur faudra ensuite chercher une tête de pont en Europe, une station terrienne, capable de recevoir les conversations provenant des Etats-Unis. Mercury est en premier lieu intéressée, cela lui permettrait de gagner une vaste part du marché intercontinental de British Telecom. Mais toutes les P.T.T. européennes sont attentives en Italie, en Allemagne, en France comme en Angleterre. Selon un haut responsable des P.T.T. en France, le « *climat* » est tel que la question qui se pose d'ores et déjà est : « *Qui va trahir en premier ?* » Que l'un des pays cède, accepte une station terrienne d'Orion, et tous les autres suivront.

Comment pourraient-ils résister ? Si, par hypothèse, l'Angleterre cède, si Mercury s'allie avec Orion pour offrir des tarifs transatlantiques imbattables, alors, il serait plus économique pour téléphoner de Paris à New-York de passer par Londres. Un peu comme ce fut le cas pour les vols aériens charters transatlantiques. Les P.T.T. françaises y perdraient de coquettes rentrées financières au profit du tandem Orion-Mercury, sauf à suivre la baisse des tarifs. La déréglementation, sous une forme ou sous une autre, serait alors une obligation pour tout pays de proche en proche... si ce n'est du téléphone, du moins, dans un premier temps, des transmissions de données télématiques.

Nous n'y sommes pas encore. Le département d'État a demandé un délai de réflexion pour sa réponse à Orion. On peut préjuger qu'il sera long tant le dossier a des conséquences diplomatiques importantes. Aux Etats-Unis mêmes, les groupes de pression contre le projet ont encore le dessus. Mais il n'est donc pas trop tôt pour réfléchir au scénario, à ses conséquences et pour imaginer des parades. La question ne pourra être esquivée. Il ne suffira sûrement pas de se crisper sur la notion vague de « *service public* » tant la menace est d'envergure. Il ne suffira pas de crier à l'« *impérialisme américain.* »... Car, et c'est bien là ce que craint Intelsat, les promoteurs d'Orion ne manquent pas d'arguments.

Intelsat a déjà autorisé ces dernières années de multiples entorses à son monopole, qui risque aujourd'hui de se retourner contre elle. D'abord, les pays de l'Est, s'ils font appel parfois à ses satellites, n'en sont pas membres, et sont réunis dans Interspoutnik. Intelsat ensuite ne couvre pas les communications avec des navires, qui relèvent de l'organisation Inmarsat, dont le siège est à Londres. Il reste pour Intelsat un monopole pour les télécommunications intercontinentales « fixes », qu'elle assure grâce à trois satellites géostationnaires sur l'Atlantique, deux sur l'océan Indien et un sur le Pacifique, plus un en réserve sur chaque océan.

Un monopole déjà fissuré

L'ensemble du globe (sauf une petite partie des Etats-Unis) est ainsi couvert. Les décisions d'Intelsat relèvent des gouvernements des cent neuf pays adhérents qui y désignent des « signataires » : en général, leurs organismes des P.T.T., sauf aux Etats-Unis, qui, n'en ayant pas (les télécommunications sont privées), ont désigné la société privée Comsat pour les représenter. Les investissements d'Intelsat (les satellites et leurs lancements) sont payés par les membres au prorata de leur utilisation (1) et sont rémunérés en conséquence par les « profits » dégagés au taux de 14 % du capital investi. Ce qui est très rentable. Les bénéfices d'Intelsat ont été de 310 millions de dollars en 1982 et ils devraient atteindre 600 millions en 1985.

Chaque pays peut lancer son propre satellite à usage interne. Mais son utilisation ne peut déborder les frontières qu'avec l'accord d'Intelsat. Comme toutes les ellipses des satellites débordent effectivement sur les pays voisins, de telles exceptions sont prévues dans les statuts de l'organisation. Son article 14 (de « *coordination* ») autorise l'utilisation internationale d'un satellite dans une zone régionale limitée lorsque « *cela ne porte pas un préjudice à l'organisation* ».

En vertu de cet article, Intelsat a autorisé en 1980 le lancement d'E.C.S. pour couvrir l'Europe, où une sous-organisation, Eutelsat, est née (E.C.S. a été lancé par Ariane cette année). Puis ont été autorisés Arabsat au-dessus des pays du Golfe ; Palapa, le satellite indonésien « étendu » à la Thaïlande, Singapour, les Philippines et la Malaisie ; puis Telecom I, le satellite français, qui débordera en R.F.A., Belgique, Espagne... (2). Simultanément, les Etats-Unis et le Canada ont acquis des autorisations de débordement croisé.

La définition du « préjudice » porté à Intelsat est affaire d'appréciation, donc de compromis. Il est difficile de préjuger de ce qu'il en sera pour Orion. Quoi qu'il en soit, le monopole Intelsat est fissuré. La baisse relative du coût des satellites, qui les met désormais à portée de firmes privées, ne pourra à l'avenir qu'élargir ces brèches.

La France s'opposera au projet Orion. Elle avancera ce faisant l'existence des câbles transatlantiques qui « *concurrencent déjà Intelsat* » en acheminant les communications par la voie sous-marine. Le futur câble en fibre optique, qui doit être tendu en 1988, d'une capacité dix fois supérieure aux câbles actuels, représente même un « aiguillon » de concurrence sérieux. Pour la France, cela suffit, point n'est besoin de « déréguler » plus encore. Mais les Américains peuvent répondre qu'à l'autre bout des câbles transatlantiques il n'y a qu'une seule firme, A.T.T., en position de monopole. Les autres pays européens, l'Allemagne de M. Kohl par exemple, tentée elle aussi par la « dérégulation » (3), peuvent trouver que la France, de par sa position géographique (sa côte atlantique), jouit d'un... privilège.

Le dossier est complexe, donc. Face aux Américains, les intérêts divergent et divergeront plus encore, ce qui peut permettre à l'idéologie américaine de s'ancrer fermement.

Le progrès technique met à mal les notions de monopole et de service public aux niveaux national et international. En France, les radios libres avaient posé le problème. Demain, les satellites « libres », en fait privés, reposeront, qu'on le veuille ou non, la question de fond.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Le poids des votes des pays membres sont déterminés de la même façon ; les taux sont 26 % pour les Etats-Unis ; 13 % pour l'Angleterre ; 5,45 % pour la France ; 3,45 % pour l'Australie ; 3,3 % pour la R.F.A. ; 3,2 % pour l'Arabie Saoudite, etc.

(2) Dans ce cas, il s'agissait d'une simple modification de la « *coordination* », E.C.S. afin qu'Eutelsat puisse louer un répéteur sur Telecom 1.

(3) En particulier pour tenter de réveiller Siemens, premier fournisseur de la Bundespost, que nombre de dirigeants politiques libéraux jugent sans concurrence réelle.

Des

NOMBREUX sont les élèves qui se disent victimes d'une « formation bidon ». Inventez un neveu fraîchement bachelier désireux de devenir analyste-programmeur, dotez-le de parents décidés à lui payer ses études et interrogez les organismes de formation en informatique, et vous donnerez bien vite raison aux mécontents.

Le bilan est lourd, en effet : nul rejet de ce neveu peu futé, aux études incertaines et aux motivations floues ; des entretiens préliminaires avec une standardiste plus ou moins pressée ; chaque conversation apporte son contingent d'étrangetés.

Rares sont les écoles qui s'intéressent à l'âge exact de ce neveu. Le niveau de scolarité de base exigé ? Il devient élastique en cours d'entretien. On promet ici que le jeune homme aura un « *diplôme d'État* », en parfaite infraction avec le code de l'enseignement technique. On affirme là qu'il sortira de l'école nanti d'un « *certificat de technicité en informatique* », sans que l'on puisse savoir à quelle technique exactement il sera formé.

Que l'on parle finances, et la conversation sort du vague. D'emblée, une école demande : « *Qui paiera ? vous ou votre société ?* » Une autre s'étend sur le coût de cette formation : 28 950 francs, et la possibilité d'un prêt à 16 %. Une autre encore affirme que, « *sur justificatif de paiement, le coût de la formation est déductible des impôts* ».

Le contenu des études ? Rarement abordé. Le matériel utilisé ? Une litanie de termes techniques débités mécaniquement. Quant aux enseignants, ils sont tous évidemment très bons sans que leurs titres soient évoqués, ou si rapidement...

Mais, « *au moins, ce neveu aura-t-il un métier après ses études ?* » La question provoque alors un discours maternant et rassurant : « *Oh, vous savez, nos professeurs les suivent bien ! Ils savent les prendre en main. On les secoue !* » Sans aucun commentaire sur le taux de placement en fin de stage.

formations en « trompe l'œil » pour un marché gourmand d'informaticiens

Réclame-t-on une brochure explicative ? « *Jamais avant le passage des tests !* », répondent certains. D'autres : « *Ce soir même !* » Parfois, une école sur ses gardes interroge : « *Pourquoi voulez-vous une brochure, vous avez un informaticien dans votre entourage ?* » Réponse négative pour la rassurer. « *Alors c'est inutile. Vous n'y comprendrez rien !* » Élémentaire...

Pour certains employeurs potentiels, la formation ainsi distribuée est « *proprement scandaleuse et ne forme que de futurs chômeurs* » !

Cinq ou six organismes fiables

Toutes les « écoles » d'informatique ne sont pas à jeter. Les « professionnels », pour la région parisienne, citent finalement cinq ou six organismes, toujours les mêmes, reconnus fiables, auxquels s'adressent avant la fin des études les employeurs et les cabinets de recrutement pour retenir les meilleurs éléments de leurs promotions. A l'inverse, ils observent un silence éloquent à l'égard de certaines écoles « frimeuses ». Car celles-ci jouent sur plusieurs leurres. Tout d'abord, elles laissent croire que l'informatique est accessible à tout le monde. Alors qu'aujourd'hui, pour avoir des espérances raisonnables, il faut présenter au moins un bac plus deux années d'études. Par là même, elles « trichent » sur la qualification donnée, qui ne pourra être à la hauteur des promesses de la publicité. Par voie de conséquences, les débouchés ne seront pas ceux auxquels aspirent le stagiaire.

Dans la pratique, on constate souvent un manque d'homogénéité des promotions, préjudiciable aux étudiants eux-mêmes. Les enseignements ne correspondent pas toujours aux exigences actuelles de la profession. Faire travailler les apprentis informaticiens sur des micro-ordinateurs ne les préparent pas forcément à s'adapter à des matériels plus importants. Ils apprennent un ou des langages, le Cobol au mieux et le Basic au pire, mais la méthodologie leur fait souvent défaut.

Or, la plupart du temps, ces écoles coûtent chers. Leurs tarifs oscillent entre 25 000 et 30 000 francs par an. Somme que l'on justifie par l'emploi d'un matériel sophistiqué mais qui peut se révéler à l'usage obsolète ou dépassé.

D'autres écoles, encore, promettent une véritable « filière de l'informatique ». En commençant comme opérateur de saisie ou pupitreur, on pourrait à partir de n'importe quel niveau de connaissances devenir, au fil des cours et des sessions de formation, un analyste ou chef de projet. Alors que de mémoire d'informaticien, pour former en quatre mois à mi-temps un véritable analyste-programmeur titulaire du seul bac, il faudrait qu'il soit génial. Et ça se saurait. Il ne serait pas réduit à cette recherche de qualification.

Car les écoles recrutent parmi un public bien ciblé, aussi bien pour des qualifications élevées que pour des fonctions plus simples, comme opérateur de saisie de données, métier en total déclin. Il s'agit de jeunes, frais émoulus d'études plus ou moins achevées — un bac, deux années de DEUG sans suite — ou bien sortant du service militaire. Ils veulent travailler, et il faut qu'ils travaillent rapidement. Les parents sont prêts à un ultime sacrifice financier. Indécis, deux arguments majeurs les poussent vers l'informatique : la réalité du marché de l'emploi gourmand d'informaticiens (1), et les discours plus ou moins officiels qui clament que la France manque de vingt mille informaticiens par an pour satisfaire les besoins de son économie et assurer la relève.

Un matériel parfois dépassé

Or les filières de l'éducation nationale sont saturées. Pour entrer dans un I.U.T., il ne suffit pas d'être admis sur dossier, il faut encore être parmi les premiers à s'inscrire pour avoir une chance d'y poursuivre sa scolarité. Les refoulés doivent se rabattre alors sur les formations privées. C'est ce qui est advenu à Francis L. Avec un bac E, passionné d'informatique depuis toujours, il cherchait un I.U.T. Il s'y est pris trop tard. « *Tout de suite, j'ai cherché dans les journaux. Je lis tout ce qui se publie sur l'informatique.* » A l'école Y, on lui promet qu'au bout de quatre mois d'études, à mi-temps il sera programmeur. Et s'il persiste, trois mois plus tard, il deviendra analyste.

« *J'ai réussi les tests. Ça semblait correct. Mais, quand j'ai commencé les cours, j'ai compris. On était vingt dans la classe. Que des bacheliers qui étaient là à défaut d'autre chose. Le spécialiste en électronique n'avait aucune notion de pédagogie. Quant au matériel, au cours des quatre mois, on a pu accéder à un clavier pendant une dizaine d'heures seulement. A la sortie, avec mon attestation de stage et ma « qualification » de programmeur, j'ai envoyé au moins cinquante candidatures spontanées. En pure perte, jamais je n'ai pu rencontrer un responsable de recrutement. J'ai bien compris que, mon stage ou rien, c'était pareil !* »

Chantal C., elle, s'est laissé tenter par une formation par correspondance. Partie comme professeur d'éducation physique à l'étranger, elle songe à sa réinsertion et s'inscrit à une formation de programmeur en deux ans, pour 9 000 francs, « *avec la possibilité de faire, en fin d'études, un stage de trois jours sur ordinateur, payable en supplément. J'ai vite saisi de quoi il retournait. J'avais des devoirs à faire à l'aide de cartes perforées, à partir de vieux matériels C.I.I. et d'un fichier séquentiel. C'était sérieux. Les cours étaient bien corrigés. Mais tout était dépassé. Et puis, le « programmeur responsable d'application » qu'est-ce que ça signifie ?* »

Malheureusement, les élèves ne sont en mesure de faire ces constats négatifs qu'après les premiers cours et une fois les frais d'études versés. Parfois, les stagiaires se rebiffent. Ils attaquent l'école pour publicité mensongère. Ce motif a permis à un tribunal correctionnel de prendre dans sa ligne de mire tous les rouages d'une « formation bidon » : tests d'aptitude différents selon les postulants, de plus « *aucun candidat n'avait jamais été refusé en raison d'un test mauvais* », certains ont même rempli les formulaires à leur domicile ; le personnel enseignant ne correspondait pas aux promesses de l'annonce ; et enfin l'école proposait « *des programmes attractifs et des applications pratiques sur des matériels qu'elle ne possédait même pas* ».

Les écoles privées ne sont tenues qu'à une déclaration de principe auprès de la préfecture. Si bien qu'aujourd'hui, en France, personne ne connaît le nombre exact d'organismes de formation en activité. Seuls ceux qui admettent des stagiaires, dont les études sont payées par le 1 %, au titre de la formation continue, peuvent être amenés à rendre des comptes au Groupe national de contrôle de la formation professionnelle (2), qui a mission de vérifier s'il y a bien un « acte formatif » et le bilan financier de l'école. Or la plupart de ces formations au titre du 1 % sont de courte durée — de quelques jours à une semaine — et les entreprises qui leur adressent leurs salariés ne se font pas piéger deux fois de suite.

Au G.A.R.F. (Groupement des animateurs et responsables de formation) (3) on connaît « *les boîtes sérieuses et les autres* ». On s'informe mutuellement. « *De toute façon*, dira le responsable d'une importante société bancaire, *je ne paie qu'une fois le stage terminé et s'il a donné satisfaction. Sinon, j'exige un stage en remplacement.* » Réplique impossible pour un simple particulier. C'est donc dans les formations longues destinées à des « *individuels* » que les formations « *en trompe l'œil* » ont tendance à se réfugier. Pour les détecter — sans garantie formelle de les éliminer — quelques précautions préliminaires s'imposent.

A l'APEC (4), on ne reçoit guère de cadres qui se soient laissé prendre dans les rets de ces études aléatoires. Mais les jeunes diplômés, avides de mettre un « *plus* » à leur curriculum vitae, se laisseraient aisément tenter. D'autant qu'ils savent le « *débouché colossal* » qui s'offre aux cadres dans ces métiers. Pour l'APEC, pas d'hésitation : il faut rencontrer les stagiaires en cours de formation — « *à l'heure du déjeuner. Il y en a toujours qui sortent boire un café* », — prendre contact avec d'anciens élèves pour savoir s'ils ont eu ou non des difficultés pour trouver un emploi, discuter avec les animateurs.

Un mirage ancien

« *Mais avant tout, il faut écrire partout, comparer les programmes et, après un premier choix, aller les soumettre à un informaticien en exercice pour un diagnostic final. Sans oublier deux écueils : les cours qui ne comporteraient qu'un apprentissage des langages sans formation à la méthodologie, et l'utilisation exclusive de micro-ordinateurs. Leur seule fréquentation n'a rien à voir avec les enchaînements, la gestion d'un fichier, etc, les bases d'un vrai professionnel.* »

A l'A.N.P.E., même type de conseils aux chômeurs en quête d'orientation et de renseignements. « *Je compare le programme des études et la qualification promise avec le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) et la formation correspondante afferte par l'A.F.P.A. et l'éducation nationale. Si tout concorde, pourquoi ne pas se lancer ? Mais, en cas de décalage trop flagrant, nous déconseillons formellement. De plus, nous bénéficions également des réactions des employeurs à qui nous adressons des demandeurs d'emploi et qui nous expliquent pourquoi ils refusent d'embaucher des stagiaires sortant de telle ou telle école !* »

Dans les antennes « cadres » de l'A.N.P.E., on remarque que « *le mirage de l'informatique n'est pas nouveau. Les entreprises avaient un tel besoin d'informaticiens qu'on est devenu analyste à partir d'un faible niveau de connaissances. Dix ans plus tard, les voilà « dégommés », incapables de suivre les nouvelles pédagogies ou d'envisager d'autres méthodologies. Alors les cadres sont souvent victimes des « stages » que leur proposent les sociétés de service, les constructeurs ou les loueurs de matériel. « Nous vous accueillerons pendant six mois dans nos services pour vous donner des techniques de travail* », lisent-ils dans les petites annonces. Six mois plus tard, on les retrouve, à nouveau chômeurs.

« *Et pourtant, on manque tellement de programmeurs*, déclare-t-on chez ORDIS (5), *que les employeurs ne se montrent pas trop exigeants. Rien ne prouve que cela va durer ni que les gens engagés vont pouvoir rester indéfiniment à leur poste. Les chefs d'entreprise privilégient une bonne culture générale. L'oiseau rare, que chacun s'arrache : l'analyste ayant trois ou quatre années d'expérience professionnelle.* »

Pour le SYNTEC (Chambre syndicale des sociétés d'études et de conseils) (6) « *la culture générale est, justement, ce qui fait défaut aux informaticiens d'aujourd'hui. Ils souffrent d'incapacité de communication avec les clients, dont ils doivent saisir les besoins, et le personnel chargé des opérations. Tout comme ils souffrent d'insuffisance de techniques rédactionnelles pour établir le cahier des charges et rédiger le document technique destiné à l'« utilisateur ». La pénurie d'informaticiens*, déclare-t-on au syndicat, *se situe dans les hauts niveaux, dans la maîtrise des systèmes complexes et dans la « multicompétence ». Se lancer dans la robotique implique des connaissances en informatique, bien sûr, mais aussi en automatismes, en électronique, en mécanique pour la résistance des matériaux. Dans vingt ans, il y aura deux catégories d'informaticiens : ceux qui concevront l'informatique, et les autres : ceux qui la consommeront.* »

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Les demandes en « *informaticiens* » de bon niveau sont les plus difficiles à satisfaire sur le marché de l'emploi. Par exemple, au premier semestre 1983, l'A.N.P.E. de Paris a enregistré 2,6 demandes d'emploi pour une offre — toutes professions confondues. Pour un poste d'analyste programmeur le chiffre tombait à 1,1 demande pour une offre, pour un analyste à 0,5 demande pour une offre. Par contre, pour un pupitreur, le chiffre remontait à 5,9 demandes pour une offre.

(2) Groupe national de contrôle-délégation de la formation professionnelle continue, 18, rue Tiphaine, 75014 Paris.

(3) GARF, Groupement des animateurs et responsables de formation, 119, rue de Lille, 75007 Paris.

(4) APEC, Association pour l'emploi des cadres, 8, rue Duret, 75116 Paris. Tél. 502-13-50. Reçoit gratuitement les cadres et les diplômés titulaires du bac plus trois années d'études pour des entretiens d'information et d'orientation.

(5) ORDIS, 10, rue Auber, 75009 Paris, cabinet de recrutement, a réalisé un *Guide des formations informatiques*, sorte d'annuaire comportant un grand nombre d'écoles et leurs principales caractéristiques. ORDIS organise des séances de tests d'aptitude destinées à une fonction de l'informatique dont le financement peut être pris en charge par l'ASSEDIC.

(6) SYNTEC Informatique, chambre syndicale des sociétés d'études et de conseils, 3, rue Léon-Bonnat, 75016 Paris. Tél. 524-43-53.

A.F.P.A. : des fonctions opérationnelles

A L'A.F.P.A. (1), la file d'attente pour entrer en stage d'informatique a une fâcheuse tendance à s'allonger. Il est vrai que les cours sont gratuits et que les stagiaires perçoivent une rémunération. Alors, une année ou plus de patience s'impose pour accéder à ces enseignements. Surtout pour les qualifications traditionnelles — et très bien perçues par les employeurs — comme A.P.T.C. (analyste programmeur en télétraitement et conversationnel), le « *point fort de l'A.F.P.A.* », dira le responsable du secteur informatique. A partir d'un bac (au minimum) la formation des stagiaires, âgés au moins de vingt et un ans, dure dix mois et demi.

Devant l'ampleur de la demande, l'A.F.P.A. « démultiplie » ses lieux de formation en « sous-traitant » le contenu de son enseignement sanctionné par le diplôme A.F.P.A. C'est le type de contrat qu'elle a passé avec l'AFERP (2) pour organiser des stages A.P.T.C. et de façon expérimentale une formation de G.P.S.I. (gestionnaire de petits systèmes informatiques) destinée à fournir du personnel comptable dans des P.M.I et P.M.E. Ce sont des informaticiens capables de déterminer les besoins d'une entreprise, les caractéristiques globales du matériel susceptible d'y répondre, et ensuite de guider le personnel chargé de l'exécution. « *En France, il y a pléthore de gens qui savent ce qu'il faut faire mais ne savent pas le faire.* » Ces futurs praticiens doivent être âgés de vingt-cinq ans au moins et justifier, en plus du niveau bac, de deux à trois ans d'expérience professionnelle. Le stage dure neuf cents heures.

Autre formation fondée sur la « *double compétence* », et inaugurée par l'A.F.P.A., celle des A.C.S.I. (analystes concepteurs en système d'information), qui devrait démarrer en novembre 1983. Il s'agit de former des ingénieurs ou cadres, informaticiens ou non, pour les mettre en situation d'exercer des fonctions de chef de projet, d'ingénieur analyste, d'analyste concepteur, etc. Agés de vingt-cinq ans au moins, ces candidats, munis d'un bac plus deux années d'études, devront avoir eu pendant plusieurs années des responsabilités en matière de gestion ou d'administration ou avoir eu la pratique de la maintenance d'application et de l'analyse organique. Les études sont étalées sur environ dix mois.

Dernier projet de l'A.F.P.A. : former des T.G.P.I. (techniciens en gestion de production informatique) pour la mise en œuvre des robots, par exemple, dans le domaine de la production. Entrée en stage début 1984. Il s'agit d'une variante de la formation G.P.S.I.

C. G.

(1) A.F.P.A. : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes, 13, place de Villiers, 93108 Montreuil Cedex, tél. 858-90-40.

(2) AFERP : Association pour la formation, l'éducation et la réussite professionnelle, 46, rue Troyon, 92310 Sèvres.

La grande informatique n'est pas morte

(Suite de la page 17.)

En 1975, la série 32 vient à son tour en dessous de la série 3, qui a évolué. 1981 voit le S/23 surgir encore plus bas, accompagné de l'ordinateur personnel. Aujourd'hui, la montée *en puissance* de ce dernier tend à préparer l'annonce imminente de l'ordinateur domestique « Peanut ».

L'évolution vers le haut d'un système commence dès sa naissance. I.B.M. livre déjà le XT, qui est le successeur compatible de l'ordinateur personnel ; de même la série moyenne 43XX vient d'être dotée de modèles plus puissants allant à 1,6 Mips contre 1,4 en 1982. Au niveau des grands ordinateurs, les 370 ont été remplacés en 1978 par les 303X, qui sont grimpés peu à peu à 9 Mips, puis, en 1980, les 308X ont remplacé les 303X. De 10 Mips maximum à l'époque, cette série est passée en septembre 1982 à quelque 25 Mips avec un 3084 quadriprocesseur ! On peut s'attendre dans les deux années à venir à voir surgir des machines atteignant les 50 Mips, surtout qu'en 1981 I.B.M. s'est donné les moyens matériels et logiciels du futur. Une certaine « architecture étendue » est ainsi née, accompagnée par le système d'exploitation correspondant MVS/XA.

XA – nous utilisons ce sigle pour simplifier – préfigure les systèmes universels qu'I.B.M. annoncera ultérieurement, orientés vers les très grandes puissances et les applications complexes. Au printemps 1983, XA est devenu opérationnel, et ses spécifications ont été enfin révélées. C'est l'évènement technique de l'année car les utilisateurs vont pouvoir vérifier ses concepts et les concurrents travailler la question. Il n'est pas douteux que tous les utilisateurs présents et futurs de systèmes I.B.M. devront à terme se convertir à XA s'ils veulent être à la page et migrer vers le sommet. Les efforts d'adaptation, les coûts, seront élevés et bien sûr rentables pour le fournisseur. Mais ils seront quasiment obligatoires, à l'image de ce qui s'est passé avec les systèmes d'exploitation DOS, OS et MVS. On retrouve là cette fameuse stratégie de protection du parc consistant à forcer l'évolution pour mieux conserver l'utilisateur à sa merci. L'impact de XA est important sur le marché I.B.M. comme sur celui des autres constructeurs. Déjà, leurs clients demandent à disposer des avantages de XA, qu'ils soient réels ou non.

Les compatibles...

Après la longue attente des spécifications de XA, les fournisseurs de compatibles respirent. Ils peuvent commencer à modifier leur système. Tous ont annoncé la disponibilité de XA pour le premier semestre 1984. Mais I.B.M. a ainsi gagné un an. La marge des fournisseurs de compatibles est étroite, et leur stratégie *ne* leur appartient pas. Visant le marché I.B.M., ils sont liés à celui-ci comme des *parasites*. Toute modification, ou même toute intention du numéro un, se traduit par une influence néfaste sur les *résultats*. Que coure le bruit d'une nouvelle série, d'un autre système d'exploitation, et les ventes de compatibles s'écroulent. Itel en est mort ; I.P.L. n'est pas brillant, Magnuson fait faillite : Siemens, Olivetti, Basf et I.C.L. vivotent (dans les compatibles) ; NAS abandonne ses propres ordinateurs pour ne distribuer que du japonais : Amdahl souffre.

La stratégie I.B.M. tient compte des compatibles. D'un côté leur parc est limité à 10 % de celui d'I.B.M., d'un autre rien n'est fait pour les supprimer totalement. Les fournisseurs de tels systèmes permettent une remise en cause permanente, et, surtout, ils évitent la fuite à la concurrence de clients mécontents. Car un utilisateur de compatible reste dans le monde I.B.M. malgré l'étiquette différente de son matériel.

Aux annonces des 308X, Amdahl a répondu par les 580 et NAS a réagi – d'ailleurs par anticipation – par la série 9000, puis plus bas les 8000 et 6000 du niveau des 43XX. Des difficultés de mise au point ont retardé les livraisons des 580, mais aujourd'hui les incidents sont oubliés. Pour NAS, malheureusement, l'année 1983 a vu l'abandon des 6100 fabriqués par sa maison mère National Semiconductor, et ce fournisseur américain ne commercialise plus désormais que des modèles conçus au Japon

La percée des Japonais dans les grands systèmes universels s'accentue. Hormis Amdahl, qui néanmoins sous-traite certains éléments à Fujitsu, on constate que Fujitsu fournit Siemens et I.C.L., tandis qu'Hitachi livre à NAS, Basf et Olivetti. Ces compatibles sont les plus gros du marché. Ainsi, sur la vingtaine d'ordinateurs de plus de 10 Mips, la moitié sont japonais. La grande informatique compatible sera demain un monopole de l'empire du Soleil-Levant. A *moins* que des nouveaux venus, tel Trilogy, ne brouillent les cartes.

... et les autres

Si la vitalité d'I.B.M. et des Japonais est grande, une certaine inertie règne, en revanche, chez les autres constructeurs d'ordinateurs universels. Control Data, qui était largement en avance en 1970, n'innove plus et reste tout juste à niveau. Les Cyber 170 et leur logiciel de base n'ont que peu évolué depuis quinze ans. C.D.C. s'est diversifié dans les périphériques, où sa position est bonne, et dans les services (enseignement assisté, réseau). Quand aux super-ordinateurs scientifiques, C.D.C. n'y a pas cru à temps et semble être en retard.

Honeywell a perdu sa filiale C.I.I.-H.B. et son chiffre d'affaires s'en ressent. Ce constructeur a bien du mal à suivre I.B.M., et il a fallu attendre le dernier trimestre 1982 pour que soient enfin annoncés les DPS 88. Ils n'atteignent pour l'instant que 15 Mips, utilisent des circuits *japonais et sont modulaires* et redondants, plus intéressants à cet égard que leurs homologues I.B.M. Presque toute la gamme Honeywell (6000, DPS 8 et 88) est commercialisée en France par Bull, et certains systèmes sont fabriqués sous licence, entrant en conflit avec les DPS 7 français en bas de gamme. Ce recouvrement des deux séries incompatibles *ne gène pas* Bull, qui prétend que les utilisateurs ne sont les mêmes. De fait ceux-ci préfèrent les *modèles américains* permettant d'aller plus haut.

Intégré dans Bull, l'ex-C.I.I.-H.B. a *eu* depuis *mai* 1981 d'autres problèmes à régler que celui de concevoir de nouveaux systèmes. Aucune annonce *majeure* n'a au lieu au niveau des ordinateurs universels, sauf celles concernant la représentation des DPS 88 et, point positif, la libération effective des spécifications de l'architecture de réseau D.S.A. Il faudra attendre la stabilisation des structures pour que renaisse une activité technique convenable. La balance commerciale avec Honeywell est toujours déficitaire et le restera.

Sperry-Univac s'appelle désormais Sperry. Cela ne *change rien* aux produits qui, reconnaissons-le, présentent quelques particularités. Contrairement à *tous les concurrents*, sa gamme est relativement homogène, constituée de séries compatibles, utilisant le *même* système d'exploitation et il est très orienté vers les transactions. Il y a continuité des applications dans le temps. Début 1982, la gamme 1100 comprenait la série 60 et, plus haut, la 80. Ils ont été récemment modernisés et rebaptisés séries 70 et 90, couvrant la plage 0,6 à 25 Mips. La modularité de l'architecture autorise de nombreuses combinaisons concrétisées par une vingtaine de modèles. Sperry recherche des accords avec des petites sociétés innovatrices et va ainsi commercialiser sur ses ordinateurs les mémoires de masse Masstor, dont la capacité est 20 fois celle des *disques*, et le Shared VSS de la même firme, qui permet le partage des fichiers et les communications locales entre systèmes de marques différentes. Enfin, il est important de souligner son intérêt pour les besoins des non-*informaticiens* : avec le langage Mapper, ils peuvent désormais programmer leurs applications sans passer par les *spécialistes saturés* des centres informatiques. Cette tendance de « la programmation sans programmeur » est à suivre.

Burroughs ne fait pas preuve d'un très grand dynamisme. Pourtant, la firme tire son épingle du jeu dans une conjoncture maussade. L'essentiel de son marché ne se situe pas au niveau des grands *systèmes mais* plutôt dans les moyens et petits pour P.M.E., où son implantation est correcte, et, depuis le rachat de Memorex, dans les périphériques compatibles et les supports magnétiques. En France par exemple, *on* ne *compte* que 6 ordinateurs de plus de 8 Mips contre 5 800 petits et moyens. Burroughs reste *néanmoins présent dans* les grands ordinateurs et les modernise régulièrement. La série 7900 vient d'être *annoncée, succédant* aux 7800, mais elle ne dépasse pas les 10 Mips. La comparaison est cependant *délicate* avec la concurrence, car les machines Burroughs sont optimisées pour les langages de haut niveau (*Cobol, Fortran*). La protection du parc est quasi naturelle et les clients restent fidèles.

Où l'on reparle des super-ordinateurs scientifiques

Autre ancêtre : N.C.R. Sa conversion à l'électronique et à l'informatique a été laborieuse et douloureuse. Ce constructeur a cependant réussi à passer des caisses enregistreuses aux ordinateurs de basses et moyennes puissances. Le plafond est à 6 Mips, N.C.R. ayant apparemment du mal à aller au-delà, son modeste parc installé ne l'incitant pas à grimper trop vite. La venue de nouveaux 8600 est anecdotique, et N.C.R. préfère conforter sa bonne position dans les terminaux point de vente, les terminaux classiques et, depuis le rachat de Comte, dans les processeurs frontaux. La protection du parc passe donc par la périphérie et un peu maladroitement par l'annonce d'un ordinateur personnel – le Décision V – et de supermicros.

En Europe, I.C.L. a, sous la direction ferme de M. Wilmot, remonté la *pente*. *L'équilibre* est revenu grâce à des mesures draconiennes et des choix stratégiques axés sur une *réduction* du nombre des modèles, la commercialisation d'ordinateurs japonais, des accords de distribution *et de fabrication de systèmes* particuliers (autocommutateurs électroniques canadiens, micros anglais *Rair, etc.*). I.C.L. a *perdu* un peu son identité mais propose désormais à ses clients un ensemble de produits *divers, dans le* but *évident*, de se constituer un empire homogène mais bien protégé.

La volonté du constructeur britannique est toutefois de rester maître de ses ordinateurs ; l'accord avec Fujitsu porte sur la *diffusion* des gros compatibles Atlas, mais aussi sur les circuits qui lui permettent de préparer des nouvelles séries de conception anglaise : en 1984 sortiront les DM, évolution des actuels petits ME 29, et les Estriel, prolongement des 2900 ; un « *pont* » *logiciel étant*, à l'occasion, jeté entre ces deux séries. La puissance maximum des ME 29, aujourd'hui limitée à 0,4 Mips, atteindra 0,8 Mips en 1984 sur les DM et quelque 8 Mips en 1990. Quant aux 2900, qui sont maintenant à 4 Mips, ils évolueront avec les Estriel jusqu'à 50 Mips en 1990 !

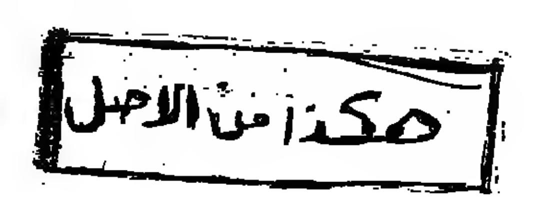
Les constructeurs d'ordinateurs *scientifiques sont plus* dynamiques que ceux d'ordinateurs universels. Leur marché est plus étroit mais il y a peu de *fournisseurs*, et les utilisateurs sont demandeurs. Le problème ici n'est pas de trouver des clients, mais de pouvoir *construire un* système de la puissance demandée. La demande est illimitée, car le marché est *loin* d'être *saturé*. *S'il* a stagné il y a dix ans, il explose aujourd'hui. Les coûts de conception d'un côté, *d'achat de l'autre, ne constituent* pas un frein, et il est significatif de voir que les constructeurs de super-*ordinateurs sont presque* tous de petites firmes.

Longtemps, ces « super » n'ont pas convaincu. *Leur architecture* était sans doute trop spécifique, inadaptée aux besoins. De plus, il semble que les *grands constructeurs* n'ont jamais cru à leur marché public. L'histoire de Seymour Cray est significative à cet égard. Après avoir conçu toutes les grandes machines de Control Data, il propose en vain à sa direction de *construire un* super-ordinateur. Le génial concepteur fonde alors sa propre société et sort en 1978 le Cray One à 250 *Mflops*, optimisé pour les calculs vectoriels, dont le succès est immédiat. C.D.C. entre-temps fabrique un Star dépassé techniquement qui ne se vend pas, le modernise en Cyber 203 puis 205. Un monstre complexe à côté de la simplicité efficace de son concurrent. Aujourd'hui, une cinquantaine de Cray sont installés dans le monde contre une quinzaine de 205. En France, on trouve pas moins de six Cray (d'autres sont en commande) contre un seul 205 en service bureau chez C.D.C.

L'impact du Cray One a incité le *constructeur à développer un* Cray Two qui atteindra les 800 Mflops et occupera physiquement le volume d'*un cylindre de un mètre* de diamètre et autant de haut ! L'État français est si impressionné par le *marché hexagonal* de ce type de produit qu'il envisage le développement d'un super-ordinateur (par qui ? comment ? quand ?). Les Japonais, de leur côté, déjà bien placés dans la technologie et les grands systèmes, se sont lancés sur ce terrain avec des moyens et surtout une volonté. Leur grandiose projet de cinquième génération, qui *dépasse largement* le cadre du matériel pour viser l'intelligence artificielle, porte déjà ses *fruits*. En attendant 1990, ils ont sorti des super-ordinateurs à 500 Mflops.

Pourquoi les grands constructeurs ne s'intéressent-ils pas aux super-ordinateurs scientifiques ? Sans doute parce qu'ils ne s'inscrivent pas dans le prolongement de leur gamme de gestion, et qu'il n'y a pas continuité entre le parc installé des uns et celui des autres. Les systèmes scientifiques sont à part et ne rentrent donc pas dans la stratégie de protection du parc. La seule exception qui confirme la règle est Control *Data*, dont, précisément, les gros ordinateurs sont à la limite de la gestion et du scientifique.

GUY VÉZIAN.


هكذا من الأصل

LA PRESSE SPÉCIALISÉE

Pas moins de cinquante-trois titres et un développement

LE recensement des titres de la presse informatique est une entreprise hasardeuse. Le secteur est si foisonnant et fait preuve d'une telle vitalité avec l'apparition régulière de nouvelles publications que tout décompte est aléatoire. *Stratégies*, le bimensuel des professionnels de la publicité, s'y est récemment risqué. Il en a dénombré quarante-cinq... et oublié huit ; si ce n'est plus. Rendons-lui cette justice : nous en aurions omis d'autres si nous n'avions disposé de sa liste... (1).

Le kiosque de la presse informatique est donc riche de cinquante-trois titres. L'addition de leur tirage voisine le million d'exemplaires. Un chiffre respectable quand on sait que le tiers de ces publications sont apparues ces dix-huit derniers mois ; les deux tiers, depuis 1980. Deux quotidiens (sous forme de lettres confidentielles), cinq hebdomadaires seulement, le reste connaît une périodicité plus espacée, mensuelle le plus souvent. Tels sont les principaux contours de ce secteur de l'information dont il convient pourtant d'affiner les traits. Car si tous ces titres sont évidemment spécialisés, ils le sont d'une manière souvent très différente.

Grosso modo, pendant une vingtaine d'années, le terrain était occupé par une dizaine de journaux se partageant les grands domaines de l'informatique, ou plutôt des automatisations, pour employer un terme plus fidèle aux réalités. Trois titres s'intéressaient aux problèmes d'organisation, trois au secteur secondaire. La France qui avait lu *le Défi américain* découvrait le management dans le tertiaire, mais les soucis de gestion étaient encore loin. Deux journaux seulement aux compétences larges, *Electronique actualités* et *01 Informatique* (avec ses deux formules : hebdomadaire et mensuelle) suffisaient alors à satisfaire les curiosités.

Les ordinateurs de troisième génération, qui s'imposent en même temps que la crise s'installe, vont donner un coup de fouet au début des années 80 à la presse de ce secteur. Les matériels qui simultanément deviennent de plus en plus universels ou au contraire de plus en plus spécialisés suscitent une éclosion de journaux s'adressant à un public désormais beaucoup moins confidentiel.

1980 voit l'arrivée de *Temps réel* dont la présentation « *news magazine* » et l'approche « *défense des utilisateurs* » vont trancher avec le paysage austère de ses confrères. Il est suivi de peu l'année suivante par la version française, de qualité, de la publication américaine *Computerworld*, *le Monde informatique*, qui n'a, faut-il le rappeler, rien à voir avec *le Monde* comme on le croit trop souvent.

Si ces journaux s'adressent en priorité à des spécialistes, ils traitent néanmoins de l'informatisation de la société dans son ensemble et sont intelligibles pour des néophytes. Tel encore *Médiatique - Com. 7.*

Second phénomène de ces dernières années dans l'ordre chronologique, l'apparition de petites publications hyper-spécialisées. Soit « horizontalement » comme *Traitement de textes*, *Reproduire* ou *Infotecture*, qui traite des banques de données. Soit « verticalement » comme *Banque et informatique* ou *Éducation et informatique*.

Une cible privilégiée

Depuis, le mouvement s'est poursuivi avec les lancements d'*Expertises*, consacré aux questions juridiques et, notamment, aux rapports contractuels entre fournisseurs et utilisateurs *Vidéotex*, *Distributique* et *Micro-vente* ou *E.A.O.*, qui, comme son nom l'indique, traite des questions d'enseignement assisté par ordinateur.

Mais l'événement le plus spectaculaire va se produire avec l'arrivée des micro-ordinateurs. Le déferlement des petites machines s'est en effet accompagné d'une floraison de publications. Un mouvement qui se confond avec l'expansion du parc et des logiciels, tant il serait difficile de discerner qui de la presse micro ou des machines favorise le développement de l'autre.

Ce qui est à peu près sûr, c'est qu'il y a plus de journaux fabriqués que de micro-ordinateurs vendus. A tel point que le tirage global de ce sous-secteur représenterait, avec 600 000 exemplaires, plus de la moitié du « *papier* », selon un terme de métier, de la presse informatique. Entre 1978 et 1980, ils n'étaient que deux : *Micro-systèmes* et *l'Ordinateur individuel*. Deux frères ennemis se disputant le pré-carré des premiers amateurs, fanatiques de la « *bidouille* » ou utilisateurs professionnels courageux. Le premier, mensuel, affiche une vente, contrôlée par l'O.J.D. (Office de justification de la diffusion), de 62 800 exemplaires, le second, mensuel depuis janvier et auparavant bimestriel, un score de vente de 76 300.

Si les anciens tiennent encore le haut du pavé, leurs positions sont aujourd'hui menacées par six nouveaux titres (si l'on en excepte deux à caractère professionnel) nés ces dernières années. Sans compter deux projets annoncés qui paraissent mûrs. Fait caractéristique, à côté de nouvelles publications cherchant un public de curieux ou d'amateurs comme *Led-Micro* ou *l'Ordinateur de poche*, la cible privilégiée est un public ignoré jusqu'à présent : l'utilisateur professionnel non spécialiste.

Micro 7, *Micro-ordinateurs* et *Décision informatique* sont partis, presque en même temps, à l'assaut de ces millions d'usagers potentiels de l'informatique dans les P.M.E., cabinets ou études de professions libérales, commerces et aussi dans les grandes entreprises où l'on découvre que la micro peut se combiner avec des gros systèmes.

POINT DE VUE

S.O.S. pour l'informatique

par LIONEL COLLINS (*)

EN cette période de l'année il peut sembler malvenu d'émettre des doutes au sujet de l'informatique. Un peu comme si, lors d'une convention de marchands de crèmes glacées quelqu'un se mettait à évoquer les effets nocifs du froid.

Pourtant, la ferveur commerciale peut revêtir, parfois, les aspects nocifs d'une supercherie lorsque chaque fabricant ou fournisseur ne met exclusivement en évidence que la qualité de son équipement et de ses systèmes. Sans rejeter les qualités indéniables de la plupart de ces produits, le mot « *supercherie* », première lettre du premier mot de notre S.O.S., se justifie par l'existence de divers éléments dans l'environnement : un marché en pleine expansion, une concurrence redoutable et des utilisateurs plus ou moins ignorants des failles et des faiblesses systémiques qui peuvent se cacher derrière l'attrait des « *qualités* » évidentes ou mises en évidence.

La doctrine de l'acheteur, « *caveat emptor* », s'applique aux systèmes et aux équipements autant qu'à tout autre achat de valeur ayant, ou susceptible d'avoir, un effet non négligeable sur la réussite future des activités opérationnelles de l'entreprise.

Si aucun établissement ne peut se permettre de négliger l'apport positif que peut donner l'informatique dans l'amélioration de la gestion économique, il lui faut néanmoins rester lucide dans le choix des systèmes, de la répartition du matériel et, surtout, dans la formulation des objectifs affectés soit à une installation, soit à une modification d'un ensemble. Par contre, il n'est pas évident que les contraintes de marketing conduisent à elles seules le fournisseur à donner une satisfaction complète aux espoirs du client.

Certes, personne ne peut s'attendre à une utilisation efficace à cent pour cent de son informatique. Il y aura toujours des raisons internes parfaitement valables pour qu'une performance n'atteigne pas la perfection théorique ; ajoutons à cette considération l'impossibilité pour quiconque de se tenir au courant des améliorations diverses qui pourraient être greffées sur une installation actuelle compte tenu du flux incessant d'innovations techniques.

Les lacunes d'organisation

Le deuxième aspect de ce S.O.S. concerne l'organisation des systèmes. Combien de systèmes informatiques ont consommé davantage de ressources qu'ils n'ont généré de gains ? Combien de systèmes ont été conçus sans réflexion préalable au niveau de la politique générale en matière informatique ? Combien de fois arrive-t-il que les étapes de développement d'un système soient mal définies, que les modifications et les « *améliorations* » d'un système soient mal intégrées ou mal comprises ?

Les lacunes d'organisation concernent le secteur public autant que le secteur privé. Mais les défauts rencontrés dans le secteur privé restent généralement inconnus ; aucune entreprise n'a un intérêt quelconque à faire savoir – ou permettre de faire savoir – qu'elle a des problèmes bien qu'on puisse lire de temps en temps des notes anodines d'excuse pour telle ou telle erreur perpétrée par l'ordinateur. Au contraire, dans le secteur public, il arrive parfois qu'une lumière critique éclaire (comme par exemple dans le rapport annuel de la Cour des comptes) les pertes extravagantes dues à une mauvaise organisation de l'informatique. Chaque année, la Cour met en évidence des problèmes symptomatiques rencontrés dans ce domaine : c'est ainsi que le rapport de 1983 traite des déboires de l'informatique à l'A.N.P.E. : « *En quinze ans, les tentatives de développement d'un outil capable d'aider l'établissement dans ses missions et dans sa gestion n'ont pas manqué, mais elles n'ont abouti qu'à des résultats fort éloignés du but assigné* » (p. 41). « *De 1977 à 1982, l'A.N.P.E. aura affecté au service informatique près de 180 millions de francs, coût qui apparaît important pour d'aussi faibles résultats* » (p. 42).

La sécurité

Aucun système informatique n'est digne du nom « *système* », si sa conception, son opération et son développement ne donnent pas une prééminence à la protection et à la sauvegarde des actifs représentés par l'installation, son équipement, ses fichiers et ses programmes.

Nul ne peut contester qu'il faut le protéger – mais entre le souhait de principe et les réalités pratiques, que de bavures ! Même les banques commerciales, les entreprises les plus soucieuses de sécurité, ne sont à l'abri de défaillances coûteuses. Il n'est pas nécessaire de citer, de nouveau, maints exemples de fraudes informatiques aux dépens des banques qui ont fait les titres des journaux il y a quelque temps.

L'information qui m'a le plus frappé cet été concerne le fait que les Etats-Unis ont enregistré un nombre considérable d'infractions commises sur les données dormant tranquillement dans des installations fermées pour les vacances. Nul n'est à l'abri d'une tentative de vol, de fraude ou d'autre intervention illicite visant son installation.

De tout cela, les auditeurs externes, les commissaires aux comptes, les auditeurs internes, les sociétés de service en audit informatique, les enseignants et les chercheurs en gestion, les experts judiciaires, les auditeurs de la Cour des comptes et les sociétés experts en sécurité en sont particulièrement conscients.

Certains d'entre eux ont jugé nécessaire de se réunir dans un groupe d'étude et de recherche afin de réfléchir aux meilleures façons de trouver des réponses efficaces à ces S.O.S. en informatique. Ainsi fut créée, en 1982, l'Association française de l'audit informatique (AFAI), qui regroupe convivialement tous les intérêts précédemment cités pour donner une structure d'accueil et de concertation en matière d'audit informatique.

Aux technologies nouvelles se rattachent toujours de nouveaux problèmes. On peut donc exprimer le souhait que tous ceux qui désirent voir évoluer les pratiques et les techniques d'audit informatique adhèrent à cette association.

(*) Professeur au CESA (H.E.C., ISA, C.F.C.), vice-président de l'Association française d'audit informatique.

rapide

La plupart de ces titres récents sont présents dans les lieux de vente au numéro — contrairement à la plupart de leurs aînés généralement distribués par abonnement, — seule façon quasiment de rencontrer un large lectorat forcément très disséminé. D'où un pourcentage de « bouillons » assez important, proche de 50 % en moyenne.

Le passé de la presse informatique comme les contraintes et la concurrence forte apparue aujourd'hui expliquent les structures assez marquées de la profession. D'un côté, l'on trouve des groupes de presse puissants. Ils ont soit une longue pratique du secteur, soit la volonté de l'investir.

Dans le premier cas, il s'agit essentiellement de deux éditeurs, le groupe Tests (110 millions de chiffre d'affaires en 1982) et Denis Jacob (80 millions). L'un comme l'autre assurent leur prospérité sur des titres anciens très solidement implantés. Comme, respectivement, *01 Informatique* et *Électronique actualités*. Au total, le groupe Tests possède ou contrôle treize titres du secteur, Denis Jacob cinq, qui s'ajoutent à huit autres, essentiellement dans le domaine électronique, et une activité très rentable d'édition.

Segments étroits

Dans la même catégorie, il faut compter les éditions Ventillard, qui publient *Micro-systèmes* et *Télésoft* ainsi que la C.F.I.E., qui fait paraître *Temps réel*; bien que beaucoup plus importante financièrement parlant. Mais ces deux éditeurs ont en commun de publier déjà des journaux spécialisés. Et il y a les grands outsiders. Hachette attaque le secteur avec *Micro 7* et Excelsior publications *(Science et Vie)* s'apprête à le faire en octobre avec *S.V.M.*

Personne ne claironne ses résultats titre par titre. Personne ne soutient non plus avoir atteint l'équilibre avant au moins dix-huit mois d'investissements. Mais apparemment le jeu en vaut la peine. Au groupe Tests, qui a fait faire un bond de 50 % en 1982 à son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, on explique par exemple que l'ordinateur individuel est devenu une affaire très rentable au bout de plusieurs années. Même chose pour Denis Jacob, qui fait des bénéfices avec *Micro-ordinateur* après avoir misé 500 000 francs.

La nécessité de posséder une bonne assise financière dans ce créneau pourtant récent explique sans doute que les éditeurs nouveaux venus se cantonnent à des segments très étroits plus faciles à explorer. C'est le cas par exemple de A. Jour, qui multiplie les lancements de lettres. A *Infotecture* et à son édition internationale en anglais, ont succédé coup sur coup *Vidéotex* et *E.A.O.* Cependant, A. Jour appuie également son développement sur des activités d'études ou de services, voire de services de télématique. C'est aussi la démarche qu'a suivie Pierre Lindé, par exemple, qui a lancé en mars *Distributique* avec 250 000 francs et un fichier de prospects patiemment constitué. Il atteint aujourd'hui l'équilibre avec presque huit cents abonnés.

Qu'est-ce qui fait courir les éditeurs, petits ou grands, de la presse informatique ? Sans doute le goût de l'aventure allié peut-être à l'ivresse de participer de près aux débuts de la « *révolution informationnelle* ». Plus prosaïquement, il y a sans doute aussi la volonté d'avaler une part d'un gâteau grossissant à vue d'œil : la publicité. En 1981, le cabinet d'étude spécialisé Antoine Minkovski avait calculé que les investissements publicitaires d'annonceurs informatique dans la presse représentaient 71,9 millions de francs, dont 2,7 millions pour la micro-informatique. En 1982, ces investissements avaient atteint 119,7 millions, dont 34,6 millions pour la micro.

Si le secteur de la presse informatique n'est pas aussi facile à occuper qu'on pourrait le croire, il ne lui manque pas le nerf de la guerre dont les largesses expliquent la croissance.

ERIC ROHDE.

(1) N° 381, juillet 1983.

L'essor des programmes « prêt-à-porter »

Un nouveau et vaste marché apparaît : celui des progiciels, qui vient se superposer aux traditionnels logiciels. Un marché où la France n'est pas aussi bien placée qu'elle ne l'est dans le service informatique traditionnel.

UN ordinateur est une machine bête et disciplinée qui exécute pas à pas ce qu'on lui dit de faire. Ces pas constituent une suite d'instructions dont l'objet est de faire faire par l'ordinateur un travail bien précis. C'est ce que l'on appelle un programme ou logiciel. A l'instar d'un morceau de musique, un programme s'enregistre sur un support magnétique (disquettes, disques, bandes magnétiques), et, une fois lu par l'ordinateur et recopié dans sa mémoire propre, il peut être « *exécuté* » ou mis en marche.

S'agissant d'un programme écrit pour les besoins spécifiques d'une entreprise ou d'une personne, il est d'usage de l'appeler logiciel. Si un logiciel peut être utilisé par différentes personnes ou sociétés, son auteur et son éditeur (c'est-à-dire la société qui le diffuse) lui donnent le nom de progiciel (produit-logiciel ou *software package*) en le conditionnant logiquement et physiquement pour une telle diffusion.

Le marché des progiciels hors micros

Aujourd'hui, si l'on parle autant des progiciels, c'est d'abord grâce aux *best-sellers* qui ont contribué à une large diffusion des micro-ordinateurs. Les créations comme les tableurs (tableaux de calcul électronique tels que Visicalc ou Multiplan), le traitement de texte simplifié (Wordstar), ou un système de gestion de données avec langage d'interrogation (S.G.B.D. ou système de gestion de base de données), utilisables par des non-informaticiens ont provoqué cet engouement. Au-delà des applications importantes pour l'entreprise (P.M.E. ou autres), comme la comptabilité, la paye ou la gestion commerciale, où l'on s'assure généralement le concours de spécialistes de S.S.C.I. pour leur mise en place, les trois fonctionnalités citées plus haut ont favorisé l'émergence du progiciel auprès du « *grand public* ».

Le phénomène micro-ordinateur étant relativement nouveau et encore très mouvant, personne n'a fait d'études sérieuses sur le marché des progiciels pour micros. Aussi les statistiques ne portent-elles que sur les autres progiciels (pour grands systèmes et mini-ordinateurs). Le marché mondial s'est élevé en 1982 à 10,1 milliards de dollars, dont 67,3 % directement captés par les constructeurs (I.B.M., Sperry, C.D.C. C.I.I.-H.B., etc.). Les indépendants, c'est-à-dire les sociétés d'ingénierie informatique, ne s'attribuent que 32,7 %, soit 3,3 milliards de dollars. I.B.M. devrait passer la barre des 50 % de son revenu global en provenance des progiciels en 1990... Cette domination s'explique simplement par le fait qu'un constructeur a toujours livré son ordinateur avec un ensemble de logiciels dits de base ou utilitaires. Il lui arrive également de réaliser pour ses clients des applications ou de lui proposer des applications standards. La ventilation des ventes de logiciels par les constructeurs est la suivante : la première catégorie (logiciels de base et utilitaires) représente 90 % et 10 % pour les applications ; les indépendants vendent pour leur part 52 % de logiciels de bases et d'utilitaires et 48 % d'applications.

Sur les 10,1 milliards de dollars, l'Europe représente 2,27 milliards (22,5 %), et les Etats-Unis 5,2 milliards ou 51,1 %. Sur le plan européen, la part des constructeurs est encore plus importante et représente 79,3 % alors que les indépendants implantés en Europe ne représentent que 20,7 %. Notons que l'Europe se situe à moins de la moitié du marché américain (43,6 %).

La France, selon le Syntec, a totalisé, en 1982, 2 835 millions de francs, soit, avec un dollar à 6,5 F, 19,2 % du marché européen, 8,4 % du marché américain et 4,3 % du marché mondial. Si on prend le dollar à 8 F, cela fait respectivement 15,6 % ; 6,8 % ; 3,5 %.

Les constructeurs captent en France 77,6 % du marché, alors qu'aux Etats-Unis cette part est de 62,5 %. Outre-Atlantique les indépendants sont donc dynamiques et agressifs et offrent une réelle alternative aux produits de base et aux outils proposés par les constructeurs.

La part étrangère du marché français représente au total 1 565 MF, soit 55,2 %. Les 44,8 % contrôlés par les constructeurs et indépendants français ne représentent donc en réalité que 1,9 % du marché mondial, et 3,8 % du marché américain, en prenant le cas favorable du dollar à 6,5 F...

Les S.S.C.I. ont réalisé globalement environ 450 millions de francs en 1982 en progiciels, sur un total de 12,8 milliards de francs de la profession (sociétés françaises uniquement). Ce chiffre progiciels ne représente en réalité que 3,5 % du chiffre d'affaires de la profession. Autant dire que c'est marginal pour les S.S.C.I. françaises. Si l'on prend les cent premières S.S.C.I. de France, elles ont réalisé 34 % de leur C.A. en prestations dites intellectuelles et autant en prestations matérielles (source Logiciels et Services). Les prestations intellectuelles correspondent à la mise à disposition de matière grise : conseil, études, réalisation. Les prestations matérielles correspondent à la mise à disposition d'un matériel appartenant à la S.S.C.I. (traitement à façon, service-bureau, temps partagé, saisie à façon, etc.).

Globalement, la progression annuelle du chiffre d'affaires des S.S.C.I. se situe autour de 20 %, alors que celle des progiciels se trouve en moyenne à 30 % avec une très forte demande au niveau des progiciels micros.

Les progiciels pour micros

Le marché français des progiciels pour micros serait, selon Apple, de 160 millions de francs en 1983 ; 434 millions en 1985 et 1,2 milliard en 1990. Il se répartit à raison de 70 % des progiciels professionnels, 10 % des progiciels d'éducation, 10 % de scientifiques et techniques et 10 % de familiaux. Les progiciels pour micros n'auraient donc représenté en 1982 que 1,5 % du marché des progiciels français, ce qui est encore bien peu.

Deux phénomènes ont contribué à l'accélération du développement des progiciels. D'une part, on constate paradoxalement que ce sont les progiciels pour micro-ordinateurs qui ont bouleversé l'approche générale que les informaticiens et constructeurs pouvaient avoir des logiciels. Les micro-ordinateurs ont imposé des standards au niveau des logiciels de base (systèmes d'exploitation et langages) qui font que les constructeurs se sont entièrement retirés de l'activité pour laisser la place à des sociétés de logiciel telles que Digital Research et Microsoft (hormis les quatre constructeurs qui ont été historiquement les premiers à mettre un micro-ordinateur sur le marché et qui, de ce fait, ont dû développer leur logiciel de base : Bull Micral (ex-R2E), Commodore, Apple, Tandy). Dans le domaine des grands systèmes et minis, ces constructeurs cherchent au contraire à fidéliser leur clientèle à l'aide d'un logiciel de base qui leur est propre.

Par ailleurs, les micro-ordinateurs sont généralement utilisés quotidiennement par des personnes qui n'ont rien à voir avec l'informatique. D'où l'obligation d'avoir des logiciels faciles à mettre en œuvre, dotés d'un dialogue homme-logiciel « *ergonomique* ». C'est ce qui explique la grande vogue américaine des programmes *user-friendly*.

Le deuxième phénomène est l'augmentation exponentielle du nombre de personnes (non-informaticiens) appelées un jour ou l'autre à utiliser directement un ordinateur, quelle que soit sa taille. Si à chaque personne on devait affecter un informaticien pour lui élaborer ses programmes, nous n'aurions pas assez de la moitié de la population active pour aider l'autre. C'est pourquoi le parallèle est souvent évoqué avec celui du téléphone où l'usager est devenu opérateur grâce à « l'intelligence » plus grande des centraux et à la simplicité des commandes.

C'est dans cette direction qu'évoluent les logiciels et progiciels. C'est pourquoi il existe, pour la décennie qui vient, un travail considérable pour faire évoluer ou changer complètement tous les logiciels existants en des progiciels dits de « *quatrième génération* » qui pourraient prendre en compte toutes les extensions futures sans remettre en cause la pyramide de base et qui donneraient en outre l'accès aux données par les usagers sans passer par le service informatique. Quand on pense que le programme de paye de l'E.D.F. vient de fêter ses dix-huit ans...

ROGER BUI.

هكذا من الاصل

L'INFORMATIQUE EN ITALIE

L'ambition des industriels est freinée par la désorganisation de l'administration

De notre correspondant

Rome. – Sans être partie prenante à la course-défi dans laquelle se sont lancés Américains et Japonais en matière d'informatique, l'Italie n'en a pas moins développé en ce domaine, ces dernières années, une industrie compétitive tant sur le marché national qu'à l'étranger. Selon une récente enquête (de juillet) d'Honeywell, le marché de l'informatique italien, qui représente 13 % de celui de l'Europe (5 % sur le plan mondial), a atteint en 1982 le chiffre de 3 600 milliards de lires. (18 milliards de francs), et l'on assiste à un développement continu et soutenu de l'informatique non seulement dans l'industrie mais également dans les assurances, les banques et l'administration publique, très en retard en ce domaine. D'autre part a été enregistrée en 1982 une légère diminution du déficit de la balance commerciale italienne en matière d'informatique.

L'étude d'Honeywell souligne le fait qu'en valeur le parc italien de grands ordinateurs a augmenté en 1982 de 23 %, comme d'ailleurs l'année précédente. La demande a été constituée en majorité par les banques, les assurances et les grandes entreprises. En ce qui concerne les premières, la croissance a été de l'ordre de 21 % (+ 42 % pour les terminaux, + 39 % pour les mini-calculateurs et + 16 % pour les systèmes). De même, dans le domaine des assurances, la croissance a été remarquable (+ 48 %). L'industrie a également enregistré une demande soutenue, en particulier dans le secteur des grandes entreprises (+ 27 %), entraînant des investissements importants en logiciel et en traitement de texte en particulier (+ 33 %). En revanche, étant donnée la conjoncture économique, la demande des P.M.E. s'est essoufflée, passant d'une croissance de 24 % à 18 % en 1982. Plus modeste a été la demande dans le secteur public : + 15 % pour les entreprises à participation d'État et + 13 % pour les ministères.

Par rapport au reste de l'Europe, le marché italien de l'informatique se caractérise par une forte proportion de petits et de grands ordinateurs, alors que ceux de taille moyenne sont en nombre inférieur à la moyenne européenne. Tandis qu'I.B.M. Italia, l'une des entreprises italiennes les plus prospères, se concentre sur la fabrication des ordinateurs de grande taille, exportant un tiers de sa production. Olivetti, l'autre grand de l'informatique dans la péninsule, produit davantage d'appareils de petite dimension. Olivetti se trouve surtout en excellente position par rapport à ses concurrents en ce qui concerne la bureautique.

La plus forte croissance en Europe

Du développement de l'informatique italienne témoigne l'essor de cette société, qui, de fabricant de machines à écrire au début du siècle, est devenue un groupe international, avec des filiales aussi bien aux États-Unis qu'au Japon, contrôlant un quart du marché mondial des machines à écrire électroniques et vendant plus de 65 % de sa production à l'étranger avec un chiffre d'affaires annuel s'élevant à 3 341 milliards de lires (16,7 milliards de francs). S'étant lancée dans les années 50 dans la fabrication d'ordinateurs, Olivetti, en raison d'une crise financière et de l'absence de tout soutien de l'État – qui aurait pu prendre la forme de commandes par exemple, – avait dû modérer ses ambitions.

C'est en 1975 que sa production a réellement pris son essor avec l'arrivée sur le marché des terminaux d'informatique distribuée. Dans ce dernier domaine, Olivetti a même récemment battu ses concurrents japonais pour la modernisation du réseau de caisses d'épargne Nokyo au Japon. Selon Olivetti, 75 % des banques italiennes possèdent des terminaux de sa fabrication.

Il reste néanmoins que l'informatique en Italie a démarré en retard par rapport au reste de l'Europe. A partir du milieu des années 70, une croissance plus forte que dans le reste des pays de la Communauté a permis de combler en partie ce retard. Mais en 1978, le marché de l'informatique italien ne représentait toujours que 45,5 % du marché français.

Ce retard était dû à deux facteurs : d'abord à un manque d'initiative de la part des pouvoirs publics, notamment pour encourager la recherche, ensuite à l'absence d'une force propulsive constituée par une industrie nationale, I.B.M. et Honeywell ayant essentiellement des préoccupations de marché.

A partir de 1975, la demande en matière d'informatique a augmenté de 20 à 25 % par an (en valeur), et parallèlement se sont développées des sociétés de logiciels : aujourd'hui, près de quarante mille personnes travaillent dans cette branche en Italie), sans compter une sous-traitance importante.

Selon M. Bruno Lamborghini, directeur des études économiques chez Olivetti, les causes de ce développement du marché sont d'abord le passage d'une informatique centralisée à une autre plus diffuse, « distribuée », et ensuite une prise de conscience de la part des industriels, due à une meilleure information. En 1968 avait été approuvé par le conseil des ministres un programme de développement du secteur électronique. Celui-ci ne s'est jamais concrétisé, mais, du moins, a-t-il sensibilisé les esprits aux problèmes de l'informatique. Peu à peu, s'est en outre dessinée une politique de coordination de la demande publique : jusqu'en 1980, on ignorait la situation du parc d'ordinateurs dont disposait l'administration publique. En 1981 encore, le ministère du budget, chargé de gérer la politique économique globale, était contraint de faire sous-traiter ses données par l'ordinateur de la F.A.O., dont le siège est à Rome... En 1982, d'autre part, a été adoptée une loi sur la recherche, instituant un Fonds pour l'innovation. En revanche, selon M. Lamborghini, le problème de l'enseignement de l'informatique n'a pas trouvé une réponse adéquate, bien que le nombre des étudiants soit en augmentation constante.

Le marché de l'informatique italien se développe dès lors sur plusieurs fronts. Outre la demande de l'administration publique centrale se renforce celle des administrations locales (région, province, commune). Il n'existe pas de coordination en ce domaine mais le phénomène n'en est pas moins marqué. Ainsi Olivetti a-t-elle passé des contrats avec la région du Piémont, la commune de Rome ou la région Toscane. Mais le développement est toujours freiné par les verrouillages bureaucratiques : il n'existe pas par exemple, de poste budgétaire pour les informaticiens : il faut donc sous-traiter pour disposer de personnel qualifié.

En matière de télécommunication, d'autre part, la vétusté et le retard pris dans l'installation de centraux ainsi que la mauvaise qualité des communications qui en résulte font piétiner la télématique. En ce qui concerne le système Vidéotel (le Télétel français), on ne compte qu'un millier d'abonnés, et l'Italie n'en est encore qu'à la phase expérimentale. C'est également le cas pour la réalisation d'un Vidéotel « vert » destiné à l'agriculture, pour lequel la C.E.E a donné son accord au début de 1983. Il devrait entrer en service en 1985.

D'une manière générale, en ce qui concerne l'agriculture, l'Italie commence à prendre conscience du rôle qu'est appelée à jouer l'informatique verte. Mais l'initiative est pour l'instant laissée aux organisations agricoles et aux entreprises privées. le ministère de l'agriculture envisage la création d'une banque de données informatisée. En fait, malgré la diminution des coûts des ordinateurs, la structure de l'agriculture italienne, où dominent les petites propriétés de 1 à 5 hectares, conduit à donner la priorité en matière d'informatique aux groupements et associations. Ainsi certaines coopératives sont-elles déjà reliées par un réseau informatisé et sont ainsi tenues informées de l'évolution des ventes et des disponibilités. En outre, beaucoup d'organisations agricoles disposent désormais d'une banque de données alimentée par les informations que collectent leurs bureaux régionaux.

L'informatique mieux que le travail au noir

Dans le domaine industriel, les grandes entreprises, tant de l'automobile (Alfa Romeo, Fiat) que de la sidérurgie, et Olivetti elle-même, ont opéré des modernisations à base d'ordinateurs afin de retrouver une certaine souplesse et une meilleure compétitivité de leurs usines. Mais le phénomène le plus caractéristique du marché de l'informatique en Italie est l'importance qu'y ont pris les P.M.E.

Le phénomène est relativement récent. Il date d'un ou deux ans. Les petits entrepreneurs se sont, apparemment, aperçus du rôle crucial de l'informatique tant dans le domaine de la production que des services. Plusieurs facteurs sont entrés en jeu. D'une part, la diminution du coût d'accès au matériel informatique : un micro-ordinateur suffisant pour permettre la gestion courante d'une entreprise moyenne coûte moins de 50 000 F. (En ce domaine, l'offre par Olivetti de petits ordinateurs a encouragé la demande). Les P.M.E. se sont aperçues, d'autre part, des limites du travail au noir et se sont vu d'ailleurs soumises à des contrôles plus stricts, en particulier de la part du fisc. Ces contraintes fiscales, liées à une certaine rationalisation de la production nécessaire pour conserver une compétitivité que le travail au noir ne pouvait plus assurer seul, ont conduit les P.M.E. à regarder du côté de l'électronique. Selon une étude du CENSIS (Centre d'études économiques), l'Italie des P.M.E. est en train de passer de la phase de l'« économie immergée » à celle dite « post-industrielle ». Ce qui explique notamment le fait, souligne M. Lamborghini, que la petite informatique ait en Italie une demande plus soutenue que dans le reste de l'Europe, alors qu'en revanche la demande pour des ordinateurs de moyenne dimension est inférieure à la moyenne européenne.

Ce phénomène va-t-il se prolonger ? On a noté au début de 1983 un ralentissement de la demande en informatique par rapport à 1982. S'agit-il d'une baisse conjoncturelle ou bien dessine-t-il un renversement de tendance ? Une enquête prospective de l'organisme d'études électroniques Rousseau de Milan indique que l'Italie, dans les prochaines années, est destinée à perdre du terrain tant dans le domaine de la demande que de la production électronique. Pour les spécialistes en général, l'absence de dispositions législatives en matière de développement de l'automatisation et même de politique de la demande constitue un handicap sérieux pour l'essor d'une industrie nationale. Bien que disposant d'entreprises compétitives et capables de répondre à la demande, l'Italie ne semble pas avoir une administration à la hauteur des ambitions de ses industriels.

PHILIPPE PONS.

les offres d'emplois informatique SPECIAL SICOB 1983 offres d'emplois informatique
emplois informatique ... d'emplois informatique les offres

INGENIEURS INFORMATICIENS

MIEUX ETRE
BIEN TRANSMETTRE

Intégrer l'A.F.P.A. organisme prive sous tutelle du Ministere du Travail, charge de la formation professionnelle des adultes (10.000 personnes 150 etablissements).

Elargir votre horizon en transmettant a des adultes desireux de devenir a leur tour des spécialistes, votre compétence et votre vecu dans l'entreprise

Enseigner dans un centre.

Vivre en contact avec les stagiaires.

Contribuer a leur avenir en leur dispensant un enseignement toujours actualise grâce, entre autres, à vos rapports avec les entreprises (leurs besoins, leurs realisations, leurs matériels) et à votre participation a l'étude de nouvelles formations.

Cette orientation nouvelle, nous vous la proposons dans les centres F.P.A. de :
Amiens - Angers - Blois - Bordeaux - Caen - Creteil - Evry - Lyon - Nanterre - Neuilly sur Marne - Pau - Roubaix - St Brieuc - Toulouse
si vous avez pratiqué des langages évolués, des systèmes conversationnels et si vous avez une solide expérience en analyse, en organisation.

Votre propre formation pédagogique, assurée par nos soins, durera environ six mois.

Une trentaine de postes sont à pourvoir au plus tard début 84.
Merci d'adresser votre candidature avec C.V. très complet à
Nicole LARDREAU C.P.T.A. - B.P. 155 - 63 rue Ampère
Z.I. Les Chanoux - 93330 NEUILLY SUR MARNE
en lui précisant le lieu d'affectation qui vous intéresse.

afpa

Une importante
Entreprise de travaux publics
largement présente dans le monde
recherche le

responsable de son service informatique

pour un chantier en **ALGERIE**

Cet informaticien programmeur aura acquis la maîtrise de l'utilisation d'un matériel de type HP 1000.

Il sera chargé de la gestion des utilisations de l'ordinateur, des corrections de programmes, de la programmation.

Son activité s'exercera dans les domaines de la paye, de la gestion des approvisionnements, du contrôle budgétaire, des éditions comptables et administratives. La connaissance de l'anglais est indispensable.
Le poste est à pourvoir dès à présent.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4081 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 - qui transmettra



GRAND QUOTIDIEN PARISIEN
recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATIQUE

Il sera responsable :
- Du fonctionnement d'un important système de photocomposition et de son évolution.

Il sera en outre conseiller de la Direction pour les futurs investissements.

Le candidat âgé de 35 ans ou plus devra :
- Connaître les techniques temps réel et de préférence le système PDP11-IAS :
- Avoir une expérience des responsabilités liées à la production ;
- Avoir le goût du travail en équipe et être un excellent formateur ;
- De préférence connaître les techniques ARTS GRAPHIQUES :
- Parler l'anglais.

Le poste est situé à PARIS.

Prière d'adresser votre dossier de candidature, c.v., photo et prétentions (lettre manuscrite) sous référence 272.406 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Ingénieur applications microprocesseurs

PEP DISTRIBUTEUR TEXAS INSTRUMENTS - THOMSON EFCIS - MOSTEK, ...

Pour maintenir notre développement (+ 20 % par an depuis plus de 10 ans), nous créons ce poste.
Chargé du support technique auprès de nos clients, il assure l'assistance avant vente, la formation et la mise en œuvre de configurations logicielles et matérielles.
De formation supérieure, il possède l'expérience du développement Hard et Soft d'applications de systèmes industriels à base de microprocesseurs professionnels (INTEL - MOTOROLA - ZILOG).
La connaissance de différents langages (Pascal, Assembleur, Fortran, etc.) sera appréciée. La maîtrise de l'anglais est souhaitée.
Poste basé en Région Parisienne (92).

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (retournée) S. Réf. 2109 P
39, rue Etienne Marcel 75001 PARIS





Imprimante dernière née cherche parrains ...

Issue de la technologie magnétographique entièrement originale conçue dans nos laboratoires de Belfort, la première imprimante magnétique non-impact voit le jour. Elle est l'aînée d'une grande famille qui, pour se diversifier, va nécessiter l'attention de spécialistes à toutes les phases de son développement.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

TECHNOLOGIE MAGNETOGRAPHIQUE
- Recherche à la fois théorique et expérimentale dans les domaines du magnétisme, de l'électrostatique et de la thermodynamique.
Généralistes grande école scientifique débutants.
- Conception des procédés de réalisation de composants nouveaux mettant en œuvre des microtechniques de construction mécanique et électronique.
Ingénieurs 3/5 ans d'expérience, goût pour réalisations concrètes.

CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT DE L'IMPRIMANTE
- Elaboration de systèmes à architecture multiprocesseur (8 et 16 bits) et mise en œuvre de circuits intégrés très haute densité (VLSI).
Ingénieurs grande école scientifique.
- Conception, mise en œuvre et expérimentation d'un mouvement de papier (feuilles et continu).
Ingénieurs grande école mécanique, expérience dans domaine similaire appréciée.

LOGICIEL
- Spécification et élaboration de logiciels d'application à base de langages évolués (Pascal, C, ...) pour répondre à des besoins nouveaux tels que courrier électronique, édition décentralisée, composition de textes pour imprimerie, etc ...
Ingénieurs ENSIMAG, DESS informatique débutants.
- Qualification de logiciels : définition et réalisation de jeux de tests simulant les situations d'utilisation en clientèle.
Ingénieurs ENSIMAG, DESS informatique débutants.

INDUSTRIALISATION
- Choix, conception et suivi de la réalisation d'équipements et de machines automatiques nécessaires à l'assemblage des têtes magnétiques ou montage et mise au point de l'imprimante complète.
Ingénieurs grande école, une première expérience dans la fabrication en serie de composants électromécaniques souhaitée.

LEVI TOURNAY

Vous l'avez compris, de larges perspectives sont ouvertes, et une mobilité à l'intérieur de fonctions variées vous permettra un déroulement de carrière attrayant.
Nous vous offrirons une rémunération à la hauteur de vos compétences et toutes facilités pour intégrer notre société dans les meilleures conditions.
La région ne vous décevra pas, les loisirs sont variés : ski, voile, montagne, ... La nature est belle, la ville à taille humaine et l'Alsace toute proche vous réserve ses charmes.

Service Recrutement - Cii Honeywell Bull
6 avenue des Usines - 90001 BELFORT



Découvrez l'informatique côté affaires

Votre expérience de 2 ou 3 ans informatique pour devenir ingénieur commercial

Rank Xerox met sur le marché une gamme de produits qui vont de l'imprimante à laser, Xerox 2700, à la Xerox 9700.
Les imprimantes électroniques reliées à un ordinateur central (compatibilité avec les gros sites IBM) permettent d'éditer à la vitesse du laser des informations graphiques entrées par CAO/FAO Scanners et tout autre analyseur d'entrée graphique.
Le marché de ces périphériques Rank Xerox va de l'imprimerie importante aux plus grandes entreprises et administrations et ce, dans tous les secteurs de pointe (électronique, aéronautique, pétrole, industrie lourde etc...).
Ces marchés très importants où la négociation n'intervient qu'au plus haut niveau de l'entreprise, Rank Xerox France veut les confier à quelques Ingénieurs Electroniciens Informaticiens ou Commerciaux dont la qualité première sera d'être de véritables

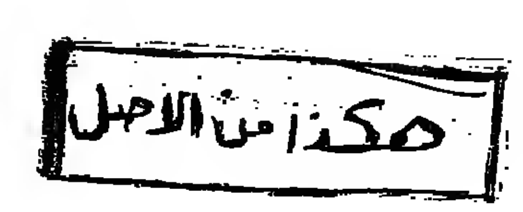
Négociateurs

Vous avez déjà l'expérience des moyens et gros systèmes ou des périphériques lourds et/ou de leur commercialisation.
Pour ces postes basés à Paris-La-Défense, Lyon, Grenoble, Toulouse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. IE 90/MS à Edith Legrand, Rank Xerox, Service Recrutement, 93607 Aulnay-Sous-Bois Cédex (qui traitera confidentiellement votre dossier) ou téléphoner au 762.11.22 (jeudi 22, vendredi 23, mercredi 28 et jeudi 29 septembre) de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.





média system



les offres d'emplois informatique SPECIAL SICOB 1983 offres d'emplois informatique emplois informatique ... d'emplois informatique les offres

Nous sommes une filiale performante d'un groupe renommé pour ses techniques de pointe. Notre développement soutenu (30 % annuels) nous conduit à vous confier le suivi de projets électroniques.

Télématique : du projet aux produits, soyez notre coordonnateur

Vous prendrez en charge, dès leur définition par le marketing, la coordination des études et de l'industrialisation des produits nouveaux jusqu'à leur mise en fabrication grandes séries.

L'assurance du respect des coûts, des délais et de la qualité constitue l'élément essentiel de la mission. Celle-ci fait appel à vos facultés de contacts, de méthode et de gestion, mais aussi à vos connaissances en électronique, confirmées par une expérience en Industrialisation et/ou Méthodes, ou bien encore de chef de projet.

Notre équipe jeune allie professionnalisme et qualité des relations

Le poste est à pourvoir dans une ville de l'Ouest au cadre de vie particulièrement agréable.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 8/CPE/LM à notre Conseil qui garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Importante société d'ingénierie
recherche pour son siège situé à La Défense

Analystes-programmeurs

De formation DUT ou équivalent, vous avez une première expérience professionnelle et vous connaissez l'un ou plusieurs des matériels et systèmes suivants:

- IBM (3083 B) : VM/CMS, OS-CICS, TOTAL
- DEC (VAX) : VMS.

Intégrés à une équipe et au contact des utilisateurs, vous vous verrez confier des opérations de développement et de maintenance d'application.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 6264, à Média-System, 104 rue Réaumur 75008 Paris qui transmettra.

média-system

Informaticiens confirmés, le CAM vous propose des projets d'envergure.

Service informatique filialisé de la Caisse des Dépôts, très importante institution financière française, le CAM avec un effectif de 700 personnes, connaît une croissance constante et souhaite renforcer ses équipes.

Chefs de projets Paris Arcueil
réf. CP 59 M.
- diplômes d'Ingénieurs ou d'études supérieures,
- expérience informatique minimum : 5 ans.
- expérience minimum de Chef de Projet : 2 ans

Ingénieurs systèmes Paris Arcueil
réf. IS 59 M.
- pratique IBM ou CII-HB gros systèmes,
- expérience informatique minimum : 6 ans.
- expérience minimum des systèmes : 3 ans.

Analystes Paris (Arcueil) et Bordeaux
réf. A 59 M.
- diplômés DUT Informatique avec 5 ans d'expérience ou MIAGE avec 3 ans d'expérience,
- pratique CII-HB (bases de données, télétraitement),
- compétences Infertechnique ou IBM.

Analystes-programmeurs Paris (Arcueil) et Angers
réf. AP 59 M.
- diplômés DUT Informatique ou MIAGE,
- débutant ou 1ère expérience professionnelle (1-2 ans).

Des postes évolutifs, des moyens technologiques avancés, une formation qui représente + de 7% de la masse salariale : autant de motivations pour nous rejoindre.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV détaillé, prétentions) avec réf. choisie au CAM : Direction du Personnel, bureau 3200, BP 16, 94114 Arcueil Cédex.



Il se peut que nous parlions le même langage...

Celui de l'informatique de demain : des systèmes distribués, de la communication, des bases de données et des réseaux de micros.

Celui des méthodes : PRAXIS qui intègre AMS, AXIAL, IPT auxquelles sont formés nos ingénieurs et techniciens.

Celui des compétences spécialisées : sur les grands systèmes IBM (IMS, CICS, DL1) et sur les matériels 8100 qui nous ont valu une image de marque très originale auprès de nos principaux clients: groupes industriels, banques, assurances...

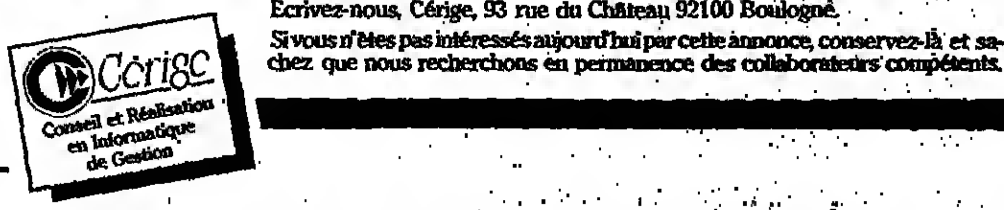
Celui des projets, des réalisations à la dimension d'un grand groupe : malgré sa structure actuelle de PME, CERIGE filiale de SEMA METRA se donne les moyens de ses ambitions.

- Si vous êtes **Ingénieurs Informaticiens, Chefs de Projets, Analystes...** responsables, dynamiques, ambitieux,
- Si vous avez le goût des méthodes, de la formation,
- Si vous avez une bonne expérience des techniques IBM (CICS, DL 1, IMS),
- Et si vous êtes intéressés par la conduite et la réalisation de projets au forfait (70 % de notre CA) avec des contacts utilisateurs de haut niveau,

alors oui, nous parlons le même langage et nous aimerions vous rencontrer.

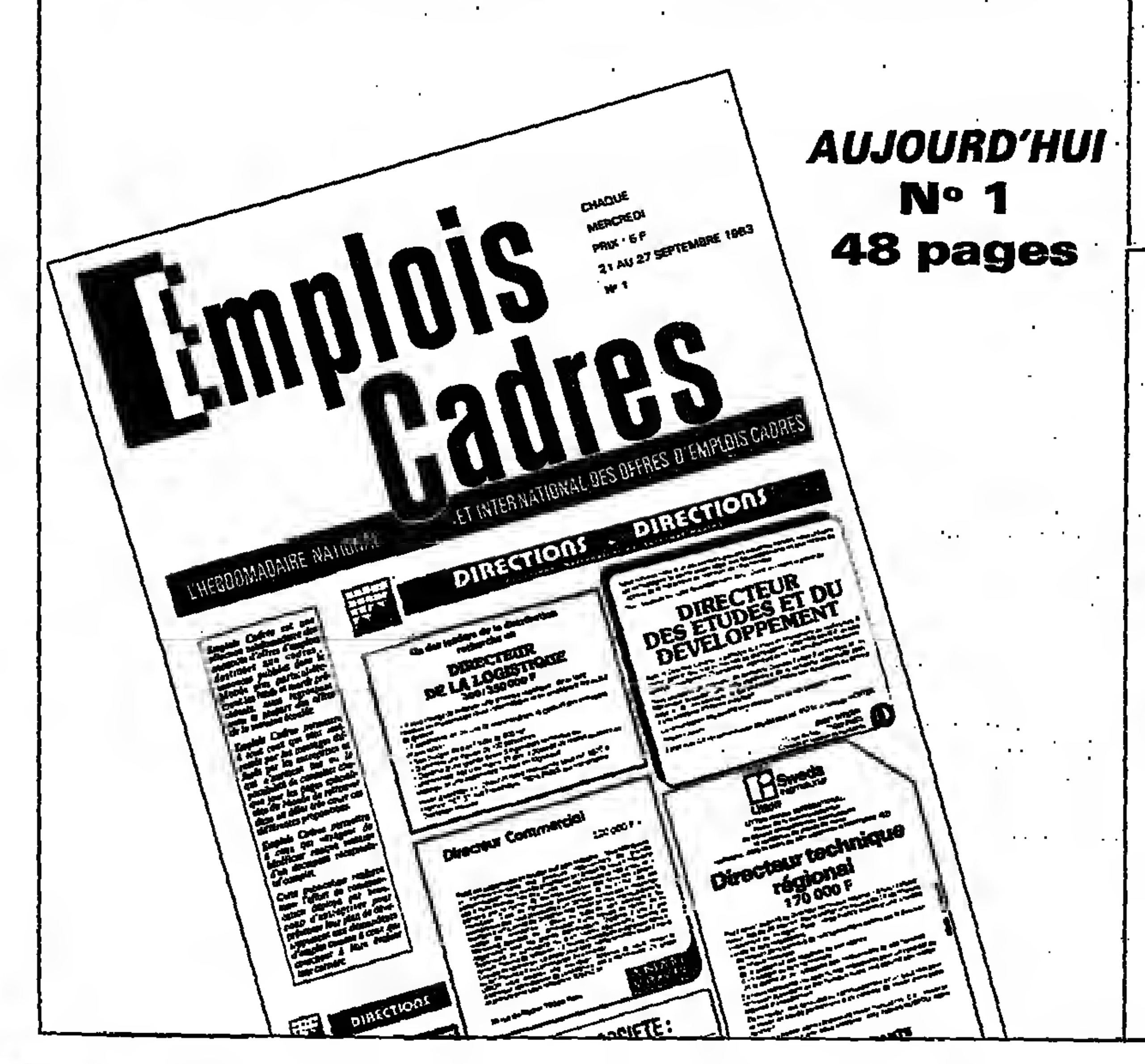
Ecrivez-nous, Cérige, 93 rue du Château 92100 Boulogne.

Si vous n'êtes pas intéressés aujourd'hui par cette annonce, conservez-là et sachez que nous recherchons en permanence des collaborateurs compétents.



Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans *Le Monde* la semaine écoulée.



AUJOURD'HUI
N° 1
48 pages

INFORMATIQUE
la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier...
Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses.
Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

« EMPLOIS CADRES »

En vente chaque semaine 6 F chez votre marchand de journaux, et au *Monde*

BON DE COMMANDE « *EMPLOIS CADRES* » N° :

NOM .... **PRÉNOM** ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL | | | | | | **VILLE** ....

NOMBRE D'EXEMPLAIRE (S). . . . X 7 F (frais de port inclus) = . . . F

COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÈGLEMENT AU *MONDE* SERVICE VENTE AU N° : 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

VOTRE COMMANDE VOUS PARVIENDRA DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS



Le Monde

culture

DANSE

AU THÉATRE MUSICAL DE PARIS

L'après-Balanchine

La présentation du New-York City Ballet, mercredi 21 septembre, au Théâtre musical de Paris, m'a laissé sur une impression gênante. Je n'en ferai pas injure à la mémoire de George Balanchine, regrettant profondément au contraire sa cruelle disparition.

L'an dernier, à New-York même, sur la scène du Lincoln Center, j'avais assisté à une quinzaine de représentations éblouissantes de la troupe américaine. « Mister B » était présent dans la coulisse à chaque spectacle, et les ballerines chères à son cœur, ces libellules à antennes animées d'un feu héroïque, dansaient toutes pour le maître. Pas question alors qu'une pointe ne soit pas étirée, qu'un entrechat-six soit barbouillé, une arabesque plus haute que l'autre ou que, sous la fatigue de difficultés inhumaines, des épaules remontent ou que ne transpire la moindre goutte de sueur.

La gageure du style balanchinien dernier cri, dans sa négation provocante de toute histoire, de tous décors et costumes, tient dans une exécution impeccable. Moins bien dansé, ce style ultra-sophistiqué, quelque respect qu'il porte à la musique, perd son charme. Je suis bien fâché de constater que la compagnie américaine, qui débarquait d'une harassante tournée de trois semaines au Covent Garden de Londres et qui avait dansé la veille au gala inaugural du Festival d'automne, s'est montrée au-dessous de sa glorieuse condition pour la « première » officielle. Quelle idée aussi de n'avoir pas commencé sa tournée européenne sur ces rives de la Seine où Diaghilev, en 1929, avait illustré les premières créations de son jeune chorégraphe slave ! D'autant qu'en lever de rideau le *Divertimento n° 15* de Mozart et, en fin de représentation, *la Symphonie en ré* de Bizet – celle-ci plus connue des habitués de l'Opéra sous le nom du *Palais de cristal* – autorisaient de troublantes appréciations. Comble d'infortune : Suzanne Farrell, l'étoile de la troupe, s'était fait « porter pâle » à la dernière minute, et la distribution des solistes avait été chamboulée sans façons.

Fidélité et nouvel âge

Mais tout de suite la question se pose : le New-York City Ballet va-t-il pouvoir continuer à honorer comme il se doit, sous la protection de Lincoln Kirstein et avec le soutien des mécènes de Manhattan, le répertoire balanchinien ? Les deux maîtres de ballet en titre, héritiers du dépôt sacré, sont Jerome Robbins et Peter Martins. Pour ce dernier, seul soliste de la soirée à avoir fait admirer la noblesse et la pureté de ses attitudes, on peut être assuré de sa fidélité à la ligne classique formée à l'école danoise. Pour Jerome Robbins, qui portait depuis toujours une dévotion inconditionnelle à Balanchine, c'est différent. Car Robbins, lui, a sa propre personnalité, bien suffisamment forte pour régner sur la compagnie et, éventuellement, la régénérer.

On l'a bien vu avec *Glass Pieces*, le morceau de choix de ce premier spectacle, qui s'est démarqué avec autorité des épures géométriques. Jerome Robbins y déploie, en effet, cette veine résolument américaine qui nous avait tant séduits quand il s'était révélé aux Parisiens avec *Fancy Free* ou *le Joueur de flûte*, ces chefs-d'œuvre d'humour sur des partitions débridées de Morton Gould ou d'Aaron Copland. Le compositeur original est, ici, Philip Glass, promoteur de la musique répétitive, dont les rythmes lancinants bercent la jeunesse amoureuse des Pink Floyd et de Supertramp. A l'écouter seule, l'oreille se lasserait. Le talent consiste dans sa visualisation : il fallait Robbins pour créer ce miracle. Au premier mouvement (« Rubric »), la promenade désinvolte du corps de ballet en maillot pastel (quarante sujets arpentant à grands pas le plateau), au deuxième mouvement (« Façade »), la marche de fourmis des danseuses servant de fond de décor à des pas de deux surgis de je ne sais où, au troisième tableau (« Akhnjaton ») l'entrée en ouragan des garçons façon *West Side Story*, sont des mises en action saisissantes.

A se demander, sur ce dernier propos, si les filles-fleurs de George Balanchine ne sont pas en grand danger de se faner, et si l'exaltation des danseurs mâles n'annonce pas déjà le nouvel âge du New-York City Ballet.

OLIVIER MERLIN.

CINÉMA

« LE DESTIN DE JULIETTE », d'Aline Issermann

(Suite de la première page.)

Elle n'a pas le choix. Elle est enchaînée à un inconnu, alors qu'elle en aime un autre.

A partir de là, Juliette ne peut plus rien pour les siens. Selon Marcel, son mari, ils sont de toute façon cinglés.

Aline Issermann accompagne rapidement le petit frère au fond de l'impasse (condamné à être berger, il se suicide) puis revient à son héroïne, pour ne plus la quitter. Le frère aîné restera le seul vrai interlocuteur et le seul lien avec le passé, avalé par une radicale éclipse – à la limite de la compréhension pour les spectateurs.

Face à face, Marcel et Juliette. Il n'est pas mauvais bougre, elle affronte son sort vaillamment, mais elle ne l'aime pas et ils n'ont rien à se dire. Alors ils s'enferment dans deux camps retranchés, condamnés à la cohabitation par la naissance d'une petite fille. Marcel mène sa carrière comme il l'entend, brinquebale le foyer, l'entretient à peine, se rend odieux. Juliette tient bon toujours, impeccable, intraitable.

De la passivité, elle passe à une résistance qui peut avoir des éclairs de drôlerie. Puis l'incommunicabilité se transforme en haine et le cauchemar quotidien en lutte à mort. Juliette est trop forte, c'est Marcel qui sombre. Car, dans ce point de vue féministe sur le malheur et l'aliénation, l'homme est l'ultime victime, le pathétique bouc émissaire.

Le vocabulaire cinématographique d'Aline Issermann est sans adverbes, sans conjonctions de coordination. Pas de lyrisme, ni de parenthèse, l'enfer est très simple. Chaque séquence contient sa propre logique, qui renvoie à celle de tout le film, et elle est, neuf fois sur dix, imprévue par rapport aux plans qui la précèdent. Qualité indispensable mais qui fait défaut à la plupart des réalisateurs français : ici on ne perd pas de temps dans les trajets.

La relation au temps était difficile à manier. Outre sa progression par étapes de plus en plus cruelles sans que le drame prenne obligatoirement la forme d'un événement ou d'une anecdote, Issermann a imaginé pour les personnages et avec les comédiens un délicat compromis entre l'immuabilité et le vieillissement. Richard Bohringer, opaque, Laure Duthilleul, inflexible, durcissent leurs comportements (Juliette raidit sa démarche) mais leur visage reste le même du début à la fin. Trois actrices interprètent le rôle de l'enfant indiquant les vingt années qui passent.

Il y a là une distance prise vis-à-vis du réalisme qui rapproche le film de la réalité, qui traduit, qui extériorise ce que nous ressentons tous : nous ne sommes pas différents d'un jour à l'autre, nous avons ainsi dix ans, puis vingt ans, et cinquante, et, regardant en arrière, ou en avant nous ne sommes jamais pareils à nous-mêmes et pourtant identiques.

Relation au temps, relation à l'espace. Aidée par un chef opérateur remarquable, une femme aussi, Dominique Le Rigoleur, qui avait dirigé la photographie d'*Agathe* ou *les lectures illimitées* (Marguerite Duras), Aline Issermann isole ses personnages, efface le monde extérieur et utilise le degré zéro du paysage : la plaine. Désert de solitude où les enfants au début du film hurlent « Maman ! », où Juliette se retrouve elle-même enfermée quand Marcel ne lui offre rien de mieux qu'un pavillon au bord d'une voie ferrée. Mais aussi élément, la terre, sur laquelle la paysanne déracinée a tout pouvoir et où elle puise son énergie.

Des erreurs, on en remarquera dans *le Destin de Juliette*. Les rares coups de force directs de la société (par l'intermédiaire d'un avocat et d'une assistance sociale) sont faibles en regard de la monstruosité anonyme qui sous-tend le film. De même, on n'échappe pas au lit conjugal, classique théâtre de la répulsion quand les films jouent à se tromper d'histoire d'amour. C'est dommage, mais le cinéma vaut par ces œuvres ambitieuses qui contiennent une perfection virtuelle.

CLAIRE DEVARRIEUX.

« Rue Cases-Nègres » d'Euzhan Palcy

La grand-mère aux pieds nus

On en a beaucoup parlé au Festival de Venise. A croire que cette histoire d'un jeune Noir accédant à l'éducation, à une condition sociale meilleure, grâce au dévouement et aux sacrifices de sa grand-mère, était une *Enfance de Gorki* martiniquaise. La comparaison avec Mark Donskoi est un peu écrasante pour cette jeune femme, Euzhan Palcy, qui a mis, dans cette adaptation d'un roman de Joseph Zobel, écrivain antillais, beaucoup de foi, d'amour, de générosité, d'énergie. Laissons-la être elle-même, réalisatrice inspirée d'un joli film où les couleurs sépia d'anciennes cartes postales rejoignent un tableau naïf – comme le on disait des toiles du douanier Rousseau – de la Martinique des années 30, monde colonial avec ses castes, où le petit José et son aïeule, m'man Tine, vivent une relation touchante.

Ne forçons pas le sens social. Les émotions sont là, assez puissantes pour qu'on aime, beaucoup, ce film un peu rétro, sans lui faire l'aumône due au « tiers-mondisme ». Euzhan Palcy a du talent. On la retrouvera. Ses personnages de *Rue Cases-Nègres* se gravent dans la mémoire par une humanité simple et chaleureuse. Et lorsque José lave les croûtes de boue sur les pieds nus de sa grand-mère morte, on pleure. Le prix d'interprétation donné à Darling Légitimus couronne tout autant le film que cette merveilleuse actrice noire.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

« CHRONOPOLIS » de Piotr Kamler

L'alpiniste et la boule du temps

Quelque part, dans l'espace, il y a cette ville d'on ne sait quelle époque, labyrinthe comme on en voit en rêve, dont les habitants, immortels et immobiles, ressemblent à des statues de pharaons. Ils prennent des morceaux de temps, en font des boules. Si l'une de ces boules rencontre un humain, il se passera quelque chose de très important. Or, justement, un alpiniste, marionnette à tête d'épingle, tombe sur Chronopolis et le voilà aux prises avec une boule, œuf, ballon, jouet, objet qui va transformer un monde.

Cinéaste d'animation d'origine polonaise, Piotr Kamler a mis cinq ans à réaliser ce film énigmatique combinant des techniques artisanales, des prises de vues image par image, des dessins, des poupées, des truquages. Tout cela mis au service de l'imagination pure. Piotr Kamler donne sans doute un sens – peut-être métaphysique – à cette fable. Mais chaque spectateur peut la penser à son idée, en regardant les jeux de l'alpiniste et de la boule blanche.

A part quelques minutes de commentaire, *Chronopolis* est un spectacle magique, sans paroles, une suite d'images accompagnées de sons et de musique, qui vous changent la vie, vous hypnotisent. Oui, on peut rêver, imaginer qu'on assiste à l'engloutissement de l'Atlantide ou de la ville d'Ys. Jamais un film d'animation n'a eu un pareil pouvoir de beauté et d'envoûtement.

★ Voir les exclusivités.

« La Fiancée qui venait du froid » de Charles Nemes

L'amour et les frontières

Thierry Lhermitte, réalisateur de films publicitaires, accepte de conclure un mariage blanc avec Barbara Nielsen, Polonaise et militante politique promise à la prison – cela se passe en 1980, – pour la faire sortir de son pays. On retrouve, dans les premières péripéties de cette histoire peu banale, l'observation sociale et l'esprit satirique du précédent film de Charles Nemes, *Les héros n'ont pas froid aux oreilles*.

Gérard Jugnot joue le copain parasite dans l'appartement de Thierry Lhermitte, Sophie Barjac est une ancienne maîtresse farfelue. Le mariage à Varsovie lance un pied de nez ironique à la surveillance policière. Et puis, forcément, le ton comique prend un virage. On ne peut pas rire trop avec la politique. Le mari d'occasion se prend à aimer sa fausse épouse, couvée, en France, par une exilée qui lui est très chère. Le célibataire « macho » et désinvolte découvre la réalité des frontières et des oppositions. La mise en scène de Charles Nemes effectue des glissements progressifs vers le drame de la réalité contemporaine. En décembre 1981, il sera trop tard pour le bonheur de Paul et Zosia. – J. S.

★ Voir les exclusivités.

Une salle de répétitions provisoire pour le ballet de l'Opéra

En 1985, le ballet de l'Opéra, à l'étroit dans ses murs, disposera de trois nouveaux studios aménagés dans le volume de l'actuelle salle Lifar située sous la grande coupole du palais Garnier. Les travaux nécessitaient au préalable un lieu de transition pour les répétitions de danse. Jean-Louis Roubert, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, responsable du projet, a conçu et réalisé en six mois une salle polyvalente dans l'ancien atelier de décors de l'Opéra comique, construit par Bernier en 1898, boulevard Berthier.

Il a restructuré l'espace sur deux niveaux, libérant un plateau de 360 mètres carrés avec ses dépendances et ses équipements scéniques. L'ensemble, où Noureev travaille à la production de *Raymonda*, a été inauguré officiellement le 19 septembre par le ministre de la culture, M. Jack Lang.

THÉATRE

Festival de commedia dell'arte dans le Val-de-Marne

Du 1er au 30 octobre, treize villes du Val-de-Marne s'unissent pour réaliser le premier Festival de commedia dell'arte, organisé par le théâtre Romain-Rolland, de Villejuif, avec le concours du conseil général, de la direction régionale des affaires culturelles, de l'ONDA (Office national de diffusion artistique) et du ministère de la culture.

Dix-sept spectacles, venus d'Espagne, de Tchécoslovaquie et, bien entendu, d'Italie, de France aussi, seront représentés dans chaque ville. Ils seront complétés par des animations de rue, des marionnettes, des feux d'artifice, des conférences, des séminaires, une table ronde, douze films dont trois inédits et une exposition des soixante maquettes de l'affiche, due à Edouard Pignon.

★ Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin, Villejuif (726-08-12, 726-15-02 et 578-98-29).

PETITES NOUVELLES

■ Le conseil d'administration du festival de Lille a nommé pour un an son directeur artistique : M. Nicholas Snowman, responsable artistique à l'IRCAM (département musique au Centre Georges-Pompidou) et conseiller artistique de l'Ensemble intercontemporain. Il remplace le compositeur M. Luis de Pablo, qui, après deux ans, souhaite se consacrer à son œuvre et à ses activités au conservatoire de Madrid. M. Snowman continuera parallèlement à assurer ses fonctions à l'IRCAM et à l'Ensemble intercontemporain.

Le XIIe festival de Lille, qui réunit musique, danse, théâtre, art traditionnels, aura lieu du 14 octobre au 1er décembre. Le programme qui a été établi par M. Luis de Pablo s'articule autour du thème « liturgies, mythologies, rituels ». Sept créations mondiales sont prévues dont *Paradis perdu*, de Pierre Henry, *Roaratorio*, de Merce Cunningham, sur une musique de John Cage, deux spectacles par le Ballet du Nord, enfin, les moines tibétains, le Théâtre danse du Kerala, *The Civil wars*, de Bob Wilson, etc.

■ Un Musée des douanes à Bordeaux. – M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, et M. Jacques Chaban-Delmas ont inauguré le 22 septembre le musée national des douanes, à Bordeaux. C'est dans l'hôtel des Fermes construit par l'architecte Jacques Gabriel de 1735 à 1738, restauré sous la direction des Monuments historiques, qu'a été installé ce musée à la fois historique (de la Rome antique à nos jours) et thématique (la douane et la mer, l'armée, la fraude, etc.).

■ Une école d'art dramatique fonctionnera à la Maison des arts de Créteil à partir du 4 octobre. Animée par Jean-Christian Grinevald et Christian Schiaretti, elle sera ouverte aux comédiens en cours de formation et aux débutants. Elle accueillera trente élèves. Rens. : Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Tél. : 245-35-67.

■ M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la Société des auteurs, compositeurs, éditeurs de musique (SACEM), a été élu président des Jeunesses musicales de France (J.M.F.) par le conseil d'administration de cette institution, annonce un communiqué du 20 septembre.

M. Tournier succède au professeur Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, président des J.M.F. depuis quatorze ans et qui avait demandé à être remplacé. M. Leprince-Ringuet a été nommé vice-président.

■ Le vingtième anniversaire de la mort de Cocteau. Pour le vingtième anniversaire de la mort du poète, la revue *Masques* organise le samedi 24 septembre, de minuit à 6 heures du matin, une « Nuit Jean Cocteau », avec quatre films : *la Belle et la Bête, Ruy Blas, Orphée et l'Eternel retour* (cinéma l'Escurial, 11, boulevard de Port-Royal, Paris 13e. Tél. : 707-28-04).

L'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (E.S.C.P.) présentera à l'hôtel Intercontinental, du 4 au 14 octobre, une exposition « Jean Cocteau – Images et profils », réalisé par la revue *Cinéma 83*. Une soirée commémorative aura lieu le 11 du même mois, avec la projection du film *les Parents terribles*.

■ Grève au ministère de la culture. – Les syndicats Force ouvrière, C.F.D.T. et C.G.T. du ministère de la culture ont déposé un préavis de grève reconductible à partir du mercredi 28 septembre : ils protestent contre le blocage de trois cents postes de surveillants et de magasiniers du ministère de la culture, postes qui, selon eux, auraient dû être mis au concours depuis plus d'une année conformément aux nouveaux statuts en vigueur.

■ L'actrice suédoise Birgit Tengroth est morte le 21 septembre. Elle était âgée de soixante huit ans. Actrice célèbre dans son pays de 1930 à 1950, puis romancière populaire, elle avait épousé le premier ministre danois Jens-Otto Krag.

ROCK

La révolte de Police

Le naturel éparpillement du rock en de multiples visages suscite parfois des réactions pessimistes sur le présent créateur d'une musique si riche de ses différences. « *Aujourd'hui, le rock est sans âme, commercial* », dit Bob Dylan – qui vient d'enregistrer seize nouveaux titres – dans une récente interview au *Washington Post*. S'il est vrai que le système Muzak étend son influence et contribue à tout horizontaliser, des générations successives de musiciens revendiquent leur droit à l'existence et à la parole, combinent à leur manière lignes mélodiques et swing et créent une nouvelle magie, une nouvelle poésie dont la dimension humaine n'a rien à envier à celle des anciens.

Friands, cette année, du retour à la scène de Simon and Garfunkel, de Crosby, Stills and Nash et des Animals, première formule, vivant pleinement la nouvelle révolution du vidéo-clip qui a envahi vingt-quatre heures sur vingt-quatre des chaînes câblées, les Américains s'ouvrent plus aisément aussi à ce qui vient du monde extérieur. L'extraordinaire succès remporté aux Etats-Unis par King Sunny Ade est à ce sujet éloquent. Formé il y a six ans, le groupe anglais Police a eu, par contre, du mal à s'imposer totalement outre-Atlantique. Ce n'est que depuis peu qu'il est considéré par les Américains comme un super-groupe.

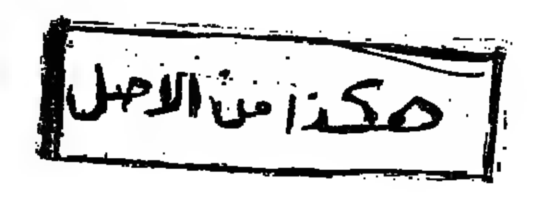
Pourtant, Police est l'un des premiers groupes à s'être révolté non seulement contre l'industrialisation excessive du rock mais aussi contre les stéréotypes, un certain formalisme et le vieux rituel à quatre temps. Police a procédé au ravalement de la façade rock en trouvant une autre manière de jouer avec les sons, de mixer la voix soyeuse de Sting, la guitare d'Andy Summers et la batterie de Stewart Copeland, de combiner rock traditionnel et reggae.

C'est un concert magnifique que le groupe a offert mercredi 21 septembre à la Cipale, le vélodrome municipal du Bois de Vincennes. L'explosion de renouveau surgissait d'une musique éclatante d'invention, de maturité et d'énergie, où les harmonies très élaborées rencontraient avec bonheur le *beat* et où la diversité était une ligne de conduite.

Police est à présent en tournée dans les régions.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Le 24 à Fréjus, le 26 à Bordeaux, le 27 à Toulouse, le 3 octobre à Lyon.
★ Albums dist. C.B.S.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MAISON DE BERNARDA - Cartoucherie de l'Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30.

LA PARODIE - Cité internationale. Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30.

LES SALES MOMES - Marigny Gabriel (256-04-41), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Estivants.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre : 18 h 30, Hamlet.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : 21 h : Post-histoire. Cinéma-vidéo : Nouveaux films Bpi. 16 h. Essai reportage ; 19 h. Juan Felix Sanchez : 15 h et 18 h. Présences polonaises Concerts : 18 h 30, Musiques de Pologne.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Danse : XXI[e] Festival international de la danse de Paris. New-York City Ballet : 20 h 30 (programme C).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30. The Civil Wars.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : l'Archipel sans nom.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : la Mère ; 21 h : le Gardien de tombeau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24). 21 h : les Trois Jeanne.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24). 20 h 45 : Pauvre France.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11). 20 h 30 : Fête.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41). 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

DÉCHARGEURS (236-00-02). 20 h : Mourir à Colone.

ÉPICERIE (272-23-41). 20 h 30 : le Monte-plats.

EDOUARD-VII (742-57-49). 21 h : Mademoiselle Julie.

ESPACE-GAITE (327-13-54). 20 h 30 : la Bonn'Femme aux camélias

ESPACE-MARAIS (271-10-19). 15 h : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42), 21 h : Agatha.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18). 20 h 15 . Comment devenir une mère juive en dix leçons; 22 h : la Fausse Libertine.

GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99). 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 . la Leçon : 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.

LUCERNAIRE (544-57-34) I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal : 22 h 15 : Bobby Lapointe : II. 18 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard : 22 h 15 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

Vendredi 23 septembre

MICHODIERE (742-95-22). 20 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90). 21 h : Marguerite et les autres.
Petite salle, 21 h 15 : l'Astronome.

NOUVEAUTES (770-52-76). 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52). 20 h 30 : l'Extravagant Mr. Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81). 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90). 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.

POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97). 20 h 15 : la Dernière Bande.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53). 21 h : K2.

POTINIERE (261-44-16). 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

RENAISSANCE (208-18-50). 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10). 20 h 45 : Cami.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I : 20 h 30 : Tartuffe ; II : 20 h 30 : Fando et lys.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02). 20 h 15 : les Babas cadres : 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

TEMPLIERS (278-91-15). 20 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84). 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48). 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.

THÉATRE NOIR (346-91-93). 20 h 30 : Toi et les nuages.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30). 20 h 30 : Théâtre d'ombres de Pékin.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25). 20 h 30 : le Dîner bourgeois.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55). 20 h 30 : l'Opéra de Quat'Sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). 20 h 30 : Mois Beckett.

TRISTAN BERNARD (522-08-40). 21 h : Balle de match - Erreur judiciaire.

VARIETES (233-09-92). 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35). 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51). 19 h 30 : la Spécialité.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51). 19 h 45 : Macbeth ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11). 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16). 20 h 30 : J. Canal.

LES LUCIOLES (526-51-64). 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire.

PÉNICHE-ATMOSPHÈRE (249-74-30). 21 heures : Théâtre à bretelles.

LE PETIT CASINO (278-36-50), L.). 21 h : J'viens pour l'annonce.

RESTOSHOW (508-00-81). 20 h 30 : Du dac au dac ; 22 h : G. Dahan.

SENTIER DES HALLES (236-37-27). 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93). 20 h 30 : Aïe... love you ; 22 h : M. Sergent.

LA TANIÈRE (337-74-39). 21 h : A. Feral ; 22 h 30 : M. Alencar.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Orchestre.

La danse

ESCALIER D'OR (523-15-10). 19 h : P. Aufrey ; 22 h : D. Dupuy.

LUCERNAIRE (544-57-34). 22 h 15 : Derrière la maison, les ombres.

TH. 18 (226-47-47). 20 h : le Huitième Jour.

TH. DE PARIS (280-09-30). 20 h 30 : José Limon Dance Company.

UNESCO (577-16-10). 20 h 30 : Danses du Sichuan.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : L. et A. Parra.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Welcome Pingouin. Areski-Fontaine.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-30-41). 20 h 30 : Condello mime troupe.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25). 20 h 30 : Frénésie des mers du Sud.

FORUM (297-53-47), 21 h : E. Demarczyk.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49). 20 h 30 : A. Souchon.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.

PALAIS DES GLACES (607-49-93). 20 h 30 : Touré Kunda.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : G. et B. Picavet (Poulenc, Brahms, Lutoslawski).

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (271-44-10). 20 h 30 : J. Barrense Dias.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 21 h : Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05). 21 h 30 : G. Badini Swing Machine.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Orchestre Aragon (dern.)

DÉPOT VENTE (624-33-33). 21 heures : Rockin Rebels.

MEMPHIS MELODY (329-60-73). 22 heures : Y. Chelala : 24 heures : The Rail.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, Humair, Texier, Jeanneau.

PALACE (246-10-87). 19 h 30 : Bryan Adams.

PANAME (297-52-67), 21 h 30, S. Lacy.

PHIL'ONE (776-44-26). 22 heures, Son Caribe.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h, Orpheon Celesta.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais, T. Rabeson.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73) 22 h : P. Caratini.

SAVOY (277-86-88). 21 h : E. Le Lann, O. Hutman, L. Alvim, A. Ceccarelli.

SLOW CLUB (233-84-30). 21 h 30 : Whopee Makers, B. Lecmann.

TWENTY ONE (260-40-51). 21 h : J. Gourley, P. Michelot.

VINCENNES, La Cipale (368-01-27), 20 heures : Police.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.

AUX ASSISES DE PARIS

Les jurés descendent dans la rue et acquittent Philippe Gobain

Ce n'était pas une question à dix mille francs, mais plns gravement une question à vingt ans de réclusion criminelle, on à l'acquittement, selon la réponse qu'on pensait en conscience pouvoir y donner. On pouvait la formuler en ces termes : *« Est-il possible de reconnaitre formellement un hnmme qu'nn a aperçu quelques secondes occupé à vous tirer dessus, nlors qu'il se trnuvnit à vingt-trnis mètres, accroupi et coiffé jusqu'aux yeux d'un bonnet ? »* Car c'est à cela que se ramenait bel et bien l'affaire Gobain, jugée du 20 au 22 septembre par la cour d'assises de Paris et terminée par un acquittement. Et les acquittements sont choses assez rares pour qu'ils soient expliqués.

Qu'est-ce que l'affaire Gobain ? C'est l'épilogue d'une agression à main armée, menée le 15 avril 1981 contre une agence de la B.N.P., place des Ternes à Paris. Elle fut suivie, en effet, d'une spectaculaire course-poursuite de la police derrière les anteurs de ces brutalités. Ce jour-là, à 10 h 35, une femme masquée et deux hommes armés entraient dans l'agence, annonçaient la couleur : *« On ne vous fera pas de mal. On n'en veut qu'à l'argent. »* Ils se font remettre 34 100 F et décampent sans ponvoir s'apprnprier davantage, car dans la rue un tireur de leurs amis, à bord d'une voiture R 14, vient d'ouvrir le feu sur un car de police qui arrivait. Les trois agresseurs rejoignent le tireur, et tous les quatres s'enfuient à bord de cette R 14. Bilan de cette première phase : un policier tué.

Cependant la poursuite a commencé : le car de police perd de vue la R 14, que ses occupants abandonnent pour une R 18 prévue pour assurer la relève. Celle-ci, prise en chasse par un deuxième car de police qui la perd de vue à son tour, après de nouvelles fusillades, est finalement repérée par un troisième car de police-secours à bord duquel se trouvent six gardiens. On se retrouve à Neuilly, au carrefour du boulevard Victor-Hugo et du boulevard du Château. En ce lieu, la R 18, pour avoir voulu forcer un feu rouge, heurte un taxi et doit s'immobiliser sur le trottoir. Trois de ses occupants filent immédiatement, couverts par un quatrième qui, genou en terre, ouvre le feu au pistolet-mitrailleur en direction du car de police. Personne ne sera atteint, sauf le véhicule. Mais le tireur à son tour a décampé.

Il reste à enquêter. Tâche qui revient désormais à la Brigade de répression du banditisme (B.R.B.). Ce n'est pas facile. Au soir de ce 15 avril, personne, pas même les gardiens du dernier car de police, ne peut donner un signalement utile des agresseurs, ni même du tireur de Neuilly, et on peut dire seulement qu'il portait un bonnet de laine claire et qu'il semblait de type asiatique. Mais la B.R.B. a son idée. La nature de l'agression, la présence d'une femme, la technique de repli, les armes oubliées, tout cela lui paraît avoir le goût, la couleur d'une opération type « autonomes » ou Action directe.

« C'est lui »

On sort alors un fichier portant photographies de quelques-uns de ces « autonomes », on tenus pour tels, et qu'une police bien faite a toujours en magasin. Sur ce fichier, un seul visage de type eurasien, celui de Philippe Gobain. Dès lors, cinq des gardiens du car vont commencer à dire, dès le 16 avril : *« C'est lui le tireur du carrefour de Neuilly. »* Dès lors, on recherche Gobain.

Le 14 mai, il est arrêté par hasard, pour un menu cambriolage. La B.R.B. le réclame aussitôt. Le garçon, âgé de vingt-cinq ans, fils d'nn Vietnamien inconnu et d'une mère française qui fut infirmière militaire dans l'ancienne Indochine, dit tranquillement qu'il n'était ni place des Ternes, ni dans aucune de ces voitures après lesquelles ont avait tant couru ce jour-là. Cela ne saurait évidemment suffire. Le voilà présenté aux gardiens qui l'avaient reconnu sur photographie, d'autant plus aisément qu'encore une fois son image était la seule d'un Eurasien, détail qu'à l'andience le président des assises, M. Guy Floch, jugera fâcheux.

Pour cette seconde épreuve de reconnaissance physique, cette fois, il est vrai que l'on place à côté de lui d'autres personnes de type eurasien. Sur les six gardiens, cinq finalement resternnt fnrmels et répéternnt *« C'est lui. »* Le dernier apportant quelque réserve du genre : *« Je ne peux pas dire que ce n'est pas lui. »* C'est dans ces conditions que Philippe Gobain, instrution faite, avait donc été renvoyé devant la cour d'assises de Paris, accusé de tentative d'homicide volontaire contre les six gardiens qui essuyèrent le feu du tir de Neuilly, complicité de vol à main armée et, bien sûr, de détention d'arme.

Le dossier, visiblement, ne devait point satisfaire M. Guy Floch, pas plus que n'allait le satisfaire la première journée des débâts consacrée essentiellement à l'audition des gardiens accusateurs. Et ce fut alors comme un leitmotiv du président, au fur et à mesure des explications données : *« Tout cela est flou, imprécis, cnmpnrte beaucoup trnp de variantes. »* C'était vrai.

Il y nvait variante, d'abord, sur les emplacements des véhicules en présence au carrefnur de Neuilly, variante encore sur la distance qui séparait le car du tireur. Celui-ci s'en était-il approché, comme l'assuraient les uns ? N'était-il jamais, au contraire, descendu du trottnir, comme le pensaient les autres ? Et puis surtout, question majeure, ces fonctionnaires, *« dont il n'est pas question de mettre en dnute ln bonne foi »*, pouvaient-ils reconnaître fnrmellement nn hnmme, inconnu d'eux jusqu'alors, dont ils auraient aperçu la silhouette, selon leurs propres dires, une seconde pour les uns, cinq à six secondes au plus pour les autres ? De surcroît, il fallait bien constater que tous les autres témoins, civils ou policiers, qui avaient, eux aussi, vu auparavant l'homme au bonnet clair dans des conditions à pen près identiques n'avaient jamais été en mesure de le reconnaître.

M. Floch a donc voulu en savoir plus. Il a voulu que les jurés eux-mêmes puisse prendre la place de chacun des gardiens et apprécient personnellement ce que ceux-ci nvaient pu voir ou non. La cour d'assises s'est donc transportée à Neuilly, sur les lieux.

On a fait recommencer chaque geste, relevé encore les variantes, établi surtout, décamètre en main, que 23 mètres séparaient les hommes du car de l'homme qui nvait ouvert le feu.

« La police a focalisé sur moi »

Philippe Gobain, lui, a suivi tout cela dans la belle indifférence qu'il convenait d'afficher pour une histoire qui ne le concernait pas. Un détail encore, qui pouvait avoir son importance : le procès-verbal faisant état de sa reconnaissance sur photographie à la B.R.B. avait été précédé, le matin, d'une présentation de l'album aux six gardiens dans les locaux du commissariat central du seizième arrondissement. N'était-ce pas une façon de mettre des témoins en conditinn ? C'est encore une question que, sans ambiguïté, avait posée M. Floch.

Et Philippe Gobain dans tout cela ? Ce jeune homme peu disert a refusé de livrer ces détails rituels qui accompagnent d'ordinaire un procès d'assises. Que son père lui soit resté inconnu ? *« Personnellement, celn ne me pose aucun problème. »* Sa scolarité : pas de détails. *« Je ne veux pas qu'on me juge là-dessus. »* Aussi bien a-t-il éconduit psychiatres et psychologues qu'nn lui avait dépêchés dans sa prison. *« A partir du moment où ils font un rapport sur quelqu'un, ils jugent. Que l'on joue aux cartes, et ils vous disent pilier de tripot. Que l'on aille au bistrot, ils vous décrètent alcoolique, et si l'nn est squatter, on est un drogué. Alors, j'ai refusé de collaborer. Celn dit, j'ai eu une existence banale. »* Sans davantage élever la voix, il devait ajouter : *« La prison, je ne sais pas si vous savez ce que c'est. Moi, celn fait deux ans et demi que j'y suis pour rien, et personne ne pourra jamais me rendre ces nnnées. Ce n'est pas un Snfitel aménagé. C'est ln misère sans soutien moral. »*

« Autonome » ? Il a haussé les épaules : *« La police n tnujnurs focalisé sur moi. J'ai eu le malheur ou le bonheur de cohnbiter avec des squatters. Celn n suffi pour me fnire catalnguer gauchiste. Dans les gauchistes, vous savez, il faut toujnurs un petit Chinois... »*

On lui a dit : *« Vous croyez donc que des fonctionnaires de police ont pu vous accuser faussement, prenant le risque de faire condamner un innocent ? »*

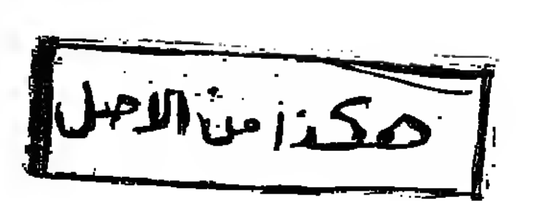
« *Ça*, a-t-il répondu, *il faut le leur demander.* »

En cet état des choses, l'avocat général, M. Charles Michon, devait pourtant demander quinze à vingt années de réclusion criminelle. Il devait dire aux jurés : *« Vous n'avez pas à vous poser ln question du doute, mais simplement vous dire qu'en ne cnndumnant pas vous fnites des policier des menteurs. »*

La défense, assnrée par Mᵉ Thierry Fagart et, surtnut, Mᵉ François Stefanaggi – nn nom à retenir, – a su très brillamment écarter ce danger pernicieux, et une heure trente de délibératinns devait suffire pour qu'il soit répondu non, comme elle le demandait, à toutes les questions.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.





ÉDUCATION

Vingt personnalités chrétiennes lancent « un appel pour la paix scolaire »

A quelques jours de l'annonce par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, de nouvelles propositions sur les rapports entre l'enseignement privé et l'Etat, les tenants de diverses positions s'expriment. Une vingtaine de personnalités viennent, *« à titre personnel »*, de lancer *« un appel aux chrétiens pour la paix scolaire »*.

Les signataires (1) sont des syndicalistes, intellectuels, patrons, anciens responsables d'action catholique ou de l'enseignement catholique. Ils se déclarent *« convaincus qu'un dialogue sur la question scolaire est possible et nécessaire entre chrétiens soucieux de l'annonce de l'évangile et de la paix civile »*. Selon eux, un *« consensus minimal peut être trouvé »* à partir d'une *« double exigence : le statu quo ne peut être prolongé, pas plus que les écoles catholiques ne doivent disparaître »*. Les signataires appellent les chrétiens à un *« compromis équitable »* fondé à la fois sur les droits des parents, des établissements, de la communauté scolaire, de l'Etat et des personnels.

Vendredi 23 septembre, le syndicat C.F.D.T. de l'enseignement privé appelle à une grève nationale et à des rassemblements régionaux pour demander qu'*« après deux ans de parlotes »*, des *« actes »* suivent, pour mettre en place un *« service public unifié de l'éducation nationale au service de tous les jeunes, avec toutes les forces éducatives du pays »*.

De leur côté, les partisans de l'école privée viennent de prendre de vitesse le ministre de l'éducation nationale : le 21 septembre, à Quimper, l'école catholique était dans la rue pour soutenir la grève de la faim d'un directeur d'établissement, le Frère Leclerc.

(1) Michel Albert, Gilbert Auger, Madeleine Bach, Marcel Carteau, Hervé Chaigne, Dominique Cheau, Eugène Descamps, Roger Fauroux, Monique Hebrard, Georges Hourdin, Patrick Jacquemont, André Jeanson, Edouard Lizop, Georges Montaron, Jacques Piveteau, J.-M. Poullaouec, France Quéré, Louis Raillon, René Rémond, Jacques Sommet, René Tardy, Pierre Toulat, Edmond Vandermeersch et Philippe Warnier. (Appel aux chrétiens, C.I.D.E.R.C.S., 72, rue de Sèvres, 75007 Paris).

Le combat de Frère Leclerc réveille la Bretagne catholique

Quimper. — La capitale de la Cornouaille, perdait, le 21 septembre, son visage de carte postale, celui du craebin persistant et du granit de la cathédrale Saint-Corentin pour prendre le masque de la colère. Quelque quinze mille chefs d'établissement privés, parents, élèves et religieux venus de toute la péninsule manifestaient dans la rue pour soutenir le Frère Guy Leclerc, directeur du lycée Saint-Louis de Châteaulin,



(Dessin de PLANTU.)

dont c'était le sixième jour de grève de la faim : *« pour la liberté de l'enseignement »*.

A l'origine de son action : le refus du préfet du Finistère d'étendre le bénéfice du contrat d'association, signé entre Saint-Louis et l'Etat, à la nouvelle classe de première H (section informatique), créée à la dernière rentrée au lycée privé de Châteaulin. Justifiée officiellement par la nécessité de maintenir l'équilibre public-privé en Bretagne (trois sections *« H »* fonctionnent dans chaque secteur) et l'incertitude sur les débouchés de cette section, la décision préfectorale, prise malgré l'avis favorable du comité de conciliation, a piqué au vif un homme dont le nom symbolise en Bretagne la révolte contre le pouvoir central.

Guy Leclerc, cinquante et un ans, onzième des quatorze frères et sœurs de *« l'épicier de Landerneau »*, ne faillit pas à la réputation de son aîné Edouard. Issu de la congrégation des frères de La Mennais, il dirige, depuis 1976, avec fermeté les neuf cent soixante élèves et les soixante-six professeurs de Saint-Louis de Châteaulin.

Sa grève de la faim, même si elle ne fait pas l'unanimité parmi ses proches, n'a pas vraiment surpris. M. François Kerdoncuf, directeur de l'enseignement catholique du Finistère, préférait voir réserver ce type de protestation à la défense de grandes causes. Le geste du Frère Guy Leclerc *« me dérange et me questionne*, explique-t-il, *mais quand on vous étrangle, on crie »*. Le comité diocésain a donc organisé,

De notre envoyé spécial

mercredi 21 septembre, une journée de protestation et de soutien à la grève de la faim de Guy Leclerc.

L'action catholique ouvrière (ACO) a désapprouvé ce geste *« aux résonances politiques trop évidentes »*. Les enseignants affiliés à la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.), minoritaire au lycée Saint-Louis et favorable à la mise sous contrat de la classe d'informatique, ont dénoncé *« l'épreuve de force voulue par un provocateur »* et l'embrigadement des enfants de l'école catholique de Châteaulin *« à qui l'on fait réciter trois fois par jour des prières pour Frère Leclerc »*... Mais les parents d'élèves de l'établissement et les professeurs du Syndicat national de l'enseignements chrétien (SNEC-C.F.T.C.) se retrouvent au coude à coude dans le comité de soutien créé depuis le début de la grève de la faim du directeur. Pour eux, il ne s'agit pas seulement de faire connaître l'affaire de la section *« H »*, mais de s'opposer à *« l'effilochage des libertés en France »*. Une grande cause en somme.

« Solidarnosc » ?

M. Jean-Pierre Le Rest, religieux et professeur de philosophie à Châteaulin, rapproche d'ailleurs le combat qu'il mène de *« celui de Solidarnosc »* en Pologne, et Mme Marie-Catherine Razavet, enseignante d'anglais et déléguée syndicale C.F.T.C., refuse l'idée d'une fonctionnarisation des professeurs du privé, tant elle tient, dans son travail, à *« témoigner de la supériorité de l'idéal chrétien »*.

L'écho de la grève de la faim du Frère Guy Leelerc a très vite passé les limites de Châteaulin, paisible sous-préfecture où lycées public et privé se partagent à peu près également les élèves des classes secondaires et coexistent sans drames.

A Saint-Louis, la fameuse section informatique fonctionne d'ailleurs depuis la rentrée, avec vingt-deux élèves sélectionnés parmi une cinquantaine de candidats. Des chiffres qui, selon la direction de l'établissement, caractérisent très nettement l'existence du *« besoin scolaire reconnu »*, exigé par la loi Debré, pour la mise sous contrat.

Le matériel informatique restant à la charge du lycée privé, dans tous les cas, a été financé sur fonds propres. Le conseil général du Finistère et le conseil régional de Bretagne participent eux aussi à l'équipement de la classe. Quant aux salaires des enseignants, qui auraient été financés par l'Etat en cas de mise sous contrat d'association, ils sont couverts pour l'année scolaire en cours par une subvention de fonctionnement de 378 500 francs votée le lundi 12 septembre par l'assemblée départementale.

Quatre jours plus tard, c'est à la Maison du département, siège du conseil général à Quimper, que M. Guy Leclerc commença sa grève de la faim, après avoir été jugé indésirable dans le hall de la préfecture du Finistère située quelques mètres plus loin, sur le quai de l'Odet. Jour et nuit, parents et enseignants de plusieurs écoles privées bretonnes se relaient, depuis lors, pour monter la garde devant le bureau d'un des vice-présidents du conseil général où le directeur du lycée Saint-Louis de Châteaulin a installé son lit de camp. Face à une *« agression caractérisée du préfet contre la liberté scolaire »*, M. Jean-Yves Cozan, conseiller général U.D.F. d'Ouessant et ses amis de la majorité départementale n'ont pas hésité : ils ont ouvert toutes grandes les portes du conseil général au Frère Leclerc.

« Savary et Andropov »

Cinq jours d'un régime à base d'infusions n'ont, en aucune manière, entamé le dynamisme de celui-ci. Il garde l'œil vif et arbore un sourire permanent. S'il a engagé cette partie de bras de fer avec l'administration, c'est pour *« répondre aux besoins des jeunes de Bretagne »* et *« obliger l'État à appliquer la loi »*. M. Léon Guéguen, conseiller général U.D.F., n'a-t-il pas analysé sa grève de la faim comme *« le premier signal, le premier geste de la guerre scolaire qui va s'ouvrir incessamment »* ?

« Langage dépassé ! » répond le gréviste de la faim, satisfait cependant que son cri ait *« saulevé la Bretagne »*.

Contrairement aux élus de droite du département pour qui *« le pouvoir socialiste ne respecte plus la légalité depuis longtemps »*, M. François Kerdoncuf, membre de la commission permanente de l'enseignement catholique proclame sa *« volonté de réconciliation »*. Mercredi soir, devant les milliers de manifestants rassemblés autour de la Maison du département, il a brocardé l'*« intégration rampante »* de l'école catholique et s'est aussi déclaré prêt à *« négocier pour être reconnus et confirmés dans nos différences »*. Mais dans les rangs du défilé organisé par les syndicats catholiques de chefs d'établissements, d'enseignants et les associations de parents d'élèves, le ton n'était pas à l'apaisement : une pancarte associait *« Savary et Andropov »*, des slogans appelaient à précipiter *« le préfet dans l'Odet »*, et à continuer le combat à Paris. Un orateur a même souhaité que *« les Français n'aient pas à réapprendre bientôt le chant des Partisans »*.

Le nom de F. Leclerc a été salué de mille clameurs. Affaibli par son jeûne, celui-ci a écouté la foule depuis les bureaux du conseil général. Bien après la dispersion, il a entendu de violentes déflagrations. C'était son frère, Edouard qui, non content d'avoir appelé à la manifestation sur une pleine page du *Télégramme* de Brest, lui témoignait son soutien en tirant dans le ciel de Quimper trois fusées antigrêle. Trois coups pour marquer ce nouvel acte de la guerre scolaire.

PHILIPPE BERNARD.



TRANSPORTS

L'INAUGURATION DU DERNIER TRONÇON DE T.G.V. ENTRE PARIS ET LYON

Les surprises de la S.N.C.F.

Les inaugurations du T.G.V. Paris-Lyon se suivent mais ne se ressemblent pas tout à fait. Celle du tronçon sud, il y a deux ans, mobilisait le président de la République, le premier ministre, une partie du gouvernement, orphéons et tapis rouges, et aussi des manifestants de l'opposition revendiquant la paternité de la merveille. Au moins le trajet entre les deux villes s'était-il déroulé sans anicroche.

Celle du dernier tronçon — 116 kilomètres entre Combs-la-Ville (Seine-et-Marne) et Saint-Florentin (Yonne), — le jeudi 22 septembre, ne revêtait pas la même ordonnance. Quelque peu perturbée par une fausse alerte à la bombe dans un tunnel proche de Lyon (nos dernières éditions), elle n'attira, de surcroît, pas le même aréopage. Il y avait quand même des constantes. Les cheminots C.F.D.T., d'abord, qui posaient la même devinette qu'en 1981 : *« Qu'est-ce qui est orange et qui va plus vite que les trente-cinq heures ? »* Et puis la présence du ministre des transports, M. Charles Fiterman, que les esprits chagrins qualifient de *« ministre des chemins de fer »* et qui tint précisément à dire qu'il avait accepté *« avec beaucoup d'émotion »* de présider la cérémonie, mais qui n'en avait pas moins été chahuté quelques instants plus tôt à Charenton, au sortir d'une visite à l'atelier d'entretien (S.N.C.F.) de Conflans, où des manifestants scandèrent les slogans *« Fiterman à Moscou »* et *« Communistes complices des assassins de Moscou »*.

Après avoir tiré un coup de chapeau à ses prédécesseurs, qui *« ont, en la circonstance, pris une décision utile pour le pays »*, M. Fiterman s'est félicité de la décision, annoncée récemment par le chef de l'Etat, de construire une nouvelle ligne rapide entre Paris, Le Mans et Tours. *« En décidant la construction du T.G.V.-Atlantique, le gouvernement a choisi le développement équilibré, la modernisation rationnelle de notre réseau ferré »*, a-t-il dit.

De l'enthousiasme — *« le T.G.V. est un incomparable instrument de décentralisation »* — le ministre des transports glissa à l'occasion vers le lyrisme ferroviaire pour proclamer : *« Notre conception n'est pas d'en faire une sorte de beau diamant solitaire, mais bien plutôt la locomotive de la modernisation du réseau français dans son ensemble. »*

En conclusion, M. Fiterman devait élargir son propos : *« A la volonté de développer une technologie de pointe s'ajoute notre conviction profonde que moderniser notre système de transport, accroître son efficacité économique et sociale, est indispensable à l'effort plus général pour redresser notre économie. »*

Rentable

Cependant, les choses ne sont pas si simples et, s'agissant de son T.G.V. précisément, la S.N.C.F. va de surprise en surprise. Une bonne, une moins bonne.

La bonne, tout d'abord. Le T.G.V. gagne de l'argent. Un résultat suffisamment inhabituel pour mériter quelque publicité à propos d'une entreprise qui s'apprête à connaître un déficit de 8,5 milliards de francs cette année. En 1982, alors qu'il n'assurait que 40 % de son programme de desserte définitif, le T.G.V. a réalisé une recette de 1 185 millions de francs, pour un coût de service de 536 millions de francs. Bénéfice d'exploitation : 649 millions de francs. Ceux qui critiquaient le nouveau train sont bien obligés de se rendre à la raison : il est rentable.

Le président de la S.N.C.F., M. André Chadeau, a affirmé que l'an prochain frais d'exploitation, amortissement et charges financières compris, le T.G.V. enregistrera un solde positif de 700 millions de francs, soit 17,5 % de ses recettes commerciales. Dans ces conditions, l'endettement contracté pour le construire, en dépit de sa lourdeur (16 % d'intérêt), devrait s'éteindre à la fin de la décennie.

La moins bonne surprise est, en quelque sorte, aussi une bonne surprise, puisqu'elle réside dans le succès même du T.G.V. : on en demande tant que la S.N.C.F. a failli en manquer pour assurer, en toutes circonstances, le prochain service d'hiver. Fin septembre, la société nationale disposera de 80 des 109 rames qu'elles a commandées, le reliquat lui étant livré au rythme de deux unités par mois.

En semaine — les cheminots parlent de *« jours ordinaires de base »*, — les nécessités de l'entretien, programmé ou accidentel, limiteront le parc disponible à 58 rames, largement suffisantes pour couvrir les besoins qui ne dépasseront pas 53 rames. La demande s'élèvera à 67 rames le *« vendredi basse saison »* et à 68 le *« vendredi haute saison »*, mais la direction du matériel pourra encore faire face, sans problème en en alignant 69.

En revanche, le dimanche, les contraintes d'entretien ne permettent, théoriquement, d'aligner que 66 rames. Ces dernières suffisent à couvrir le trafic en basse saison (65 unités nécessaires) mais pas en haute saison (68 unités nécessaires). A son corps défendant, la direction du matériel va donc devoir, ces jours-là, distraire quelques rames de ses ateliers d'entretien pour assurer le service, travaillant ainsi au plus juste avec le souci, cependant, de la sécurité des convois.

JAMES SARAZIN.

MÉDECINE

LA SITUATION FINANCIÈRE DES HOPITAUX EST ALARMANTE, affirment les cadres hospitaliers.

Les plus grands hôpitaux publics français (les centres hospitaliers régionaux) connaissent une crise financière sans précédent. Telle est la thèse que soutiennent, dans un communiqué alarmant, les représentants des directeurs d'établissement, réunis dans le S.N.C.H. (syndicat national des cadres hospitaliers).

Pour la seule Assistance publique de Paris, estime le syndicat, le solde négatif atteindra en 1983 400 millions de F. D'une manière générale, dans l'ensemble des C.H.R., les recettes de 1983 sont inférieures de 5 %, en moyenne, aux prévisions. Cette situation résulte, entre autres, de la baisse d'activité observée dans les hôpitaux publics.

Les cadres hospitaliers estiment que les principales responsables de cette situation sont les caisses de Sécurité sociale qui ont refusé de relever les prix de journée et même, pour l'Assistance publique de Paris, doublé les délais des versements que doivent les caisses à cette administration.

Selon les responsables du S.N.C.H, cette situation a déjà réduit la qualité du service fourni par l'hôpital public, en particulier dans les domaines de l'accueil, du ménage et de l'alimentation. Le S.N.C.H. demande *« que le ministère chargé de la tutelle de la Sécurité sociale contraigne les caisses à changer d'attitude et de politique pour éviter une dégradation encore plus grande de la situation »*.

CARNET

Naissances

— France et Patrice DOYON, Claire et Rafaëlle ont la joie de faire part de la naissance de

Marie,

le 8 avril 1983.

85, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

— M. Richard LARTIGUE et Mme, née Nicole GUIBERT, font part de la naissance de leur fille

Laurence,

32, rue Porte-Dijeaux,
33000 Bordeaux.

Décès

— Mme Alice Benelaus,
M. Serge Jonas,
Mme Yolande Jonas,
Mlle Irène Jonas,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Clairette JONAS-ARIÉ,

survenu le 19 septembre 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Molliard,
Martine et Camille Molliard,
Les familles Chaumie, Marcelot et Chalot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MOLLIARD,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu, le 21 septembre 1983, dans sa quatre-vingt-septième année.

Le service religieux en l'église Saint-Jean-Baptiste, rue du docteur Berger, à Sceaux, sera célébré le lundi 26 septembre 1983, à 14 heures, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, avenue Franklin-Roosevelt,
92330 Sceaux.

— Le docteur
et Mme Charles de Préaumont,
M. et Mme Thierry de Préaumont
et leur fille Céline,
Mlle Isabelle de Préaumont,
Mme Jean Marcoz,
M. et Mme Jean de Préaumont,
Mme Simone de Préaumont
et son fils,
M. et Mme Alain Marcoz
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Maury
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Marcoz
et leurs enfants,
Leurs familles et leurs amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 13 septembre 1983, de

Olivier de PRÉAUMONT,

décédé accidentellement à l'âge de vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée par le Père Schneider, le jeudi 15 septembre 1983, à la paroisse d'Arpajon.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Manoir des Merlettes,
91290 Arpajon.

Remerciements

— La Fédération des amicales de réseaux Renseignement et Evasion, très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son président national,

Charles CHENEVIER,

adresse à tous ses sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès

Alain FARÇAT,

une pensée affectueuse est demandée pour lui et son père,

Roger FARÇAT,

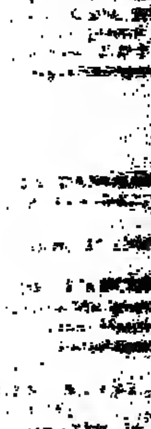
qui l'a rejoint le 5 mars dernier, à tous ceux qui les ont connu, apprécié et aimé.

Communications diverses

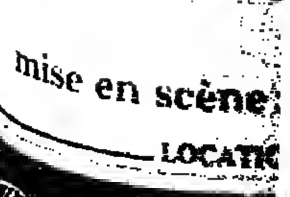
— A l'occasion du quarantième anniversaire de la mort de Simone Weil (1909-1943), l'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil organise du samedi 29 octobre (à 10 heures) jusqu'au mardi 1er novembre (à 17 heures), à la Maison franciscaine : La Clarté-Dieu, 95, rue de Paris, à Orsay (Essonne), un colloque sur « La pensée politique et sociale de Simone Weil ».

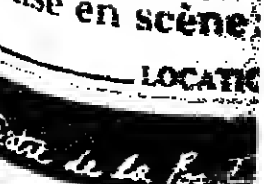
Pour tout renseignement et pour inscription éventuelle, écrire à André Devaux, 5, rue MOnticelli, 75014 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.









SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Grands classiques du cinéma. Films d'auteurs, films rares : 15 h, Agence matrimoniale, de J.-P. Le Chanois ; Hommage à F. Capra : 19 h, Un trou dans la tête ; 21 h 15, Milliardaire pour un jour.

BEAUBOURG (278-35-57)

Grands classiques du cinéma. Films d'auteurs, films rares : 15 h, les Proscrits, de V. Sjostrom ; Hommage à Santiago Alvarez : 17 h, Nova Sinfonia : Como, por que y para que se asesina a un general ; Tengo fe en ti ; Rétrospective Z.D.F. Cinéma-télévision : 19 h, Daguerréotypes, de A. Varda.

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ARGENT (Fr.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) — V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AVIS DE RECHERCHES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

BARBE D'OR ET LES PIRATES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-35-38) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e, (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George V, (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EQUATEUR (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Miramar, 14e (320-89-52).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A., v.o.) (*) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) Version intégrale : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).

LE FAUCON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GALIIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA GRANDE VILLE (Ind., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Grand Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

HANNA K. (Fr.-A., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94).

LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA JEUNE FILLE AU CARTON (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (233-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 15e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-35-38).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OU EST PASSÉE MON IDOLE ? (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

OKRAINA (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

STELLA (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SUPERMAN III (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 3e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), 1re, 2e, 3e partie.

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

ZELIG (A.) (sous-titrés seulement) : Forum, 1er (233-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE film français de Georges Lautner : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (322-46-01).

CHRONOPOLIS, film français de Piotr Kamler : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE DESTIN DE JULIETTE, film français d'Aline Issermann : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID, film français de Charles Nemes : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RUE CASES NÈGRES, film français de la Martinique d'Euzhan Palcy : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BYE BYE BRASIL (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

COUNTRYMAN (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts (H.sp.), 6e (326-48-18).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial (H. sp.), 13e (707-28-04).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) (2 salles).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (354-46-85) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

FANNY (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.f.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

SPECTACLES

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (H.sp.) (321-41-01).
GROSSFINGER (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HAIR (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (1re partie, 2e partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES JOCONDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW YORK, NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
ORANGE MÉCANIQUE (A, v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).
PETER IBBETSON (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).
PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
PLACE AU RYTHME (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
PLAYTIME (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Templiers, 3e (272-94-56).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
LES 400 COUPS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-65).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
UN SI DOUX VISAGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86).
LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10 : Lola, une femme allemande ; 14 h : le Mariage de Maria Braun ; 16 h 05 : Lili Marleen.
BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 15 h 30 et 17 h 10 : De la vie des marionnettes.
PREMIERS FILMS (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 19 h : Ossessione (v.o.) ; 20 h 45 : Reds (v.o.).
HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Étau.
AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Phase IV.
LE CINÉMA ITALIEN (v.o., v.f.) : République Cinéma, 11e (805-51-33), Huit et demi.
FRANÇOIS TRUFFAUT : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h 30 : la Chambre verte ; 18 h 30 : La mariée était en noir ; 20 h 30 : l'Histoire d'Adèle H.
POLAR STORY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) : le Solitaire.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Enigma.
WOODY ALLEN (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Woody et les robots.
MARK ROBSON (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) : Beldam.
MIZOGUCHI (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : la Vie d'O Haru femme galante.
CYCLE MAXIME GORKI (v.o., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h : En gagnant mon pain (v.o.) ; 22 h : Mes universités (v.o.) ; 18 h : les Bas-Fonds (v.o.) ; 20 h 30 : la Mère (Poudovkine) (v.o.).
FESTIVAL R. BRESSON : Studio 43, 9e (770-63-40), 22 h : Mouchette ; 18 h : Quatre nuits d'un rêveur ; 20 h : Au hasard Baltazar.
QUINZAINE DU CINÉMA LATINO-AMÉRICAIN : Th. de l'Alliance, 6e (544-41-42).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 15, 18 h 15, 0 h 15.
ALIEN (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h.
APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Boîte-à-films, 17e (622-44-21), 21 h 50.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h ; v.f. : Opera Night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30.
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.
CARMEN JONES (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h.
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 30.
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 18 h.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38), 18 h.
MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 15.
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 25.
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : 16 h 15.
LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 30.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.
PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
PINK FLOYD A POMPEI (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (509-94-14), 18 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.
QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 18 h 15.
STELLA (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40.
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 16 h.

COMMUNICATION

Vendredi 23 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : L'Académie des bas arts.
Emission de P. Bouteiller et J.-C. Averty.
Des variétés variées, arrangées à la sauce Averty. Un brin d'impertinence pris entre deux tranches de rire, quelques longueurs...

21 h 40 Téléfilm : Du soleil au cœur.
D'A. Perry-Bouquet, avec M. Barbulée, G. Gobin et G. Dournel.
Dans Paris déserté, un vieux couple installé au cinquième étage d'un immeuble vide découvre un colis magique...

22 h 40 Bravos.
Emission de J. Artur et Clément Barbisu.
Théâtre : « Mademoiselle Julie », de Strindberg au théâtre Edouard-VII ; « Un homme nommé Jésus », de Robert Hossein, etc. Variétés : Sylvie Vartan. Danse : hommage à George Balanchine.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : L'homme de la nuit.
D'après G. Leroux, réal. J. Bunuel.
L'histoire du prince Naskine à Petrograd, en 1917. Un feuilleton à l'histoire enchevêtrée. Ce n'est ni le meilleur roman de Leroux ni le meilleur film de Juan Bunuel.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Le vingtième siècle de Raymond Aron », sont invités François George, philosophe et écrivain, Jacques Julliard, historien et journaliste, et Raymond Aron (« Mémoires. Cinquante ans de réflexion politique »).

22 h 50 Journal.

23 h Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Faust.
Film allemand de F.W. Murnau (1926), avec G. Eckman, E. Jannings, C. Horn, F. Richard, W. Dieterle, Y. Guilbert. (N, muet, avec accompagnement musical. Redif.)
Au Moyen Age, le vieux docteur Faust, pour enrayer une épidémie de peste, signe un pacte avec Mephisto, envoyé du diable. Celui-ci lui rend la jeunesse et l'entraîne à travers le monde, pour des aventures amoureuses. La lutte du bien et du mal dans une superbe transposition tragique et plastique de la légende de Faust, d'après diverses sources. La mise en scène, les jeux de lumière et les truquages font un chef d'œuvre de ce dernier film allemand de Murnau, avant son départ pour les États-Unis.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Journal de campagne.
Magazine d'information d'A. Campana.
Le premier film du cinéaste contestataire israélien Amos Gitai sur l'annexion des territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Un regard sur la violence contre les Palestiniens, sur la banalité du mal et sur l'incapacité de l'occupant à faire face à ses propres actions.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Revue de presse : les coulisses du grand reportage. Album : l'histoire de la photographie. Portrait : André Berg, etc.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano », de Franck, par A. Ciccolini, piano, et J.-P. Wallez, violon.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Culture en fête... regards.
18 h 5 Court métrage.
18 h 15 Documentaire : Le voyage des nomades.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 45 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

20 h, Relecture : Jean Paulhan ; avec D. Aury, P. Oster, G. Sartoris.
21 h 30, Musique : Black and Blue.
22 h 30, Nuits magnétiques : « Un soupçon de Suisse » par J. Taroni et M. Gateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de l'opéra de Lyon) : Autour du traité d'orchestration et d'instrumentation de Berlioz, par les chœurs et l'orchestre de Lyon, dir. S. Baudo : œuvres de Gluck, Beethoven, Weber, Meyerbeer et Berlioz.
22 h 30, Fréquence de nuit : Ecouter-voir « Faust » ; 22 h 30, la musique de film : œuvres d'Eisler, de Schoenberg, Prokofiev, Scriabine. Vers 23 h 5 (en simultané avec Antenne 2) : « Faust », musique originale conçue pour le film de Murnau par M. Decoust, M. Levinas, R. Tessier, T. Murail et R. Koering, et interprétée par l'ensemble de l'Itinéraire, dir. M. Decoust.

Samedi 24 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Vision plus.
10 h Casaques et bottes de cuir.
10 h 30 La maison de TF 1.
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 35 Fin de vacances.
14 h Série : Starsky et Hutch.
15 h Le grand ring dingue.
15 h 35 C'est super.
16 h Dessin animé : Capitaine Flam.
16 h 30 Histoires naturelles.
17 h Série : blanc, bleu, rouge.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Magazine auto-moto.
18 h 10 D'accord, pas d'accord.
Actualité de la consommation.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Shogun.
Suite des aventures d'un navigateur anglais au Japon au seizième siècle.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de M. Polac.
A bas l'État.
Autour du livre de Guy Sorman « la Révolution conservatrice américaine », Steven Kaplan, Pierre Rosanvallon, Michel Suchod, Jean-Marie Benoist.
22 h 55 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.
Cinéma japonais.
Autour de la sortie du film « la Ballade de Narayama », de Shohei Imamura.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
Avec Gotainer, Freez, Elvis Costello...
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Shérif, fais-moi peur.
14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.
14 h 50 Les jeux du stade.
Volley-ball ; automobile.
17 h 5 Récré A 2.
17 h 55 Les carnets de l'aventure.
Escalade dans les Dolomites.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
La distribution sélective.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Autour de Richard Gotainer, Julien Clerc, Barbara Benson, Guy Bedos...
22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Robert Plant, Boris Bergman, Lou Von Outen, The Tubes, Robert Palmer. Reportage à Londres sur Stray Cats...
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 Horizon.
Magazine des Armées.
17 h 30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Les Dossiers noirs : Le mystère Kennedy.
(Redif.) (deuxième partie). Réal. J.-M. Charlier.
Suite d'une enquête sur l'assassinat de J.-F. Kennedy. Cette émission retrace l'organisation du complot : la mise en place d'un bouc émissaire, Lee Harvey Oswald.
21 h 50 Merci Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Documentaire : les hauteurs du Mechu Picchu.
Hommage au poète chilien Pablo Neruda, avec Los Jaivas.
23 h 25 Musiclub.
Fêtes d'Hébé, de Rameau, par l'orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur et Pièce de clavecin en sol mineur de Rameau, par A. Haas, clavecin.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30 Spectacles.
18 h Dessin animé : Les aventures sous-marines.
18 h 8 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Sciences humaines : le modèle de l'homme et les effets de champ.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Helsinki... Vous connaissez ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches...
Avec V. Forrester, pour « Van Gogh ou l'enterrement dans les blés ».
11 h 2, Musique : Japon 83 et à (14 h 5) : tradition et modernité.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons
16 h 20, Recherches et pensée contemporaines : Science des formes et métaphysique orientale.
18 h, « La vitre ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté des radios publiques de langue française : Écrire l'amour.
20 h, « Retours » de J. Saunders, adapt. S. Lombard.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

Journée Elizabeth Schwarzkopf.
6 h 2, Samedi matin.
8 h 5, Les années d'apprentissage.
9 h, La technique de la voix.
10 h, Du disque à la scène.
11 h 5, La tribune des critiques de disques : E. Schwarzkopf et Mozart.
12 h 30, Admirations, amis et partenaires.
13 h 30, Les grands rôles.
16 h 30, Elizabeth Schwarzkopf et le lied.
18 h, Le disque selon Walter Legge.
20 h 30, Opéra (donné en janvier 1956 à la Piccola Scala) : « Cosi fan tutte », de Mozart, par les chœurs et l'orchestre de la Scala, dir. G. Cantelli. Avec E. Schwarzkopf, N. Merriman, G. Sciutti, L. Alva, R. Panerai, F. Calabrese.
23 h 5, Elizabeth Schwarzkopf et ses accompagnateurs...

SUR FRANCE-MUSIQUE

Une journée entière avec la Schwarzkopf

Un samedi entier avec Elizabeth Schwarzkopf : demain, la grande, la captivante, « la » voix, l'expression, à l'état pur. On dit « la Schwarzkopf » comme on dira la Callas.

France-Musique profite de l'occasion de la parution d'un coffret spécial – album de cinq disques contenant des enregistrements inédits édités chez EMI. Une véritable anthologie de Schubert au folklore germanique – où l'on entend notamment la cantatrice dans *la Flûte enchantée* et *la Bohèmme*. De 6 heures du matin, jusqu'après minuit, il sera donc question de la soprano fantastique : en direct avec elle, venue de Zurich pour évoquer ses souvenirs : de la première apparition sur scène à Magdebourg jusqu'aux adieux au lyrique en 1971, elle parlera de Stravinski et d'un autre compositeur, Hugo Wolf, important entre tous, où l'on entendra parler de Walter Legge, son mari mort en 1979. Celui-ci fut surtout son « manager » au sens le plus large de ce vilain mot. Ancien pilier de la Columbia l'homme, prompt à découvrir avant tout le monde les plus grands talents, était un vrai producteur, il guida Schwarzkopf tout au long.

Schwarkopf continue sa route. Souveraine du lied, elle est devenu un « maître » (le féminin du mot n'existe pas. Les « masters-class » de la Schwarzkopf sont déjà légendaires ! Elle y ahurit de sa voix des grappes entières de jeunes chanteurs déjà aguerris (*Le Monde* du 27 janvier). Elle enseigne, « transmet » non seulement sa technique mais la musique. L'écouter. De A à Z. Réécouter ses grands moments. Entendre les témoignages de ses amis. Et à 20 h 30 un *Cosi fan tutte* datant de 1956. Elles ne font pas tout comme ça, comme elle.

M.-L. B.

* Journée Elizabeth Schwarzkopf, France-Musique, de 6 heures au dimanche à 1 heure.

Après l'augmentation de capital

M. JEAN-LOUIS FOREST EST NOMMÉ P.-D.G. DE L'AGENCE CENTRALE PARISIENNE DE PRESSE

Après l'augmentation de capital intervenue à l'Agence centrale parisienne de presse (A.C.P.), il a été procédé, à l'issue d'une récente assemblée générale des actionnaires, à une refonte du conseil d'administration où siègent désormais six représentants de la presse écrite et six de l'audiovisuel.

Le nouveau conseil d'administration, réuni le 20 septembre, a nommé M. Jean-Louis Forest – membre du directoire de *la Nouvelle République du Centre-Ouest* – au poste de président-directeur général de l'A.C.P., en remplacement de M. André Poitevin (P.-D.G. du groupe Le Provençal) qui ne se représentait pas.

Comme nous le laissions prévoir (*le Monde* du 6 avril), l'entrée de dix-neuf nouveaux actionnaires dans le capital de l'A.C.P. a porté celui-ci à 5,21 millions de francs (contre 200 000 francs auparavant).

Parmi les nouveaux actionnaires, on trouve notamment la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, qui exploite R.T.L., pour un montant de 1,2 million de francs, Radio Monte-Carlo, pour 1,5 million de francs, et dix-sept quotidiens régionaux et départementaux, pour un total de 1,2 million de francs. Huit anciens actionnaires (dont *le Provençal*, *le Midi libre*, *Nice-Matin*, etc.) ont souscrit un nouvel apport de 1 million de francs au total. D'autres candidats s'étant manifestés après la clôture des opérations, le conseil d'administration de l'A.C.P. a décidé d'ouvrir à nouveau la souscription, jusqu'à concurrence de 1 million de francs.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

– M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine et président du groupe R.P.R. au Sénat, est reçu au journal de R.T.L., à 18 heures.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

– M. Henri Pigeat, P.-D.G. de l'Agence France-Presse, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu », sur R.T.L., à 13 heures.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Chauds les muscles !

TENNIS

L'école du geste

LE stage s'appelait « l'école du geste ». Ce programme me convenait parfaitement, mon comportement sur un court de tennis s'apparentant à celui d'un chasseur de papillons. Certes, je ne pouvais *espérer, à l'issue de ces huit jours*, être qualifiée pour Roland-Garros ou Wimbledon. Je souhaitais simplement ne plus considérer ma raquette comme une poêle à frire et ne plus placer, avec constance, mes balles dans le filet ou hors du court. Restait à *surmonter l'inquiétude née du* fait que les trois quarts des stages de tennis sont épuisants. Les organisateurs annoncent en effet une pratique intensive de six heures par jour, dans une ambiance quasi militaire. Ils exigent du pauvre stagiaire un effort soutenu, presque surhumain, pour qui l'unique activité sportive durant l'année se résume à la marche quotidienne qui le conduit à son bureau. Résultat ; celui-ci se traîne sur le court, à bout de souffle et courbatu. Mais il a payé. Il faut donc qu'il en « bave ». C'est la règle du jeu. Malheureusement, il n'est pas rare que l'épreuve dégoûte à jamais les amateurs de tennis les moins doués. Quant aux grandes gloires du tennis international, qui prêtent leur nom à ces stages, elles sont très rarement présentes sur le terrain, et les professeurs, recrutés uniquement en fonction de leur classement, sont souvent dépourvus de pédagogie.

A « l'école du geste », c'est différent. François Matheu, classé moins 15 de 1968 à 1977, n'est jamais entré dans la ronde des grands tournois. Pourtant, c'est un vrai professionnel et, surtout, un bon pédagogue. « *Le tennis est une affaire de technique, et cette dernière ne s'acquiert que par l'étude répétitive du bon geste*, explique-t-il. *C'est pourquoi, j'ai mis au point une méthode basée sur la simplicité : je décompose chaque mouvement, éliminant tout ce qui est superflu, afin d'éviter toute déperdition d'énergie.* »

Un beau matin ensoleillé, je me retrouvai donc, avec mes compagnons de stage, devant les huit terrains que la station d'Isola-2000 loue, depuis neuf ans, à François Matheu, pendant la saison estivale.

Après une *indispensable* petite séance de mise en forme, nous sommes répartis par groupe de six, selon notre niveau. Les débutants s'initient aux premiers rudiments du tennis : prises de raquette, coup droit, revers, déplacement, jeu de *jambes*. Sur le *court voisin*, les joueurs « dégrossis » améliorent les coups de base : volée, service, montée au filet, smash. Sur un autre court, les tennismen confirmés étudient les effets des balles coupées, slicées, liftées, leur utilisation tactique, la *précision des trajectoires*.

Comme un poisson dans l'eau

François Matheu est omniprésent. Ici, il corrige un stagiaire qui court sur le quick comme un cabri, là un autre qui cogne sur la balle comme un bûcheron. Toujours avec humour et le sourire aux lèvres. Ni adjudant, ni maître pontifiant. *Sans répit, il* passe d'un groupe à l'autre, caméra au poing. En fin de journée, il montrera à chacun ses défauts sur le petit écran installé dans le salon de l'hôtel Druos, où il a établi, avec son épouse Marie-Christine, son quartier général.

Après les premières quarante-huit heures, on ne ressent pas la fatigue redoutée. Ici, on n'est pas un forçat du tennis. Tout se fait en douceur. Les mouvements s'enchaînent naturellement, progressivement, presque inconsciemment. Les cours semblent si décontractés que l'on est tenté de *s'interroger sur l'efficacité de la méthode*. Pourtant, très vite, je m'aperçois que j'évolue sur le court comme un poisson dans l'eau. Les balles rebondissent comme par magie, du centre de ma raquette aux limites du terrain. Au fil des jours, je m'attache à *combler mes lacunes*, en essayant d'acquérir le « truc » qui doit me permettre de continuer à progresser. Le but principal de François Matheu est de donner des points de repère pour que, une fois le stage terminé, on ne panique plus lorsque la balle fonce sur soi.

« *Les progrès réalisés en une semaine de stage correspondent à ceux obtenus en six mois de leçons particulières, à raison d'une heure par semaine* », constate-t-il. Ici, en effet, on ne perd pas à chaque fois, vingt minutes de mise en condition. De plus, l'état d'esprit du joueur n'est pas le même. Le stagiaire est moralement et intellectuellement disponible. Il a oublié ses soucis quotidiens. Sa seule préoccupation : rattraper correctement la balle. Par ailleurs, les cours collectifs suscitent une certaine émulation. Ses propres fautes, mises en évidence devant d'autres joueurs, provoquent une réaction d'amour-propre ; et les erreurs des adversaires sont également très utiles, car on les perçoit souvent mieux que les siennes.

François Matheu a *formé* lui-même l'équipe qui l'entoure. A la fois compétente et sympathique. De plus, selon la durée choisie (mini-stage, mi-temps ou plein temps), les participants ont le loisir de découvrir les environs. Par exemple en parcourant les sentiers balisés du Mercantour. Car, si la station béton d'Isola-2000, en cours de rénovation, n'est pas encore aussi séduisante que *ses promoteurs le voudraient*, son environnement de mélèzes et de hauts pâturages incite à la promenade.

L'été terminé, François Matheu dispense sa pédagogie au Tennis-club Montplaisir d'Avignon, face au mont Ventoux, dans un ensemble *flambant* neuf composé de *neuf* courts de plein air en matéco et de quatre, couverts, en terre battue. Une piscine, une salle de gymnastique et un club-house avec cafétéria complètent cet équipement, qui, comme Isola-2000, n'a rien d'une *usine à stages*.

MIREILLE GIGNOUX.

★ *L'École du geste*, à Avignon (Vaucluse). Toute l'année du lundi au vendredi, stage mi-temps deux heures par jour : 700 F – 1 500 F en demi-pension à l'hôtel Mini-Motte, à 100 mètres des courts. Possibilité de cumuler deux stages la même semaine. Inscriptions et tarifs été 84 pour Isola-2000 : François Matheu, Tennis-club Montplaisir, BP 640, 84032 Avignon Cedex. Tél. : (90) 32-16-36, tous les matins.

GYMNASTIQUE

La forme au coin du bois

LA forme, pas les formes. Alain Bourcier, un kinésithérapeute, a trouvé une formule pour mettre en application ce fameux slogan publicitaire. Il a *adapté* le « parcours aux vingt stations » imaginé il y a plusieurs années par un maître des sports à l'université de Zurich, Carl Schneiter, et baptisé Vita, du nom de la compagnie d'assurances qui le patronna.

Le principe reste *grosso modo* le même : sur une piste en sous-bois d'environ 3 000 mètres, des panneaux invitent, à intervalles réguliers, le marcheur ou le coureur à faire des séries d'exercices d'assouplissement et de renforcement musculaires. La modification avec le parcours Vita tient à la progressivité des exercices. Sur un parcours traditionnel, un néophyte avait toutes les chances de terminer perclus de courbatures, ce qui risquait de le faire renoncer à tenter un deuxième essai. Pour pallier cet inconvénient qui allait à l'encontre du but recherché, le « parcours-santé » d'Alain Bourcier a été divisé en deux parties : la première, consacrée à l'échauffement, propose essentiellement des mouvements d'étirement, la seconde, plus sportive, invite à des exercices de puissance. Les débutants peuvent se roder sur le premier tronçon et les athlètes s'entraîner sur le second.

« Plus souples et plus agiles »

Cette solution a intéressé la régie Renault à laquelle Alain Bourcier a soumis son projet. Un ancien parcours d'entraînement baptisé Crapahut était plus ou moins délaissé dans le bois de Boulogne, à proximité de la butte Mortemart où vingt mille coureurs disputent chaque hiver le cross du *Figaro*. La Ville de Paris, qui s'efforce d'aménager ses espaces verts pour favoriser la pratique sportive, a également trouvé l'idée intéressante.

Bref, le 20 septembre, le « parcours-santé » a été ouvert au public qui pourra l'utiliser gratuitement. Au départ, la fédération de cardiologie de l'Ile-de-France rappelle aux sédentaires les vertus de l'exercice physique. « *Grâce à une activité régulière, le système musculaire va se conserver ou se transformer : les muscles gagneront en volume, consistance, force, endurance et puissance. Les tendons et les articulations deviendront aussi plus souples et plus agiles.* »

Cet encouragement est néanmoins assorti d'un conseil de prudence : « *La forme physique est fonction de l'état préalable de la personne et de ses capacités. Il est conseillé de solliciter l'avis d'un médecin avant d'entreprendre des efforts physiques inhabituels.* » Avant de tenter l'aventure, chacun doit, en effet, connaître ses limites : « *La performance décroît avec l'âge. Les sujets sans entraînement préalable sont plus prédisposés aux tendinites, entorses, déchirures et surtout aux problèmes cardio-vasculaires.* »

Endurance

Un sportif averti en vaut deux. Lesté de ces conseils, il peut alors se lancer sur un sentier décrivant un grand huit dans le bois et recouvert d'un épais tapis de sable. Le contact du sol est moins doux qu'avec les pistes finlandaises en sciure de bois, mais infiniment plus confortable qu'avec les cailloux des chemins ou l'asphalte des routes où s'entraînent habituellement les joggers. Tous les cent cinquante mètres environ, un panneau, fond vert et lettres blanches, donne *les détails de l'exercice* – un graphique à l'appui du texte : « *Debout en appui sur la jambe droite, bras tendu au-dessus de la tête...* » – et la série conseillée pour le débutant et le sportif. Quant ils sont nécessaires, les appareils sont réalisés en rondins de bois.

Détail qui a son intérêt : les stations sont à l'écart de la piste. Sur les parcours Vita traditionnels, les appareils font barrage aux coureurs qui doivent s'arrêter à intervalles trop rapprochés pour travailler réellement en endurance. Le « parcours-santé » *a éliminé* cet inconvénient.

En clair, ces nouveaux aménagements du bois de Boulogne arrivent à point pour satisfaire les besoins des candidats toujours plus nombreux à la forme physique. Pour en tirer le plus grand bénéfice, ceux-ci devront cependant ne pas oublier de s'échauffer consciencieusement et aussi de ne pas abuser de ces exercices : c'est la course pure qui reste le meilleur facteur d'amélioration de l'endurance et c'est l'endurance qui est le meilleur baromètre de la forme physique.

ALAIN GIRAUDO.

Tous les sports dans un Salon

LE IVe Salon Mer, montagne, loisirs, qui sera organisé à Nice du vendredi 30 septembre au mercredi 5 octobre, confirmera, si besoin était, la vogue des vacances sportives. Une quarantaine de ligues et fédérations sportives donneront à tous les curieux l'occasion d'y approcher l'activité de leur choix : on patinera (sur glace), on sautera en parachute, on escaladera une *paroi*, on tirera à l'arc à toute heure. Sans oublier le premier saut à cheval, la première plongée avec des bouteilles, les évolutions des *modèles réduits* et celles d'une montgolfière.

Cette place de plus en plus importante prise par le sport s'explique aisément. *Nice est au centre* d'une région bénie des dieux où le ski nautique et le ski alpin cohabitent. En sus, un pouvoir d'achat plus élevé que la moyenne française et un goût avéré pour la pratique d'un sport. La Côte d'Azur préfère, dans l'ordre, le tennis, le ski, le football, le judo, la voile, le rugby, le basket ball, la gymnastique volontaire, les sports sous-*marins et la montagne*.

Comme il y fait plus beau qu'ailleurs, on se sert plus souvent de sa raquette ou de ses skis. Ce qui donne un taux de renouvellement élevé du matériel. Les fabricants se frottent les mains : par exemple, la firme Adidas enregistre un prix moyen par vente de chemise de tennis de 147 F, au niveau national, mais de 200 F *sur* la Côte d'Azur.

Le Salon Mer, montagne, loisirs confirmera l'importance grandissante des agences de voyages, qui y renforceront *leur présence*. Le troisième âge, fortement installé à Nice, a, de plus en plus, recours aux professionnels pour organiser ses déplacements et ses séjours, car il a besoin de s'entourer d'un maximum de garanties.

En revanche, le Salon azuréen traduira la crise qui atteindra cet hiver les stations de sports d'hiver. Crise économique, ponctions fiscales et hausse des prix se sont conjuguées pour dissuader le skieur. Le mouvement de reflux a commencé à se faire sentir au printemps 83. Tout laisse à penser que la saison 1983-84 enregistrera un tassement de la demande française. Dans cette perspective, un certain nombre de responsables des stations ont commencé à réduire leurs dé*penses de promotion*, *notamment* au détriment du Salon Mer, montagne, loisirs, qui compensera ces défections par l'arrivée de représentants du thermalisme et de promoteurs immobiliers.

Il sera intéressant de connaître le nombre des visiteurs du salon. En effet, le score de 1982 s'était établi à 45 000 entrées. Une chute ou une stagnation annoncerait *pour les professionnels* du loisir une année 1984 particulièrement rude.

AL. F.

★ Salon Mer, montagne, loisirs. Palais des expositions. Nice. Du 30 septembre au 5 octobre, de 10 heures à 19 heures. Prix d'entrée : 10 F et 8 F (pour les titulaires d'une licence sportive). Gratuit pour les scolaires.



DANS LES LANDES

Quand le citadin chausse les sabots

LA scène se passe cet été, dans les Landes, à l'intérieur des terres. Une cinquantaine de persoones se rassemblent sur la place de Saint-Sever-sur-Adour, petite bourgade, au sud de Mont-de-Marsan. Pour ces vacanciers studieux, il s'agit de participer à une Journée-rencontre de Tourisme en espace rural (TER), une formule touristique inventée et organisée par la Mutualité sociale agricole (1).

Le principe est simple : faire découvrir l'arrière-pays landais au travers de ses activités. Au programme : visite d'une cave coopérative ou d'un chai d'armagoac, initiation à l'apiculture au laboratoire de pathologie apicole de l'INRA, visite d'une usine de transformation du pin, démonstration de gemmage ou visite d'exploitations agricoles. Cet été, vingt-deux journées de ce type ont été organisées.

Avec onze années d'existence, le TER est une formule bien rodée : entre mille trois cents et mille huit ceots visiteurs chaque année. « *Nous paurrions faire plus de publicité et avoir plus de monde*, explique Marie-Claude Ruis, assistante sociale et animatrice du TER, *mais nous ne sommes pas un organisme de tourisme.* » Au total, une cinquantaine de bourgs et villages sont concernés par le TER (2).

Première visite au programme : la SICA de foie gras des Landes, qui, avec cinquante-trois salariés, regroupe un millier d'éleveurs du département. Un technicien, mué en guide, fait visiter les salles humides où se succèdent les volailles déplumées suspendues par le cou, les foies gras et les morceaux découpés. Au terme de la visite, les estivants se retrouvent sur les bancs de l'école pour un exposé sur l'élevage des oies et des canards. Puis les questions fusent : « *Dans le commerce, la différence de qualité des foies gras se retrauve-t-elle au niveau des prix?* » « *Pour faire le foie gras, le gavage, c'est vraiment indispensable?* » Seconde visite : une ferme d'élevage et de gavage d'oies, la ferme Duvigoaud, où quatre générations d'agriculteurs cohabitent. On y élève neuf cents canards et on y cultive 46 hectares de blé et de maïs. Une grosse exploitation pour le département. Mains sur les hanches, tablier sur le veotre et roulant les « r », Mme Duvignaud explique le gavage, maniant l'humour avec le même doigté que le cou de ses volailles : « *On leur danne chaque jour deux fais 500 grammes de maïs, pendant vingt jaurs. Le premier jour, c'est difficile à faire entrer. Elles ont le jabot étroit. A quatre persannes, on gave cent vingt canards en une demi-heure.* »

Durant le déjeuner, on échange des adresses de restaurants où l'on peut déguster pour environ 50 F des menus composés des spécialités locales : garbure, soupe de légumes cuite avec un manche de jamboo et des abats de canard et d'oie grasse, jambon de pays séché eo courant d'air, confit, tourte, tarte aux pruoeaux ou aux pommes arrosée à l'armagnac. La digestioo se fera sur les bancs de l'abbatiale (XIe) de Saint-Sever, ville étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. C'est la partie « vieilles pierres ».

La journée se termine par un vin d'honneur (du tursan, spécialité du pays, bien sûr) offert par le maire, M. Commenay, qui souligne l'importance de ce type de tourisme pour le pays landais, « *ni mer ni montagne, mais zone intermédiaire* ».

Certains estivants deviennent, au fil des années, des habitués du TER. Chacun y trouve ses propres motivations. « *Le climat d'accueil facilite les échanges* », estime une infirmière de l'Isère. Une Dunkerquoise n'a pas manqué une seule de ces Journées. « *En vacances*, explique-t-elle, *nous essayons de découvrir la vie des gens. Nous choisissons toujours le chemin des écoliers.* »

Les Journées sont animées par neuf assistantes sociales M.S.A., secondées par une centaine de bénévoles répartis sur tout le département. Agriculteurs, docteurs en retraite, conseillers agricoles, commerçants, chefs de bureau du Crédit agricole, membres de syndicat d'initiative, personoel de mairie ou élus locaux. Le temps d'un exposé, d'une visite ou d'un vin d'honneur, ils prennent en charge le groupe de visiteurs.

Aujourd'hui, l'unioo sacrée s'est faite autour du TER – malgré l'historique division, dans les Landes, entre le MODEF (3) et la F.D.S.E.A. La chambre d'agriculture a créé un Service d'utilité agricole tourisme qui intègre tous les organismes s'intéressant au tourisme. Mais la caisse M.S.A. de Mont-de-Marsan, une caisse « *qui a la réputation de voler de ses propres ailes* », revendique la paternité d'un tourisme rural dont les origioes remontent à 1957. C'est à cette époque, en effet, qu'une assistante sociale, Mme Dupouy, s'intéresse au développement des gîtes ruraux, source d'argent frais pour les agriculteurs. A la suite de quoi, la M.S.A. ajoute l'animation du milieu rural à ses objectifs d'aide sociale. En 1972, lorsque le TER voit le jour, les esprits sont mûrs pour se lancer dans l'aventure. « *Mais c'est également l'occasion qui fait le larron* », relève M. Michel Delage, directeur de la M.S.A. des Landes. « *Jusqu'alors*, explique-t-il, *les assistantes sociales faisaient de la « polyvalence de secteur », c'est-à-dire que, sur un secteur géographique donné, elles répondaient aux mille et un besoins des agriculteurs : éducation sanitaire, aide dans les problèmes budgétaires et administratifs ou assistance au sens propre, car la détresse, en milieu rural, cela existe.* » Mais lorsqu'elles passeront sous le contrôle technique de la DDASS, la M.S.A. décidera de ne conserver que neuf assistantes sociales « spécialisées ».

Le tourisme s'imposera de lui-même, car, à cette époque, le monde rural s'ioterroge sur la désertification, conséquence de l'exode, et sur la survie du *milieu*. L'animation apparaît alors comme le moyen de préserver le tissu indispensable à la marche de l'agriculture. Les esprits évoluent. La M.S.A., qui, pour son aoimation, reçoit une subvention du conseil général, ne parle plus uniquement d'agriculteurs, mais de ruraux. « *Un rural*, précise-t-on, *c'est quelqu'un qui vit à la campagne.* » « *Le problème numéro un des agriculteurs, c'est l'isolement : il faut le rompre en intégrant ces derniers dans le milieu* », explique M. Delage. C'est ainsi que le tourisme se découvre une vocatioa sociale.

« *Le TER, c'est : prenez canscience du milieu* », souligne Marie Vergez, assistante M.S.A. Il s'adresse tout d'abord aux touristes, surtout aux citadins, le plus souvent en camping, eo gîte rural ou en V.V.F. Mais aussi aux agriculteurs eux-mêmes, qui, au contact des visiteurs, se découvrent gardiens d'un patrimoine et d'un savoir-vivre. « *Naus n'avons pas voulu refaire le littoral à l'intérieur*, iosiste M. Delage, *mais rester en famille, prendre le contre-pied du tourisme à la japonaise, conserver le plaisir de se rencontrer. Car, par tempérament, le Landais est accueillant.* »

Economiquement, l'impact de l'opération existe, mais, pour la M.S.A., organisme social, là n'est pas l'objectif premier. « *Il n'y a pas de ventes forcées* », insistent les assistantes sociales. Simplement, à l'issue de la visite, on fait un détour par la salle d'exposition-vente des produits. En fait, constatent-elles, « *les gens gardent l'adresse et, une fois rentrés chez eux, ils commandent* ». Mais, plus globalement, c'est par l'impact sur l'image de marque du département et par les gîtes ruraux et autres campings à la ferme que les agriculteurs récolteat, finalement, les fruits de ce tourisme rural.

FRANTZ WOERLY.

---

(1) La M.S.A. gère le système de protection sociale agricole des exploitaots et des salariés agricoles. Elle a une action sanitaire et sociale : visites d'assistantes sociales et d'aides ménagères, cours d'économie familiale, clubs du troisième âge, etc. Il existe une caisse M.S.A. par département. A Paris, une caisse centrale (C.C.M.S.A.) fédère l'ensemble.

(2) Le TER est également le nom d'une association qui rassemble les organismes intéressés par le tourisme social et rural et dont le siège se trouve 34, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. La M.S.A. s'est affiliée au TER pour donner un cadre à son animation. L'association Villages, vacaoces, famille (V.V.F.) est également membre du TER. Récemment, une convention a été signée pour la durée du IXe Plan entre le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Carraz, et le TER. Ce dernier se voit confier une « mission d'impulsion, d'expérimentation et de coordination relative à l'équipement et à l'animation touristique en milieu rural ». Elle se développera autour de trois axes : la promotion d'équipements légers de loisir, la sauvegarde de la petite hôtellerie rurale et l'animation touristique.

(3) *Mauvement de défense des exploitants familiaux. Ce syndicat agricole*, d'obédience communiste est né en 1959 sous la forme d'une association 1901. Depuis 1976, il a le statut de syndicat. Il est surtout implanté dans le Sud-Ouest.

Partir

Initiation à la nature

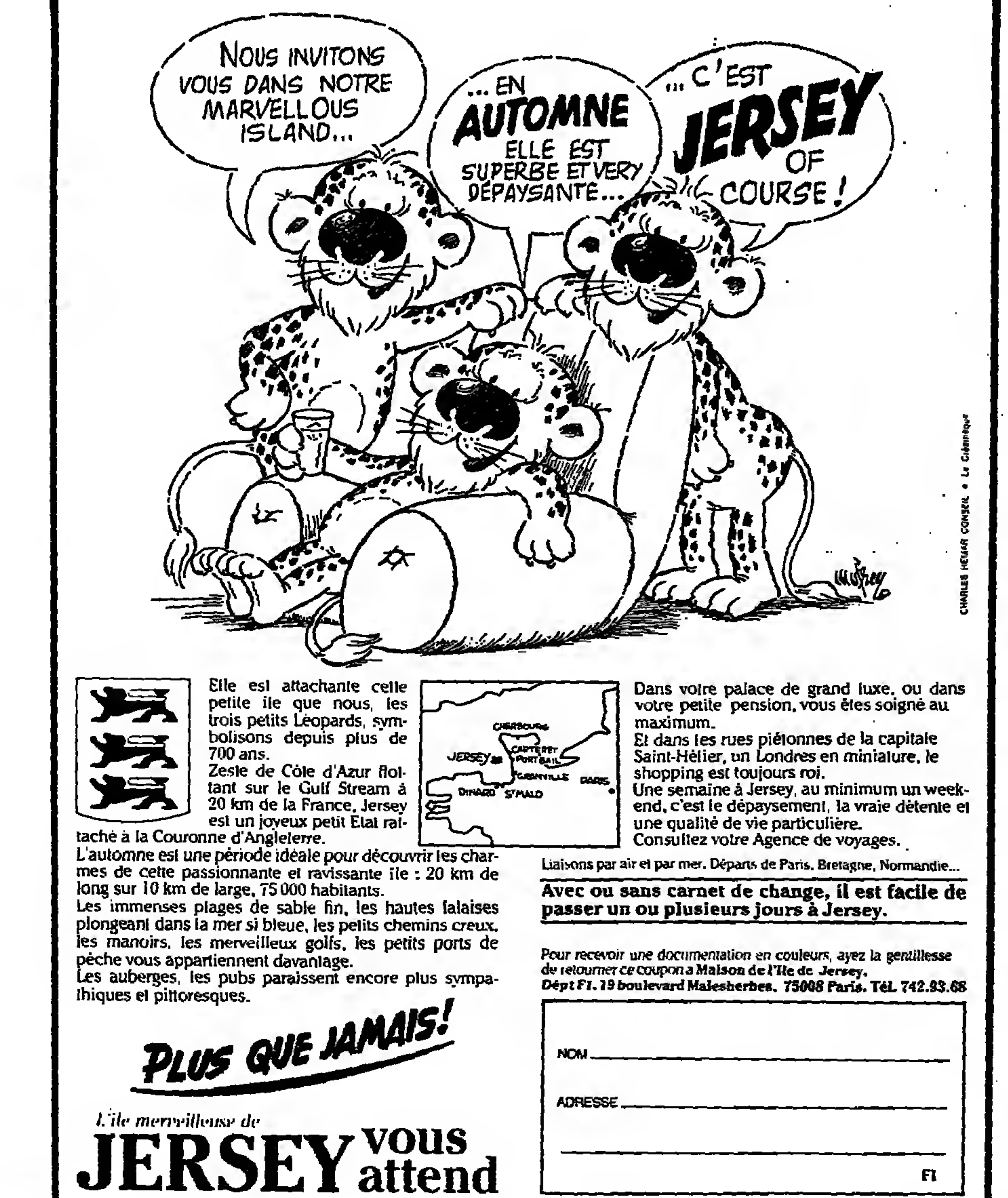
La Société nationale de protection de la nature organise, cet automne, des voyages d'initiation à la nature :

– La Camargue en hiver. – *Peu connue en hiver, la Camargue change d'aspect et de faune en cette saison : envahie par les canards (et les chasseurs), elle devient le premier centre d'hivernage en France, hébergeant plus de cent mille canards de toutes espèces. Exploration de la Crau (outardes et gangas) et des Alpilles (rapaces). Inscription : 1 400 francs ; transport en avion au départ de Paris, en minibus sur place, hébergement en demi-pension, encadrement : du 11 au 14 novembre.*

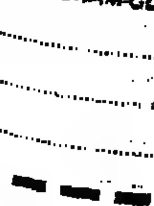
– Etangs des Yvelines. – *Avifaune migratrice et premiers hivernants sur les plans d'eau du sud-ouest de l'Ile-de-France (grèbes, canards, hérons, passereaux), flore tardive. Rendez-vous le dimanche 9 octobre au matin à la gare du Perray-en-Yvelines.*

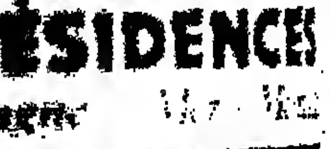
– Forêt de Rambouillet. – *Connaissance des champignons dans les bois de Pommeraie ou le bois des Eveuses; forêts et landes en automne. Rendez-vous le dimanche 16 octobre au matin à la gare de Rambouillet.*

★ Société nationale de protection de la nature, 57, rue Cuvier, 75005 Paris.









Voile

Coup de tabac sur la plaisance

La Grand Pavois de La Rochelle a eu lieu, du 16 au 19 septembre. Ce Salon nautique, où tous les bateaux sont présentés à flot, a vu plus de trente-cinq mille visiteurs, plaisanciers, amateurs ou professionnels du secteur. Jeanneau, Kelt, Gibert-Marine et Kirié ont présenté avec un bel ensemble un nouveau 8,50 mètres en attendant celui de Bénéteau, qui sera exposé en janvier à Paris. Mais, en marge du Salon, chacun a pu constater la confirmation des difficultés auxquelles se trouve confronté un secteur qui, à l'image de beaucoup d'autres, n'a toujours pas, du moins en France, le vent en poupe.

ATTENTION, un dépôt de bilan peut en cacher un autre ! Le milieu industriel de la plaisance est à la fois frappé de plein fouet par la crise générale et saisi d'une totale impuissance à clarifier la situation économique. Comment comparer, en effet, le dépôt de bilan d'une société dynamique comme Kelt, survenu pour des difficultés de trésorerie, avec celui de Yachting-France, numéro trois français, incapable depuis quelques années de dégager une image de marque cohérente ? Peut-on assimiler les difficultés d'Ocqueteau, lâché par son groupe financier, Luchaire S.A., à la suite d'un programme trop ambitieux, à celle de Wauquiez, actuellement en plein redressement grâce à des produits de qualité ? A cet effet, le Grand Pavois a ajouté à la confusion générale en accueillant en son sein, le chantier Dufour, ou tout au moins ce qu'il en reste !

Deux « grands » aux dents longues

Retour en arrière : Dufour est une société à histoires, rachetée par le baron Bich, qui s'en est séparé en 1981 pour 1 franc symbolique. Déficitaire, lesté de frais financiers, avec des bateaux ratés et vendus, pour certains, en-dessous de leur prix de revient, le chantier continue à exister après un dépôt de bilan et une liquidation judiciaire intervenue il y a quelques mois. Mieux encore, il présente des bateaux au Grand Pavois de La Rochelle, situé il est vrai à quelques kilomètres de son emplacement !

D'explications embarrassées en vaines hésitations, les organisateurs s'expliquent : le chantier a payé sa part, il a des statuts en cours d'acceptation, va bientôt posséder un nouveau numéro de registre du commerce et s'est constitué en société ! Ce que l'on ne dit pas, c'est que les voiliers exposés appartiennent au syndic ; que le capital de ce chantier représente à peine le prix d'un voilier de 9 mètres (250 000 francs) et que la nouvelle (?) S.A. a dû payer une participation équivalent à 10 % de son capital (25 000 francs) en billets de 100 francs et 200 francs ! De qui se moque-t-on ? Certainement du client final prêt à payer un voilier alors qu'à prix égal il peut devenir majoritaire de ce chantier !

En tête du marché, les deux « grands » ont toujours les dents longues et le sourire à l'américaine. Bénéteau et Jeanneau progressent de conserve, à la façon des voiliers en régate. Bénéteau affirme une croissance de 20 %, ce qui aboutirait à un chiffre d'affaires d'environ 300 millions de francs, et Jeanneau affiche une progression de 25 % sur le secteur voile et une stabilisation de son secteur voiturettes sans permis, soit un chiffre d'affaires de 360 millions dont 80 millions en voiturettes ! Mais si Bénéteau a réalisé sa progression uniquement à l'étranger, Jeanneau a conforté sa place en France, tout en augmentant sa part de marché à l'étranger. « *Nous ne sommes pas assez implanté à l'étranger*, reconnaît Gilles Le Baud, P.-D.G. de Kelt, *et cela nous a coûté cher cette année, bien que notre part de marché en France ait augmenté.* » Avec le nouveau 8,50 mètres signé Gilles Vaton – le père de *Charles-Heidsieck-III*, – Le Baud tient un produit intelligent et original qui devrait lui redonner l'avantage. Mais le secteur des 8,50 mètres est celui qui a enregistré le plus de nouveautés au Grand Pavois : Jeanneau, Kelt, Kirié et Gibert-Marine ont sorti le leur, Bénéteau attendant le CNIT, à Paris, pour présenter le sien. Dans ce contexte de concurrence acharnée, Gibert-Marine affiche une volonté de croître prudemment : le chantier charentais a juste encaissé l'inflation en 1983, mais avec un gain de productivité de 20 % et en faisant la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger. Sage précaution quand on sait que le marché intérieur a fortement chuté : si les chiffres ne sont pas encore connus, on estime toutefois à 15 % environ la diminution des immatriculations.

Pour ceux qui connaissent actuellement des difficultés de trésorerie, les mois à venir vont être durs, car on ne prévoit pas de relance du marché avant longtemps. Pour les chantiers qui sont encore dans la course, la survie tient en trois termes magiques : exportation, diversification et dépôt de bilan des concurrents ! Mais ce dernier phénomène – faute de combattants – se réduit comme peau de chagrin, et en 1984-1985 il ne faudra plus compter que sur l'étranger et l'innovation dans d'autres secteurs. Jeanneau a innové avec les voiturettes, Gibert-Marine y songe fortement, et d'autres y viendront. Mais attention, le temps presse...

DOMINIQUE GAUTRON.

Hippisme

Visite à une nouvelle étoile

C'EST le meilleur trotteur qu'on ait jamais vu...

– A deux ans seulement, il a trotté à Enghien, sur 500 mètres, en 1 mn 14 s, un « chrono » de record du monde...

– Il gagne de si loin que les photographes ne parviennent pas à saisir le second dans le champ de leur objectif... »

Le superlatif hippique ne sait quels nouveaux accents ébahis imaginer pour *Pontcaral*.

Laissant les galopeurs à leurs dernières galopades d'avant l'Arc (2 octobre), nous avons donc, cette semaine, rendu visite à la nouvelle étoile du trot.

D'abord – pour commencer par le commencement – le pedigree. *Pontcaral* est par *Chambon P.* – étalon de tête français depuis la mort de son père *Kerjaques* – et *Dany Girl*. Celle-ci ne fut qu'une obscure pouliche de course, mais elle est fille de *Nicias Grandchamp*, par conséquent petite-fille du grand *Fandango*. Première caractéristique : *Pontcaral* est issu du croisement, si recherché, *Kerjaques – Fandango* (singulièrement, *Fandango* par le rameau *Nicias Grandchamp*, qui semble être le nec plus ultra).

Il est né chez un éleveur du dimanche, mais éclairé : Francis Olivier. Celui-ci, importateur exclusif pour la France du riz Oncle Ben's – ce qui doit permettre de cultiver l'avoine, – avait constitué, voilà quelques années, dans son haras de Putanges (Orne), une excellente jumenterie, qui lui avait déjà donné, quand *Pontcaral* naquit, *Iris de Vandel*, maintenant vedette des pistes américaines.

Une fatalité quasi constante des courses aboutit à ce que les éleveurs ne connaissent jamais leur grand chef-d'œuvre : Edmond Blanc ne vit jamais *Ksar* sur une piste ; Léon Volterra agonisait à l'heure où *Amour Drake* se couvrait de gloire dans le Derby d'Epsom ; *Akyida* était encore dans le ventre de sa mère quand Marcel Boussac s'éteignit, etc.

Cette fatalité pesa sur Francis Olivier. Il mourut quand *Pontcaral* naissait.

Le jeune poulain fut vendu quelques mois plus tard, comme la plupart des ressortissants de l'écurie.

Sur le prestige du croisement *Kerjaques-Fandango* et sur la relative réussite qu'avait connue un précédent produit de la mère (*Kaloun*, maintenant poulinière en Suède), les enchères montèrent jusqu'à 130 000 F, somme élevée pour un foal trotteur. A ce prix, *Pontcaral* devint la propriété, à parts égales, de Jean Bekaert, un commissionnaire du port du Havre, d'Eric Beyersdorf, actionnaire d'une chaîne de grands magasins, et de Mme Olivier, la veuve de l'éleveur.

Pourtant, c'est un quatrième personnage qui fut l'homme de sa vie : l'entraîneur Ali Hawas, à qui les trois copropriétaires décidèrent de le confier.

Ce fils d'un commerçant tunisien, arrivé en France dans les années 50, fut alors un des derniers élèves du grand Charley Mills. Une formation qui assure déjà 50 % d'une réussite. Ali Hawas sut apprivoiser les cinquante autres pour cent. Surmontant le handicap de ses origines maghrébines dans un milieu où l'on est plus normand et par conséquent beaucoup moins cosmopolite qu'à Longchamp, il se constitua peu à peu une clientèle réduite par le nombre, mais prête à payer les succès à leur prix.

Un des propriétaires qui lui font confiance explique : « *Il ne vise que le plus haut niveau. La plupart des entraîneurs ont le souci premier, voire l'obsession, au demeurant louable, de voir leurs propriétaires couvrir à peu près leurs frais. Ils n'hésitent pas à aller courir dans quelque chef-lieu de canton s'il peut y avoir 10 000 francs à y glaner. Hawas ne compte pas par 10 000 francs, mais par 100 000. Pratiquement, ses chevaux ne courent jamais en province. Pas de scènes de patronage ; seulement l'opéra de Vincennes. Mais, pour briller sur cette scène-là, il faut cultiver le contre-ut à longueur de jour. C'est ce que fait Hawas, qui a en outre l'avantage considérable de pouvoir compter sur la collaboration de deux fils également passionnés et talentueux. Chez lui, à Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne), peu de chevaux, mais des chevaux avec lesquels lui-même et ses fils vivent en permanence, de l'aube au soir.* »

Le premier résultat de cette attention et de cet entraînement de toutes les heures est une exceptionnelle précocité. Ali Hawas est devenu le spécialiste des « deux ans ».

Ainsi *Pontcaral*, a-t-il débuté dès le mois d'août de sa deuxième année, ce qui est très tôt pour un trotteur. C'était donc le mois passé, à Enghien : une demi-ligne droite d'avance. Il reparaissait trois semaines plus tard : à nouveau une demi-ligne droite, mais à Vincennes, où, il est vrai, la ligne droite est plus courte.

C'était, vendredi passé, sa troisième sortie.

C'est un grand poulain bai qui, à deux ans, en paraît quatre et affiche un calme de vieux troupier. Si l'on veut absolument lui trouver des défauts – manie d'amateur passionné, – disons qu'il a les jarrets un peu loin, beaucoup d'air sous le ventre, et un passage de sangle à la limite inférieure de la moyenne pour sa taille. Mais, pour trotter, pas de doute : il trotte. Même, chaleureux éloge dans la terminologie vincennoise : il trotte carré, c'est-à-dire d'un trot impeccable, un trot de droit canon trotteur.

Il a une battue d'une extraordinaire ampleur, avec des genoux qui vont chercher haut leur élan. Si l'on veut invoquer, à son sujet, des références illustres, il nous semble qu'il faut penser à *Quioco*, peut-être à *Buffet II* (mais en moins rageur), surtout à *Bellino II*. C'est cela : il y a du *Bellino II* (pour l'instant en plus frêle, mais l'âge remplira la silhouette) dans ce grand cheval imperturbable, aux pas de géant. Il y a du *Bellino II* aussi dans le style : une allure continue, sans accélération mais sans faiblesse, qui use les adversaires l'un après l'autre.

Vendredi, *Petit Gibus* a essayé de s'accrocher. Il a dû reprendre souffle dans un temps de galop, et si, cette fois, il n'était pas hors du champ des photographes au passage du poteau, c'est que, sur le sulky de *Pontcaral*, Ali Hawas avait très tôt posé les mains.

Le problème est de savoir si le phénomène l'est dans l'absolu ou s'il ne l'est que par la précocité. Son action, son style, son modèle ne sont pas ceux d'un poulain qui devrait sa supériorité à une maturité plus tôt recherchée à l'entraînement et plus vite acquise. Mais on s'est parfois trompé, dans le passé, dans des cas similaires, quoique moins éclatants.

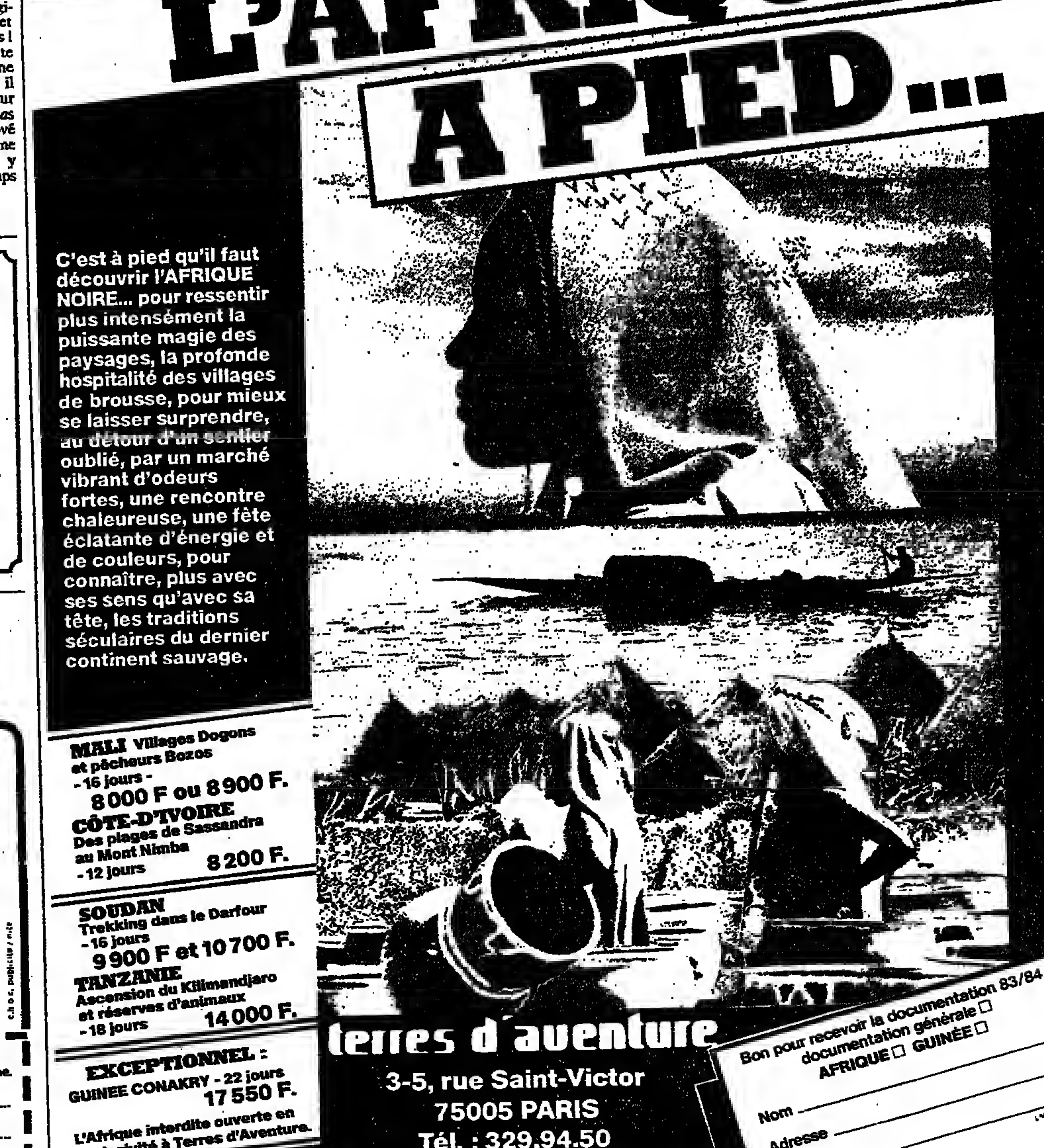
La prudence incite donc à laisser subsister au moins un mini-point d'interrogation. Disons que *Pontcaral* domine de très haut la génération des « deux ans », mais qu'il faut plus d'une saison pour faire un règne.

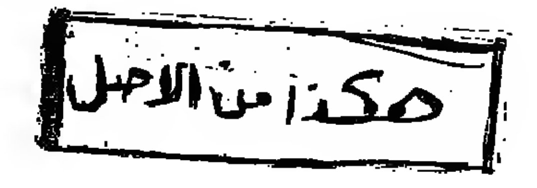
LOUIS DÉNIEL.

● **A l'occasion de la semaine Sport pour tous** (24 septembre-2 octobre) organisée par le ministère de la jeunesse, des sports et du temps libre, la ligue de Paris de la Fédération équestre française (F.E.F.) rassemble sur le Champ-de-Mars, le dimanche 25 septembre, plus de deux cents chevaux en provenance des huit clubs de Paris.

Les chevaux et leurs cavaliers emprunteront des itinéraires différents depuis le bois de Boulogne, le bois de Vincennes et la porte de La Villette et seront encadrés par des gardes républicains à cheval. Diverses présentations auront lieu, face à l'École militaire, entre 11 heures et 17 heures.







Plaisirs de la table

Autour du Panthéon

N'ÉTAIT-CE point Léo Larguier qui, dans *Voisines de table*, esquissait un accord des mets et des caractères de nos compagnes ? « *Si les fiancés*, écrivait-il, *pouvaient observer leurs futures à l'heure des repas, cela éviterait beaucoup de malentendus et de divorces !* » J'y pensais en ces jours où, hasard aidant, je me suis retrouvé à trois tables différentes d'un même quartier en compagnie de trois gourmandes qui semblaient parfaitement, *là*, à leur aise, alors qu'autrement peut être...

Catherine, certes, n'est pas snob mais elle a le souci de sa ligne, de sa robe, en fonction du cadre et de l'endroit dont elle pourra dire qu'elle y a été une des premières. C'est pourquoi elle fut heureuse au *Villars Palace* (8, rue Descartes, 5e, tél. 326-39-08), dont elle a découvert la terrasse. Michel Taillois, le cuisinier, est désormais « installé ». Et si le gaspacho de homard est froid et snob à l'instar des sièges de Knoll, j'aime (et Catherine donc !) que l'on offre un verre de sauternes avec le foie gras frais, que l'on propose les poissons pochés, grillés, à la nage dans le plus pur style « minceur » (ce qui n'exclut pas, pour les gens normaux, la lotte crème d'oursins, les rougets-barbets à la moelle, le brochet au cidre, que sais-je encore).

Et Catherine ne relâcha son affectation basse-calorique qu'au moment des desserts. Elle est, ici, bien servie. Descendant l'escalier (l'ai-je bien descendu ?), elle est heureuse de féliciter M. Bernard Fargeau. Elle a été heureuse au *Villars Palace* !

Odette aime la vie, et la vie c'est l'animation, le bruit (des fourchettes en action) et celui, venant battre les murs, du Boul'Mich' tout proche. Nous nous installons en habitués (déjà !) aux petites tables confortables de *Salut l'Artiste* (22, rue Cujas, 5e, tél. 354-01-10). Il y a là le menu, ou plus exactement la formule « entrée, un plat » (43,50 F net), ce qui, en ajoutant un dessert et la boisson, ne fait pas grande addition. Mais aussi la carte. Et il semble que la sagesse de cette carte touche de plus en plus de clients, assurés d'une cuisine bonne, saine, bien servie et n'arrivant pas, au total, à des prix démentiels. En ce mois de septembre, le melon ou les œufs de saumon, ou encore les œufs cocotte à l'oseille font une entrée aimable, le lapin en gelée ou le poulet au curry ont leurs « fans », tout comme la friture d'éperlans ou la truite saumonée pâtes vertes. Odette s'enchante de l'entrecôte béarnaise et des profiteroles arrosées d'un bordeaux de chez Costes, le vin gris Cadène (35 F). On sert dès 19 heures et sans vous faire la tête. Vraiment on peut saluer l'artiste !

Bertrande a le snobisme de l'amitié, celui que j'aime. Comme telle, me semble-t-il, elle apprécie les restaurants discrets, où si tout le monde se connaît personne n'a l'air étonné de se rencontrer. Lipp est de ceux-là. *L'Estrapade* aussi, dans son genre. L'Estrapade (15, rue de l'Estrapade, 5e, tél. 325-72-58). Une salle minuscule, où pour un peu on serait entassé. Une cuisine très simple et bonne signée de Marc Chastillon, au prix permettant des repas modestes (une salade d'œufs à la dijonnaise est à 15 F). Michel Audiard choisit le pied de veau vinaigrette (19 F), alors que je guignai la salade de haddock cru. Bertrande prit langue avec celle de bœuf, braisée accompagnée de courgettes au persil plat (à noter ce détail, le persil plat est meilleur que le frisé si plus rare !) et des figues fraîches au four qui lui firent faire sa sucrée (parce qu'elles l'étaient trop !). Pour moi je me régalai du sauté de ris de veau aux champignons avant les groseilles fraîches au sucre... Nous bûmes un ramage la batisse 79 (60 F). Il y a une carte des tisanes, s'exclama Bertrande, ravie... Cette escapade à *l'Estrapade* lui avait fait rencontrer des amis.

LA REYNIÈRE.

VENDANGES A MONTMARTRE

Les vendanges de la Butte auront lieu le 1er octobre. Excellente occasion d'aller célébrer le « piccolo » de Paris en buvant un des beaux crus de la carte d'Edouard Carlier. Ses terrasses-jardins, en ces premiers jours d'automne, nous attendent.

Car le restaurant *Beauvilliers*, (52, rue Lamarck, tél. 254-19-50), un des rares à fermer en septembre, rouvrira le 27 septembre. Les soirées y sont très parisiennes, les déjeuners plus calmes, enchanteurs.

L. R.

Philatélie

N° 1810

ANDORRE : peinture romane.

L'une des peintures romanes de l'église de la Cortinada a été choisie comme sujet pour le prochain timbre de la Principauté. Vente générale le 26 septembre (16e/83).



4,00 F bleu, brun, brun-rouge, beige, noir.

Format 36,85 × 48 mm. Maquette et gravure d'Eugène Lacaque. Tirage : trois cent mille exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :
– Le 24 septembre, pour le bureau de poste d'Andorre-la-Vieille – Oblitération « P.J. ».

En bref...

● DJIBOUTI : le logotype de l'Année mondiale des télécommunications, 500 F, avec le sigle de l'U.I.T. Offset, Edila.

● MALAISIE : ouverture de la *route* entre Jeli et Gerik (Kelantan et Perak), trois valeurs, 15, 20 cents et 1 $. – 21e anniversaire du pouvoir du sultan de Kedah, 20, 40 et 50 cents.

● MAURICE (île) : « Journée de Namibie », quatre timbres, 25 c., 2,50, 5, 10 roupies. Sujets divers.

● NIGER : La poste automobile rurale, 65 F, 100 F. Offset, Edila.

● NIGERIA : Année mondiale de la communication, 10, 25, 30, 45 kobo.

● NORFOLK : 200e anniversaire « Montgolfier 1783 » : quatre timbres et sujets différents, 10, 27, 45 et 75 cents. Cette émission existerait également en bloc-feuillet.

● TRINITÉ ET TOBAGO : 10e anniversaire du « CARICOM », 35 cents, représentant un appareil de la compagnie aérienne B.W.I.A.

● TRISTAN DA CUNHA : nouvelle *série* d'usage courant de douze valeurs avec des sujets historiques propres à l'île, 1, 3, 4, 5, 10, 15, 18, 20, 25, 50 pence, 1 et 2 livres sterling.

VIENT DE PARAITRE. – *La Bourse du Timbre 1984* (222 pages), couverture cartonnée, cote et reproduit tous les timbres de France, Andorre, Europe et C.F.A. depuis leurs origines. Prix 20 F. En vente dans les librairies ou 7 rue Drouot, Paris-9e.

ADALBERT VITALYOS.

AU CŒUR DU BEAUJOLAIS

Des marmitons nippons

DU 24 au 30 septembre, une forte délégation de responsables politiques, économiques et touristiques de Rhône-Alpes, accompagnée par M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat au tourisme, sera au Japon pour faire valoir les deux atouts maîtres de la région, en matière touristique : la neige et la gastronomie. L'objectif est de drainer vers le Sud-Est une bonne partie des 450 000 touristes japonais qui confondent, chaque année, la France avec Paris et, surtout, les 100 000 skieurs nippons qui ne fréquentent que le versant suisse des Alpes. M. Maurice Herzog devra, par exemple, expliquer à ses hôtes *que le mont Blanc* est bel et bien en France. Pour la gastronomie, la pente est heureusement moins rude à remonter.

Après la période de découverte des années 70, les Japonais se sont mis à « manger français ». Celui qui a introduit le foie gras, les truffes, la moutarde et le fromage au Japon, Paul Bocuse, commercialise aujourd'hui ses produits dans sept cent trente-quatre points de vente. « *Chaque année*, dit-il, *nous doublons les quantités de vin à destination du Japon. En 1982, nous leurs avons vendu 250 tonnes de confiture.* »

Mais tandis que les restaurants français prolifèrent, l'Association des cuisiniers-pâtissiers français au Japon ne compte toujours pas plus de trente-cinq membres. Le plus souvent ce sont des Japonais qui s'affairent derrière les fourneaux. Avec succès. Fidèles à leur réputation, ils apprennent vite et, fidèles à leurs méthodes, ils s'efforcent de puiser leur savoir à la source. Ainsi, la plus grande école hôtelière du Japon a décidé d'implanter son centre de perfectionnement en cuisine française au cœur du Beaujolais.

Naguère propriété de la Sécurité sociale, le château de l'Eclair, à Liergues, près de Villefranche-sur-Saône (Rhône) est, depuis le 22 avril 1980, une annexe de l'Ecole Tsuji d'Osaka. Sur les deux mille cinq cents élèves de ce prestigieux établissement, soixante-dix à quatre-vingts viennent chaque année, d'avril à octobre, s'y imprégner de l'art *culinaire français*. La moitié d'entre eux prolongent leur séjour par un stage dans un restaurant de la région lyonnaise. Après onze mois au maximum, ils sont déclarés « bons pour le service ». Un enseignement court mais intense qui permet, selon M. Michel Dreyfus, le directeur français du centre, « *d'apprendre l'ensemble de la cuisine française traditionnelle et moderne, depuis le bœuf bourguignon jusqu'à la cuisine nouvelle* ».

Agés de dix-neuf à vingt et un ans, les jeunes pensionnaires du domaine de l'Eclair ne mènent pas la vie de château. L'enseignement est en effet basé sur la simulation : midi et soir, l'Ecole connaît la fièvre des restaurants au moment du coup de feu. « *Non seulement ils apprennent à cuisiner*, dit M. Dreyfus, *mais en plus ils acquièrent la vitesse de préparation.* » Les élèves sont divisés en huit groupes. Le matin, deux groupes préparent le repas du midi, un autre la pâtisserie et quatrième fait le service. Les quatre groupes qui ont consacré leur matinée à l'apprentissage (difficile) du français sont les clients de ce restaurant pas comme les autres. Le soir, les rôles sont inversés.

Une addition salée

Le repas, c'est le moment que choisit le chef de cuisine, M. Gérard Fenet, pour vider son sac. L'un des cinq professeurs japonais qui l'assistent traduit : « *Aujourd'hui, la catastrophe c'est le soufflé au roquefort. Nous avions dix minutes de retard.* » Tandis que les cuisiniers et clients notent studieusement les remarques à propos de la sauce Mornay, M. Michel Dreyfus et ses trois adjoints japonais en terminent avec la truite en croûte, le filet de canard aux raisins blancs et les trois desserts qui constituaient l'ordinaire de ce midi-là. Cobayes dociles, messieurs les directeurs ont des problèmes de ligne ! M. Yasuhide Suyana, sous-directeur administratif, reconnaît : « *Pendant le week-end, les élèves cèdent à la nostalgie de la cuisine japonaise.* » Lui aussi.

Pour que le « bain culturel » soit complet, des sorties mensuelles ont pour objectif le marché-gare de Lyon, une cave à Beaune, une fromagerie dans le Jura, un élevage de volailles de Bresse, etc. « *C'est une promotion facile des produits français* », estime M. Dreyfus en réponse aux critiques qui avaient accueilli l'« invasion japonaise ». « *Prétendre*, poursuit-il, *qu'on vient nous voler des secrets de cuisine, c'est raisonner à courte vue. Nous participons à l'évolution de tout un mode de vie.* »

Le 14 octobre prochain, soixante-trois garçons et sept jeunes filles boucleront leurs valises pour le Japon et, pour la *première* fois, le château de l'Eclair recevra une session d'hiver du 15 novembre au 15 avril. La demande augmente donc malgré une addition salée : 40 000 F environ pour six mois de scolarité (voyage non compris). « *Les Japonais ont l'habitude d'investir dans la formation de leurs enfants* », explique M. Suyana. Et dans un pays où les habitudes culinaires tendent à s'occidentaliser, la gastronomie française fait figure de placement d'avenir.

J.-J. BOZONNET.

● Edgard, le créateur du restaurant parisien *Chez Edgard*, à la retraite, s'ennuyait sans doute. Il vient d'ouvrir à Genève *un Café d'Edgard* (11, rue du Mont Blanc – tél. : 022-31-28-62).

● L'A.R.C. publie son guide. Il est à la page, je veux dire bourré de fautes d'impression et d'orthographe, au *classement désordonné*, encombré de publicités. Bref, une déception !

Jeux

échecs Nº 1039

GRANDS ÉQUILIBRES

(Spartakiade de l'U.R.S.S., 1983)

Blancs : DOLMATOV
Noirs : ZIADINOV
Partie italienne.
Défense des deux C.

1. é4	é5	24. a4 !	axb4
2. Cf3	Cç6	25. a5 !	Ta8
3. Fç4	Cf6	26. a6 ! (i)	Cd8
4. Cg5	d5	27. Fd2	Dd7
5. éxd5	Ca5	28. Fxb4	Ff6
6. Fb5+	ç6	29. Ta-d1	Tb8
7. dxç6	bxç6	30. Fç3	Cé6 !!
8. Fé2 (a)	h6	31. d5 (k)	Cxç5 !! (l)
9. Ch3 (b)	Fd6 ! (c)	32. Fxf6 (m)	Txf6
10. d4	é4 ! (d)	33. fxg5	hxg5
11. Cf4	Dç7	34. Cd4 (n)	çxd5
12. g3	0-0	35. Txf5 (o)	Txf5
13. ç4	g5 !	36. a7	Ta8
14. Cg2	Fh3	37. Cxf5	Dxf5
15. 0-0	Ta-d8 ! (é)	38. Txd5	Df6 !
16. Fé3	Cb7	39. Df1 (p)	Db6 !!
17. Cd2 (f)	f5	40. Da1+	Rh7
18. ç5	Fé7	41. Dd4	Db1+
19. b4	Cb7	42. Ff1	Tf8
20. f4 (g)	Cf6 !	43. Td7+ (q)	Cxd7
21. Fç4+ (h)	Rh8	44. Dxd7+	Rg6
22. Cb3	Cg4	45. Dd6+	Tf6
23. Dé2	a5 ! (i)	46. abandon (r)	

NOTES

a) Si 8. Df3, Tb8 ! ; si 8. Fd3, Cd5 ! ; 9. Cé4, f5 ; 10. Cg3, Cf4 ; 11. Ff1, Fç5 ; 12. ç3, Fb6 ; 13. d4, Cg6 avec un jeu actif pour les Noirs (Castaldi-Keres, Stockholm, 1937) ; 8. Fa4 est dangereux pour les Blancs : 12. Fxç6+, Cxç6+ ; 13. Dh5, Fç5 ! ; 14. Dxç6+, Ré7 ; 15. Db7+, Rd6 ! ; 16. f4, éxf3 ; 17. Cxf3, Dxf2+ ; 18. Rd1, Dxg2 ; 19. Té1, Fg4 et les Noirs gagnent. Enfin, la continuation de Steinitz Ff1, h6 ; 9. Cb3 n'est pas ici à recommander ; par exemple, 9..., Fç5 ; 10. d3, Db6. 11. Dé2 ? Fg4. 12. f3, Fxh3. 13. gxh3, 0-0-0.

b) La variante usuelle consiste en 9. Cf3, é4 ; 10. Cé5, Fd6. La rentrée excentrique du C-R est une idée profonde de Steinitz ; dans son match télégraphié de 1891, Steinitz tenta à deux reprises mais vainement contre Tchigorin de démontrer la valeur de 9. Ch3 ; après ces insuccès, cette variante disparaît de la pratique des tournois, jusqu'à ce que Fischer, soixante-dix ans plus tard, réhabilite contre Bisguier au championnat open de New-York 1963 la suite issue de 9. Ch3.

c) Une proposition de Steinitz lui-même, repoussée par Tchigorin à cause de l'avance 10. d4, et conseillée par Fischer justement en raison de la variante 10. d4, é4 ! Après 9..., F95 : 10. 0-0, 0-0, 11. d3, Fxh3 ; 12. gxh3, Dd7 ; 13. Ff3, Dxh3 ; 14. Cd2, Ta-d8 ; 15 ; Fg2, Df5 ; 16. Dé1, Tf-é8 ; 17. Cé4 ? Fb6. 18. Cxf6+, Dxf6. 19. Rh1, ç5 ; 20. Dç3 !, Cç6 ; 21. f4 les Blancs prennent l'initiative (Fischer-Bisguier, 1963). Comme l'explique Fischer, dans cette variante il faut avoir confiance dans la paire de F. 9..., Ff5 est douteux : 10. 0-0, Dd7 ; 11. Té1, Fxh3 ; 12. gxh3, Dxh3 ; 13. Ff1 ! (si 13..., Dg4+ ? ; 14. Dxg4, Cxg4 ; 15. h3).

d) Les complications résultant de 10..., éxd4 sont favorables aux Blancs : 11. Dxd4, 0-0 ; 12. Ff4, Cd5 (si 12..., Fxh3 ; 13. Dxd6, Fxg2 ; 13... Tg1, Fd5 ; 15. Dxd8, Txd8 : Fç7 avec gain) ; 13. Fxd6, Dxd6 ; 4. ç4, Db4+ ; 15. Dd2, Cxç4 ; 6. Dxb4, Cxb4 ; 17. Fxç4, Cxç2+ : 18. Rd2, Cxa1 ; 19. Ca3 et le Ca1 ne sort plus.

é) Le dynamisme des forces noires est devenu évident. La menace ç4-ç5 est ici écartée.

f) Et non 17. f3 ?, fxg3.

g) Il n'est pas certain que la contre-attaque des Blancs sur l'aile –D puisse équilibrer l'expansion des Noirs sur l'aile –R. Les Blancs n'ont pas le temps d'installer le Cd2 en é5 en raison de la menace 20..., f4.

h) Si 21. fxg5, Cg4 !

i) Au bon moment une réaction énergique qui menace 24..., a4 ! après quoi la faiblesse du pion d4 sera un problème pour les Blancs.

j) Le pion a6 est devenu un atout dans le jeu des Blancs.

k) Le moment culminant de la partie. La menace des Noirs 31..., Cç7 et 32..., Cd5 oblige les Blancs à prendre les mesures nécessaires pour conserver une position équilibrée. D'où cette contre-attaque au centre : si 31..., çxd5 ; 32. Txd5.

l) Une combinaison rendue possible par la présence du C en g4.

m) Si 32. Cxç5, Da7 !

n) Si 34. dxç6, Dxç6 ; 35. Fd5 ou Cd4, Db6 !

o) Une tentative désespérée.

p) Si 39. Txç5, Dd4+.

q) Si 43. Dd1, Da2 ! ; 44. Dd2, Txf1+ ; 45. Rxf1, Cxh2+ ; 46. Rf2, é3+ !!, avec gain de la D : 47. Cxé3, Cé4+ ou 47. Rxé3, Cf1+.

r) Et maintenant si 46. Dxf6+, Rxf6 ; 47. a8=D, Db6+ ; 48. Rh1, Fxg2+ ; 49. Rxg2, Df2+ ; 50. Rh3, Dxf1+ ; 51. Rxg4, Df5+ ; 52. Rh5, Db3 mat ;

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1038
BAN JENO, 1954

(Blancs : Rh6, Th7, Pg6. Noirs : Ré3, Té5, Pd4, g3.)

1. g7, Té6+ ; 2. Rh5, Tg6 ! ; 3. Rxg6, g2 ; 4. Th3+, Rf4 ; 5. Th4+, 6. Rf3 ; 6. Tg4 !, Rxg4 ; 7. g8=D, Rg3 ; 8. Rh5+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

N. AGAPOV
(1981)

BLANCS (6) : Rb1, Fb7, Pç2, ç6, f3, g2.
NOIRS (4) : Rh5, Fé6, Pb2 et ç3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1037

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Trois jours avant la fin du championnat, l'avance des Français Corn, Cronier, Lebel, Soulet, Svarc et Mouiel était telle que leur victoire était assurée, mais le plus gros obstacle qu'ils eurent à franchir fut les 32 donnes jouées contre l'équipe italienne dans laquelle figuraient les deux fameux champions Belladonna et Garozzo, qui ont été longtemps considérés comme les meilleurs joueurs du monde.

♠ V 9 8
♡ D 10 5 2
◇ 8 4 2
♣ A 8 7

♠ 10 5 / ♡ R V 8 / ◇ 10 7 6 3 / ♣ D 5 3 2 (Ouest)
♠ 7 4 / ♡ 9 7 6 4 3 / ◇ D 9 / ♣ R V 10 4 (Est)

♠ A R D 6 3 2
♡ A
◇ A R V 5
♣ 9 6

Donne 29 N. don. Tous vuln.

En salle ouverte, les enchères ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Franco	Lebel	de Falco	Soulet
–	passe	passe	2 ♣
passe	2 ♠	passe	3 ♣
passe	4 ♠	passe	5 ◆
passe	5 ♠	passe	passe...

Avec l'ouverture de « 2 Trèfles » Albarran les enchères auraient été semblables : 2 Trèfles – 3 Trèfles (As de Trèfle) – 3 Piques – 4 Piques – 5 Carreaux – 5 Piques – Passe.

En salle fermée, Garozzo en Sud s'arrêta lui aussi à 5 Piques et Ouest entama un petit Trèfle comme à la table de Lebel. *Comment fallait-il jouer ?*

Réponse.

Avec la Dame de Carreau bien placée et seconde en Est, les déclarants n'eurent guère de problème. Lebel en Nord prit avec l'As de Pique, il joua As, Roi de Carreau dans l'*intention de couper le quatrième Carreau* avec le Valet de Pique...

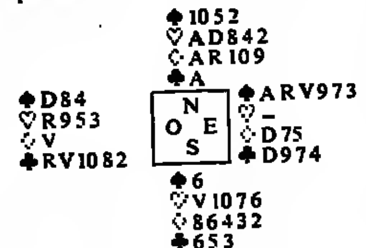
Garozzo prit une ligne de jeu un peu différente, mais il fit également douze levées.

L'intérêt cependant de cette donne est dans la façon de réussir le GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense.

Le déclarant prend l'entame avec l'As de Trèfle, puis il fait l'impasse à la Dame de Carreau, il tire ensuite l'As de Cœur, *monte au mort grâce au 8 de Pique* (impasse au 10 pour avoir trois reprises à l'atout), coupe gros un Cœur, remonte en Nord par le Valet de Pique, coupe une deuxième fois Cœur, tire As, Roi de Carreau, coupe le quatrième Carreau avec le dernier atout et *défausse son Trèfle perdant sur la Dame de Cœur affranchie...*

LES FRANÇAISES CHAMPIONNES D'EUROPE

Si les Français ont gagné avec beaucoup d'avance le championnat d'Europe, les Françaises (Mmes Gaviard, Chevalley, Bessis, Willard, Lise et Valensi) ont remporté le titre le dernier jour grâce à une brillante victoire sur les Néerlandaises au onzième round. Les championnes du monde britanniques et les Italiennes avaient faibli, et les Françaises étaient à égalité avec les Néerlandaises lorsqu'elles se sont rencontrées. La donne la plus décisive de ce match a été le 24e « board », où les Françaises ont réussi l'exploit de déclarer *dans chaque ligne* une manche qui était imperdable.



O. donn. Pers. vuln. Salle ouverte.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Gaviard	V. der Pas	Chevalley	Schippers
passe	1 ♣	1 ♠	passe
2 ♣	passe	2 SA	passe
3 ♥	passe	4 ♠	passe...

Les Néerlandaises jouaient le Système de Précision Volmac, un Trèfle de Précision que le champion italien Garozzo leur avait enseigné. Mais le résultat, ici, n'a pas été positif quand on constate que, après l'ouverture de 1 Trèfle (au moins 16 points d'honneurs), ni les Cœurs ni les Carreaux n'ont été mentionnés par Nord-Sud ! Les Françaises ont pu ainsi déclarer et réussir QUATRE PIQUES sans être inquiétées.

En salle fermée, le système naturel a été beaucoup plus efficace.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Vriend	Bessis	Kaas	Willard
passe	1 ♥	2 ♠	passe
2 SA	contre	3 ♠	4 ♥
contre	passe	passe	passe

Le contrat de QUATRE CŒURS, lui aussi, a été assez facilement réussi, mais la question la plus intéressante dans le jeu de la carte est de savoir *si Sud aurait pu gagner* CINQ CARREAUX sur l'entame du 4 de Pique.

En attendant la réponse la semaine prochaine, précisons que la donne rapporta 400 + 590 = 1 010 points, ce qui permit de gagner le match par 15 points de victoire à 5.

PHILIPPE BRUGNON.

dames Nº 207

DÉMONSTRATION DE COUP PAR COUP

Championnat des Pays-Bas 1983

Blancs : SMEENK
Noirs : VERNEN
Ouverture : ROOZENBURG

1. 33-29	18-22	15. 33-29!! (m)	23x34
2. 31-26 (a)	13-18 (b)	16. 35-30! (n)	18-23
3. 39-33	22-27 (c)	17. 30x39	9-14
4. 32x21	16x27 (d)	18. 47-42	1-6
5. 44-39	19-23 (e)	19. 44-40	21-16 (o)
6. 50-44	17-22 (f)	20. 39-33	23-28
7. 35-30	8-13	21. 37-32! (p)	28x39* (q)
8. 40-35 (g)	14-19	22. 32x21	16x27
9. 37-31! (h)	17-11 (i)	23. 43x34	7-11 (r)
10. 42-37 (j)	6-11	24. 41-37	2-7
11. 30-24! (k)	19-30	25. 37-32! (s)	11-16
12. 34x14	23x34	26. 32x21	16x27
13. 39x30	10x19	27. 42-37! (t)	6-11
14. 30-25 (l)	19-23	28. 37-32!	11-16
		29. 32x21	16x27
30. 46-41! (u)	7-11* (v)	39. 42-38! (dd)	5-10
31. 41-37	11-16	40. 38x27! (ee)	13-19
32. 37-32!	15-20	41. 43-38 (ff)	10-15
33. 32x21	16x27	42. 40-35	3-8
34. 48-42! (w)	20-24	43. 34-30	15-20
35. 38-33! (x)	14-20! (y)	44. 45-40	18-23 (gg)
36. 25x14	27-32 (z)	45. 27x7	8-12
37. 49-43! (aa)	13-18!! (bb)	46. 7x29	20-25
38. 14-9! (cc)	4x13	47. 29x20	25x45
		48. 20-15!	Abandon (hh)

NOTES

a) 2. 32-27 (13-18) ; 3. 37-32 (19-23) ; 4. 31-26 (22x31) ; 5. 26x37 (14-19) ; 6. 39-33 (10-14) ; 7. 44-39 (8-13) ; 8. 50-44 (5-10) ; 9. 32-28 (23x32) ; 10. 37x28 (18-23) ; 11. 29x18 (12x32) ; 12. 38x27 (13-18) ; 13. 41-37 (7-12) ; 14. 43-38 (1-7) ; 15. 37-32 (19-23) ; 16. 35-30 (20-25) ; 17. 33-29 (14-19) ; 18. 40-35 (10-14) ; 19. 30-24 (19x30) ; 20. 35x24 (14-20) ; 21. 48-43 (9-13) ; 22. 42-37 (4x9) ; 23. 44-40 (9-14) ; 24. 38-33 (17-22 !) ; 25. 37-31, les Noirs embrasent alors le damier d'un somptueux mouvement en 11 temps 25. ... (22-28 !!) ; 26. 33x22 (12-17 !) ; 27. 31-26* (17x37) ; 28. 27-22 [espérant rétablir l'égalité numérique] (18x24) ; 29. 29x9 (20x29) ; 30. 9x20 (25x14) ; 31. 34x23 (37-41!) ; 32. 46x37 (27-32) ; 33. 37x28 (16x21) ; 34. 26x17 (11x35 !!), N+.

b) 2. ... (22-27) ; 3. 32x21 (16x28) ; 4. 37-32 (11-16) ; 5. 32x21 (16x27) ; 6. 41-37 (27-31) ; 7. 36x27 (19-23) ; 8. 29x18 (13x31) ; 9. 35-30 (31-36) ; 10. 37-32 (14-19) ; 11. 42-37 (10-14) ; 12. 30-25 (8-13) ; 13. 46-41 (20-24), etc.

(...) *f)* 6. ... (17-21) ; 7. 26x17 (12x21) ; 8. 35-30 (11-16) ; 9. 40-35 (6-11) ; 10. 44-40 (1-6) livre un coup de dame en 5 temps 11. 36-31 (27x36) ; 12. 37x31 (36x27) ; 13. 33-28 (23x32) ; 14. 29-24 (20x29) ; 15. 34x1 (14-19) ; 16. 1-34 (19-23*), etc. B+1 après la prise de la dame.

g) Stratégie d'enveloppement et de temporisation.

h) Un enchaînement qui apporte un peu plus de difficulté pour les deux camps.

i) N'est-ce pas, les Noirs devant veiller à la défense de leur pion à 27, une imperceptible imprécision aux conséquences lointaines ?

j) Sans doute après avoir, fruit d'une profonde analyse, estimé que les attaques répétées du pion à 27 poinis poseraient à terme de gros problèmes aux Noirs.

(...) *o)* Priorité à la défense du pion à 27.

p) Une nouvelle finesse.

q) Forcé car si 21. (28x37) ; 22. 41x21 (16x27) ; 23. 33-28 (22x33) ; 24. 31x11 (*ad libitum*) ; 25. 38x29, +1.

(...) *t)* Sans rémittence, les Blancs attaquent puisqu'ils disposent d'une pièce de plus par rapport aux Noirs pour la défense de leur pion à 27.

u) Nouvelle montée des périls.

v) Forcé.

w) La stratégie des Blancs apparaît encore avec plus de clarté, les Noirs ayant épuisé toutes leurs ressources défensives pour ce pion à 27.

x) Interdisant 35. ...(27-32) ; 36. 33-29 ! (24x33) ; 37-25-20 (14x25) ; 38. 34-30 (25x34) ; 39. 40x7 !, rafle 5 pions, passe à dame et +.

y) Très bien vu, pour sortir de ce premier et long cauchemar.

z) Un répit de très brève durée après ce sacrifice.

aa) Semblables à l'Hydre de Lerne, les Blancs font naître un nouveau danger de gain du pion.

bb) Donnant, avec une extrême précision dans leur situation constamment défensive, une âpreté, une densité merveilleuses au combat : l'attaque 38. 42-38 est réfutée par 38. ... (24x29 !!) : 39. 34x23, bb1, bb2 (18x29) ; 40. 38x7 (29x49 !), =.

bb 1 39. 33x24 (4-10) ; 40. 38x27 (10x48 !), rafle 4 pions, dame et +.

bb 2 39. 38x27 (29x49), +.

cc) Sacrifice obligatoire, qui donne encore un supplément d'intensité au combat.

dd) L'aboutissement du plan à long terme. Une magnifique démonstration de coup pour coup !

ee) C'est le repos du guerrier transposé sur le damier.

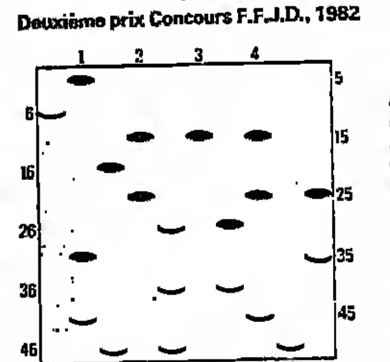
ff) La suite n'est qu'une question de technique.

gg) L'ultime passe d'armes.

hh) Dans l'impossibilité de damer et de réduire l'infériorité numérique.

PROBLÈME : G. POST (Villeurbanne)

Deuxième prix Concours F.F.J.D., 1982



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 38-33 ! (29x38) 39-34 (22x33) 34-30 ! (25x34) 44-40 ! (34x45) [première phase de la construction du motif final amené par composition : le pion noir à 25 est porté à 45] 48-43 ! (38x49) 41-37 (31x42) 41x7 !! (1x12) 50-44 !!! [l'achèvement de la construction du motif final] (49x40) 35x44 ! [les Noirs ne peuvent pas damer car si (45-50) 6-11, etc.+] (17-22) [si (12-18) suite analogue] 44-40 ! (45x34) 6-1 [attaque à distance] (12-17*) 1x40 ! [et non 1x45] (22-28*) 40-49 (28-33, a) 49-43 (17-22) 43-16 (22-28, b) 16-43, etc. +.

a) (17-22) 49-38, +.

b) (33-39) 16-11, etc. +.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS Nº 268

Horizontalement

I. S'il fait honneur à la technique, il n'est que très accessoirement artistique. – II. Très bien tourné. Trop bien parti. – III. C'est un bon point de départ. Mis à mal. – IV. Saint. Fait brûler un cierge. – V. Va au Danube. Pronom. Enferme. – VI. Variées et abondantes. C'est nécessaire avant une nouvelle donne. – VII. Il passa de la rébellion au repentir. Ornement de couverture. – VIII. Pour un hamburger, ou pour Coca-Cola. B.B. n'en voudrait à aucun prix. Dans le précédent. – IX. Ce qu'il faut pour plaire. Voyelles. Drôle d'oiseau. – X. Laissent leur marque.

Verticalement

1. Physicien jadis, il se fait aujourd'hui une raison. – 2. Préparent nos ivresses. – 3. Ardeur. La part du lion. – 4. Assez superlatif. Personnel. Symbole. – 5. Ils vivent bien quand les rapports sont bons. – 6. Pour implorer la déesse. Il est bien connu par le 2. – 7. Font bien dans le décor. Creusé. – 8. Suit son cours. A un cours normal. – 9. Réchauffais. – 10. Dans l'œuf, en quelque sorte. Enlacera. – 11. Elle est parfois drôle. Fréquentée par les étudiants. – 12. Fréquentée par le monde entier. C'est une compétence ! – 13. Il faut être le 1 pour les supporter.

SOLUTION DU Nº 267

Horizontalement

I. Pique-assiette. – II. Inutile. Néron. – III. Qui. Délations. – IV. Usagés. Bénite. – V. Eu. Ariser. Sem. – VI. Néri. Aurès. Se. – VII. Ilang. Adsem. – VIII. Déesses. ABC. – IX. Usinat. Eémilé. – X. Emotionnelles.

Verticalement

1. Pique-nique. – 2. Iousuel. SM. – 3. Quia. Radio. – 4. Ut. Gainent. – 5. Eider. Geai. – 6. Alésia. STO. – 7. Sel. Suas. – 8. Aberdeen. – 9. Interessée. – 10. Eéin. Se. Ml. – 11. Trois. Mail. – 12. Tontes. Blé. – 13. Ensemences.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ® Nº 268

Horizontalement

1. EGILORU. – 2. EEIKLST. – 3. EEEILRR. – 4. DEEMNRTU (+ 1). – 5. ADNOSSW. – 6. CEORRSU (+ 1). – 7. EEINRTT (+ 6). – 8. GGGIJNO. – 9. ACEILPS (+ 1). – 10. AACCOST (+ 1). – 11. AEMOPRT (+ 1). – 12. AACEENNO. – 13. DEENORRT (+ 3). – 14. EEGNRT (+ 2). – 15. ACEESSTT (+ 1).

Verticalement

16. CEENSUV. – 17. EEEINP. – 18. AEFGRTU. – 19. EJNOSTU. – 20. AELLRUU. – 21. DEEIRS (+ 7). – 22. GINOOR. – 23. AAEEGORR. – 24. AEILMPR (+ 3). – 25. AGNOORT. – 26. AEENRRTV (+ 1). – 27. ACEENOS. – 28. DEOSTTU. – 29. ADEENNOS. – 30. AIKLOTTW. – 31. ENPTTY. – 32. AEEIRSSU (+ 1).

SOLUTION DU Nº 267

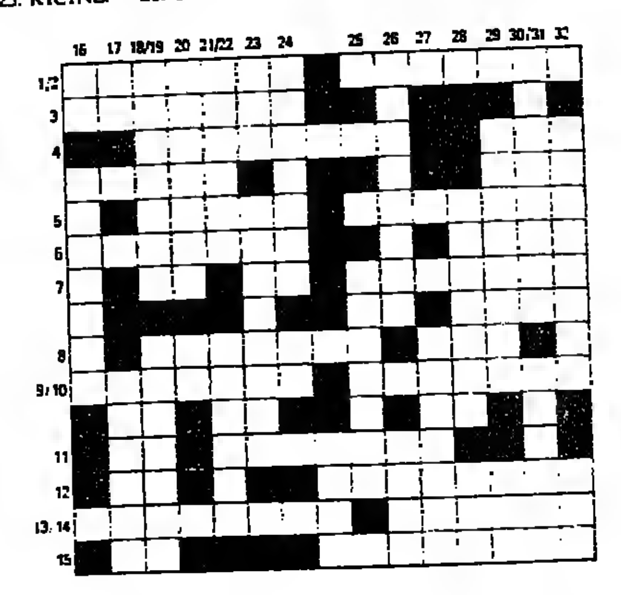
Horizontalement

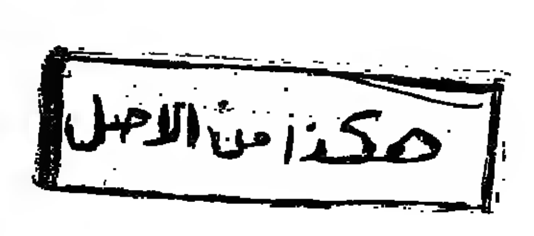
1. CAFEIER. – 2. CORNACS – 3. ANIMOSITE (MOISAIENT MONETISAI). – 4. CARDIGAN. – 5. ELLIPSE (PEILLES PILLEES). – 6. CYSTEINE, acide aminé. – 7. AURORE (ROUERA). – 8. ESTERASE (ESSARTEE). – 9. SERRAS. – 10. STERASSE (ESSARTES RESTASSE TERSASSE). – 11. LUTASSE. – 12. PERSILLE. – 13. RUINEES (REUNIES SURINEE URINEES). – 14. CAMPAGNE. – 15. ANISEREZ. – 16. MOUTARDS.

Verticalement

17. CALICES. – 18. PLACIDE. – 19. ANALYSE. – 20. OUVALA, vaste dépression. – 21. STRETTE, partie d'une fugue. – 22. EMBETER. – 23. IOULERA (LOUERAI RELOUAI). – 24. LIASSES (LAISSES SALISSE). – 25. RICINS. – 26. TAPEES (EPATES ETAPES PATEES PESETA PETASE). – 27. TISSERAND (RESIDANTS SIDERANTS). – 28. DEALERS (LARDEES LEADERS). – 29. ROUSSINS. – 30. NIGERIAN. – 31. AINEES (ANISEE). – 32. ORSEILLE (OREILLES). – 33. CENSURES, ténia (CENSEUR CENSURE). – 34. COLERES (CREOLES, RECOLES). – 35. ESERINES (INSEREES RESINEES SEREINES SERINEES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
ANNONCES ENCADRÉES	43,40	51,47
OFFRES D'EMPLOI	13,00	15,42
DEMANDES D'EMPLOI	33,60	39,85
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX
institution internationale située à Bâle (Suisse)

recherche
Pour son Département Monétaire et Économique

UN STATISTICIEN

âgé de 30 à 40 ans.

Le poste offert comporte d'importantes responsabilités dans le domaine du traitement, de la mise au point et de l'interprétation de statistiques financières internationales, et en particulier bancaires, ainsi que de la vérification factuelle de commentaires économiques. Les candidats devront justifier d'une expérience en matière de statistiques internatiooales, de préférence financières, et dans l'utilisation des ordinateurs. Une bonne connaissance pratique de l'anglais et des notions d'allemand sont exigées.

Bonne rémunération, système de pensions et régime social de premier ordre et autres avantages complémentaires.

Le dossier de candidature, comprenant C.V., copies de certificats et photographie récente, sont à adresser au Bureau du Personnel de la Banque des Règlements Internationaux, 4002 Bâle, Suisse.

CAPETOWN/République Afrique du Sud. Pour notre restaurant dont l'ouverture est prévue en décembre 1983, nous cherchons à engager un chef de cuisine expérimenté recherchant un défi nouveau et désireux de prouver ses excellentes connaissances professionnelles en Nouvelle cuisine. Les conditions d'engagement et la rémunération sont naturellement de premier ordre. Si ce poste vous intéresse et si vous avez de bonnes connaissances d'anglais. Prière de rédiger vos offres de service en conséquence et de les adresser avec les documents habituels s/réf. 44-130'308 Publicitas Postfach, Ch-8021 Zürich.

GESTION ÉTUDES
Rech. de sté. pr import. chant. routier en COTE-D'IVOIRE
INGÉNIEUR LABO
Tél. pour R.-V. : 770-71-72.

ÉTRANGER (1) 372-45-52
FIELD ENGINER
MECHANICAL ELECTRICAL (ingénieur bâtiment bilingue) pour contrôle chantiers, sous-traitants, main-d'œuvre, planning, qualités d'exécution. Bon niveau anglais courant et technique pour réunions, coordination chant., dont 50 % d'effectifs U.S.A.



emplois régionaux

Chantelle

Avec 1200 collaborateurs, 5 établissements en France, nous sommes l'une des plus importantes sociétés françaises de l'Habillement. Nous réalisons 50% de notre C.A. à l'exportation et nos résultats financiers ont toujours été excellents. Nous recherchons pour le service METHODES de notre usine de NANTES (effectif 300):

Ingénieur textile

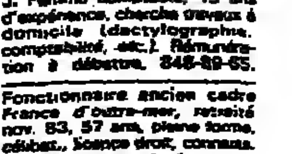
débutant
Diplômé ESITE, ENSAIT, ENSITM, ITR...

La mission de second du responsable du Service des Méthodes, que nous souhaitons vous confier, a pour but essentiel d'améliorer la qualité des travaux par l'apport de techniques et de connaissances de haut niveau.
Vous serez plus particulièrement responsable des:
- Etudes des modes opératoires, de leur standardisation et de la détermination des temps.
- Etudes des postes de travail et de l'établissement des gammes de montage.
- Recherches de matériels et de procédés nouveaux ainsi que de l'informatisation.

A vos connaissances techniques vous ajoutez un sens réel du contact, qualités indispensables à votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à Chantelle, Direction du Personnel, 41 rue Greneta 75080 Paris Cédex 02.

média-system



DEMANDES D'EMPLOIS

J. Femme comptable, 15 ans d'expérience, cherche travaux à domicile (dactylographie, comptabilité, etc.). Rémunération à débattre. 848-89-65.

Fonctionnaire ancien cadre France d'outre-mer, retraité nov. 83, 57 ans, pleine forme, célibat., licence droit, connaiss. probl. personnel, finances, comptab. etc., ayant séjourné 28 ans Afr. noire et Pacifique, cherche emploi même modeste en Afrique noire ou Pacifique. Roche 266-25-50 poste 305.

Homme, 36 ans, célibataire, autodidacte, ch. poste étranger, arabe parlé, expér. contact homam, finition bâtiment. Ecr. s/n° 1.991 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dessinateur en construction mécanique, bachelier, BTS bureau d'études, libéré O.M., cherche premier emploi. Ecr. s/n° 6.537 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous cherchez un homme de contact, jeune, enrichi d'une expérience de terrain ? Je suis celui-ci pour un poste de confiance, d'étude et de suivi, sur une clientèle ciblée. Tél. 886-74-48 ap. 19 h 30.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il a récemment proposés.

- **DIRECTEUR LOGISTIQUE** — Réf. VM 2714 T
- **JEUNE CADRE** Fonction personnel — Réf. VM 9932 A
- **INGENIEUR BUREAU D'ETUDES** Génie Civil - Bâtiment — Réf. VM 10843 AB
- Saft **CHEF DU PERSONNEL** — Réf. VM 3565 C
- Lee Cooper - Amiens **INGENIEUR SYSTEME** — Réf. VM 8584 K
- Toulouse **RESPONSABLE CLIENTELE** — Réf. VM 11220 T
- Egor Midi-Pyrénées - Toulouse **CONSULTANT** — Réf. VM/EG/EMIP

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Cabinet Beau de Loménie 55, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, recherche
JURISTE MARQUES
expérimenté - spécialisé
Adress. C.V. et prét. service du personnel.

TRADUCTEUR(TRICE) MI-TEMPS
pour remplacement jusqu'au 1er mars 1983 prolongation éventuelle
ALLEMAND (1re langue) ANGLAIS
Nationalité française, licence ou école de traductions.
Envoyer c.v. à : INRA Service de Documentation, C.N.R.A., route de Saint-Cyr, 78000 Versailles.

Collectivité administrative, cherche mi-temps (3 jours par semaine) comptable économe avec expérience professionnelle. Envoyer c.v. à C.N.R.S., services centraux, à l'attention du gérant, 23, rue du Maroc, 75940 Paris Cedex 19.

Spect. itinérant ch. exp. organ. pour gestion surv. pers. déplacement 9 mois. 354-11-74.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
SAINT-MALO
recherche

ASSISTANT PRINCIPAL

- Position Cadre.
- Minimum DECS et/ou expérience confirmée.

Ecrire sous n° T 42.197 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Echange ou vends pour collection. Citroën GS bi-rotor. Tél. (99) 81-88-71, heures rep.

Part. vend VOLVO 244 GL 1980, 36,000 km, 45 000 F à débattre. Téléph. : 273-02-74.

DATSUN Bluebird, Diesel Turbo, 6 CV, 1984, véhicule de direction, 6.000 km, garantie du neuf, possibilité de crédit. M. Lotellier, 665-71-24.

de 8 à 11 C.V.

Vend B.M.W. 316 1 5 mois, 6.000 km, blanche, V.T. Tél. : (88) 66-34-28.

Vends Opel Rekord 2000 année 1978, 2 portes, toit vinyle, bonne carrosserie. Tél. après 20 h pour détails au 010-25-03 (Palaiseau), sauf sam. et dim.

A VENDRE TRANSPORTEUR 9 CH, 30.000 km, très bon état, aménagé camping-car, toit ouvrant OVER VAN, glace latérale coulissante, banquette transformable, couchage 5 adultes, coin cuisine, 50.000 F. Tél. : 959-14-43 (11 h/12 h 30).

Collaborateur vends Peugeot break 505 GL Diesel, gris métallisé, intérieur bleu. Sortie : févr. 1983 (garantie 6 mois). 13.000 km. PRIX : 86.000 F. M. SETTBON : 990-48-99, dom. ; 773-22-73, bureau.

divers

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE (N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

capitaux - propositions commerciales

Vos intérêts... en SUISSE
Conseils en investissements
Gérance de fortunes
Pour premier contact discret et confidentiel.
S'adresser Case postale 212, 4018 Bâle (Suisse).

Monopole de vente pour des produits dentaux de hte qual. offert par NOTADENTAL. Produkte Aktiengesellschaft, Lettstrasse 37, 9490 Vaduz, Principauté de Liechtenstein, T. 075/2-89-33 (conn. allem. dés.).

travail à domicile

Mise en forme de textes, réécriture, dactylo par dipl. d'études sup., 887-71-88.

propositions diverses

Inventeur idées objets utiles, parlant anglais, grand profit, cherche breveteur mondial. Ecr. s/n° 6.530 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

gérances appointées

Jeune père de famille, cherche gérance de grande propriété. Ecrire Havas 13100 Aix-en-Provence, n° 1.596.



Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier. Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses. Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ? Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique. Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

L'immobilier

appartements achats

AGENCE DE L'ETOILE
Rech. BEAUX APPTS PARIS VILLAS BANLIEUE OUEST pr SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES. A VENDRE OU A LOUER 380-26-08.

locations non meublées offres

Région parisienne

A LOUER EXCEPTIONNEL
VERNEUIL-SUR-SEINE
1 km gare, 30 mn St-Lazare
CADRE BOISÉ
Magnifiques villas neuves, 7.8 P., 230 m² habitables, cuis. équipées grand luxe
GRANDS TERRAINS
LACHAL S.A., 14 h à 18 h (sauf mardi et mercredi) 871-72-61 ou 774-86-48.

locations non meublées demandes

Paris

Particulier cherche à louer quartier OPÉRA, 2 ou 3 pièces. Téléphone : 285-83-15.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 8 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS – 227-44-44.

Région parisienne

POUR CADRES et AGENTS affectés région parisienne IMPORT. STÉ NATIONALE PÉTROLE rech. direct. à pptaire appts 2 à 8 P. ou villas. Offre à : 504-90-00, p. 12.

Pour Stés européennes, cherc. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Sainte Geneviève (91) part. vend F3 + jardin dans pavillon, standing, toutes commodités 3 000 F + CF – 016-07-22.

appartements vente

3e arrdt

RUE VOLTA, beau studio tt cft, 1er ét. 120.000 F. COGEFIM. 347-57-07.

4e arrdt

62, RUE QUINCAMPOIX
Studio tt cft, s/pl. – Samedi : 14 à 17 h ou : 277-82-23.

Part. vend 45 m², 5e ét., sans ascenseur, 200 m Beaubourg. 430 000 F. T.R.V. 278-77-32.

5e arrdt

Mº MAUBERT
Gd studio caractère, cft. 360 000 F – 8, rue Cochin Samedi de 13 h à 18 heures. Part. 355-58-32 après 18 h.

6e arrdt

Propriétaire vend directement
Mº MONTPARNASSE
Imm. récent, tt cft, 7e ét. vue panoramique, calme, park. studio, entrée, kitch., bains. PRIX TRÈS INTÉRESSANT 98, bd du Montparnasse sam., dim., lundi, 14 à 17 h.

7e arrdt

Mº ECOLE MILITAIRE
Bon imm., balcon sur rue. Petit 2 pces, entrée, coin cuis. bains, w.-c. Prix intéressant. 34, avenue Rapp, sam., dim., lundi, 14/17 heures.

11e arrdt

REPUBLIQUE Ds imm. pier. de T., s. rue et cour, beau 4 P., 72 m² à saisir, 530.000 F SIMRA 355-08-40.

RÉPUBLIQUE
Dans imm. p. de taille, bourgeois s/rue et cour exceptionnel. 5 P., 149 m², gd standing. PRIX : 1.250.000 F –
SIMRA 355-08-40.

PHILIPPE-AUGUSTE
Ds imm. P. Ravalé, beau et gd 2 P. S/rue et cour, refait nf. A saisir. 270.000 F. Visite ce jour, de 19 à 18 h. 30, 17, rue Mont-Louis-11e. 3e ét. droite.

BASTILLE
Ds imm. neuf, gd st., stud. 35 m², cuis. équipée, terr. 340.000 F. SIMRA 355-08-40.

12e arrdt

Mº MICHEL-BIZOT
Imm. récent, tt cft, balc. 14 m² 2 pces, entrée, gde cuis., bains. Surface 52 m². Px intéressant. 37, rue Rottembourg samedi, dimanche, 14 h/17 h.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, R. LECOURBE
IMMEUBLE GRD STANDING
STUDIO 2, 3, 4 P.

Un studio	444 800 F
2 P. à partir	688 400 F
3 P. à partir	934 300 F

PRÊTS BONIFIÉS
Bureaux de vente ouvert :
- Mardi au vendredi de 14 à 19 h.
- Le samedi de 11 à 18 h ou tél. : 676-52-76.

Mº VAUGIRARD
Imm. pierre de taille, calme, studio, gde entrée, cuis., w.-c. A rénover. Prix intéressant 86, rue Amiral-Roussin. Sam., dimanche, lundi, 14/17 h.

16e arrdt

SAINT-PIERRE
SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e)

17e arrdt

15, R. LEMERCIER
Dans imm. rénové, 2 P. 46 m² et 3 P. 76 m² à aménager. S/pl. : samedi 24 de 14 h 30 à 18 h 30.

BATIGNOLLES
67, pl. Dr F.-Lobligeois 23 appts + park. livrables 10/84. – S/pl. 14/19 h sauf merc. et dim. – 226-26-60.

BD MALESHERBES
Ravis. atelier, duplex original, conft., balc., 6e sans asc. 825 000 F – Tél. 577-96-85. Vis. les 23 et 24 (11 à 21 h).

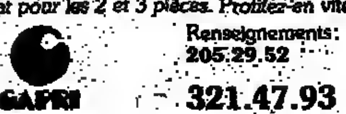
PONT CARDINET – 100 m² séjour double, 2 chambres 3e étage asc., vue dégagée Prix : 900.000 F GARBI – 567-22-88.

RARE EN PLEIN PARIS
LA FONTAINE REBEVAL



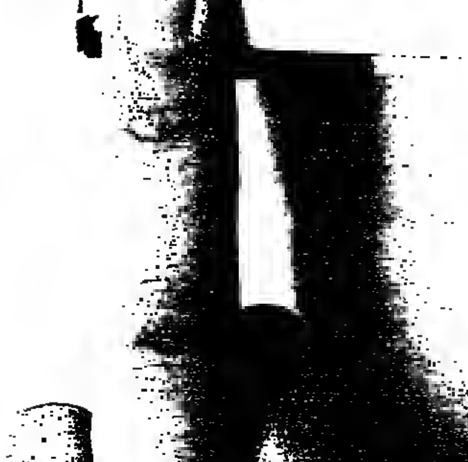
XIXe - A l'angle du Bd de la Villette et de la rue Rebeval dans un bel immeuble de grand standing restent quelques luxueux appartements du 2 au 5 pièces avec balcon ou bow-window. Placement sûr - Rentabilité garantie par contrat pour les 2 et 3 pièces. Profitez-en vite.

Renseignements: 205.29.52



321.47.93

D.M.Z



Le Monde

économie

M. Dominique Chatillon est nommé président de la Compagnie La Hénin

M. Dominique Chatillon, ancien président-directeur général du Crédit industriel et commercial (CIC) et conseiller du président de la Compagnie financière de Suez, a été nommé président-directeur général de la Compagnie La Hénin, filiale du groupe Suez, M. Maurice Gontier étant confirmé dans ses fonctions de directeur général. M. Chatillon succède à M. Jean Lamey, qui avait donné sa démission l'été dernier.

La nomination de M. Chatillon permet de surmonter deux difficultés. Elle permet, d'abord, de faire une place à M. Patrick Ponsolle, trente-neuf ans, ancien élève de l'Ecole normale et de l'ENA, directeur adjoint du cabinet de M. Laurent Fabius lorsque ce dernier était ministre délégué au budget, et entré à la Compagnie financière de Suez comme directeur délégué. M. Ponsolle, qui vient d'être nommé directeur général adjoint, assistera M. Jean Peyrelevade, P.-D.G. de Suez.

Ensuite, elle règle la difficulté soulevée par M. Dominique Chatillon, qui, évincé de la présidence du CIC lors de sa nationalisation, en février 1982, avait été recueilli par M. Georges Plescoff, nouveau président de Suez, et son ami de longue date.

Nommé conseiller du président chargé des participations, M. Chatillon se trouvait en position délicate après le départ en retraite de M. Plescoff, en mars 1983.

Par ailleurs, le nouveau président de la Compagnie La Hénin va avoir à régler en priorité un épineux problème, celui de l'acquisition, pour plus de 600 millions de francs, de 53 % des Domaines Cordier, numéro un du négoce des vins à Bordeaux avec 300 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 60 % à l'exportation, notamment aux Etats-Unis.

Au surplus, les Domaines Cordier possèdent 450 hectares de vignobles, dont des « châteaux » renommés : Gruaud-Larose et Talbot en Médoc et Lafaurie-Peyraguey dans le Sauternais.

Le but de l'opération était surtout de procurer aux Salins du Midi, filiale de La Hénin, et grand producteur de vin dans le Midi, notamment sous la marque Listel, une plate-forme d'exportation pour les Etats-Unis, marché en plein développement pour les vins de table, à condition qu'ils soient de qualité constante. Cette opération avait été menée personnellement par M. Jean Lamey, victime en début de l'année, d'un très grave accident d'automobile pour lequel il est encore hospitalisé.

Son absence a favorisé la manifestation de griefs à l'égard de cette acquisition, tant pour son importance que pour les conditions dans lesquelles elle aurait été réalisée. Ce qui est en question, c'est moins l'évaluation du vignoble, assez facile (à titre d'exemple, le Château La Mission Haut-Brion, dans les Graves, vient d'être vendu 80 à 90 millions de francs aux propriétaires franco-américains du Château Haut-Brion), que celle du fonds de commerce. Sur ce dernier, les commentaires vont bon train à Bordeaux, où on se pose des questions sur la situation réelle des Domaines Cordier. Il est certain que M. Chatillon va devoir certainement renégocier le contrat passé avec M. Cordier, son propriétaire, pour obtenir de meilleures conditions.

F. R.

● **L'avenir des SCOP.** – *« Les sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) ne sont pas destinées à sauver n'importe quelle entreprise en difficulté et dans n'importe quelles conditions »*, a déclaré, jeudi 22 septembre 1983, M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat au Plan et à l'économie sociale, devant les sociétaires du Crédit coopératif lors de leur quatrième rencontre nationale.

« Il faut aider à se transformer en SCOP les entreprises saines dont le patron n'a pas de successeur », a-t-il précisé.

● **Manifestation : *« Les pharmaciens en colère »*.** – Trois à quatre mille pharmaciens ont défilé à Paris, le jeudi 22 septembre, de la Faculté de pharmacie aux Invalides. Ils protestaient contre la réduction d'un point de leur marge bénéficiaire et la lenteur des remboursements de l'Etat (tiers-payant), qui entraînent une baisse de leurs revenus comprise entre 10 % et 20 %.

En Grande-Bretagne

L'Ancien patron de British Leyland va devenir celui d'I.C.L.

Sir Michael Edwardes, ancien P.-D.G. de British Leyland, vient d'être nommé président de International Computer Limited (I.C.L.), le constructeur britannique d'ordinateurs. Il succédera à Sir Christopher Laidlaw, président d'I.C.L. depuis mai 1981.

Le gouvernement britannique avait renfloué la société d'informatique, alors au bord de la faillite, en mars 1981, en lui prêtant 200 millions de livres (2 milliards de francs environ). Après trente mille licenciements (soit un tiers de l'effectif), et la multiplication d'accords commerciaux avec les partenaires les plus divers (Fujitsu, Mitel, RAIR, etc.), afin de présenter le plus large catalogue possible, I.C.L. a dégagé, l'an dernier, un léger bénéfice. M. Wilmot, directeur général, âgé de trente-six ans, a joué un rôle majeur dans le redressement de l'entreprise.

Sir Laidlaw, âgé de soixante et un ans, estimait qu'il devait *« passer la main »* à quelqu'un de moins âgé que lui. M. Wilmot ayant été sans doute jugé un peu jeune, le choix s'est porté sur Sir Edwardes.

Agé de cinquante-deux ans, Sir Edwardes avait été pendant cinq ans, de 1977 à 1982, à la tête de British Leyland. Cet ancien homme d'affaires sud-africain sera considéré comme le « sauveur » du groupe nationalisé automobile, au prix d'importantes compressions d'effectifs, d'une remise en cause des avantages acquis des salariés, d'une gestion draconienne... et d'un accord technologique avec le japonais Honda. A la fin de 1982, Sir Edwardes quitte British Leyland au terme de son contrat pour prendre la tête du nouveau groupe Mercury Telecom. Un consortium, qui a obtenu du gouvernement britannique le droit d'entrer en concurrence avec la société publique British Telecom.

Nominations

● **M. PAUL PACLOT** a été élu à la présidence de la Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED), en remplacement de M. Jean Martineau, lequel remplace M. Henri Barre à la tête du groupe des banques populaires. Agé de cinquante-huit ans, licencié en droit, M. Paclot a occupé, notamment, la présidence des sociétés Pierrefitte-Auby et Française de l'azote du tribunal de commerce de Paris et, depuis 1977, du Syndicat national des fabricants de sucre de France. Il était administrateur de la BRED depuis juin 1981.

● **M. GEORGES BONIN**, gouverneur du Crédit foncier de France, a été élu président de la Société française de participations industrielles (S.F.P.I.), société holding créée en 1982 pour recueillir une partie de la contribution, alors exceptionnelle, qui avait été demandée aux banques et aux sociétés financières nationalisées au profit des groupes industriels nouvellement entrés dans le champ du secteur public. De son côté, l'Etat avait fait apport à la S.F.P.I. des titres de sociétés industrielles nationalisées.

● **M. LARRY HEINZERLING** a été nommé directeur des services mondiaux de l'agence américaine Associated Press. Il succède à M. Stanley Swinton, mort en 1982. Agé de trente-huit ans, entré à A.P. en 1967, M. Heinzerling sera chargé des opérations commerciales d'A.P. en dehors des Etats-Unis, et il supervisera la distribution des informations et des photos.

Le groupe japonais Sumitomo rachète pour 1 milliard de francs l'essentiel des actifs européens de Dunlop

Dunlop a confirmé, jeudi 22 septembre, qu'il allait vendre la plus grande partie de ses activités européennes dans les pneumatiques à la société japonaise Sumitomo Rubber, filiale à 60 % du groupe Sumitomo (*le Monde* du 21 septembre).

Criblé de dettes, accumulant les pertes (136 millions de livres pour les trois derniers exercices et 22 millions pour le premier semestre 1983), Dunlop, une des marques les plus prestigieuses du pneu, passe donc en partie la main. A vrai dire, l'issue était prévisible depuis quelques années. Malgré la suppression de dix mille emplois en Grande-Bretagne, la vente de ses actifs en Malaisie, une politique de diversification, Dunlop n'a jamais réussi à redresser sa situation. Dans un marché en crise, marqué par une sévère guerre des prix entre les géants américains, japonais et Michelin, le groupe n'avait plus la taille, le marché et la compétitivité nécessaires pour espérer rester dans le « club » de plus en plus restreint des grands fabricants mondiaux.

Sumitomo Rubber est le deuxième constructeur japonais de pneumatiques avec un chiffre d'affaires de près de 10 milliards de francs. Licencié de Dunlop pour le Sud-Est asiatique depuis fort longtemps, il emploie quatre mille personnes dans quatre usines au Japon.

L'accord conclu avec Sumitomo prévoit la reprise par le groupe japonais d'une usine en Grande-Bretagne, d'une à Washington (2 600 personnes) et des deux usines allemandes (3 200 employés), où des suppressions d'emplois pourraient avoir lieu : du réseau commercial européen, ceux de Grande-Bretagne et de R.F.A. devant faire l'objet d'un accord particulier en 1985.

Les intérêts français (Dunlop-France) et la grande fabrique de pneus de voitures située à Fort-Dunlop, près de Birmingham, sont exclus de la vente. Dunlop gardera aussi la chaîne de cinq cents magasins de pneumatiques (National Tyre Service), qu'elle possède en Grande-Bretagne, mais des négociations auront lieu en 1985 pour la vente de celle-ci, également à Sumitomo. Enfin Dunlop cédera à ce dernier la participation de 40 % qu'il détient encore dans le capital de Sumitomo Rubber.

Le prix de vente global sera d'environ 82 millions de livres (1 milliard de francs) compte tenu des stocks des entreprises que Sumitomo rachètera également. La valeur des stocks est actuellement évaluée à environ 30 millions de livres. Le groupe japonais a refusé de reprendre l'usine de Fort-Dunlop, qui emploie un millier de personnes. La charge de la fermeture, progressive en 1984, de cet établissement, sera donc pour Dunlop.

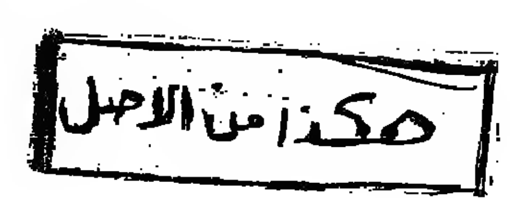
Le sort de Dunlop-France et des deux usines de Montluçon et Amiens (quatre cent cinquante personnes) reste en suspens. La filiale française, qui a reçu en 1982 une aide des pouvoirs publics (sous forme de prêt bonifié) de 135 millions de francs pour restructurer ses usines, a perdu en 1982 près de 200 millions de francs. De difficiles négociations sont engagées avec les autorités françaises pour l'avenir de Dunlop-France. Des rumeurs ont circulé à Londres sur sa possible reprise par Michelin, mais la firme de Clermont-Ferrand a ses propres problèmes.

Le P.-D.G. de Dunlop, M. Fraser, espère que *« ces grandes opérations chirurgicales permettront à la compagnie de retrouver la prospérité en concentrant ses efforts sur ses activités rentables, c'est-à-dire les fabriques de pneumatiques qu'elle garde hors d'Europe ainsi que la production d'une vaste gamme d'articles de sport (raquettes, chaussures), les tuyaux de caoutchouc, matelas, fibres de carbone, etc »*.

Le fait que cet accord donne d'un coup à Sumitomo une part non négligeable du marché européen (près de 15 % de celui de la R.F.A. par exemple), va relancer la polémique sur le comportement des groupes britanniques. Après l'automobile, l'électronique, c'est au tour de l'industrie japonaise du pneumatique d'utiliser le porte-avions britannique pour attaquer le marché européen.

J.-M. Q.



CONJONCTURE

LES PRIORITES DU IX PLAN

Communication : le premier programme pour les industries culturelles

Nous commençons à analyser les douze programmes prioritaires du IX[e] Plan qui couvrent la période 1984-1988 et seront discutés par le Parlement au début du mois de décembre (*le Monde* du 21 septembre).

L'un des douze programmes prioritaires d'exécution du IX[e] Plan est consacré au « *développement des industries de communication* » (*le Monde* du 21 septembre). Création télévisuelle et cinématographique, édition de logiciels et de jeux vidéo, expérimentation sur le câble, formation de professionnels et commercialisation vers les marchés extérieurs : l'ensemble de ces secteurs reçoit un investissement budgétaire de 21 milliards de francs sur cinq ans (19 076 millions de francs en dépenses ordinaires et 2 114 millions de francs en autorisations de programme).

C'est la première fois que la planification se penche sur le sort des industries culturelles et fait ainsi de leur développement un enjeu prioritaire.

Au ministère de la culture comme au secrétariat d'État chargé des techniques de la communication, on ne cache pas sa satisfaction. Ce quatrième programme prioritaire, avec ces 21 milliards de francs sur cinq ans, vaut mieux que tous les discours.

Pour la première fois, le développement des programmes de communication est considéré comme un *véritable* enjeu industriel, au même titre que la production de satellites, de câbles ou de terminaux. Même si le vœu de M. Jack Lang *(« 1 franc pour les tuyaux, 1 franc pour les programmes »)*, n'est pas entièrement exaucé, les choix du IX[e] Plan concrétisent l'effort budgétaire nécessaire pour donner tout son sens au déploiement des réseaux et à la loi du 29 juillet 1982.

Le premier des cinq sous-programmes est centré sur les conditions économiques et financières au développement des industries de programmes. On y retrouve l'instauration d'une comptabilité analytique au sein du service public de la télévision pour mieux isoler la part des dépenses qui vont à la création. Un « contrat d'entreprise » signé entre l'autorité de tutelle et la Société française de production permettra l'adaptation des structures et du développement de la S.F.P. tant aux besoins des chaînes qu'à ceux des nouveaux marchés audiovisuels.

L'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC) devra permettre la réorganisation de l'investissement bancaire dans la production cinématographique et son extension à d'autres secteurs de l'industrie culturelle (vidéo, logiciels d'informatique, jeux, mais aussi facture d'*instruments*).

La pièce maîtresse du dispositif reste la création d'un fonds de soutien à la production audiovisuelle. Calqué sur le dispositif qui a permis la sauvegarde du cinéma français, ce fonds va instituer une sorte d'épargne forcée au bénéfice de la production spécifique pour les nouveaux réseaux. Il sera alimenté par une taxe sur les recettes de la quatrième chaîne payante et des réseaux câblés, dont le produit sera réinvesti dans la production française de fiction, de documentaires ou de dessins animés.

En l'absence de recettes significatives pour 1984, le fonds de soutien sera alimenté par une contribution budgétaire (décroissante sur cinq ans) de 110 millions de francs. Comme à 1 franc du fonds de soutien doit correspondre 1 franc d'investissement extérieur, c'est environ 200 millions de francs qui seront injectés ainsi, l'année prochaine, dans la production pour les nouveaux réseaux. Au total, le premier sous-programme prévoit une enveloppe d'autorisations de programme de 886 millions de francs sur cinq ans, qui viennent s'ajouter aux 698 millions de francs de dépenses ordinaires.

Redonner confiance au service public

Le deuxième sous-programme est consacré à la recherche, à l'expérimentation et à la formation. On y trouve en bonne place le financement des nouvelles images : le G.I.E. « Recherche images » bien sûr, mais aussi un programme de recherche sur les usages du vidéodisque inter-actif et l'implantation d'un studio expérimental de télévision numérique.

Un plan triennal de modernisation des industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel sera mis en œuvre pour encourager l'investissement dans des matériels de technique avancée. Le plan prévoit également la modernisation des archives du cinéma et de la télévision.

Le deuxième sous-programme comprend aussi les crédits affectés à la Mission télédistribution (que dirige M. Bernard Schreiner), chargée de l'expérimentation sur les réseaux câblés, et la création d'une grande école du cinéma et de l'audiovisuel. L'enveloppe totale 1984-1988 est de 801,9 millions de francs en autorisations de programme, qui s'ajoutent aux 880,9 millions de francs de dépenses ordinaires.

« *Promouvoir en environnement favorable à la création* » : le titre du troisième sous-programme est d'un flou assez élégant, mais il recouvre deux initiatives importantes. La première est le dépôt prochain devant le Parlement d'un projet de loi sur l'œuvre audiovisuelle. Y seront abordés tous les problèmes qui entravent encore l'adaptation de la production aux nouvelles technologies de diffusion : redevance sur la copie privée et lutte contre la piraterie, droit des artistes-interprètes, des auteurs et des producteurs, abrogation de la censure et statut des sociétés d'auteurs.

La deuxième action est une tentative audacieuse pour inciter le service public de l'audiovisuel à affecter une part plus importante de ses ressources à la commande d'œuvres nouvelles. Dès 1984, la loi de finances pourrait assigner 2,5 milliards de francs à cet objectif, soit le quart des ressources globales du service public. Pour les cinq années à venir, le plan prévoit une enveloppe de 13,8 milliards de francs.

Quatrième sous-programmme : la décentralisation. Celle de FR 3 bien sûr, mais aussi l'implantation par le ministère de la culture de quinze centres régionaux de création cinématographique et audiovisuelle, les ateliers départementaux du ministère du temps libre et les vidéothèques régionales de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA). L'enveloppe totale est de 2,4 milliards de francs en dépenses ordinaires et de 1,2 million de francs en autorisations de programme.

Le dernier sous-programme concerne à la fois la reconquête du marché intérieur et la diffusion internationale. Dans le premier cas, il s'agit d'encourager la création et la production dans trois domaines où les déficits commerciaux menacent : les jeux vidéo et les programmes de micro-informatique, l'enseignement assisté par ordinateur et l'édition de disques audio-numériques (compact-disc).

Pour l'action commerciale vers l'étranger, le plan compte sur l'action de la société de commercialisation (France media international) récemment créée, mais aussi sur les initiatives du ministère des relations extérieures dans la diffusion du film français. Sur cinq ans, l'enveloppe de ce dernier programme se monte à 425 millions de francs en autorisations de programme et à 1,3 milliard en dépenses ordinaires.

L'ensemble de ce plan « industries de communication » est imposant, tant par son importance que par sa nouveauté. Dans un secteur où il y a tout à faire, il vise essentiellement à donner confiance au service public et à mobiliser les investissements privés. Reste à savoir quels effets concrets on peut attendre de cette mobilisation. Les indicateurs fournis par les planificateurs donnent quelques éléments de réflexion. Pour le service public, le plan établit à 4210 heures les créations produites en 1983 par l'ensemble des sociétés et compte sur un accroissement de 10 % sur cinq ans. Les pourcentages de ressources affectées par les chaînes à la création seraient en 1983 de 41,2 % pour TF 1, 40,6 % pour Antenne 2 et 16,5 % pour FR 3. Ils devraient augmenter de quatre points pour les deux premières chaînes.

La création du fonds de soutien devrait fournir 300 heures de programmes à partir de 1986. Le plan prévoit le maintien de la production cinématographique à son rythme actuel (300 heures par an), espère un doublement des ventes d'émissions et de films à l'étranger et compte sur la mise en place de quatre-vingts réseaux câblés en cinq ans. Ces chiffres sont à considérer avec une extrême prudence, compte tenu de la nouveauté de la planification en ce domaine. On ne peut pas espérer les mêmes résultats de dispositifs légers et habiles comme le fonds de soutien et d'investissements lourds et difficilement contrôlables dans le service public.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Point de vue

Rigueur et réussite

par PHILIPPE HERZOG (*)

LES efforts de la majorité de gauche pour impulser une politique de progrès social et de croissance constituent un potentiel considérable. Mais depuis les débuts, les décisions des pouvoirs économiques et financiers capitalistes, et bien souvent celles du secteur nationalisé, font obstacle à la politique nouvelle. Celle-ci, aujourd'hui, ne peut être qualifiée de plus « rigoureuse » qu'auparavant en regard de ses objectifs. Mais, en revanche, la pression capitaliste s'est considérablement accentuée. Elle fait peser de graves menaces sur notre économie, en particulier par la suppression massive d'emplois dans l'industrie.

Pour atteindre ses objectifs et aussi commencer à répondre aux aspirations à l'emploi qualifié, à gérer sa propre vie, à vivre autrement, la majorité doit pouvoir amorcer une nouvelle croissance de l'économie nationale. Le gouvernement a marqué sa volonté de redressement industriel. Face aux obstacles qui limitent les résultats, faudrait-il plus de volontarisme pour la croissance ? Oui : mais avec quel contenu ? Ce ne sont pas de simples recettes plus ou moins classiques qui apportent une réponse efficace. Ou bien faut-il être réaliste en s'adaptant à la pression du capital au point de risquer de perdre l'initiative ?

La gauche doit pouvoir continuer. De l'efficacité de notre action à court terme dépend la réussite à moyen terme. Le réalisme de notre ambition humaine, sociale et nationale, n'implique-t-il pas plus de hardiesse pour utiliser le potentiel créé ? Hardiesse dans le contenu de la rigueur avec de nouveaux critères de gestion. Hardiesse dans l'intervention des travailleurs pour utiliser les droits démocratiques. Beaucoup se font une image fausse des communistes. Nous sous-estimerions la crise, alors que nous proposons des mutations considérables, un nouveau type de croissance. Nous sous-estimerions la gestion, alors que toute notre conception des voies pour réaliser cette croissance repose sur l'élaboration de nouveaux critères de gestion. On peut discuter sérieusement nos propositions, elles sont faites pour cela. Ecartons alors les vieilles images d'Epinal.

Des besoins de financement considérables

Le problème financier vient en tête. Les besoins de financement pour engager une nouvelle croissance prenant appui sur les technologies nouvelles sont énormes. C'est un changement d'échelle pour la formation des travailleurs, la recherche, l'investissement utile, le développement de produits et procédés nouveaux. Or les entreprises manquent de ressources pour financer tout cela. C'est incontestable. Mais pourquoi ? Par excès de salaires et de prélèvements sociaux ? Pas du tout, encore qu'une meilleure assiette de ces prélèvements, incitatrice pour l'emploi et la formation, dissuasive des gâchis capitalistes, soit nécessaire. Le problème de fond est l'ampleur des gâchis financiers du capital. Les prélèvements financiers (intérêts, dividendes, autres revenus du capital...) représentaient 59 % du total des profits bruts en 1979, 81 % en 1982. 60 % des ressources dont disposent les entreprises pour la croissance (profits bruts, produits financiers, ressources externes) vont aux opérations financières et non au développement (1). Plusieurs mécanismes se conjuguent, tous liés à l'exigence de rentabilité financière. Les prélèvements des grandes fortunes sur les entreprises. Les sorties de capitaux. Quand l'opposition reproche à la majorité de ne pas savoir utiliser les taux d'intérêt américains et le haut niveau du dollar, il faut traduire : exportons plus de capitaux, spéculons. Dollar contre franc ! Les opérations de désengagement de productions jugées non rentables : il n'est pas de fermeture qui ne soit précédée de provisions, transferts financiers, spéculations monétaires et immobilières. Ces cagnottes ou trésors se placent, en attente d'engagements éventuels : du capital réel est ainsi transformé en capital financier. Les prélèvements bancaires, enfin. Les banques démarchent de plus en plus leurs ressources sur les marchés monétaires et financiers étrangers et nationaux, à un coût très élevé, répercuté sur les taux d'intérêt intérieurs. En 1982, la moitié des ressources bancaires provenaient de devises, et une faible partie de dépôts monétaires en francs. Et le crédit distribué favorise la croissance financière au détriment de l'économie réelle.

Pourtant, les pouvoirs publics ont fait et font de gros efforts pour financer la production. Ils veulent accroître l'épargne financière. Mais le rendement exigé par les plus fortunés est très nettement supérieur au taux d'inflation. Environ 1 % des ménages concentrent la majorité des valeurs mobilières. On paie très cher cette « épargne » financière. Par contre, à cause des difficultés du pouvoir d'achat des travailleurs salariés, l'épargne salariale est insuffisante. Pourtant elle est beaucoup moins exigeante en rendement que celle des riches (0 % pour les dépôts, 7,5 % pour les livrets d'épargne, contre 13 % à 15 % pour les obligations, sans compter les plus-values inflationnistes). Au plan budgétaire, le gouvernement a combiné dépenses pour la croissance et mesures de justice sociale. Mais l'insuffisance des ressources, parce que le patronat et la droite s'opposent aux prélèvements sur le capital, conduit à demander plus aux travailleurs salariés. Mais affaiblir leur pouvoir d'achat nuit à la productivité et réduit les débouchés de l'économie. Mieux vaudrait défendre le pouvoir d'achat salarial des travailleurs qualifiés, des cadres, nécessaire à leur qualification, et réduire les revenus tirés des placements financiers.

Réorienter le crédit

On comprend pourquoi les communistes s'efforcent de faire prendre conscience du problème des gâchis financiers. Dans l'entreprise, nous proposons d'effectuer « une soustraction pour l'autogestion », en épurant chaque provision, amortissement, versement de revenu financier, sortie de capitaux, etc., de tous les excès actuels, en discutant chaque investissement, en particulier les implantations à l'étranger, en fonction de critères d'accroissement des ressources disponibles pour le développement en France. Nous proposons de réorienter le crédit bancaire vers le développement d'activités intérieures efficaces et vers des coopérations nouvelles avec l'étranger. A quoi sert de financer la construction d'un téléphérique sur le Mississippi, quand on refuse en France le crédit pour des productions nouvelles ? Ces efforts devraient pouvoir prendre appui sur d'importantes mesures à l'échelle nationale en vue de la déconnexion des taux d'intérêt français et du recul des opérations en dollars et en devises ; en vue de prélèvements fiscaux modernes accrus pour taxer le capital gâché en France et lorsqu'il sort de France ; et pour taxer les revenus du capital, aujourd'hui encore grossièrement favorisés par rapport à ceux du travail. Bien entendu, ces prélèvements accrus sur les capitaux pourraient être réduits quand ils servent efficacement à l'emploi et à l'outil de travail, et non pas aux fuites financières et à l'étranger.

Améliorer la productivité avec les travailleurs

Un deuxième problème est celui de la productivité. Soyons directs : il faut envisager des mutations considérables tant dans le contenu du travail que dans les emplois, les outils de travail, les productions. Par exemple, parvenir à des emplois tous qualifiés dans la décennie. Mais va-t-on vraiment créer et développer ou bien surtout casser l'outil et jeter des travailleurs sur le carreau ? Peugeot veut licencier et casser Talbot, mais présenter cela comme la contrepartie d'une modernisation, alors qu'on a laissé vieillir, c'est tromper l'opinion. Quand des investissements ont lieu, et il y en a, ils sont conçus de façon à réduire les coûts salariaux. Si l'on peut accroître ainsi la productivité apparente du travail (moins d'hommes pour un même volume produit), on réduit en même temps les débouchés de l'économie nationale. La surproduction qui en résulte entraînera demain la sous-utilisation des équipements modernes. La crise de la productivité totale du travail (tenant compte des coûts matériels) s'aggravera. Les coûts salariaux de fabrication représentent 20 % du prix de revient de l'automobile : ce sont les autres coûts qui gonflent les prix.

Il nous apparaît crucial de rechercher avec les travailleurs une autre façon d'accroître la productivité du travail. Avec les ressources de l'entreprise, il faut développer et non pas réduire les dépenses pour les travailleurs et leur qualification (formation massive, plans de carrière, organisation des mutations). En revanche, économiser fortement sur les coûts matériels et financiers par rapport à la production, en prenant systématiquement appui sur les technologies nouvelles.

Dans ce but, des modernisations progressives doivent être entreprises et associées à la préparation et à l'engagement de diversification de production, du travail étant alors libéré d'une production pour une autre. Les entreprises doivent coopérer et conjuguer leurs forces afin de rendre les productions plus compétitives. De façon générale, pas de suppressions d'emplois sans créations préalables équivalentes négociées. Tel est l'enjeu pour la politique industrielle aujourd'hui : démolir beaucoup pour créer peu, ou transformer efficacement pour créer beaucoup.

Coopérations internationales

Un troisième problème est celui des coopérations internationales. Là encore parlons clair. La France doit développer des relations beaucoup plus actives avec les autres peuples. Mais comment ? Faut-il sacrifier l'intérêt national pour que des capitaux s'installent aux États-Unis, pour renforcer Chrysler, Texas Gulf, Phenix, Steel, pour que la C.G.E. et Thomson imitent la gestion des empires financiers privés au détriment de nos productions comme des coopérations avec le tiers-monde et dans le Monde ? Constituer de plus grosses multinationales pour tenter d'accroître la compétitivité ? Mais en perdant de son avance sur le marché intérieur, l'automobile française, par exemple, la perd aussi en Europe et ailleurs. D'autre part, faut-il avant tout vendre au tiers-monde, lui vendre à crédit, l'endetter, sans l'aider à produire, pour qu'il puisse nous payer avec ses produits ? Déjà, ça ne marche plus ! Bref, faut-il suivre les dogmes du modèle américain, alors que la politique de domination américaine coûte déjà très cher à son peuple ? Tout miser sur des créneaux du marché mondial, c'est nous rompre les os. Non, il faut du nouveau dans les relations économiques internationales de la France.

Organiser le développement et la reconquête du marché intérieur par des productions compétitives et sur cette base exporter dans une conception d'équilibres mutuels. Rechercher dans ce double but des coopérations en France et au plan international, dans lesquelles, au lieu de se situer à la traîne des sociétés multinationales dominantes, on se battra avec nos critères : l'emploi et sa qualification, l'équilibre des balances des paiements. Dans cet esprit, il convient de coopérer beaucoup plus avec le tiers-monde et les pays socialistes, riches de milliards d'hommes et d'un vaste potentiel de croissance ; beaucoup plus aussi avec les pays européens pour réduire la domination du dollar et du capital financier, et non pas pour supprimer des emplois et aggraver les gâchis financiers.

Pour relever ainsi le défi de la gestion, nous avons, grâce à la majorité de gauche, des points d'appui remarquables : les nouveaux droits des travailleurs, le secteur nationalisé, la décentralisation. On ne s'en sert pas assez. On ne se remet pas assez en cause. Il y a des premiers efforts dans le monde du travail, mais beaucoup à faire. A chacun de prendre des responsabilités. Que font les médias pour informer les travailleurs de leurs droits nouveaux, pour mettre en valeur et susciter leur utilisation ? Rien. Que font les directions des entreprises publiques et des banques pour coopérer entre elles afin de développer les productions nouvelles, pour dialoguer avec les régions, pour aider les P.M.E. Presque rien. Que font les dirigeants d'entreprises et les administrations pour aider les travailleurs, les syndicats, à élaborer leur information, leurs propositions ? Silence.

Prenons garde que l'opposition ne réussisse à détourner ces droits pour promouvoir ses thèses du consensus pour la compétitivité et le reaganisme à la française. Prenons garde à ses attaques démagogiques sur les résultats industriels de la gauche, les déficits financiers, ou les problèmes des cadres : en ne mettant pas en cause les dogmes de la gestion capitaliste, le gâchis capitaliste, on lui laisserait le champ libre. Au contraire, les communistes, en appelant à se saisir des droits nouveaux pour créer du neuf, en promouvant de nouveaux critères de gestion inséparables d'efforts pour une vie plus belle, offrent des possibilités solides de rassemblement constructif pour faire reculer la pression du capital et avancer.

Cadres, ouvriers, travailleurs de toutes les catégories : voyez l'ampleur de la construction, à quel point elle vous sollicite. La réussite de la majorité de gauche en dépend. Elle est possible. Elle dépend de vous.

(1) Ces chiffres sont tirés d'un article détaillé et précis, utilisant rigoureusement les données de la comptabilité nationale, à paraître dans le numéro d'octobre d'*Issues* (10, cité d'Hauteville, 75010 Paris). Chacun pourra juger sur pièces.

(*) *Membre du bureau politique du P.C.F. chargé de la section économie.*



CONJONCTURE

La lutte contre la hausse des prix

(Suite de la première page.)

Enfin l'évolution des tarifs de services, qui apparaît la plus modérée sur les trois derniers mois connus (7,3 % en rythme annuel), dépasse *tout de même les 10 % sur un an* (juillet 1983 comparé à juillet 1982). Dans ce secteur, des entreprises relativement nombreuses semblent avoir dépassé les hausses admises dans les contrats conclus avec l'administration.

On connaîtra dans quelques jours la hausse définitive des prix du mois d'août ; on en connaîtra aussi les composantes : alimentation, services, produits industriels.

La crainte de dépasser trop largement l'objectif des 8 % de hausse de prix pour l'année 1983 (1), les conséquences extrêmement graves qu'un échec dans ce domaine aurait pour la réussite du plan gouvernemental d'assainissement et de rétablissement des grands équilibres incitent certains membres du gouvernement et du parti socialiste – toujours présent dans le débat – à se tourner de nouveau vers un blocage partiel des prix et des marges. Une chose est sûre : la question du recours à des mesures autoritaires est de nouveau posée. M. Delors y a d'ailleurs fait une discrète allusion lors de l'inauguration du SICOB.

Une démarche de ce genre est évidemment tentante, les enjeux étant considérables : comment les salariés accepteraient-ils de voir leurs rémunérations prendre trop de retard sur les prix ? De plus, des mesures de blocage partiel seraient bien accueillies par l'opinion publique.

Une telle décision serait cependant dangereuse. Pour au moins deux raisons : l'ensemble des professions se sentiraient – à tort ou à raison – menacées, ce qui pourrait avoir des conséquences graves, notamment une accélération des prix par mesure de précaution. L'autre conséquence serait probablement une détérioration profonde des relations entre milieux professionnels et pouvoirs publics. M. Jacques Delors, qui vient déjà de modifier sa ligne en matière de prix des carburants, peut-il oublier qu'il s'est prononcé à plusieurs reprises contre le blocage des prix (2) ?

Sous des apparences relativement favorables, entretenues par des déclarations officielles une fois encore trop optimistes, le plan Mauroy-Delors arrive à un point crucial de son application.

ALAIN VERNHOLES.

(1) De janvier à décembre 1983.

(2) Déjà les marges des commerçants ont été bloquées sur les pommes et les pommes de terre (*Journal officiel* du 16 septembre).

LE « WALL STREET JOURNAL » S'INQUIÈTE DE L'ENDETTEMENT DE LA FRANCE

Dans un article de première page qu'il consacre à l'importance du rôle du Trésor en France (c'est ce dernier, avec la Banque de France, qui fixe le calendrier des emprunts), notre confrère le *Wall Street Journal*, citant l'opinion d'un certain nombre d'économistes et de banquiers, estime que, à cause de la forte augmentation, à partir de 1985, du service de la dette extérieure, la France pourrait bien être obligée de solliciter un prêt du Fonds monétaire à la fin de l'année prochaine, surtout si le commerce international ne retrouve pas une certaine vigueur.

Dans le même article, le journal estime que le crédit de la France et les relations du Trésor avec la communauté financière internationale se sont améliorés avec le ralentissement constaté des emprunts à l'extérieur. Cependant, le marché de New-York serait actuellement assez peu disposé à absorber du nouveau « papier » français. Le Trésor préférerait actuellement procéder plus discrètement en recourant à des placements privés auprès de certaines banques étrangères, notamment allemandes et japonaises.

● **Le budget pour 1984.** – Le tableau concernant les « Concours de l'Etat aux entreprises nationales », publié en page 31 de nos éditions datées du vendredi 23 septembre, était difficilement lisible, une accolade n'ayant pas été composée. Le chiffre de 9,8 milliards pour 1983 et de 14,9 milliards pour 1984 représentait les sommes consacrées par l'Etat à un ensemble d'entreprises (C.G.M., Air France, Aéroport de Paris, S.N.C.M., SNIAS-SNECMA, Renault, nouveau secteur nationalisé et chimie d'Etat, divers). Ces aides sont des dotations en capital et des subventions d'exploitation.

En outre, au chapitre « Education », l'expression « créations nettes d'emplois » pourrait paraître contradictoire avec l'annonce d'une stabilisation des effectifs dans la fonction publique. Il s'agit en fait de créations permises par la suppression d'emplois dans d'autres secteurs.

De même, convient-il de retenir que les dépenses, pour 1984, n'augmenteront que de 6,3 % par rapport à 1983, et non de 6,5 %.

● **Grèves chez Manurhin.** – Les usines Manurhin de Cusset (Allier) et de Mulhouse (Haut-Rhin) – 3 200 salariés en tout – sont paralysées à la suite des grèves lancées par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., en raison des mesures de licenciement (234 personnes dans l'Allier et 137 personnes à Mulhouse) appliquées par la direction de l'entreprise.

Dans un communiqué publié jeudi soir, la direction a refusé de surseoir aux licenciements, mais a annoncé la réunion d'un comité central d'entreprise le 29 septembre pour examiner les propositions du cabinet Sogex demandées par le comité d'entreprise.

FISCALITÉ

L'AFFAIRE DES « COMPTES SUISSES »

M. Emmanuelli révèle que les transactions avec les fraudeurs ont déjà porté sur 175 millions de francs

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, a confirmé, jeudi 22 septembre au cours d'une conférence de presse à l'hôtel des Douanes de Bordeaux, l'identification par les douanes françaises de titulaires de comptes numérotés en Suisse. Cette identification avait été révélée par *le Canard enchaîné* dans son édition du 21 septembre (*le Monde* du 22 septembre).

Toutefois, le ministre n'a ni confirmé ni démenti le chiffre de cinq mille titulaires avancé par *le Canard enchaîné*. Il a seulement précisé que les transactions qui ont déjà eu lieu avec les fraudeurs ont porté sur des sommes « *d'au moins 175 millions de francs* » (et non 175 milliards, comme il a été indiqué, par erreur, dans notre dernière édition du 23 septembre 1983). Ce qui veut dire qu'« *à concurrence de ces sommes les contrevenants ont reconnu les faits* ».

L'Union de banques suisses (U.B.S.) estime que le nombre de cinq mille détenteurs français de comptes à l'U.B.S. est « *largement exagéré* », a indiqué, jeudi, M. Arthur Grueninger, porte-parole de l'établissement.

Il a ajouté que la somme de 175 millions avancées par les autorités françaises était « *inexplicable* ». La banque cherche maintenant à savoir comment les autorités douanières ont pu accéder aux documents touchant les comptes et leurs possesseurs.

Comme par le passé, l'U.B.S. dit ne pas avoir connaissance de détournement d'actes internes à la banque. M. Grueninger a laissé entendre que les informations en question pourraient provenir de milieux extérieurs à la banque, qu'elles pourraient avoir été tirées de contrôles douaniers, par exemple.

SOCIAL

L'O.C.D.E. prévoit une nouvelle augmentation du chômage en 1984

L'O.C.D.E. vient de rendre publique une étude fort sombre sur l'évolution du chômage d'ici à 1984 (1). Selon les experts du château de La Muette, les chômeurs représenteront, fin 1984, 9,5 % d'une population active estimée à 328 millions de personnes en 1982. *On compterait* donc à cette date, dans les pays de l'O.C.D.E. (2), 34,5 millions de chômeurs, soit 5 millions de plus qu'en 1982, dont 19,5 millions pour les pays européens, qui seraient encore plus touchés que les pays d'Amérique du Nord – Etats-Unis et Canada – ou que le Japon. Les chômeurs représenteraient 11,5 % de la population active (contre 10,75 % en 1983 et 9,5 % en 1982) et 2 450 000 pour la France (9,26 % de la population active). Pour enrayer ce mouvement, note encore l'O.C.D.E., il faudrait créer 20 millions d'emplois entre 1984 et 1989, puisque la population active augmentera de 18 à 20 millions de personnes pendant cette période.

La situation sera particulièrement grave en 1984 pour les jeunes et les chômeurs de longue durée. Dans douze pays (Etats-Unis, Japon, R.F.A., France, Grande-Bretagne, Canada, Italie, Australie, Finlande, Norvège, Espagne, Suède), on comptait 9,1 millions de chômeurs de moins de vingt-cinq ans en 1981 et 10,6 millions en 1982. Les prévisions de l'O.C.D.E. tablent sur 11,5 millions en 1983 et en 1984. les jeunes chômeurs représenteraient alors 19,5 % de la population jeune active (19,25 % en 1983, 17,3 % en 1982 et 14,8 % en 1981), mais seraient encore plus nombreux en Europe, proportionnellement, où l'O.C.D.E. prévoit pour 1984 que le chômage touchera 34 % des jeunes en Italie, 27,5 % en France et 23,5 % au Royaume-Uni contre 5 %, par exemple, au Japon.

Partout également, l'O.C.D.E. constate une augmentation de la part des chômeurs de longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis plus d'un an, dans le chômage total (un chômeur sur six en 1982 contre un sur huit en 1979 dans douze pays) avec, là encore, une progression plus forte en Europe. Pour huit pays européens (la R.F.A., l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni), un chômeur sur trois, en 1982, l'était depuis plus d'un an. Selon l'O.C.D.E., ces chômeurs de longue durée représenteraient 45 % des demandeurs d'emploi en France, en 1984 (39,8 % en 1982 et 32,5 % en 1981), près de 40 % au Royaume-Uni (33,3 % en 1982, 21,6 % en 1981), 33 % en R.F.A. (21,2 % en 1982 et 16,2 % en 1981).

Quelles solutions ?

Malgré cela, le rapport de l'O.C.D.E. apporte une originalité dans l'analyse du marché du travail en voulant distinguer, au-delà de l'« accident » (le conjoncturel), les questions de fond (*le structurel*) qui autorisent les experts du château de La Muette, à afficher si ce n'est un certain optimisme, du moins une relative sérénité. A en croire le document, en effet, l'ampleur actuelle et à venir du chômage devrait nous faire prendre conscience de l'extraordinaire transformation sociale qui s'accomplit sous nos yeux et des mutations qu'elle nécessite. Il y aurait donc là des raisons d'espérer, sachant que l'ajustement se produira qui permettra un équilibre nouveau ; sachant aussi que, à la fin de la décennie, du fait de l'évolution démographique notamment, les difficultés s'aplaniront. Les pays *industriels* avancés ont toujours eu et auraient toujours l'inépuisable capacité de s'adapter et d'évoluer...

Pour ce faire, le rapport de l'O.C.D.E., *sans ouvrir de voie* royale, fournit quelques suggestions pour accompagner la mutation de nos sociétés, proposant ainsi le développement des politiques de l'emploi pour aider la population active à s'intégrer aux mutations en cours, par exemple avec l'éducation et la formation. Ensuite, il préconise de renverser la tendance de la hausse des coûts réels de main-d'œuvre par des gains de productivité. A l'égard des jeunes et des chômeurs de longue durée, le rapport invite à la mise en œuvre de mesures susceptibles d'atténuer les difficultés structurelles rencontrées et suggère l'emploi de subventions au secteur privé et de programmes directs dans le secteur public pour créer des emplois.

Enfin et surtout, le rapport insiste sur la nécessité d'un réaménagement du temps de travail, sous toutes ses formes, et particulièrement sur l'obligation d'augmenter le recours au travail à temps partiel en affirmant que la nécessaire « redistribution des emplois » doit aller de pair avrec un partage des revenus.

(1) O.C.D.E. - « Perspectives de l'emploi ». 45 F. 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.

(2) République fédérale d'Allemagne, Belgique, Danemark, Grèce, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Autriche, Espagne, Finlande, Islande, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Turquie, Canada, Etats-Unis, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande.

● **Débrayage de quatre heures chez Talbot-Poissy.** – A l'appel de la C.G.T., majoritaire dans le collège ouvrier, un débrayage de quatre heures observé par les deux équipes, le 22 septembre, a empêché la sortie des voitures sur les chaînes de l'usine Talbot de Poissy (17 000 salariés). Ce mouvement, selon la C.G.T., devrait être interprété « *comme un avertissement solennel* » marquant le refus des 4 000 suppressions d'emploi prévues.

● **Perturbations à la S.N.C.F.** – *Les perturbations de trafic se poursuivent*, à la S.N.C.F, sur le réseau banlieue desservi par la gare du Nord, où un seul train sur quatre circulait, ce 23 septembre. Sur la ligne B du R.E.R., les usagers devaient changer de train en gare du Nord, et parfois poursuivre leur voyage vers Roissy par les autocars d'Air France. Dans le Bourbonnais, le trafic est redevenu normal à 6 heures, ce 23 septembre, les dépôts de Nevers, Clermont-Ferrand et Montluçon ayant repris le travail. Ces divers mouvements ont pour origine un mot d'ordre commun de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.G.A.A.C. (autonomes) pour protester contre des sanctions.

Licenciés volontaires...

De notre correspondant

Nantes. – « *Pas question de me laisser vivre, je vais chercher un autre travail tout de suite, pour en trouver un le plus tôt possible. Je suis en paix avec ma conscience. Je ne demande à personne de me plaindre, ni de me lancer des fleurs... Des fleurs, j'en ai plein mon jardin.* » Paul (il tient à garder l'anonymat), trente-deux ans, marié, deux enfants, s'est porté volontaire voici quelques semaines pour un licenciement de son entreprise en difficulté à la place d'un autre *travailleur considéré comme* « cas social ».

Fin août, le groupe Chaudière (meubles), qui emploie 616 salariés dans 3 usines du nord de la Vendée, publie une liste de 165 licenciements, après avoir déposé son bilan. Le syndicat C.F.D.T. – seul implanté dans l'entreprise – négocie. Mais la direction est inflexible : pas question d'alléger la liste pour *sauver les cas sociaux*.

Paul, délégué du personnel depuis 1979, est tourmenté. Le syndicat avait promis qu'il ferait tout pour limiter la casse. Or il n'y a guère de possibilités. Les ouvriers se sont résignés à une réduction d'horaire et à un blocage des salaires pour éviter 19 licenciements, mais les cadres gagnant plus de 9 000 F par mois ont refusé un effort supplémentaire suggéré par la C.F.D.T. « *Je suis allé voir des copains licenciés, un soir chez eux. J'ai pris conscience de leur détresse et de leur dépit. Je me sentais impuissant. Dans mon dos, je savais qu'il y avait des critique du genre : « Il n'a pas fait grand-chose. On nous oublie vite. » Le lendemain, j'ai téléphoné de l'usine à ma femme. Je lui ai dit :* « J'ai envie de laisser ma place à un autre. – Si tu es sincère, fais-le », *m'a-t-elle répondu.* »

Paul, ouvrier qualifié, gagnait 4 500 F par mois. Ouvrière du textile, sa femme en touche 3 300 F. Le ménage vivait correctement, malgré les charges de la maison neuve. Paul et sa femme sont tous deux militants syndicaux C.F.D.T. avec des responsabilités – lui comme délégué du personnel, elle comme membre du comité d'entreprise – et un grand sens de la solidarité.

Deux mois de préavis, l'indemnité de licenciement et les allocations de chômage de Paul, le salaire de sa femme, permettront au ménage de voir venir, les premiers temps du moins. « *D'autres copains y ont pensé. Tous ne pouvaient pas le faire* », dit simplement Paul. Dans son usine de Treize-Septiers, huit autres ouvriers ont suivi son exemple. D'autres ont refusé : « *Tout le monde a le droit de travailler. Moi, je travaille.* » En partant, Paul a souhaité bonne chance à son ancienne entreprise : « *J'ai toujours dit aux patrons ce que j'avais à leur dire comme délégué. J'ai défendu de mon mieux les intérêts des travailleurs pendant que les patrons défendaient leurs intérêts et ceux de l'entreprise. Le syndicalisme, ce n'est pas d'être systématiquement contre le patron. On peut être combatif sans avoir des œillères.* »

Son départ n'est marqué que d'un peu d'amertume : « *Je voudrais que mon exemple amène les gens à s'interroger et à être un peu plus solidaires... Qu'il y ait un peu moins d'égoïsme et d'hypocrisie. Cela me dégoûte d'entendre à la télé les plaintes des cadres qui gagnent plus de 10 000 F par mois, même s'ils ont des arguments à faire valoir. Il faut avoir un peu de pudeur et de dignité et penser à ceux qui sont plus bas que soi. D'accord, chacun sait bien qu'il n'y aura pas de paradis sur terre. Mais si chacun y mettait un peu du sien...* »

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

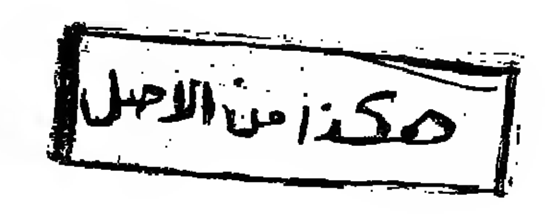
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	8,0540	8,0585	+ 150	+ 200	+ 330	+ 400	+ 920	+ 1040
$ can.	6,5350	6,5400	+ 145	+ 205	+ 320	+ 395	+ 890	+ 1010
Yen (100)	3,3460	3,3495	+ 130	+ 160	+ 290	+ 330	+ 885	+ 950
DM	3,0245	3,0275	+ 155	+ 180	+ 325	+ 360	+ 930	+ 985
Florin	2,7075	2,7095	+ 130	+ 155	+ 275	+ 305	+ 780	+ 835
F.B. (100)	14,9720	14,9870	+ 310	+ 480	+ 630	+ 840	+ 1700	+ 2050
F.S.	3,7345	3,7380	+ 230	+ 260	+ 480	+ 525	+ 1300	+ 1465
L (1 000)	5,0005	5,0070	– 375	– 275	– 630	– 485	– 1625	– 1435
£	12,0805	12,0940	+ 220	+ 320	+ 530	+ 660	+ 1610	+ 1835

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/16	9 9/16	9 7/16	9 13/16	9 1/2	9 7/8	9 3/4	10 1/8
DM	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 13/16	6 3/16
Florin	5 3/4	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	7	8	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9 1/2	9 1/2	10 1/2
F.S.	1 1/4	2 1/4	4 3/16	4 9/16	4 1/4	4 5/8	4 1/2	4 7/8
L (1 000)	16 3/4	18	18 1/2	20 1/2	18	19 1/2	18 1/4	19 1/2
£	9 3/4	10 1/4	9 9/16	9 15/16	9 7/16	9 13/16	9 7/16	9 13/16
F. franç.	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 5/8	12 7/8	13 1/4	15 1/2	15 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

En Espagne

Les ouvriers des Hauts Fourneaux de la Méditerranée ont cédé face à la fermeté du gouvernement

De notre correspondant

Madrid. – Le conflit qui semblait sur le point d'éclater dans la sidérurgie espagnole entre le gouvernement *socialiste* et les quatre *mille* ouvriers de l'entreprise d'Etat Hauts Fourneaux de la Méditerranée (A.H.M.) a été évité, au moins temporairement, jeudi soir 22 septembre, les centrales syndicales ayant cédé face à la fermeté du pouvoir.

Les salariés des A.H.M. se trouvaient pratiquement en rébellion ouverte depuis l'annonce, en juillet dernier, d'un plan de reconversion prévoyant notamment le démantèlement de la majeure partie des installations de Sagunto, au nord de Valence, et la perte de leur emploi pour près de *trois mille* des quatre *mille ouvriers* (*le Monde* du 13 juillet). Le comité d'entreprise de Sagunto avait résolu de maintenir le fonctionnement de la première installation promise à la casse, un train de laminage fabriquant des traverses de chemin de fer.

Pour sa part, le pouvoir n'a pas hésité, le 21 septembre, à prononcer le licenciement de quelque quatre-vingts ouvriers du laminage. Les « commissions ouvrières » d'obédience communiste ayant réitéré leur intention de continuer à faire fonctionner le train de laminage, l'épreuve de force semblait inévitable. Mais *en* échange de la promesse d'annuler les licenciements, les syndicats se sont, jeudi, engagés à accepter la fermeture du train de laminage.

Selon les milieux officiels, le plan de reconversion de la sidérurgie sera appliqué, bien que les syndicats maintiennent leur opposition radicale à cette réforme. Il s'agit d'un test de la volonté des socialistes de mener à bien leur programme de modernisation de l'économie. En outre, M. Felipe Gonzalez ne peut que se féliciter d'avoir évité le licenciement de quatre-vingts ouvriers, qui lui aurait été difficilement pardonné par une large frange de son électorat.

(Intérim.)

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Les Mutuelles unies deviennent majoritaires dans la Financière Drouot.** – En reprenant à leur filiale, la Société patrimoine de participations, les 43,45 % qu'elle détenait dans la Compagnie financière Drouot, les Mutuelles unies ont ainsi porté à 53,77 % leur participation dans cette dernière, dont elles détenaient déjà 10,32 %. Cette opération qui s'inscrit dans le cadre d'une simplification des structures du groupe Drouot (une nouvelle organisation des liaisons financières est prévue pour les prochaines semaines), doit permettre au nouveau groupe Mutuelles unies-Drouot, présidé par M. Claude Bébéar, d'accéder au quatrième rang des compagnies françaises d'assurances (après l'U.A.P., les A.G.F. et le GAN), tout en étant le premier groupe privé national.

Social

● **Des mineurs retraités manifestent à Paris.** – Plusieurs centaines de mineurs retraités et de veuves de mineurs venus de toutes les régions minières de France *ont manifesté* jeudi *matin 22 septembre à Paris* à l'appel de la *fédération* C.G.T. du sous-sol. Ils réclament notamment la revalorisation des pensions pour les veuves et l'augmentation de la retraite des mineurs, « *l'une des plus basses de France* ».

● **Emplois supprimés à la centrale de Nogent-sur-Seine.** – Quatre cents suppressions d'emploi ont été annoncées le 22 septembre au chantier de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, *dans* l'Aube, où 800 personnes sont employées actuellement. La mesure touche des salariés du groupement d'intérêt économique, qui mène le chantier, et d'entreprises sous-traitantes ; la majorité des travailleurs du site sont employés sur des contrats à durée déterminée. Il y aura 80 suppressions en novembre, 85 en décembre, le reste étalé jusqu'à juin 1984. La *mesure fait suite à la décision du gouvernement de retarder* la construction de certaines centrales.

Voir page 38

MONNAIES

LES PAYS DE LA ZONE FRANC ESTIMENT QUE L'ACCÈS DES PAYS EMPRUNTEURS AUX RESSOURCES DU F.M.I. DEVRAIT ÊTRE AUSSI LARGE QUE POSSIBLE

Les *ministres* des finances des quatorze pays de la zone franc – la France, douze pays africains francophones (1) et les Comores – ont examiné jeudi, à Paris, les dossiers clés à l'ordre du jour du rendez-vous annuel du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, la semaine prochaine à Washington.

Les grands argentiers ont exprimé leur préférence pour un accès le plus large possible des pays en *difficulté aux ressources* du F.M.I. et se sont prononcés pour un renforcement de l'aide internationale.

Autre part, les difficultés de la zone franc, dont le compte d'opération est négatif depuis l'an dernier, ce qui pèse finalement sur la balance des paiements française, ont également été évoquées. De source française, on considère que les conséquences des dévaluations répétées du franc *français n'ont pas globalement alourdi la charge* des pays *membres* de la zone.

Le réajustement automatique du franc C.F.A. (Communauté financière d'Afrique) – 1 F C.F.A. = 0,02 FF, – a augmenté le poids des factures d'importation et de la dette, surtout pour un pays comme la Côte-d'Ivoire, endetté en dollars, mais le mécanisme de la zone franc prévoit une garantie de changes par la France.

(1) Bénin, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Haute-Volta, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 15-9-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	377 262
dont :	
Or	260 740
Disponibilités à vue à l'étranger	27 632
ECU	74 820
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 069
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	11 935
dont :	
Concours au Trésor public	5 780
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	193 074
dont :	
Effets escomptés	85 200
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 263
5) DIVERS	6 922
Total	663 458
PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	185 008
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 343
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	6 428
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	68 038
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	15 924
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 964
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	306 114
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 563
8) DIVERS	10 007
Total	663 458

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Générale Occidentale, qui s'est réunie le 21 septembre 1983, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1983.

L'assemblée générale a approuvé la distribution d'un dividende net de *16,50 F par action* identique à l'année précédente, assorti d'un avoir fiscal de 8,25 F soit un revenu global de 24,75 F par action.

La mise en paiement de ce dividende – qui pourra, au choix de l'actionnaire, être payé soit en totalité en numéraire, soit en totalité en actions – a été fixé au 26 septembre 1983. Toutefois, pour répondre aux impératifs techniques de la Chambre syndicale des agents de change de Paris, le coupon ne pourra être détaché matériellement à la cote et, en conséquence, les actions coteront ex-coupon à dater seulement du 30 septembre 1983.

Au cours de l'assemblée il a été précisé que le prix d'émission des actions à délivrer aux actionnaires qui opteraient pour le paiement de ce dividende en actions sera de 648,92 F. Ce prix a été déterminé conformément aux dispositions légales.

Il est rappelé, par ailleurs, que les actionnaires qui opteraient pour ce mode de paiement disposeront, pour exercer cette option, d'un délai qui s'ouvrira le 26 septembre 1983 et se terminera le 18 octobre 1983 inclus. Des bulletins de souscription sont tenus à la disposition des actionnaires intéressés aux guichets des banques habituellement domiciliées pour le paiement des coupons d'actions de la société.

BTP

BANQUE CORPORATIVE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le conseil d'administration de la B.C.B.T.P. s'est réuni le 20 septembre 1983 au siège de la banque, sous la présidence d'Alain Treppoz.

Il a examiné les comptes du premier semestre qui font apparaître un bénéfice d'exploitation (avant provisions et amortissements) de 22,8 millions de francs, en augmentation de 12,5 % sur la période correspondante de 1982.

Ce résultat convenable est essentiellement dû au développement très important des activités financières.

L'ensemble des dépôts et capitaux gérés s'élevait au 30 juin 1983 à 6 103 millions de francs contre 4 836 millions de francs au 31 décembre 1982, soit une augmentation de 26 %. *Par contre*, la rentabilité des crédits diminue sous l'effet conjugué du renchérissement du coût des ressources (notamment dû à l'émission d'obligations) et d'une politique volontariste de baisse des taux des concours aux entreprises du B.T.P. (pré-paiement, prêts participatifs).

Le conseil d'administration a également examiné le plan de développement à trois ans de la B.C.B.T.P. et estimé que, bien que stimulantes, les hypothèses retenues exigeraient un allégement des contraintes monétaires et une reprise du marché du B.T.P., conditions qui ne sont pas assurées à ce jour.

Enfin, le conseil a autorisé le président à convoquer une assemblée générale extraordinaire pour procéder à une modification de la raison sociale de la banque, qui pourrait désormais s'appeler *Banque du Bâtiment et des Travaux Publics.*

COMPAGNIE LEBON

PRISE DE PARTICIPATION DANS LES FORCES MOTRICES DE CHANCY POUGNY (Genève)

La Compagnie Lebon vient de racheter à un groupe français 30 % du capital de la S.A. Forces Motrices de Chancy Pougny, dont elle *devient* ainsi le plus *important* actionnaire aux côtés du canton de Genève, des Forces Motrices de Laufenbourg à Bâle, du Groupe Schneider, etc.

Les Forces Motrices de Chancy Pougny exploitent un *barrage* hydroélectrique à la *frontière* franco-suisse et produisent en moyenne 230 millions de kWh par an. Elles fournissent entre autres une partie substantielle de l'électricité de la ville de *Genève* et *alimentent également* – pour plus de 25 % de leur production – le réseau alsacien de l'E.D.F.

Les Forces Motrices de Chancy Pougny possèdent hors concession un domaine immobilier et un portefeuille de placements.

Cet investissement de l'ordre de 100 millions de francs *français* est effectué dans un secteur d'activité stable et *constitue* pour la compagnie Lebon une diversification géographique de ses actifs et de son exploitation.

Cette *opération* a été *réalisée* grâce au concours de la maison Lazard.



Dans sa séance du 21 septembre, le conseil d'administration de Finextel a examiné *les comptes* au *30 juin* 1983.

Le total des recettes courantes, hors produits exceptionnels, ressort à 481,9 MF contre 446,4 MF au 30 juin 1982, soit une progression de 8 %, se décomposant comme suit :

– Recettes sur contrats P.T.T., 449,1 MF contre 420,8 MF (+ 7 %) ;

– Recettes des activités immobilières, 32,8 MF contre 25,6 MF (+ 28 %).

Les résultats s'établissent à 89,5 MF contre 113,4 MF faisant apparaître une diminution de 21,1 %, conforme à l'évolution annoncée lors de la dernière assemblée générale de la société.

BANQUE PARIBAS

GESTION ASSOCIATIONS

A l'initiative de la Banque PARIBAS, un certain nombre d'associations se sont regroupées pour créer une nouvelle SICAV :

GESTION ASSOCIATIONS

GESTION ASSOCIATIONS a constitué un portefeuille de valeurs diversifiées, et représente un *instrument* de placement particulièrement *adapté* à la gestion de la *réserve* financière des organismes à but non lucratif.

La politique d'investissement de la société recherchera, simultanément, la valorisation sur longue période du capital investi et le versement de revenus annuels d'un niveau significatif.

L'assemblée générale de GESTION ASSOCIATIONS s'est tenue le 14 septembre 1983 sous la présidence de M. Jacques RIGAUD ; elle a procédé à la nomination de sept administrateurs. *Le conseil d'administration est désormais composé de messieurs :*

– Jacques RIGAUD, administrateur délégué de la Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion, président du Circa de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, président ;

– Robert CARVALLO, secrétaire général de la Compagnie financière de PARIBAS, vice-président ;

– Pierre CHATENET, président de la Société des Amis de l'Institut de Recherches sur les leucémies et maladies du sang et les thromboses ;

– Philippe CHATRIER, président de la Fédération Française de Tennis ;

– Jean *GELAMUR, président* de Bayard Presse ;

– Pierre *GIRAUDET*, président *d'Air France* et de la *Fondation* de *France* ;

– Pierre GUILLAUMAT, président de la Ligue Nationale Française contre le Cancer ;

– Pierre SUDREAU, président de la Fédération des Industries Ferroviaires ;

– Gilbert TRIGANO, président du Club Méditerranée ;

– Arnaud de MENIBUS, directeur adjoint de la Banque PARIBAS, directeur général.

Les actions GESTION ASSOCIATIONS peuvent être souscrites depuis le 4 juillet dernier aux guichets du siège, des succursales et agences de *la Banque* PARIBAS.

GESTION ASSOCIATIONS
Banque PARIBAS,
3, rue d'Antin,
75002 PARIS

TÉL : (1) 260-35-00

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE - Obligations 10,30 % 1978

Les intérêts courus du 25 septembre 1982 au 24 septembre 1983 sur les obligations Caisse Nationale de l'Energie *10,30 % 1978* seront payables, à partir du 25 septembre 1983, à raison de 185,40 F par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un *avoir fiscal de 20,60 F* (montant global 206 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 30,88 F, soit un net de 154,52 F.

A compter de la même date, les 12 159 actions comprises dans la série de numéros 121 931 à 134 089 sortis au tirage du 2 août *1983*, cesseront de porter intérêt et seront *remboursables* à 2 000 F coupon n° 6 au 25 *septembre* 1984 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis au tirage antérieur :

– Amortissement 1981 : 493 036 à 500 000 et *1* à 3.133 ;

– Amortissement 1982 : 309 587 à 320 609.

Dividende intérimaire 1983

Le conseil d'administration et la direction de la N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij (Royal Dutch) ont décidé de distribuer au titre de l'exercice 1983 un dividende intérimaire de 3,45 fl par action ordinaire *d'une valeur nominale de 10 fl.*

Sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25 %) et contre *remise du coupon n° 174 des certificats* d'action au porteur munis de coupons, *le dividende intérimaire sera payable* en France à partir du 27 septembre *1983*, auprès de

Lazard Frères & Cie
121, boulevard Haussmann
Paris (8e).

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10 %) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur présentation, de la déclaration « *Inkomstenbelasting* n° 92 F » ou « n° 95 F », prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au dividende intérimaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons séparés (dits titres CF), ceux qui, le 16 septembre 1983, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende intérimaire sera versé le mardi 27 septembre 1983 sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25 %) au Centrum voor Fondsenadministratie B.V. (Centre pour l'administration de valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à Sicovam.

L'exonération (de 10 %) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de l'encaissement du certificat de coupon délivré par Sicovam, la ou les déclarations « Inkomstenbelasting n° 92 F » ou « n° 95 F ».

Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15 % effectuée aux Pays-Bas. Lazard Frères & Cie tiendra à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de *la* contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage.

La Haye, le 15 septembre 1983.

LA DIRECTION.



N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij
(Royal Dutch) Établie à La Haye, Pays-Bas



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 septembre

Effritement

Poursuivant sa décélération observée la veille lorsque l'indicateur instantané s'est contenté d'une hausse de 0,02 % en clôture (alors qu'il avait gagné plus de 0,1 % à la mi-séance), le marché parisien s'est effrité jeudi.

Pour cette séance à dominante technique en raison des opérations de liquidation mensuelle, cet indice régressait de 0,3 % lors des dernières transactions, portant toutefois à 1 % l'avance des valeurs françaises pour l'ensemble du mois boursier.

Parmi les titres les plus affectés, figure la Générale Occidentale au lendemain d'une réunion de presse au cours de laquelle ont été évoquées à la fois les opérations de restructuration du groupe de M. Goldsmith et les perspectives de rentabilité à l'horizon 1984-1985 (voir « La vie des Sociétés »).

En baisse de 6,20 %, la Générale Occidentale est suivie par Penarroya, Pechelbronn, Générale de Fonderie, Lesieur (– 4 %) tandis qu'à l'inverse Screg, Nord-Est et Moulinex progressent de 6 % à 7 %.

A 410,50 dollars l'once, le cours de l'or perd 1,50 dollar à Londres tandis qu'à Paris le lingot cède 350 F à 106.700 F, le napoléon étant inchangé, à 685 F.

Dollar-titre : 10,46/49 F.

Par ailleurs, la cotation des actions de la compagnie financière Drouot (négociées à la cote officielle de la Bourse de Lyon) qui avaient été suspendues le 21 septembre dernier en raison d'un projet d'opération financière, sera rétablie le 23 septembre maintenant que sont connus les détails de cette opération.

Celle-ci émane des Mutuelles Unies, lesquelles ont acquis auprès de leur filiale, la Société patrimoine participations 43,45 % du capital de la compagnie financière Drouot (au prix unitaire de 683 F), portant ainsi à 53,77 % leur participation dans cette dernière dont elles détenaient déjà 10,32 %.

NEW-YORK

Nouveau record : 1 257,52

A *quarante-huit* heures *d'intervalle*, le marché new-yorkais a récidivé pour inscrire un nouveau record historique, l'indice Dow Jones des industrielles clôturant la séance de jeudi à 1 257,52, en hausse de *14,23* points, après avoir atteint *1 249,18* mardi. En cinq séances, la progression de cet indice est supérieure à 42 points et les observateurs en déduisent que cette évolution sur plusieurs jours témoigne d'un regain de confiance de la communauté boursière à l'égard de la reprise économique et de l'évolution future des taux d'intérêt, en dépit de la tension observée à court terme, les fonds fédéraux continuant à fluctuer entre 9 1/2 % et 9 3/8 %.

Sur ce chapitre des taux d'intérêt, les familiers de Wall Street ont constaté avec satisfaction que lors de la dernière adjudication d'une tranche de 3,5 milliards de dollars d'obligations à vingt ans, qui s'est effectuée jeudi (dans le cadre d'une opération globale de refinancement de plus de 14 milliards de dollars), cette tranche, qui a entraîné des soumissions portant sur plus de 11 milliards, a déterminé un taux de rendement moyen de 11,9 %, bien inférieur aux prévisions de spécialistes.

Le président des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Martin Feldstein, a estimé qu'il n'était pas nécessaire que la Réserve fédérale cherche à resserrer sa politique de crédit, afin de contrôler la masse monétaire. Selon les derniers pointages, la masse monétaire M-1 devrait diminuer de 300 à 400 millions de dollars.

VALEURS	Cours du 21 sept.	Cours du 22 sept.
Alcoa	40 1/2	40
A.T.T.	67 1/2	67 1/8
Boeing	42	42 6/4
Chase Manhattan Bank	50 1/8	50 5/8
Du Pont de Nemours	52 1/2	53 7/8
Eastman Kodak	67 5/8	89 7/8
Exxon	37 1/2	37 1/2
Ford	63 1/8	93 7/8
General Electric	50 1/8	51 3/4
General Foods	49 7/8	50
General Motors	72 7/8	74 5/8
Goodyear	61	30 7/8
I.B.M.	123	124 1/2
I.T.T.	43 7/8	40
Mobil Oil	32	32 1/8
Pfizer	39 3/4	40 6/4
Schlumberger	55 5/8	58 3/4
Texaco	36 1/2	35 7/8
U.A.L. Inc.	31	31
Union Carbide	69 3/4	70
U.S. Steel	29 5/8	30
Westinghouse	47 5/8	49 1/4
Xerox Corp.	44	44

LA VIE DES SOCIÉTÉS

WATERMAN. – Après un exercice 1981-2982 qualifié de « *plus mauvais de toute l'histoire de la société* » par la présidente de Waterman, à tel point qu'elle n'avait pas jugé utile, alors, de présenter les résultats de son groupe, Mme Francine Gomez a renoué avec la traditionnelle conférence réservée aux journalistes et analystes financiers à l'occasion des derniers chiffres qui marquent un net redressement. Au titre de l'année 1982-1983 arrêtée au 31 mars dernier, Waterman affiche, en effet, un bénéfice net consolidé de 7,05 millions de francs (après une perte de 5,72 millions pour le précédent exercice) sur un chiffre d'affaires, également consolidé, de 192,9 millions, pratiquement inchangé sur le précédent (191,7 millions).

Pour l'exercice en cours au 31 mars prochain, Mme Gomez anticipe pour Waterman, qui emploie cinq cent soixante personnes, un chiffre d'affaires consolidé compris entre 198 et 208 millions de francs selon les hypothèses envisagées et un bénéfice net consolidé de 10 à 12 millions de francs, la société précisant qu'elle n'a pas actuellement de projet de diversification depuis qu'elle a décidé, il y a deux ans, de se recentrer sur le marché de l'écriture tout en accentuant ses progrès à l'exportation, « *où tout reste à faire* ». Rappelons que la société Waterman est majoritairement détenue (à hauteur de 58,4 %) par un groupe familial (dont Mme Gomez pour 8,4 %), la Société financière internationale de participations (Sofipar) détenant 10,4 %, le solde étant réparti dans le public.

TOSHIBA. – Les actions de la firme électronique japonaise seront inscrites, le 20 octobre prochain, à la Bourse de Paris, portant ainsi à dix le nombre des sociétés nippones représentées sur le marché parisien. Déjà cotée à Londres, à Luxembourg, à Amsterdam et sur les places ouest-allemandes (Francfort et Düsseldorf), Toshiba a réalisé, au cours de son dernier exercice arrêté au 31 mars 1983, un bénéfice net d'un peu plus de 38 milliards de yens sur un chiffre d'affaires de 2 400 milliards.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	21 sept.	22 sept.
Valeurs françaises	139,7	
Valeurs étrangères	152,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	21 sept.	22 sept.
Indice général	136,5	136,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 sept. .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 sept.	23 sept.
1 dollar (en yens)	242,60	clos

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 SEPTEMBRE

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 22/9

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2135	4,5 % 1973	2002	1993	1993	1998
3025	C.N.E. 3 %	3045	3028	3024	3024
186	Accor	173	178	179 80	178
710	Agence Havas	780	760	760	746
480	Air Liquide	462	462	462	455 90
300	Als. Superm.	335	335	335	335
80	A.L.S.P.I.	78 10	78 10	78 10	75 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
765	Euromarché	705	720	720	707
700	Europe n° 1	670	570	570	576
630	Facom	650	655	658	646
940	Fichet-bauche	930	940	940	930
148	Finextel	155 50	155 90	156 80	154 30
187	Fives-Lille	172 50	172 90	172 90	170 60
23	Fonderie (Gén.)	40	38 40	38 80	37 65
81	Fraissinet	88 30	85 60	85 80	85 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
	B. Ottomane	940	925	928	926
	BASF (Akt)	594	589	590	595
	Bayer	590	587	685	589
	Buffelsfont.	633	603	801	800
	Charter	41 20	46 20	46 05	46 90
	Chase Manh.	521	523	524	520
	Cie Pétr. Imp.	344	342 80	342 80	339
	De Beers	97	95 06	95 90	84 50
535	Free State	481	473	473	473
295	Gencor	297	289	285	285
380	Gén. Belgique	352	360	363	353
515	Gén. Electr.	524	518	518	525
730	Gen. Motors	759	756	753	756
105	Goldfields	96	95	67 50	96
275	Harmony	253 50	242 50	241	242 50
40	Hitachi	38 30	38 05	38	38 05
670	Hoechst Akt.	602	608	608	611
90	Imp. Chemical	86 90	87 20	87 20	85 40
180	Inco. Limited	183	179 50	178 90	179
1320	IBM	1289	1291	1293	1281
61	Ito-Yokado	90 30	60 90	80 86	90 50
460	ITT	465	460	460	456 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
74	Matsushita	72 45	73	73 50	74 45
1060	Merck	1008	983	983	983
850	Minnesota M.	847	834	832	825
370	Mobil Corp.	334	330 80	330 80	330 80
20800	Nestlé	19580	19510	19510	19600
840	Norsk Hydro	753	750	740	740
1230	Petrofina	1139	1123	1134	1111
685	Schlumberger	595	561	596	580
104	Shell transp.	96 40	96 40	96 40	95 80
1440	Siemens A.G.	1359	1352	1352	1351
148	Sony	155 90	156	157	156
255	T.D.K.	229	225 50	225 50	230
800	Unilever	798	795	795	....
760	Unit. Techn.	739	720	728	720
1480	Vaal Reefs	1295	1263	1259	1263
680	West Deep	611	589	576	589
620	West Hold.	563	549	534	551
495	Xerox Corp.	463	461	461	464
3 02	Zambia Corp.	2 83	2 80	2 76	2 80

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8.059	8 064	7 800	6 200
Allemagne (100 DM)	302 360	302 360	281	311
Belgique (100 F)	14 975	14 975	14	15 100
Pays Bas (100 fl.)	270 210	270 380	256	276
Danemark (100 krd)	84 180	84 120	79	67
Norvège (100 k)	108 900	108 710	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 133	12 119	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 675	6 675	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 027	5 016	4 767	5 200
Suisse (100 fr.)	372 980	372 900	961	382
Suède (100 krs)	102 400	102 450	99	106
Autriche (100 sch)	43	43 010	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	6 305	5 299	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 490	6 490	5 600	7
Canada ($ can 1)	6 540	6 546	8 280	6 620
Japon (100 yens)	3 327	3 330	3 190	3 350

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/9
Or fin (kilo en barre)	107050	106800
Or fin (en lingot)	107050	106100
Pièce française (20 fr)	685	676
Pièce française (10 fr)	400	401
Pièce suisse (20 fr)	667	667
Pièce latine (20 fr)	651	640
Souverain	810	796
Pièce de 20 dollars	4360	4240
Pièce de 10 dollars	2002 50	1960
Pièce de 5 dollars	1205	1205
Pièce de 50 pesos	4295	4230
Pièce de 10 florins	680	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La grève dans les centres de tri continue

Le mouvement de grève dans les centres de tri postaux commencé le 14 septembre tend à se terminer à Paris, selon la direction, mais se poursuit en province, selon les syndicats C.G.T., F.O. et C.F.D.T. L'origine du conflit tient dans le refus par les syndicats du plan de réaménagement du temps de travail, en fin de semaine dans les centres de tri.

La C.F.D.T. n'appelle, pour sa part, au débrayage que si les directions locales refusent de négocier. F.O. appelle à la grève, refusant dans son ensemble le plan de la direction. La C.G.T. en critique certains aspects et revendique, au nom de la qualité du service public des effectifs supplémentaires.

La distribution du courrier est effectivement perturbée par ce mouvement, mais, selon la direction, seuls les envois de Paris vers la province sont affectés.

« La poste doit évoluer avec son temps »

Deux décisions, prises coup sur coup par le gouvernement ont amené la direction de la poste à traiter une réorganisation qu'elle aurait sans doute souhaité étaler dans le temps. La première, en juillet, a été de porter le timbre « urgent » à 2 F, tout en laissant le tarif non urgent à 1,60 F. Depuis dix ans, la différence entre les deux timbres avait été de 20 centimes environ, elle est maintenant du double. Le glissement d'un tarif, sur l'autre, qui avait été de 15 % seulement en dix ans, va donc s'accélérer. La direction générale des postes estime que 10 % des lettres vont ainsi basculer de 2 F à 1,60 F.

La deuxième, – autre décision gouvernementale – tient à l'acheminement d'une partie du trafic administratif au tarif ordinaire plutôt qu'en « urgent » (*le Monde* du 3 septembre 1983) pour des raisons d'économie des administrations.

Ces deux mesures entraînent, d'une part une chute des recettes de la poste (encore difficilement chiffrable) et, d'autre part, une diminution des tris effectués la nuit. Le courrier est en grande majorité posté le soir. S'il est « urgent », il est trié la nuit et le lendemain dans la journée pour le tarif normal. La diminution du nombre de lettres à 2 F provoquera une baisse de la quantité de travail nécessaire la nuit.

Les agents du tri qui travaillent à 70 % la nuit et qui devront passer au travail de jour, moins bien payé, s'inquiètent donc, pour leurs revenus. les heures supplémentaires, dûes à l'irrégularité du trafic au long de la semaine, risquent aussi d'être plus limitées et certains personnels vont, là encore, y perdre.

Pour la direction générale des Postes, ce transfert des agents de la nuit au jour représente des économies réelles, en salaires mais également en investissements. Les nouvelles machines, très coûteuses, n'étaient jusqu'ici presque pas utilisées le jour. Le transfert pourrait concerner 20 % des 40 000 agents du tri environ. Leurs revenus pourraient baisser de 42 F par vingt-quatre heures, soit 600 F environ par mois. Ce qui n'est pas rien. Aussi, les P.T.T. veulent effectuer la réorganisation lentement profitant des – nombreux – mouvements naturels de personnel de la poste. « *Tous les cas individuels justifiés seront examinés.* »

La nouvelle organisation ne risque-t-elle pas de se traduire par une baisse de la qualité du service ? « *C'est tout le contraire* », affirment les P.T.T. L'objectif est d'acheminer les plis à 2 F p 80 % le lendemain du jour de mise dans la boîte (J + 1), contre 76 % actuellement, et à 97 % en J + 2 contre 95 % actuellement. Pouir les autres plis (1,60 F), la règle sera de 80 % en J + 2 et 97 % en J + 4 contre 70 % et 95 % actuellement. L'étalement du travail doit permettre d'atteindre ces objectifs. C'est là pour les P.T.T. toute son utilité vis-à-vis des usagers. En clair, il s'agit désormais de bien distinguer les deux types de correspondance « *comme autrefois avec les lettres et les imprimés* », et d'assurer au courrier timbré à 2 F une arrivée rapide et régulière.

« *La poste doit évoluer avec son temps* », répète-t-on inlassablement aux P.T.T. Aujourd'hui, le temps est à l'économie, à la rentabilité, à l'automatisation des tâches, mais aussi à la diminution des heures supplémentaires et à la réduction du travail de nuit, même s'il est plus rémunérateur. Une telle réorganisation qui se traduit par une remise en cause des montages acquis et des « habitudes », d'une profession où les salaires de base ne sont guère élevés, ne pouvait que susciter l'inquiétude des trente-cinq mille postiers.

ÉRIC LE BOUCHER.

● *Le philosophe espagnol Xavier Zubiri*, considéré comme l'un des grands penseurs de l'Espagne contemporaine, vient de mourir à Madrid. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

● *Le corps de Géraldine a été retrouvé.* – Le corps de Géraldine Lacour, dix ans, disparue depuis le vendredi 16 septembre, à Auberchicourt (Nord) (*le Monde* du 22 septembre), a été retrouvé flottant à la surface du canal de Goeulzin, le vendredi 23 septembre, par un pêcheur.

DOLLAR STABLE 8,0575 F

Sur des marchés très calmes, le dollar est resté stable à 8,057 F vendredi 23 septembre, contre 8,06 F la veille, et 2,6630 DM contre 2,6660 DM. Les milieux financiers internationaux attendent la parution des chiffres de la masse monétaire américaine vendredi soir : ils prévoient une contraction située entre *800 millions et 3 milliards de dollars.*

La faiblesse persistante du franc belge contraint toujours la Banque de France à le soutenir, et fait monter le cours du mark à Paris, qui a battu son *record à 3,0260 F.*

M. Mitterrand a visité les locaux de la future Maison des écrivains

M. François Mitterrand, accompagné de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a fait, vendredi 23 septembre, une visite impromptue aux futurs locaux du Centre national des lettres et de la Maison des écrivains, rue de Verneuil, à Paris.

Devant les écrivains qui représentaient les organisations d'auteurs, le président de la République a rappelé que « *la culture est aussi une industrie, un moyen pour la France de redresser la situation* ». Il a aussi évoqué la situation des écrivains parmi lesquels ceux qui sont aisés figurent « *en nombre restreint* », certains menant une vie « *misérable* ». Soulignant que « *rien n'est plus irrégulier que leurs revenus* », il a insisté sur les « *mesures justes* » en faveur des écrivains prises en compte par circulaires ou dans le prochain budget : étalement de l'impôt sur le revenu sur cinq ans, déduction supplémentaire de 25 % plafonnée à 25000 F, exonération des prix littéraires d'un montant inférieur à 15000 F et étalement sur cinq ans pour ceux d'un montant plus élevé.

L'hôtel d'Avejan, où seront domiciliés le C.N.L. et la future Maison des écrivains, est un immeuble du dix-huitième siècle (1725) situé en bordure du sixième arrondissement, haut lieu de l'édition et des écrivains dans la capitale. Il appartenait à un ancien ambassadeur de Suisse en France, et son acquisition s'est élevée à 12,2 million de francs. Ses 1 500 mètres carrés seront répartis entre le Centre national des lettres, établissement public chargé d'aider la création littéraire et qui sera transféré du seizième arrondissement, et la Maison des écrivains, destinée à devenir un lieu de rencontres et de travail des auteurs. M. Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture, entend définir plus précisément les fonctions de la Maison des écrivains avec ses usagers et doit rencontrer prochainement les organisations d'auteurs à ce sujet.

Mais comme de nombreux travaux de restauration sont à entreprendre, l'hôtel d'Avejan ne devrait pas recevoir sa nouvelle affectation avant deux ans. – B. A.

Air France assure ses vols pour Moscou

Le vol Air France 720 à destination de Moscou a quitté régulièrement l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, vendredi matin 23 septembre à 8 h 55, avec vingt et un passagers à son bord. Le départ a pu être assuré en dépit du boycottage des vols observé depuis le 13 septembre par le Syndicat national des pilotes de ligne, mouvement auquel s'est joint le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) qui regroupe la majeure partie des stewards et des hôtesses.

La veille déjà, un Boeing-727 d'Air France avait rallié Moscou, piloté par un équipage de volontaires, les quatre vingt-deux passagers ayant simplement été privés de petit déjeuner du fait du boycottage également décidé par le personnel de Servair, filiale de la Compagnie nationale spécialisée dans la restauration.

Air France a, d'autre part, fait une mise au point, le 22 septembre, à propos de sa position face au boycottage des vols vers l'Union soviétique. Elle déclare avoir pour mission de « *desservir les lignes aériennes dont le gouvernement français lui a confié l'exploitation* ». Elle ne peut en conséquence « *interrompre ce service public que si elle se trouve dans l'impossibilité de l'assurer ou si le gouvernement lui demande cette interruption* ». Or la compagnie « *n'a pas reçu d'instructions gouvernementales pour interrompre ses vols à destination de Moscou* ». Air France précise qu'elle n'a exercé aucune pression ni fait appel à des incitations financières afin de trouver le personnel nécessaire à l'accomplissement des vols.

Pour sa part, la compagnie soviétique Aeroflot a pu réaliser, le 22 septembre, un vol vers Paris, le premier depuis que les espaces aériens de R.F.A. et de Suisse lui ont été fermés, la semaine dernière. Après une escale technique à Budapest, le Tupolev, qui avait à son bord cent-quarante passagers, a gagné Roissy en survolant le nord de l'Italie sont le territoire aérien n'est pas interdit aux appareils soviétiques.

TUERIE D'AVIGNON : arrestation du « troisième homme »

Sept semaines après la tuerie d'Avignon, le 5 août à l'hôtel Sofitel, et au cours de laquelle sept personnes avaient été tuées (*le Monde* du 6 août), le troisième membre présumé du commando a été arrêté, le 22 septembre, à Valréas (Vaucluse), nous indique notre correspondant. Il s'agit de Gérard Rolland, trente-trois ans, déjà connu des services de police. Rolland pourrait être également l'un des deux hommes – l'autre, Jean Roussel, avait été appréhendé sur place, – qui avaient supprimé Jacques Gouttenoir, leur complice, dont le corps percé de balles avait été découvert le samedi 7 août dans un canal.

C'est après l'interpellation, le 22 septembre au matin, dans un bar de Tarascon (Bouches-du-Rhône), de douze personnes que les policiers et les gendarmes ont été mis sur la piste de Gérard Rolland. En effet, parmi ces personnes figurait un agriculteur de Beaucaire (Gard), Barthélémy Mourret, rebouteux à l'occasion, qui a déclaré aux enquêteurs avoir refusé de soigner, sa blessure étant trop grave, un homme que lui avaient amené deux inconnus, dont on sait à présent que l'un était Gérard Rolland et l'autre François Arpino, un Tarasconnais appréhendé lui aussi dans le bar. Ce blessé était probablement Jacques Gouttenoir, sévèrement meurtri à la cheville pour avoir sauté par une fenêtre du deuxième étage de l'hôtel Sofitel à l'arrivée des policiers. Les deux hommes auraient exécuté Gouttenoir après lui avoir fait absorber de fortes doses d'alcool.

Le numéro du « Monde » daté 23 septembre 1983 a été tiré à 504 701 exemplaires

A Haïti

DES ÉMEUTES AURAIENT EU LIEU DANS LE NORD DE L'ILE

(De notre correspondante.)

New-York. – Des informations parvenues dans les milieux d'exilés haïtiens à New-York font état d'émeutes qui auraient eu lieu ces jours derniers au Cap-Haïtien, dans le nord de l'île. Ces troubles auraient pour origine le projet de construction d'une base américaine au môle Saint-Nicolas, juste en face de Cuba. Un article publié dans la presse locale s'indignant que « *le pays soit vendu aux États-Unis* » aurait donné le signal d'une manifestation qui aurait dégénéré en violences. La police, puis les « léopards » du président Duvalier seraient intervenus, répondant aux jets de pierre par des coups de feu. Il y aurait des victimes.

D'autre part, M. Fardin, directeur du *Petit samedi soir*, a été arrêté après qu'un numéro de son journal ait été saisi pour avoir publié la « *liste des onze successeurs possibles* » du président à vie Jean-Claude Duvalier. Parmi ces successeurs, figurait son fils, âgé de quelques mois, Nicolas, que le journal désignait sous le nom de « *Nicolas II* ». On prête au président Duvalier, qui a modifié le 27 août la constitution de l'île, l'intention de désigner ces temps-ci son héritier.

Enfin un journaliste haïtien de New-York, M. Firmin Joseph, directeur de *la Nouvelle Haïti Tribune* (opposition de droite), a été tué dans la rue, le mercredi 21 septembre, près de son domicile de Brooklyn. On ignore, pour l'instant, les motifs du meurtre. N. B.

Le supplément « le Monde de l'économie », qui paraît normalement le lundi, sera publié exceptionnellement dans « le Monde » du samedi-dimanche (numéro daté 25-26 septembre).

A B C D E F G